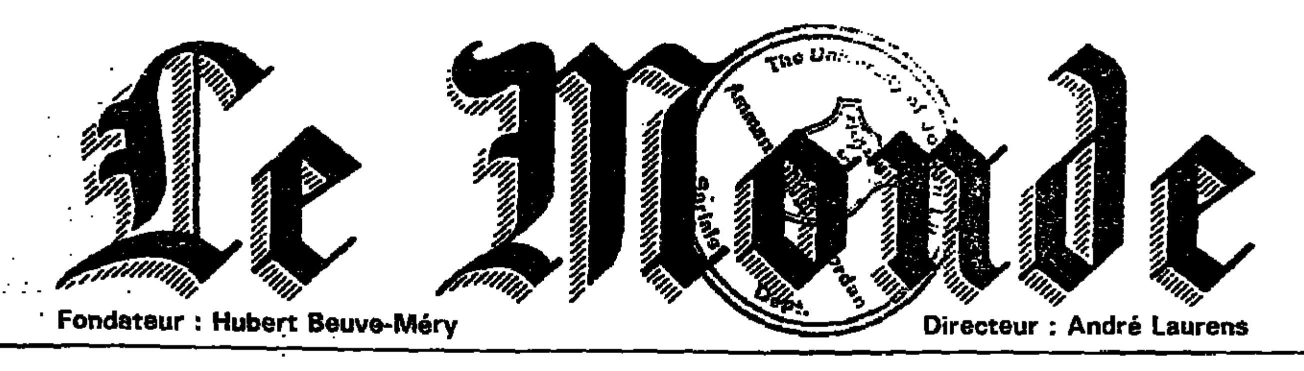


QUARANTIÈME ANNÉE - N° 11831 — VENDREDI 11 FÉVRIER 1983

M. Bush a achevé à Londres sa tournée européenne

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'honneur d'Israël

Alors que le gouvernement israélien est toujours empêtré dans la crise politique déclenchée par les massacres de Sabra et de Chatila, un certain nombre de voix s'élèvent déjà pour tenter de semer la confusion dans les esprits en détournant les faits de leur réelle signification. La plus choquante de ces voix est celle de l'agence Tass : dans un commentaire publié mercredi, l'agence officielle soviétique réussit le tour de force de mettre sur le même pied « Begin, ce terroriste et assassin, et le bourreau de Lyon, Klaus Barbie ». Ces deux hommes, affirme l'agence Tass, « ont un même maître : l'impérialisme américain, qui paie généreusement les services des criminels et bandits internationaux ».

L'amalgame est grossier, mais, comme tous les amalgames, il peut être dangereux. Il prend sa source dans une constante de la propagande soviétique qui n'hésite pas à assimiler sionisme et nazisme. L'odieux, cette fois, réside dans le fait que Moscou prend prétexte du rapport de la commission Kahane — un exemple de vie démocratique qui n'a pratiquement pas de précédent — pour insinuer que le régime israélien ne vaut pas mieux en définitive que celui de Hitler. On croit faire un cauchemar devant tant de mauvaise foi.

Répétons-le, une fois de plus : ce qui vient de se passer en Israël est à l'honneur de ce pays et de ses traditions. Le rapport Kahane, dont on peut, au demeurant, discuter tel ou tel aspect, telle ou telle prudence, démontre amplement tout ce dont on se doutait : les tueries de Sabra et de Chatila engagent bien la responsabilité des principaux dirigeants israéliens. Elles n'ont pu avoir lieu que parce que s'est développé un sentiment d'« indifférence » — au plus haut niveau — à l'égard des Palestiniens, de leur vie comme de leur avenir.

En ce sens, le rapport rédigé par les « trois sages » de Jérusalem constitue aussi un avertissement pour tous les Israéliens : à sombrer dans une certaine logique, on risque d'être entraîné à certaines pratiques dans lesquelles un peuple peut perdre son âme. Les auteurs du rapport ont-ils bien voulu transmettre ce message ? C'est à eux de répondre. En attendant, on ne peut que s'insurger contre tout détournement de leur acte. Et regretter qu'aucun pays n'ait eu, dans le passé, le courage de remettre en cause ses responsables, à commencer par la France des guerres coloniales et les Etats-Unis du conflit vietnamien. N'évoquons que pour mémoire l'U.R.S.S. de la guerre d'Afghanistan, où les massacres ont lieu à l'abri de tous les regards indiscrets.

(Lire page 3.)

RECTIFICATIF. — *Le Monde* a commis une erreur dans son numéro du 10 février, à cette même place, *en affirmant* : « Selon le rapport de la commission Kahane, M. Hobeika a suivi *de visu*, du haut d'un immeuble voisin, en présence des généraux Sharon et Eytan, le déclenchement *des tueries.* »

Notre correspondant à Jérusalem nous précise que la commission note, d'une part, que l'on avait « une vue générale » sur les camps du toit du P.C. israélien mais que d'après la plupart des témoins il était impossible de voir ce qui se passait dans le *dédale des ruelles du camp. En* outre, contrairement à ce que nous avons écrit, les généraux Sharon et Eytan avaient quitté l'immeuble avant le massacre, laissant sur place le général Yaron, le commandant du secteur de Beyrouth, ainsi que d'autres officiers supérieurs.

Nous présentons nos excuses aux auteurs du rapport, aux personnes mises en cause et à nos lecteurs.

L'aide à l'Irak est l'objectif prioritaire du voyage de M. Cheysson au Proche-Orient

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, se rendra du vendredi 11 au mardi 15 février dans trois capitales du Proche-Orient : Amman, Bagdad et Damas. Le Quai d'Orsay ne devait confirmer que ce jeudi les dates de ce voyage.

***Aider l'Irak*, qui du fait de son conflit avec l'Iran connaît des difficultés financières sérieuses, est un des objectifs prioritaires de cette visite, organisée apparemment avec une certaine précipitation. M. Cheysson en avait lui-même annoncé le principe lundi (*le Monde* du 9 février) sans autre précision.**

Selon nos informations, M. Cheysson sera reçu à dîner vendredi par le roi Hussein de Jordanie. Samedi *matin*, il partira pour Bagdad, où il sera certainement reçu par le président Saddam Hussein et M. Tarek Aziz, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères.

Lundi matin, il se rendra à Damas, « *en visite officielle* », précise l'agence syrienne. Il repartira pour Paris mardi (et le lendemain, après le conseil des ministres, pour sa première visite à Moscou).

Bien que traité par le Quai d'Orsay avec beaucoup de discrétion, le voyage du *ministre est important* et délicat — ceci expliquant d'ailleurs cela.

Les trois capitales au programme ont des positions différentes, voire radicalement opposées, dans trois conflits étroitement liés sans se confondre : le conflit arabo-israélien, *la situation* explosive au *Liban*, la guerre irako-iranienne.

C'est ce dernier conflit qui soulève les problèmes les plus complexes et qui pose directement à la France des questions qu'elle ne peut éluder.

1) Dans le conflit arabo-israélien (où la Jordanie et la Syrie sont en première ligne), la position de la France est simple et claire mais le gouvernement a peu de moyens de la faire prévaloir.

La France est favorable à l'évacuation des territoires (Cisjordanie, Golan syrien et Gaza) occupés par Israël et à l'autodétermination des Palestiniens, avec *toutes ses conséquences* (Etat palestinien éventuel) et la reconnaissance simultanée d'Israël par les Etats arabes ; comme première étape, elle est favorable au « plan Reagan » qui comporte l'évacuation de Gaza et de la Cisjordanie par Israël.

2) Au Liban, la France est pour l'évacuation des forces israéliennes et syriennes et elle est disposée à *accroître son concours au gouvernement* libanais pour restaurer son autorité sur tout le territoire : elle espère que l'évacuation du Liban entraînera une solution du conflit israélo-arabe.

3) La guerre irako-iranienne est beaucoup plus embrouillée. Elle a été déclenchée par l'Irak qui est aujourd'hui sur la défensive et prêt à conclure une « paix blanche ».

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

Les ressources du F.M.I. seraient accrues de 50 %

Vingt-deux ministres des finances ou de l'économie se réunissent jeudi 10 et vendredi 11 février à l'occasion de la session du Comité intérimaire *du Fonds monétaire international* (F.M.I.). *Après la grave alerte* qu'a connue cet été le système financier mondial du fait de la défaillance des plus gros emprunteurs de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est, *cette réunion revêt une importance particulière.*

Il paraît acquis que les ressources du F.M.I. seront portées de 66 milliards à 100 milliards de dollars. Ce renflouement, pour nécessaire *qu'il soit, ne suffira pas à résoudre le grave problème posé* par l'endettement des pays en voie de développement.

Le mal profond de l'endettement

De notre envoyé spécial

Washington. — Le climat dans lequel *s'ouvre* la *session* du Comité intérimaire est celui d'un optimisme modéré, mais qui n'en apparaît pas moins quelque peu forcé.

Deux facteurs sont montés en *épingle. L'un et l'autre apparaissent* comme de nature à rendre moins dangereux le problème posé par l'endettement international : d'abord le renforcement du Fonds *monétaire à attendre de l'accord qui* sera très vraisemblablement conclu vendredi ; puis la reprise de l'activité aux Etats-Unis, dont on espère qu'elle entraînera une remontée durable des cours des *matières* premières, tout en stimulant les exportations des pays qui ont besoin d'entrées de devises pour payer les *intérêts de leurs emprunts*, étant entendu que, dans un nombre croissant de cas, le remboursement du principal est différé.

La peur a été si grande cet été de voir le système bancaire des pays industrialisés subir une crise sans précédent depuis la grande *dépression des années 30 qu'on s'accroche* aujourd'hui à l'espoir d'un redressement plus facile que prévu, après la défaillance des plus gros emprunteurs de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 27.)

La hausse du salaire minimum

De 2,5 % à 3,5 % le 1er mars

Le salaire de croissance (SMIC) sera augmenté le 1er mars. C'est désormais une certitude... mais de combien ? Sera-t-il majoré de 2,5 à 2,7 % ou de 3,3 à 3,5 % ?

Le SMIC étant indexé sur l'indice des prix — avec *réévaluation* automatique dès que l'indice officiel *s'accroît de 2 % par rapport à* l'indice de référence, — la majoration est certaine puisque l'inflation sera pour les mois de novembre, décembre et janvier, selon nos premières estimations, de 2,5 à 2,7 % (+ 0,7 à + 0,9 % pour janvier). Le *problème posé au gouvernement est* de savoir s'il ajoutera, à cette revalorisation automatique, un coup de pouce pour améliorer le pouvoir d'achat du SMIC comme il l'avait promis.

S'étant engagé en février 1982 à améliorer le pouvoir d'achat du SMIC de 4 % pour 1982, M. Pierre Mauroy avait accordé des premiers coups de pouce de 1 % au 1er mars, 1,2 % au 1er juillet et 1 % au 1er *décembre* 1982, *soit au total* 3,2 %. Reste donc, pour respecter cet engagement, à y ajouter un nouveau coup de pouce de 0,8 %. Si tel était le cas, le SMIC serait ainsi augmenté de 3,3 à 3,5 %.

Selon les divers cas de figure, le *SMIC horaire (20,29 F) passerait* ainsi à 20,8, voire à 21 F. Or si l'on observe l'amélioration du pouvoir d'achat en 1982, on constate, qu'en raison du ralentissement de l'inflation (*les prix n'ont augmenté que de* 9,7 %), le pouvoir d'achat du SMIC *s'est accru de 4,1 %. Promesse* respectée ?

Pour les syndicats — notamment C.G.T. et C.F.D.T. — qui avaient critiqué le faible coup de pouce de *décembre, c'est toujours le + 0,8 %* promis qui doit être accordé. Faut-il s'attendre à un compromis ? le gouvernement a le choix. La décision, qui ne serait pas encore prise, dépend beaucoup des retombées économiques du relèvement du SMIC. Accroître les charges des entreprises et relancer la demande, au moment où il faut veiller à l'équilibre de la balance des paiements, pourraient être interprétés comme un *manque* de rigueur. En *revanche*, une faible majoration du SMIC pourrait être considérée, par une partie de la population, comme une nouvelle réticence à mieux protéger les plus démunis... et cela à la veille des élections municipales.

L'avenir de l'Airbus

« Je ne suis pas sûr que l'A-320 sera construit » nous déclare le président de Lufthansa

LIRE PAGE 23

La campagne électorale

Les candidats et la question des immigrés.

LIRE NOS REPORTAGES PAGE 9

L'ÉCOLE EN 1983

POINT DE VUE

Quai des brumes

« Notre civilisation est en crise parce qu'elle n'a plus de valeurs suprêmes. »
ANDRÉ MALRAUX
(Anti-mémoires).

par
CHRISTIAN BEULLAC (*)

J'ai quitté le ministère de l'éducation nationale il y a près de vingt mois. Sans ambition politique, j'avais assumé, par devoir de citoyen, plusieurs années de fonctions d'État.

Ne pouvant revenir chez Renault, malgré mon attachement à la Régie, *qui pendant plus de vingt ans a été* mon univers heureux, de jeune ingénieur à directeur général, j'ai repris, sans désemparer, des responsabilités d'entreprise. Mais je suis demeuré attentif aux secteurs où, guidé par une politique qui respectait le savoir accumulé et la qualité des hommes *en charge, je m'étais efforcé de mener* avec prudence et volonté des actions modestes mais pratiques et de gérer dans la cohérence et la stabilité.

J'ai choisi, depuis le changement de gouvernement, une attitude de réserve vis-à-vis du ministre qui m'a *succédé. C'est normal lorsque l'on* sait par expérience la complexité de la tâche et le temps qu'il faut pour connaître et agir à bon escient. Je romps le silence par devoir.

J'ai dit souvent que l'évolution de la société faisait que jamais il n'avait été aussi difficile pour les enseignants *d'enseigner*, pour les parents d'éduquer, pour les enfants d'apprendre. Cela explique, pour partie, les hésitations, les fautes et les échecs d'hier et d'aujourd'hui. *Mais, lorsque l'on constate, chaque* jour, l'entêtement idéologique, le refus des faits et les conséquences de l'orgueil des théoriciens, il n'est plus possible de se taire, il faut témoigner.

Par souci de réserve encore, je me limiterai à deux sujets d'apparence technique *mais qui* sont révélateurs et qui présentent des points-clés :

— la nouvelle réforme pour les collèges ;

— le risque de suppression d'un contrôle réel sur la qualité du service public de *l'enseignement*.

Un volumineux rapport a été rédigé qui met en évidence le mauvais *fonctionnement dans les collèges* ; mais il propose des réformes qui en amplifieraient les insuffisances et tous les errements.

Les parents d'élèves, les enseignants eux-mêmes n'ont eu de ce texte qu'une traduction édulcorée.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ancien ministre de l'éducation.

AU JOUR LE JOUR

Travail

Le non-travail gagne du terrain.

Après la cinquième semaine de congés, après l'accord « historique » sur la retraite à soixante ans, et tandis que la semaine de trente-cinq heures se répand, voici que se profile à l'horizon l'année sabbatique des cadres.

Déjà, en semaine, tout le monde ne pense qu'au week-end et, l'hiver, beaucoup s'activent à mettre au point leurs vacances d'été. Il faudra désormais se préparer plus jeune à une retraite plus longue. Quant à l'année sabbatique, on devra la programmer de longue date en mettant de l'argent de côté.

Le travail deviendra enfin une activité épisodique orientée vers sa propre disparition.

BRUNO FRAPPAT.

« TRIPTYQUE », D'ALI KHAMREV

L'insolite et la métaphore

Dans l'Oubékistan lointain, aux confins de l'orient soviétique, un instituteur *s'apprête à quitter son travail* pour une retraite méritée. Retour en arrière, 1946, la fin de la guerre, *l'instituteur rentre chez lui, retrouve* le plus parfait des mondes staliniens, un village heureux et sans problèmes comme aux temps de la propagande triomphante.

On commencerait à s'inquiéter si le film aussitôt ne dérapait, ne partait vers un *ailleurs imprévisible*. Si d'une histoire très « psychologique », dans le meilleur style dix-neuvième siècle si cher à l'art cinématographique de l'U.R.S.S., on ne débouchait par l'extrême rigueur du récit, une maîtrise plastique souveraine, sur un autre monde, une autre mentalité, avec des êtres écorchés vifs.

L'instituteur, un sosie méridional du cinéaste *français René Gilson*, a connu trois femmes : une jeune paysanne abandonnée par son mari qui décide de rebâtir sa vie, de « continuer » sans larmes ni fracas (Dilorom Kambarova, *vingt ans*) ; *une vieille* femme elle aussi sans soutien, lourde de toutes les malédictions d'une vie gâchée (Zoukhra Abdourakhmanova) ; enfin la beauté du village, tendre apparatchik aux élans incontrôlés (Goultcha Tachbaeva, épouse du metteur en scène).

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 18.)

idées

Ecole

La question scolaire est au point mort, constate Jacques Madaule, pour cause d'élections prochaines. Il n'empêche qu'on ne saurait sans danger mortel laisser l'école flotter au gré des vents et de la pénurie. Pour Christian Beullac, ce n'est pas le rapport Legrand, où sont poussées jusqu'à l'absurde, selon lui, l'instabilité, la complexité et la sophistication, qui portera remède à cette situation, et pas davantage la tendance à la suppression du contrôle de la qualité de l'enseignement, dont il s'inquiète fort. Quant à Jacques Blondel, qui exprime le point de vue d'un protestant, il estime que le problème confessionnel ne constitue pas la raison principale de l'opposition au projet Savary sur l'enseignement privé.

Point mort

par JACQUES MADAULE

D'HABITUDE, c'est au cœur de l'été ; mais en ce début de 1983, c'est au cœur de l'hiver que ce calme plat prolonge la trêve des confiseurs. La raison est bien connue : le monde est en attente de quelques événements décisifs. En France, par exemple, tout est suspendu aux élections municipales des 6 et 13 mars ; en Allemagne, aux élections législatives. En attendant, mieux vaut que rien ne bouge, que l'intérêt des livrets de caisse d'épargne ne soit pas abaissé, que les négociations sur la question scolaire soient ajournées. Après on verra bien !

Pour les électeurs, c'est là une perspective peu réjouissante. Quels que soient leurs opinions ou leurs intérêts, en effet, ils ne peuvent pas ignorer que, après le 13 mars, ça va bouger, et bouger dans un sens qui leur déplaira sans doute puisqu'on a préféré attendre qu'ils aient voté pour prendre des mesures.

Mais s'imposent-elles à ce point, ces mesures ? Dans l'ordre financier probablement. Mais dans le domaine scolaire, y a-t-il vraiment urgence ? Oui, si l'on entend par là qu'il est temps, grand temps et plus que temps, que la France décide enfin quelle sorte d'éducation elle entend donner à ses enfants.

Un peu de prospection

Quelques-uns félicitent M. Savary de ne pas avoir l'ambition de laisser son nom à une réforme de plus. Il a raison s'il s'agit de ces réformes qui ne durent que le temps d'un revirement électoral. Mais on peut à bon droit s'étonner que, depuis bientôt deux ans qu'une majorité nouvelle, et une majorité de gauche pour la première fois depuis plus de vingt-cinq ans (1956), est au pouvoir, elle n'y ait point apporté avec elle un projet d'éducation nationale.

Nous entendons partout parler de la décadence de l'enseignement à tous les niveaux ; on déplore tantôt l'abandon de la philosophie, tantôt celui de l'histoire, ou les deux ; je ne suis même pas sûr que les mathématiques se portent si bien que cela, et je ne dis rien de l'enseignement de la langue, de son orthographe, de sa syntaxe. Tout va de travers, en dépit du dévouement des maîtres. Tout ce qu'on trouve, c'est de les faire rentrer de plus en plus tôt en septembre, d'écourter un peu les vacances d'été au profit de celles d'hiver. On consulte la Faculté sur les horaires, sur la répartition du travail dans la journée...

Tout cela est fort bien et je n'y ai rien à redire. Mais enfin une école nationale digne de ce nom, celle dont il me semble que la démocratie socialiste devrait avoir à cœur de doter le pays, serait une école où l'on s'efforcerait de former, en vue de la tâche qu'ils auront demain à remplir, les hommes et les femmes qui auront la charge de continuer la France au siècle qui vient. Cela suppose un peu de prospective et un projet de société.

Or, depuis près de deux ans, je n'ai rien vu dans ce sens, si ce n'est le projet de réforme des collèges de M. Louis Legrand. Voilà la bonne direction ! On peut discuter, certes, et de tels projets sont toujours discutables, faits pour être discutés. Mais ils ont le mérite d'exister et de répondre à une urgence. Cela ne suffit pas. Prendre la question par les collèges, c'est, si j'ose ainsi dire, la prendre par le milieu. Ne vaudrait-il pas mieux commencer par le jardin d'enfants ?

La vérité est que notre éducation nationale manque encore plus d'argent que de projet cohérent. C'est là où le bât la blesse, car des projets sans argent seraient des attrape-nigauds. Il ne faut pas s'en aller répétant que tout va mal dans l'éducation nationale quand on n'est pas décidé à faire pour elle les dépenses indispensables. C'est ici que nous sommes au point mort.

Les exigences budgétaires sont impérieuses en 1983 ; impérieuses aussi les exigences de la défense nationale et combien d'autres ! Le problème, qui mériterait bien d'être posé au pays, est de savoir quelle proportion de leur budget, quelle proportion de leurs impôts les Français sont disposés à consacrer à l'éducation, c'est-à-dire à l'avenir de leurs enfants et de la France. A partir de là, on pourra tailler, puis recoudre.

Or telle est précisément la question que l'on se garde de poser. Un certain nombre de militants feignent de croire ou croient vraiment (pratiquement cela revient au même) que, si l'on supprimait ou si l'on aménageait différemment les actuelles subventions à l'enseignement privé, l'enseignement public s'en trouverait plus à son aise. C'est une illusion, car quand il aurait pris à sa charge les élèves du privé, l'opération serait, dans le meilleur des cas, blanche. Il faut donc écarter cet alibi.

Si l'on a envie de réveiller la querelle scolaire, on peut le faire. Mais, quelle que soit l'issue de cette fastidieuse bataille, elle ne résoudra aucune des questions capitales qui se posent à l'éducation nationale, et qui sont d'un tout autre ordre. Quand nous vivons dans une société qui ne cesse de se transformer et de chercher de nouvelles assises, comment l'école pourrait-elle flotter au gré des vents et de la pénurie sans un danger mortel pour l'avenir ?

C'est un nouveau Jules Ferry qu'il nous faudrait. Ce problème de l'éducation du peuple (ce sont ses propres termes) qu'il se posait voici cent ans, il se pose aujourd'hui dans des termes nouveaux et il est urgent.

Un grain de sable protestant?

par JACQUES BLONDEL (*)

EN 1957, un livre qui, on peut le dire, malheureusement, n'a pas perdu de son actualité, *Laïcité et paix scolaire* (aux éditions Berger-Levrault), faisait le point de la question en invitant plusieurs personnalités, dont le pasteur Bœgner et André Siegfried, à se joindre aux enseignants, catholiques et protestants, pour témoigner de leur attachement à la laïcité « ouverte ».

En 1959, la loi Debré venait, grâce à une majorité parlementaire favorable à l'enseignement libre, de compromettre gravement l'unité de la nation ; François Mauriac écrivait que c'était *« un fil tendu à ras de terre »*. Un chroniqueur du *Monde* pensait que *« l'intégriste et le mangeur de curés pouvaient se frotter les mains ! »*. Ces affrontements n'ont pas eu lieu, sinon peut-être dans quelque campagne reculée, mais la division est bien consommée entre le « public » et le « privé » qui continue s'il le veut à bénéficier du concours de l'Etat.

Or il y a fort longtemps que nous ne sommes plus dans une chrétienté de fait, comme au Moyen Age ou même à l'époque de Louis XIV, ce qui nous oblige à vivre dans une cité sécularisée, dans une culture sécularisée, en conflit plus ou moins ouvert avec les données de l'Eglise romaine.

Les protestants mesurent à la fois tout le prix que leurs ancêtres, au temps de Jules Ferry, ont accordé à la nouvelle école publique, gratuite et obligatoire, et celui d'un consentement à la laïcité. Ils n'ont pas fait, depuis les propositions de M. Alain Savary, de déclarations « fracassantes » en faveur ou par méfiance de ce qui se prépare. Ils ne représentent, on le sait, qu'un faible pourcentage de la nation (1,5 %), mais leur avis peut compter en matière d'école, d'Etat et de nation.

Car, ce qui est en jeu, ce n'est pas la conquête du pouvoir par l'opposition, en dépit des manœuvres de celle-ci qui a recours aux arguments d'un autre temps pour apeurer les familles ; ce ne sont pas les arguments de la vieille laïcité qui défend l'école contre le curé. L'école libre, écrivait justement Paul Fraisse (*le Monde* du 4 janvier), ne fournira pas aux conservateurs les électeurs de demain. Inversement, c'est souvent dans l'enseignement laïque (je l'ai constaté) que se recrutent des prêtres. Donc, ce qui est en jeu, c'est la question de savoir si l'école appartient à l'Etat, ou si elle est l'expression de la nation.

Cette question rend le problème plus brûlant que ne peuvent le faire croire les arguments électoraux actuels. Les familles sont sollicitées en vue de garantir leur liberté de choix. C'est le mot magique ; mais la liberté, pour quoi faire ?

Il faudrait tout de même en connaître les limites : si l'Etat n'est pas seul habilité à délivrer les diplômes (du certificat d'études au doctorat), on tombe dans la concurrence et l'anarchie (en France du moins). Le pluralisme rencontre des limites de raison et d'ordre. Mais il peut aussi en rencontrer d'autres, dès que l'on se pose la question : *« A qui appartient l'école ? A l'Etat ou à la nation ? »*

Ici, je citerai Paul Ricœur qui disait en 1954 à Strasbourg : *« C'est à l'école de tous, à l'école du peuple que peut se faire l'apprentissage de la communauté humaine telle qu'elle est, telle qu'elle a été faite par son histoire* (1). » Le protestant ressentira donc toujours une certaine méfiance envers toute entreprise qui se propose, comme critère, de *« protéger »* l'enfant et l'adolescent en le mettant à l'abri dans un ghetto.

Le mal français...

Nul n'ignore que l'esprit de ghetto tend à disparaître de certains établissements privés (non pas « libres », puisqu'ils acceptent l'argent des contribuables non catholiques compris !). Il reconnaîtra que, dans certains cas précis, le secteur privé offre certains avantages en matière d'attentions aux élèves.

Mais ce sont des cas d'espèce, car il est évident que la véritable carence vient de l'Etat, qui n'assure pas toujours l'encadrement nécessaire. L'Etat est trop content (si tant est que les finances aient du sentiment) de pouvoir se décharger sur le « privé » de ce qu'il n'ose pas faire. Mais le problème n'est pas résolu. Le ministre, je l'espère, le sait bien, mais l'éducation n'est pas, il semble *« la priorité des priorités »*. La question qui se pose, c'est le moyen de faire passer le changement *et* de ne pas rallumer la guerre de Cent Ans scolaire. Est-ce contradictoire ? Est-ce une démarche suicidaire, comme certains le pensent ?

Mettre fin à la *liberté de concurrence* serait un bien, car on ne peut plus se permettre de couper la nation, porteuse de la culture, en deux secteurs. Déjà André Philip avait tenté, en 1947, de réaliser un consensus sur ce point, mais le M.R.P. s'y était opposé. On sait ce qui s'est ensuivi : lois Marie, Debré, Guermeur... C'est « le mal français » auquel Alain Peyrefitte a consacré quelques pages, sans offrir de solution.

Entre les deux extrêmes, les exigences d'un *laïcisme* qui a fait son temps et celles d'un cléricalisme qui est loin de recouvrir tous les catholiques d'aujourd'hui, la solution serait de remettre l'école à la nation. Sortir l'institution du cadre étatique rigide où elle est enfermée, en assurant une plus grande liberté de représentation aux diverses familles qui composent la nation, plus vieille que l'Etat, tel apparaît l'horizon vers lequel tend l'actuel projet Savary qui fait si peur à certains.

De part et d'autre, c'est la peur, en effet, qui commande aux réflexes du citoyen, soit celle de voir le secteur laïque se confirmer dans ses positions obsidionales et antireligieuses, soit celle de voir l'idéal laïc compromis par la mainmise cléricale. Mais c'est oublier que la population scolaire comporte aussi des protestants, des musulmans, des athées... La minorité protestante est peut-être le grain de sable qui peut opportunément bloquer la machine (infernale ?). Elle peut être là pour rappeler que l'obstacle confessionnel n'est pas la raison principale de l'opposition au projet.

Mille ans d'expérience en matière d'enseignement ne justifient pas une priorité quelconque de l'Eglise, en face de cent ans de république et de laïcité. Au bout de ces cent ans, les mentalités ont changé : il ne faudrait pas que l'avenir empêche les uns et les autres de se rencontrer à tous les échelons de l'éducation et pas seulement à l'occasion des luttes politiques. Il ne faut pas adapter la loi Debré ; il faut la dépasser et faire découvrir que nos enfants appartiennent d'abord à la nation avant d'être à l'Etat, et que la langue qu'ils parlent vient de plus loin que leurs familles, dans une même cité : *l'école et l'université.*

Le problème n'est pas de savoir quelle institution triomphera. Celle de l'« école chrétienne », la plus connue en France, doit être nécessairement dépassée ; c'est celle de l'*« enseignement chrétien dans l'école de la nation »*. Le projet Savary permettrait d'éviter la « guerre », s'il se trouve des compétences et non des partisans, des deux côtés, pour hâter la solution.

Est-ce trop espérer, entre le pessimisme qui, aujourd'hui, habite plusieurs, et l'esprit d'utopie qui tente les meilleurs dans la majorité actuelle ?

(*) Professeur émérite à l'université de Clermont-II.

(1) Conférence publiée dans *Foi éducation*, deuxième trimestre 1954.

Quai des brumes

(Suite de la première page.)

S'ils en font la lecture, le jargon technocratique utilisé leur montrera, dans sa grandiloquence et son obscurité, jusqu'où peut conduire l'exaspération des spécialistes lorsqu'ils se heurtent à une réalité qui leur résiste. Cette réalité, ce sont des générations et des générations d'enfants.

Depuis vingt ans, les mêmes hyper-spécialistes de la recherche pédagogique en vase clos ont, par idéologie ou par irréalisme, imposé leur point de vue à la masse des enseignants et aux pouvoirs politiques. Dans le rapport Legrand se retrouvent, poussées jusqu'à l'absurde, l'instabilité, la complexité et la sophistication. Que dirait-on du comportement d'un médecin qui, ayant commis une erreur de diagnostic, décuplerait les doses au lieu de changer de médicaments ?

J'ai essayé, pendant trois ans, dans le respect des personnes et des idées, de faire constater les fautes d'approche et les écarts entre les hypothèses, les théories et les réalités humaines.

Une prise de conscience s'était faite, à peu près, pour reconnaître que le problème résidait dans le formation de base des enfants. C'est à l'école primaire qu'ils doivent apprendre à lire, à écrire, à compter et à s'exprimer. C'est sur ces fondations que l'on peut bâtir l'enseignement reçu dans les collèges et les lycées.

De même, c'est à la base, dans la formation des enseignants, que l'on peut trouver un vrai remède pour avoir la qualité.

Mon réquisitoire (je formule expressément l'idée par ce mot) est global. Il demande le renvoi d'un rapport dangereux et révélateur du refus de la confrontation avec la réalité. La méthode prétendument expérimentale et l'étalement dans la durée que vient de choisir le ministre n'enlèveront rien à la nocivité de la généralisation des mesures proposées par le rapport Legrand. La force de ma conviction est celle d'un homme de terrain qui peut apporter un témoignage grâce à ses expériences diverses.

Inlassablement, je veux répéter qu'il faut que nous accomplissions notre tâche. Elle consiste à apprendre aux jeunes à s'insérer dans l'univers des adultes, en leur inculquant les règles essentielles de la vie individuelle et collective de l'homme : la volonté, le sens de l'effort, le goût de la difficulté à surmonter, l'attrait de la compétition loyale où l'on veut se surpasser soi-même, le sens de la durée et de la continuité, la générosité chaleureuse, la tolérance par respect des autres, l'acceptation de l'ordre collectif, les règles de la vie de groupe.

Ce sont ces règles, ces disciplines de vie qui permettent aux enseignants d'être des maîtres (au sens le plus noble de ce mot) et aux enfants ou aux adolescents d'être des élèves qui, activement, s'enrichissent du savoir qui leur est transmis.

La suppression du contrôle de qualité

Une nouvelle réforme de l'inspection générale de l'éducation nationale a été réalisée qui, d'apparence, semble en retrait par rapport aux communications qui en avaient été faites très officiellement.

Je crois utile, en préambule, de rappeler que tous les enseignants recrutés par concours constituent une élite (et c'est nécessaire pour leur fonction même : transmettre le savoir), l'inspection générale devant être l'élite de ces enseignants.

Son rôle est double :

a) L'inspection générale est associée au recrutement des maîtres et des professeurs de façon que leur qualification reconnue, dans la matière enseignée, soit une assurance pour la qualité du service public de l'enseignement. Les inspecteurs généraux participent, avec des professeurs de l'enseignement supérieur, au choix des sujets et à la composition des jurys de concours.

Ce premier rôle est capital. Le recrutement sans concours, pendant la période d'hypercroissance des effectifs, n'a pas été contrôlé par l'inspection générale. C'est une des causes de l'insuffisance de la qualité de l'enseignement. Le contrôle de qualité doit exister à l'origine de la carrière et être exercé par les meilleurs.

b) Le second rôle de l'inspection générale consiste dans le contrôle de la qualité de l'enseignement donné dans les classes. Il est normal qu'à intervalles réguliers et en coordination avec le chef d'établissement responsable de son établissement des hommes d'expérience et de savoir, reconnus par leurs titres et leurs fonctions, aillent vérifier, par délégation de la nation tout entière, la manière dont chaque enseignant accomplit sa tâche de serviteur du public.

Rappelons les faits : tandis que le ministre se défendait de remettre en cause le principe de l'inspection individuelle des professeurs, souhaitant seulement en assouplir les modalités et élargir le recrutement comme le rayonnement du corps des inspecteurs, son conseiller technique annonçait des décisions en forme de couperet.

Les deux principales étaient la fin de l'inspection ponctuelle portant sur la discipline et l'absence de prise en compte de la notation individuelle dans le barème des mutations. Seuls désormais devaient être déterminants à cet égard l'ancienneté ou le nombre d'enfants à charge, au mépris de la qualité individuelle du professeur, de sa compétence et de son efficacité. Quant au contrôle lui-même, priorité était donnée à « l'évaluation globale » de l'équipe éducative, voire de l'établissement, dans le droit-fil des théories du SGEN-C.F.D.T. sur « l'auto-évaluation collective » des enseignants.

Les décisions retenues, en définitive, par le ministre, semblent avoir éliminé, dans les textes, les excès des avant-projets et des commentaires.

Mais, pour une part, le mal est fait. Partout a été largement diffusée une image faussement archaïque d'une institution prétendument vieillie dont il faut « revitaliser les membres », un « Etat dans l'Etat », replié dans son superbe isolement et dans l'étroitesse de « l'inspection disciplinaire ».

Cette authentification, au plus haut niveau de critiques sommaires, a été et sera destructrice d'autorité. Déjà, des enseignants refusaient l'inspection, qu'en sera-t-il demain ?

Dans les textes mêmes, l'ambiguïté demeure. Le ministre a résisté à la suppression théorique de l'inspection individuelle. Mais le flou et l'absence réelle de la sanction (récompense ou punition) sont inéluctablement inscrits en pointillé dans le dispositif, qui mélange l'appréciation individuelle portée sur le maître dans une discipline et l'évaluation de son rôle dans l'équipe éducative.

Pour les enseignants eux-mêmes, l'absence de repère extérieur, de guide, de miroir tendu sera source d'angoisse et, à terme, de découragement. Livré à lui-même, le conseil de classe, quand bien même il serait élargi à quelques représentants de parents ou d'élèves, ne saurait être qu'une équipe jouant sans arbitre, sans public, sans adversaires et sans ballon, sur un score nul inscrit d'avance.

Aucun service public ne peut se passer de contrôle externe, aucun fonctionnaire ne doit éviter le contrôle de compétence. Qui aurait confiance en des policiers, en des agents de la S.N.C.F., en des aiguilleurs du ciel, « auto-évalués » ? L'avenir de nos enfants serait-il un sujet moins grave pour risquer d'être ainsi livré aux phantasmes des uns, au laisser-aller corporatif des autres ? C'est pourtant ce qui est inscrit en filigrane dans la prétendue réforme de l'inspection générale : refus de l'excellence, refus du contrôle et de l'autorité.

J'ai lu récemment, sous la plume polémique d'un bon connaisseur, une phrase terrible : *« La dérive du système éducatif s'amplifie. Le prétendu pouvoir oscille entre les pressions, les intérêts et les idéaux contradictoires des prétendus représentants du personnel, oublieux des enfants et du service public dont on parle toujours pour ne s'en préoccupe jamais. Le ministère est ballotté entre l'égoïsme du SNI (école sans les enfants) et les phantasmes du SGEN (les enfants sans l'école). »*

Il est pourtant clair que l'augmentation, toujours réclamée et encore obtenue cette année, du nombre des enseignants, alors que diminue le nombre des enfants, a montré, à la dernière rentrée, qu'il ne faut pas confondre qualitatif et quantitatif. Il est clair aussi que l'autodiscipline ou l'auto-évaluation des maîtres et le refus du contrôle de la qualité, c'est l'école sans ordre et sans maîtres.

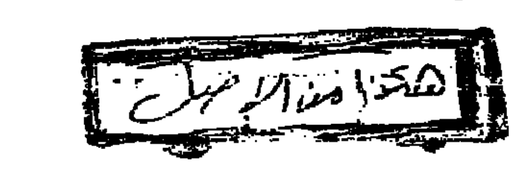
Il y a trois ans déjà, je disais aux enseignants que nous avions à faire une prise de conscience : dans le service public, fonctionnant mal, les choses durent longtemps mais les usagers (ici, les parents) finissent un jour par se révolter et l'explosion est forte. J'ajoutais qu'il fallait aussi la volonté et l'effort dans la reconnaissance des règles fondamentales de l'excellence et de la qualité.

Par calcul ou par facilité, on multiplie les déclarations apaisantes et floues. Les avances et les reculs imprévus sont troublants. Tout est irréel et pesant comme dans un film d'atmosphère. L'angoisse des parents et le désarroi des enseignants se heurtent, en aveugles, sur ce gigantesque quai des Brumes où s'inscrit la désespérance et la fatalité du drame.

Sous les brouillards épais, il y a des menaces précises. Sous les contradictions, il y a la dérive et l'erreur.

Il ne faut pas les accepter. Il faut s'informer et agir. Il faut dissiper le brouillard.

CHRISTIAN BEULLAC.



Le Monde

étranger

LA CRISE POLITIQUE EN ISRAEL

Le gouvernement s'est donné un nouveau délai de réflexion avant de définir sa tactique

Après trois heures de délibérations consacrées à l'étude des conséquences politiques du rapport de la commission Kahane, le gouvernement israélien a préféré se donner un nouveau délai de réflexion et se réunir à nouveau jeudi après-midi pour définir sa tactique face à la plus grave crise politique que M. Begin ait eu à affronter en six années de pouvoir.

Selon le porte-parole du gouvernement israélien, les ministres veulent notamment entendre jeudi les points de vue des généraux Yéhoshua Saguy et Ames Yaron, respectivement chef des renseignements militaires et commandant en chef de la division déployée à Beyrouth lors des *massacres*.

Le ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon, a, pour sa part, déclaré mercredi devant l'état-major israélien réuni au complet qu'il n'avait pas l'intention de présenter sa démission. Le ministre, dont la démission a été réclamée par la commission Kahane, a ajouté, selon la *radio israélienne, que, si le* premier ministre M. Menahem Begin, le démettait de ses fonctions, comme la loi l'y autorise, il ne lui en voudrait pas personnellement.

M. Sharon s'est également engagé à demander au gouvernement le report des recommandations de la commission, visant à éloigner les trois officiers supérieurs mis en cause dans les massacres. Il a estimé que l'éloignement, même pour une période transitoire, du chef d'état-major, le général Raphaël Eytan et des généraux Saguy et Yaron pourrait avoir de graves conséquences pour l'armée.

Selon la radio israélienne, les officiers de l'état-major, surpris par l'arrivée du ministre de la défense, ont accueilli ses déclarations dans le plus grand silence.

Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, est sorti, mercredi soir, de sa réserve en exigeant publiquement l'« *application à la lettre des recommandations de la commission Kahane* ». « *Nous n'imaginons pas que le gouvernement puisse se soustraire aux obligations de la loi* », a ajouté M. Pérès, qui, établissant une distinction entre les implications politiques et juridiques des décisions de la commission Kahane, s'est refusé à prendre position, dans ce contexte, sur la question d'éventuelles élections législatives anticipées.

Le général Raphaël Eytan, *chef* d'état-major général de l'armée mis en cause par la commission Kahane, a témoigné, mercredi matin, devant le tribunal militaire de Tel-Aviv, au procès d'un officier et de six soldats accusés de brutalités exercées sur des résidents arabes de la région de Hebron, lors de la répression de l'*agitation dans ce territoire, en mai* 1982 (*le Monde* des 15 décembre 1982 et 7 et 19 janvier 1983).

C'est la première fois qu'un commandant en chef de l'armée israélienne est appelé à témoigner dans un procès de ce genre. Interrogé par la défense, le général Eytan, dont la demande à déposer à huis clos avait été rejetée par la cour, a déclaré que le terme hébreu de *tirtour* (« harcèlement ») qu'il avait employé pour parler du traitement à réserver aux Arabes, dans ses directives aux troupes, n'avait pas la signification de « bizutage » qu'il a dans l'armée israélienne. Il s'agissait surtout, a-t-il dit, d'« *intimider les fauteurs de troubles par des arrestations fréquentes et d'imposer de lourdes amendes à leurs parents, car le système est très efficace* (...) ».

Les militaires inculpés avaient affirmé pour leur défense qu'ils s'étaient livrés à des brutalités, conformément à des instructions *données par le chef d'état-major*. – *(A.F.P.)*

Des zones d'ombre demeurent dans le rapport de la commission Kahane

De notre correspondant

Jérusalem. – La *majorité des Israéliens ont jugé « sévère »* le rapport final de la commission d'enquête sur les massacres de septembre à Beyrouth. Beaucoup s'en félicitent pour « *l'honneur* » d'Israël, tandis que, pour beaucoup d'autres, les partisans du gouvernement, les conclusions paraissent excessives et injustifiées. Si, avec une remarquable objectivité, la commission a apporté des éclaircissements attendus sur bien des points, elle mentionne également, *et tout* aussi objectivement, quelques faits et constatations à propos desquels elle ne fournit pas de conclusion ou d'explication satisfaisante. Ce qui laisse à penser que la sévérité de ce rapport est parfois relative. La lumière faite sur les responsabilités israéliennes n'est pas toujours aussi crue qu'il y paraît. *Des zones d'ombre demeurent.* On peut cependant les situer grâce aux indications de ce rapport – ce n'est pas là l'un des moindres mérites du travail réalisé par les enquêteurs.

Dès les toutes premières heures de l'opération au cours de la soirée du 16 septembre, les indices recueillis au P.C. israélien n'ont pas été exploités pour arrêter le massacre qui commençait tout près de là, dans les camps de Sabra et de Chatila (*le Monde* du 10 février). Le lendemain matin, le lieutenant Grabowsky, qui se tenait avec son unité de chars aux abords immédiats des camps, a vu des miliciens phalangistes exécuter « *un groupe de cinq femmes et enfants* ». Quand le lieutenant s'apprête à faire un rapport à ses supérieurs, ses hommes, restés à l'écoute de la radio de bord de leurs chars, le préviennent aussitôt que d'autres militaires israéliens, qui ont assisté, eux aussi, à des meurtres de « civils », ont prévenu le commandant de l'unité, mais ont eu pour toute réponse de la part de ce dernier : « *Nous savons ; ce n'est pas fait pour nous plaire ; n'intervenez pas.* »

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que le lieutenant Grabowsky parviendra à transmettre directement au commandant de la brigade le récit des faits dont il a été le témoin. La commission ajoute à ce sujet : « *Dans plusieurs déclarations faites aux enquêteurs, des soldats et des officiers appartenant à l'unité du lieutenant Grabowsky et à d'autres unités stationnées dans le voisinage ont raconté ce qu'ils avaient vu le vendredi (17 septembre), des mauvais traitements infligés par les phalangistes à des hommes, des femmes et des enfants qui étaient entraînés hors des camps ; ils ont également rapporté avoir entendu des plaintes au sujet de meurtres commis par les phalangistes.* »

« Nous savons... N'intervenez pas »

Le P.C. israélien, où se trouvaient depuis le début de l'opération des officiers phalangistes, était situé à 200 mètres des limites du camp de Chatila. Il était installé sur le toit d'un immeuble de cinq étages d'où l'on avait une « *vue générale* » sur les camps. De cette position dominante, les dernières maisons de Sabra et Chatila n'étaient pas éloignées de plus de 500 ou 700 mètres, selon le rapport. Mais la commission souligne que, d'après la plupart des témoins, il était impossible de voir ce qui se passait dans le dédale des ruelles des camps.

Les enquêteurs reconnaissent, cependant, qu'ils n'ont pas pu aller vérifier sur place. Quoi qu'il en soit, on se demande bien comment les officiers du P.C. n'ont pas pu remarquer les exactions auxquelles ont assisté leurs subordonnés, tel le lieutenant Grabowsky, qui, eux, n'étaient pas placés plus près de la clôture des camps et avaient le désavantage d'être au niveau du sol avec, de ce fait, de moins bonnes possibilités d'observation. Voilà un mystère que la commission n'éclaircit pas du tout.

« *Nous savons (...) ; n'intervenez pas (...)* » Avec pareille consigne, faut-il s'étonner que les différentes notes et rapports transmis dès le commencement du massacre n'ont pas eu d'effet ? Le 17 septembre (le vendredi) au matin, à Aley, une note traîne sur un bureau du P.C. du général Amir Drori qui commande l'ensemble de la campagne israélienne au Liban. On peut y lire : « *Bien qu'il fût convenu qu'ils* (les phalangistes) *ne s'en prendraient pas aux civils, ils ont commis une boucherie.* » Et les phalangistes continueront à opérer dans les camps pendant vingt-quatre heures encore, jusqu'au samedi 18 septembre...

Comment admettre que, dans une armée si réputée pour son organisation et son efficacité, la transmission des informations et leur exploitation aient été *soudain aussi tardives* et défectueuses. Négligences, estime la commission, qui souhaite, à ce sujet, une enquête interne dans l'armée au cours des mois à venir. Mais n'y avait-il pas une ou plusieurs raisons particulières pour que ces négligences se produisent précisément à ce moment-là ? La commission ne se pose pas la question.

Ne s'attendait-on pas, en haut lieu au moins, à *quelques* « *bavures* » plus ou moins graves, sans bien sûr envisager une véritable tuerie comme celle qui a été commise ? Pour la prestation de service des phalangistes, n'avait-on pas admis au préalable un seuil de tolérance (outrepassé au-delà de toute crainte) ? Si la réponse est positive, cela expliquerait tant d'inattentions répétées de la part des responsables militaires israéliens à tous les niveaux.

Quand, dans l'après-midi du vendredi 17 septembre, le général Drori avertit à demi-mots le chef d'état-major que les phalangistes ont « *exagéré* » ou « *dépassé les limites* », le général Raphaël Eytan se montre si peu surpris que, quelques instants plus tard, il ne fait aucune observation lors de sa rencontre avec les dirigeants phalangistes dans leur Q. G. de Beyrouth. Au cours de cette réunion qui a pour objet de faire le point, le général Eytan n'interroge pas ses interlocuteurs sur le comportement de leurs miliciens. Il va même jusqu'à leur dire sa « *satisfaction* » pour le bon déroulement de l'opération, et pourtant celle-ci vient d'être suspendue par le général Drori qui a considéré que la situation devenait anormale.

Aveuglement et surdité

Comble de tout, le général Eytan *autorise la reprise de l'opération* jusqu'au lendemain, en donnant l'ordre que l'armée israélienne fournisse des « *tracteurs* » aux miliciens qui veulent détruire dans les camps des constructions qu'ils jugent « *illégales* » – les phalangistes n'ont jamais caché qu'ils voulaient raser une partie des camps pour obliger les Palestiniens à les *quitter définitivement*. Cet ordre tendrait à prouver que du point de vue israélien, la marge de manœuvre des phalangistes était assez grande puisque la plan officiel de l'opération prévoyait seulement de déloger les « *terroristes* » (*les combattants*) et de découvrir des caches d'armes.

Pendant deux jours et deux nuits, la persistance de l'aveuglement et de la surdité des chefs israéliens est confondante. Ne peut-on pas soupçonner qu'il y avait manifestement là, dans une certaine mesure, une « *intention* » de ne pas voir et de ne pas entendre. Cette hypothèse en rejoint une autre qui, elle, a été envisagée par la commission : la « *complicité* ». Le rapport d'enquête conclut qu'elle doit être « *écartée catégoriquement* » ; mais cependant, ce rapport indique, par ailleurs, que le plan d'invasion de Beyrouth-Ouest, conçu par le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, et le chef d'état-major, comportait l'instruction suivante dont la commission souligne l'« *importance* » : « *L'armée israélienne devra diriger les forces dans le secteur ; pour l'opération dans les camps, ce sont les phalangistes qui y seront envoyés* ».

Selon le général Eytan, cela ne signifiait pas que les phalangistes allaient être placés sous le commandement direct des Israéliens, mais le chef des services de renseignement de l'armée a affirmé devant la commission qu'il s'agissait bien de cela. *Si l'on admet cette dernière interprétation*, la « *responsabilité directe* » de M. Sharon et du général Eytan, tous deux promoteurs de l'opération, serait engagée. Or la commission, sur ce point essentiel de ses conclusions, a jugé d'emblée que seule la « *responsabilité directe* » des phalangistes était en cause parce que, dit-elle, aucun soldat israélien ne se trouvait à l'intérieur des camps. Pour les trois auteurs du rapport, la partie israélienne dans son ensemble ne porte qu'une « *responsabilité indirecte* ».

Cette distinction, sur laquelle la commission insiste fortement, n'aurait-elle pas dû être plus nuancée ? M. Sharon et le général Eytan semblent non seulement avoir pris des « *risques inconsidérés* » – pour résumer l'analyse de la commission – mais encore des risques calculés. La façon dont *ils* ont *conçu* cette opération ne se situe-t-elle pas à la limite de la complicité ? A la lecture de nombreux éléments contenus *dans le rapport d'enquête*, on peut au moins déduire que leur responsabilité n'est pas aussi « *indirecte* » que le dit la commission.

FRANCIS CORNU.

L'amertume de deux généraux

De notre correspondant

Jérusalem. – Deux généraux contestent le sort que leur fait la commission d'enquête. Les généraux Yehoshoua Saguy et Amos Yaron, respectivement chef des renseignements de l'armée et (en septembre dernier) commandant *du secteur de* Beyrouth, reprochent à la commission d'avoir *recommandé* à leur encontre des sanctions qui ne sont relativement pas moins graves que celles suggérées pour leurs supérieurs, le ministre de la défense et le chef d'état-major. Ils ont demandé et obtenu d'être *entendus par le gouvernement*, ce jeudi 10 février, dans la soirée, avant que celui-ci se prononce sur les conséquences à tirer des conclusions du rapport d'enquête.

Le général Saguy, que la commission souhaite voir muté, et *le* général Yaron, qui devrait être *interdit pendant trois ans de* commandement opérationnel, ont, semble-t-il, quelques raisons particulières d'être amers. En effet, la commission, avec ces recommandations, donne l'impression de les mettre « dans le même sac » que M. Sharon et le général Eytan, principaux responsables de l'intervention des troupes israéliennes à Beyrouth-Ouest et de l'opération phalangiste dans les camps de Sabra et *de Chatila. Le général Saguy*, opposé depuis longtemps à toute collaboration étroite entre l'armée israélienne et les phalangistes, est davantage sanctionné que le chef du Mossad qui, lui, poussait depuis longtemps à accroître davantage *la* collaboration avec les phalangistes (*le Monde du 10 février*).

Pour le général Yaron, la commission a estimé qu'il n'avait pas été suffisamment vigilant, alors qu'*il aurait dû transmettre* rapidement les informations en sa *possession sur les premières* exactions commises par les phalangistes.

La commission a vraisemblablement *pensé que le général* Yaron était d'autant mieux qualifié pour tenter d'arrêter le massacre qu'il était connu pour avoir été, depuis le mois de juin, du nombre de ces officiers supérieurs hostiles à toute incursion à Beyrouth-Ouest, tel le colonel Elie Geuva, qui, durant l'été, a manifesté de manière spectaculaire sa désapprobation à l'idée d'*une incursion à Beyrouth-Ouest* en démissionnant. Il paraît évident que la commission a, malencontreusement, confondu « *colombes* » et *faucons* ».

F. C.

La tournée de M. Cheysson

(Suite de la première page.)

Cependant la Syrie, adversaire d'Israël et donc alliée des autres Etats arabes sur les fronts du Golan et au Liban, soutient l'Iran contre l'Irak qui, de son côté a l'appui de la *quasi totalité* des Etats arabes. En particulier la Syrie a fermé l'oléoduc par où l'Irak exportait une importante partie de son pétrole, privant ainsi le gouvernement de Bagdad de sa principale ressource. La France soutient l'Irak de longue date et M. Cheysson a réaffirmé lundi cette politique qui consiste à *acheter du pétrole à l'Irak et à lui* fournir de l'armement moderne. L'étape de M. Cheysson à Damas sera donc la plus « sportive ».

L'expansionnisme iranien

Le ministre a expliqué la politique française par la nécessité d'aider le monde arabe dans son ensemble et les Etats du Golfe en particulier, de l'expansionnisme historique, mais plus actuel que jamais – à la fois *religieux et révolutionnaire* – de l'Iran. Mais a-t-il dit : « *Les Irakiens connaissent momentanément des difficultés économiques en raison du problème d'écoulement du pétrole.* » Tel est le problème le plus immédiat.

La meilleure solution serait évidemment que la Syrie, par solidarité avec le monde arabe mette en veilleuse son inimitié pour les dirigeants de Bagdad et rouvre l'oléoduc.

Selon le *Financial Times* un expédient provisoire a été imaginé : L'Arabie Saoudite avancerait à la France (et au Japon) du pétrole, au nom de l'Irak, pour que celui-ci paye ses achats d'armement. La note s'élèverait selon le quotidien britannique à 6 milliards de dollars pour six mois, somme qui susciterait de sérieuses réticences en Arabie Saoudite, les Etats du Golfe ayant déjà avancé 25 milliards de dollars à l'Irak depuis le début du conflit. Il *semble d'ailleurs que tant en ce qui* concerne les quantités que les prix rien ne soit réglé. Les compagnies françaises ne sont en effet pas disposées à payer sans compensation du pétrole au prix officiel saoudien de 34 dollars le baril quand on en trouve sur le marché à moins de 30 dollars.

MAURICE DELARUE.

A TRAVERS LE MONDE

Kenya

• NOUVELLE CONDAMNATION A MORT. – Un caporal de l'armée de l'air dissoute, M. Fenwicks Odera Obedi, a été condamné à mort, mercredi 9 février, pour sa participation à la tentative de coup d'Etat du 1er août 1982. C'est le neuvième aviateur condamné à mort, il avait plaidé non coupable et a refusé de témoigner au cours du procès. – *(A.P.)*.

Paraguay

• LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DU 6 FÉVRIER. – Le parti Colorado du président Stroessner a obtenu environ 90 % des voix (944 637 suffrages) aux élections du dimanche 6 février, selon les résultats définitifs et officiels publiés mercredi. Les deux partis d'opposition, le parti libéral radical et le parti libéral, ont obtenu respectivement 59 094 et 34 010 voix. – *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

• CENT PENDAISONS EN 1982. – Cent condamnés à mort ont été exécutés par pendaison en 1982, a indiqué, mercredi 9 février, le ministre sud-africain de la justice, M. Kobie Coetsee, devant le Parlement réuni au Cap. Il a précisé qu'au nombre des suppliciés figuraient 1 Blanc, 62 Noirs dont une femme, et 37 métis. Selon le ministre, tous avaient été reconnus coupables de crimes de droit commun.

• L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE a adopté, mercredi 9 février à Strasbourg, un rapport qui rejette le principe de sanctions économiques et commerciales à l'égard de l'Afrique du Sud pour sa politique d'apartheid. *Voté par la majorité de* centre droit (cent trente voix pour, quatre-vingt-seize contre et sept abstentions), le rapport présenté par Sir James Scott Hopkins (démocrate européen, Grande-Bretagne) au nom de la commission politique « *condamne sans réserve la politique d'apartheid et toutes les violations des droits de l'homme dans tous les pays d'Afrique australe* ». Le texte demande par ailleurs « *le respect intégral par la communauté européenne de l'embargo contre l'Afrique du Sud en ce qui concerne la livraison d'armes* », mais ne fait aucune référence à un éventuel embargo des fournitures de pétrole.

R.F.A.

• PERQUISITION. – Des documents ultra-secrets de l'OTAN ont été saisis le 11 janvier lors d'une perquisition dans les locaux du mensuel d'extrême gauche ouest-allemand *Konkret*, à Hambourg, ont affirmé mercredi 9 février les journaux conservateurs *Die Welt* et *Bild*.

Le procureur général fédéral a *annoncé l'ouverture d'une* enquête pour retrouver le responsable de la fuite de ces documents, relatifs à la réaction occidentale à une attaque nucléaire soviétique. En février 1982, *Konkret* avait publié des révélations de l'ancien agent de renseignements, *Hans* Langemann, concernant les activités des services secrets ouest-allemands. – *(A.F.P., Reuter.)*

Roumanie

• MENACES AMÉRICAINES A PROPOS DE LA « TAXE A L'ÉMIGRATION ». – Le gouvernement américain a confirmé *officiellement, mardi 8 février*, qu'il refuserait à la Roumanie le renouvellement de la « clause de la nation la plus favorisée » en cas d'application d'une « taxe à l'émigration ». Les États-Unis prendront cette mesure si Bucarest « *applique le décret du 22 octobre 1982 contraignant les candidats à l'émigration à rembourser le coût de leur éducation en Roumanie* », a déclaré à Washington M. Elliot Abrams, secrétaire d'État adjoint chargé des droits de l'homme. – *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

AU QUATRIÈME JOUR DE L'OFFENSIVE IRANIENNE

Les communiqués militaires de Téhéran et de Bagdad deviennent contradictoires

Les forces iraniennes ont attaqué, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 février, au sud du front ouvert dimanche par l'opération Aurore, dans la région de Fakkeh, a annoncé ce jeudi matin Radio-Téhéran, citant des informations en provenance du poste de commandement.

Il s'agit *« d'une autre partie de cette opération qui a pour objectifs la destruction des forces et de l'armement baasistes* (irakiens) *et la création de facilités pour poursuivre les opérations »*, a précisé la radio. *« La 12e brigade de la 3e division irakienne a été décimée et l'organisation militaire de l'ennemi dans ce secteur a reçu des coups considérables »*, affirme Radio-Téhéran.

Depuis leur attaque de dimanche dans la nuit à une soixantaine de kilomètres à l'est d'Al-Amarah, les forces iraniennes affirment avoir pris le contrôle de 300 kilomètres carrés en Iran et en Irak, et réussi à s'y maintenir. Selon Téhéran, le front a été bombardé mercredi *« sans résultats »* par l'aviation irakienne, qui a perdu quatre appareils dans l'après-midi.

L'ensemble des combats est présenté par Téhéran comme la première partie d'une opération d'envergure.

Bagdad, pour sa part, a annoncé ce jeudi matin l'échec de la nouvelle offensive, affirmant que le gros des forces iraniennes qui ont lancé la nouvelle attaque contre l'Irak dans le secteur de Missan se trouvait actuellement *« encerclé et isolé »* et était en voie de liquidation.

Davantage d'« autorisations de sortie » pour les Iraniens

Les restrictions mises à la sortie d'Iran depuis le 23 septembre 1980 ont été levées le mercredi 9 février. Un communiqué du bureau du premier ministre cité par Radio-Téhéran précise que, *« dès mercredi, le voyage à l'étranger, sans toutefois pouvoir obtenir de devises, est permis »*. Au lendemain du déclenchement du conflit irano-irakien, le 22 septembre 1980, les autorités iraniennes avaient instauré, avec la fermeture des aéroports, des conditions extrêmement restrictives à la sortie du pays.

A l'exception des commerçants déclarés, des grands malades munis d'une autorisation du ministère de la santé, des Iraniens d'origine étrangère et de leurs époux ou épouses, des étudiants inscrits dans une université d'un autre pays, des Iraniens dotés d'un titre de résidence à l'étranger, de leurs parents pour ceux qui étaient gravement malades, les autres Iraniens ne pouvaient quitter le territoire national.

Toutefois, cette mesure de libéralisation prévoit que *« les réglementations qui existent pour le voyage à l'étranger seront appliquées »*. Celles-ci ayant changé plusieurs fois, il est encore trop tôt pour connaître les modalités qui seront désormais retenues.

Il est probable que, avant d'obtenir un visa dans un consulat, les candidats au départ devront faire viser leur passeport, s'ils en ont encore un, au bureau des passeports. Ces derniers mois, selon des sources consulaires, entre cent et deux cents personnes chaque semaine ont obtenu une « autorisation de sortie » légale.

Compte tenu de ces restrictions, nombreux sont ceux qui ont quitté l'Iran en franchissant illégalement les frontières, vers la Turquie, le Pakistan ou même parfois vers les Emirats du Golfe avec des vedettes rapides. De véritables réseaux s'étaient constitués, réclamant près d'un million et demi de rials (plus de 18 000 dollars) pour un passage à pied ou à dos de mulet.

Récemment, le chef des gardiens de la révolution de la province du Sistan Balouchistan, frontalière du Pakistan, annonçait la découverte de quarante réseaux et l'arrestation de trois cent cinquante personnes ayant essayé de passer la frontière et de deux cent cinquante *« contre-révolutionnaires »*, sans cependant préciser sur quelle période portaient ces chiffres. – *(A.F.P.)*

ASIE

Sri-Lanka

LE SECOND MANDAT PRÉSIDENTIEL DE M. JAYEWARDENE

Un glissement progressif vers l'exercice solitaire du pouvoir

De notre envoyé spécial

Colombo. – Debout, immobile, il observe, impassible, le spectacle qui, ce vendredi 4 février, marque l'anniversaire de l'accession de Sri-Lanka à l'indépendance. Face à lui, derrière la mer humaine qui a envahi l'esplanade de Galle Face Green, l'océan, où croise une flotte d'opérette : cinq canonnières qui projetteront dans le ciel bleu des fusées vertes, la couleur du Parti de l'unité nationale, la formation du président, la couleur de la victoire. La cérémonie est ponctuée de quarante-deux coups de canons : vingt et un pour le président sortant, vingt et un pour le nouvel élu qui, à 8 h 1 précises (l'heure propice déterminée par les astrologues), aura été solennellement reconduit dans ses fonctions.

Pour M. Junius Richard Jayewardene (familièrement appelé « J. R. »), cette journée marque le couronnement d'une stratégie qui lui aura permis, en deux étapes, de se réinstaller solidement à la tête du pays.

20 octobre 1982 : se présentant devant les électeurs, quinze mois avant le terme de son mandat, J. R obtient 53 % des suffrages, devenant le premier président élu au suffrage universel ; 22 décembre : prenant le pays par surprise, il obtient, par référendum, la prolongation pour six ans du mandat du Parlement (qui expirait en juillet 1983), au sein duquel son parti détient une écrasante majorité.

Doté des pleins pouvoirs, il est en mesure de consolider la politique économique libérale suivie depuis 1977. Tacticien comblé, il a désormais les mains libres pour achever son œuvre.

« Il me fait presque pitié. Il a l'air si seul », observe une journaliste locale alors que se poursuit, tambour battant, le défilé d'une armée de principauté à désarmer les instincts les plus belliqueux. La remarque conforte le sentiment souvent exprimé d'une présidentialisation du régime, d'un glissement progressif vers l'exercice solitaire du pouvoir, voire de tendances autoritaires illustrées, par exemple, par le recours, fort critiqué, au référendum.

Que l'opposition, sous la direction de Mme Bandaranaïke, « Mme B », dénonce, dans cette procédure, l'instauration d'une forme de pouvoir personnel, rien que de plus normal. Plus surprenantes, en revanche, sont les craintes exprimées par certains élus de la majorité de voir le régime se radicaliser et, en réaction, se constituer une opposition extra-parlementaire. Inquiétude justifiée lorsqu'on constate que les adversaires du pouvoir, qui ont obtenu 47 % des voix aux présidentielles, ne disposent, au Parlement, que d'une représentation dérisoire.

Le « complot naxalite »

Venant après le refus du président de restituer ses droits civiques à Mme B, afin de lui permettre de l'affronter dans un duel d' « homme à homme », la décision d' « escamoter » des élections générales qui, le scrutin proportionnel aidant, auraient largement dégonflé la confortable majorité du parti au pouvoir (1), a créé un certain malaise. *« Trop, c'est trop »*, nous confie un partisan du président.

D'autant que l'argument selon lequel le recours au référendum visait à déjouer un « complot naxalite » (2) et à empêcher l'entrée à l'Assemblée d'extrémistes décidés à mettre fin aux institutions démocratiques n'a suscité que scepticisme ou dérision. Voire une certaine inquiétude, dans la mesure où le comportement du parti au pouvoir trahissait un sentiment d'insécurité.

Ainsi, ce pouvoir que l'on attendait triomphant et sûr de lui apparaît-il sur la défensive, incertain et flottant. A croire que derrière le visage olympien du président, il y aurait place pour le doute. Son pouvoir, en apparence absolu, ne serait-il qu'une façade trompeuse ?

La réponse se trouve peut-être dans l'analyse des récents scrutins : en octobre, le président a obtenu près de 3,5 millions de voix, mais le parti de Mme B, pourtant privé de sa tête de file, a réalisé une bonne performance. Au référendum, le pouvoir a amélioré son score en pourcentage, mais il n'a obtenu la majorité que dans quinze des vingt-deux districts, alors que le président n'avait été distancé que dans un seul district aux présidentielles. Le pouvoir a confirmé son implantation dans les milieux ruraux du centre de l'île, mais les côtes lui échappaient, et, dans la capitale, l'intelligentsia exprimait sa réticence envers ce qui lui semblait être une radicalisation du régime. Cet effritement de l'électorat coïncide, de surcroît, avec une dégradation sensible des rapports entre le gouvernement et les chefs tamouls modérés qui, depuis quelque mois, semblent prendre leurs distances à l'égard d'un pouvoir sourd à leurs revendications (ils ont prôné l'abstention aux présidentielles, combattu le référendum et boycotté la fête de l'indépendance), et n'hésitent pas, à l'occasion, à rappeler leur attachement à la cause de l' « Eelam », l'indépendance du pays tamoul.

La guerre de succession

Au bout du compte, s'impose la vision d'un président installé sur un trône aux bases plus fragiles qu'il n'y paraît. Un trône que ne menace pas vraiment une opposition décapitée, divisée et déchirée, mais d'ores et déjà convoité par des successeurs potentiels (le président aura soixante dix-sept ans en septembre) qui cachent mal leur impatience.

La guerre de succession semble bel et bien ouverte, avec ses complots et ses alliances. Les candidats sont connus : Le premier ministre, M. Premadasa, soutenu par le ministre des finances, M. Ronnie de Mel ; M. Lalith Athulath Mudali, ministre du commerce et de la marine marchande ; M. Gamini Dissanayake, qui supervise le projet-phare de l'aménagement de la rivière Mahaweli. Sans oublier, en marge du pouvoir, un redoutable concurrent, M. Upali Wijewardene, homme d'affaires ambitieux, propriétaire de journaux, cousin du président, dont il aurait, paraît-il, les faveurs, et proche du fils de Mme B, Anura, qui, dans l'ombre, flirterait avec le pouvoir.

Autant de factions qui s'épient et dont le jeu compromet la stabilité du régime. D'où l'atmosphère d'incertitude, de malaise, qui règne aujourd'hui dans la classe politique au pouvoir.

Attentisme sur le front politique, mais également sur le front économique quelque peu paralysé par l'activité électorale de ces derniers mois – *« On navigue à vue*, constate un banquier – et où la situation financière (les réserves ne couvriraient que neuf semaines d'importations) exige des décisions urgentes et difficiles. Les élections ont fait repousser le budget et favorisé un certain laxisme. Aujourd'hui, il faut redresser la barre, donner un tour de vis sérieux. *« Cela va faire mal »*, annonce un financier, qui, comme la plupart de ses confrères, ne voit pas comment le pays pourrait échapper à une dévaluation de 10 % à 20 %. Ainsi serait exaucée l'une des « recommandations » de la Banque mondiale.

Une telle décision favoriserait les exportations et le tourisme, mais alourdirait la facture pétrolière et entraînerait une douloureuse augmentation des prix du pétrole. *« L'inflation va s'aggraver »*, estime un journaliste qui décrit *« un Sri-Lanka contraint d'aller mendier auprès du F.M.I. et plus que jamais d'en subir la loi »*.

Voici en tout cas venu le temps des vaches maigres, de la rigueur et de l'austérité, et les Cingalais sont invités à se serrer la ceinture et à faire preuve de patience. Rien n'est moins évident de la part d'une population réputée « inflammable ». Il restera alors au pouvoir à ne pas céder, en cette passe difficile, à la tentation d'étendre le tour de vis économique au domaine politique.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Selon une étude officieuse réalisée à partir du résultat des présidentielles, le parti au pouvoir ne pouvait espérer obtenir plus de 106 des 196 sièges du futur Parlement.

(2) Du nom d'une fraction d'extrême gauche du mouvement communiste indien. Selon le premier ministre, ce plan prévoyait l'assassinat du président et de ses principaux ministres, l'emprisonnement de Mme Bandaranaïke et la liquidation de son fils, Anura. Formé en 1980, le groupe aurait été dirigé par M. Vidaya Kumara Tunga, gendre de Mme B et vedette de cinéma. Ce dernier a été arrêté puis relâché.

● *L'anglais va devenir la langue officielle du Sri-Lanka*, a annoncé mercredi 9 février le président Jayewardene dans un discours télévisé. Il servira de lien entre les Cinghalais et les Tamouls de l'île, et permettra à la jeunesse d'entrer dans l'ère technologique, a ajouté le président. – *(U.P.I.)*

AUX NATIONS UNIES

Le Portugal demande l'autodétermination de Timor-Oriental, annexé par l'Indonésie

De notre correspondante.

Genève. – La Commission des droits de l'homme des Nations unies poursuit son débat sur le point 9 de son ordre du jour : les *« droits des peuples à disposer d'eux-mêmes »*. La question de l'Afghanistan a donné lieu à des discussions stériles, ubuesques, l'U.R.S.S. et ses alliés dénonçant *« les ingérences grossières des forces impérialistes et réactionnaires »*.

Une certaine dignité de la réunion a pu être rétablie grâce à la déclaration du représentant du Portugal sur Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise occupée par l'Indonésie depuis décembre 1975. Qu'un Etat se préoccupe avec une évidente sincérité du sort des populations qu'il avait naguère colonisées représente, au sein de cette Commission, une position exemplaire. Après avoir souligné que le Portugal n'avait aucune prétention territoriale à l'égard de Timor-Oriental et que son seul objectif était de *« voir conduit le processus de décolonisation conformément aux règles du droit international »*, le délégué portugais a déploré que la communauté internationale n'accorde pas assez d'attention à la gravité de la situation. Selon lui, il ne saurait faire de doute que l'Indonésie dénie au peuple timorais *« son droit légitime à l'autodétermination »* et viole en permanence tous ses droits fondamentaux, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou culturels. Il a également rappelé que quatre mille prisonniers étaient toujours détenus dans l'île d'Atauro et que la misère régnait dans l'île.

Le Portugal n'a été soutenu que par Pax Romana et Pax Christi. Le représentant de ce dernier organisme a précisé que, au cours des hostilités qui ont repris pendant l'été 1982, les forces indonésiennes se sont montrées d'une *« extrême brutalité »*. La famine sévit à nouveau, notamment dans les districts de l'Est ; *« des milliers de Timorais sont recrutés de force et servent de boucliers à l'armée indonésienne pour ses opérations militaires »*.

Rappelant que plus de deux cent mille Timorais ont payé de leur vie l'invasion de leur pays par l'Indonésie (ce qui représente près du tiers de la population), Pax Christi a demandé à la Commission d'intervenir auprès de Djakarta pour que soit enfin autorisée l'entrée, à Timor, des organisations humanitaires. Il a également prié la Commission de nommer un rapporteur spécial et d'inscrire la question de Timor à l'ordre du jour de la prochaine session.

Comme on pouvait s'y attendre, le délégué indonésien a protesté avec vigueur, rejetant toutes les accusations. Il a été soutenu par ses collègues asiatiques.

ISABELLE VICHNIAC.

« La France se rapproche du Vietnam »

nous déclare M. Ralite à son retour de Hanoi

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

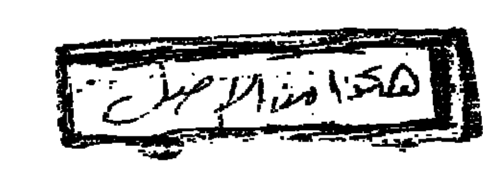
Bangkok. – Paris s'apprête à débloquer le crédit de 200 millions de francs inscrit dans le protocole financier franco-vietnamien, dont la signature, en décembre 1981, avait fortement irrité les membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (A.S.E.A.N.). A l'issue d'un voyage officiel au Vietnam, M. Jack Ralite, ministre de la santé, a indiqué au *Monde*, mercredi 9 février, lors de son passage à Bangkok, que M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, devrait annoncer cette décision lors de la visite qu'il projette de faire à Hanoi les 23 et 24 mars.

La signature de ce protocole était restée lettre morte, compte tenu de l'état de cessation de paiements dans lequel se trouve le Vietnam, et des difficultés que créait, au sein du Club de Paris, la négociation d'un moratoire. Hanoi souhaitait traiter cette affaire sur un plan bilatéral et attendait *« un geste politique »* des Français. Mais ceux-ci ont toujours dit qu'une aide économique plus large n'était pas envisageable aussi longtemps que le problème du Cambodge n'aurait pas été réglé.

Pour sa part, M. Ralite a pris note, *« avec intérêt et sympathie »*, des projets de coopération bilatérale que M. Dang Hoi Xuan, son homologue vietnamien, lui a soumis : rénovation de l'hôpital Saint-Paul à Hanoi, aide à la production de médicaments et de vaccins et à la fabrication de petits matériels médicaux, formations de médecins spécialistes. Des *« éléments de réponse »* seront apportés à M. Xuan lorsque celui-ci se rendra, avant l'été, en visite officielle en France.

La France a accordé, l'an dernier, au Vietnam une aide de 2,3 millions de francs dans le domaine de la santé, ce qui représente le programme médical le plus important réalisé en Asie. *« Il faut maintenant dépasser le stade de l'assistance, quelles qu'aient pu être sa générosité et sa nécessité*, a précisé M. Ralite. *Il ne faut plus distribuer l'aide comme on remet une décoration, mais répondre très concrètement aux besoins du Vietnam. »* Le ministre de la santé avait été précédé à Hanoi, en 1982, par MM. Régis Debray, conseiller spécial du président de la République, et Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie. Sa visite sera suivie par celle de MM. Claude Cheysson et Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports. *« La France se rapproche du Vietnam*, a constaté M. Ralite. *Mon voyage a une dimension politique. »*

JACQUES DE BARRIN.



AFRIQUE

Zimbabwe

La rébellion du Matabeleland crée une situation politique alarmante

Nairobi – Il y a un an, presque jour pour jour, après la découverte de dépôts d'armes clandestins, M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, excluait du gouvernement M. Joshua Nkomo, vétéran du combat nationaliste, président du parti ZAPU et chef politique de la minorité ethnique des Ndebele-Kalanga, qui regroupe 20 % de la population. Un mois plus tard, il faisait arrêter deux anciens chefs de l'armée de guérilla de M. Nkomo, le général Lookout Masuku et M. Dumiso Dabengwa. Cette double sanction ouvrait une crise politique qui, au fil des mois, n'a cessé d'empirer et revêt aujourd'hui une gravité alarmante.

Le procès pour *« trahison »* des deux ex-compagnons d'armes de M. Nkomo, qui s'est ouvert lundi 7 février, devrait durer environ six semaines. Les faits qu'on leur reproche remontent à l'époque de l'indépendance, en avril 1980. Selon l'accusation, M. Dabengwa, ancien chef des services de renseignement de M. Nkomo, a adressé une lettre au représentant du K.G.B. soviétique en Zambie, dans laquelle il lui demandait *« une aide supplémentaire pour mener le prochain combat contre les intrigues impérialistes »*. M. Mugabe, ajoutait-il, a une *« inclination candide pour l'impérialisme anglo-américain. Il se révélera plus réactionnaire et pro-occidental que son prédécesseur, l'évêque Muzorewa »*.

De notre correspondant en Afrique orientale

Tout en reconnaissant avoir écrit et signé cette lettre, M. Dabengwa – comme ses six coaccusés – plaide non coupable. Sa lettre ne constitue pas, selon lui, un acte de trahison. Il se contentait, assure-t-il, d'y solliciter une aide pour combattre les services secrets de pays hostiles au Zimbabwe, parmi lesquels l'Afrique du Sud. L'accusation a indiqué qu'elle n'entendait pas faire de ce procès celui de la ZAPU. Comment éviter pourtant de donner à cette affaire une portée politique nationale dans la mesure où l'arrestation des lieutenants de M. Nkomo marqua le véritable début de la dissidence armée dans le Matabeleland ? Celle-ci tient les deux principaux accusés pour ses meilleurs porte-parole.

Les exactions de la 5e brigade

Depuis le début de l'année, la situation s'est nettement dégradée dans la province rebelle, au sud-ouest du pays. Face au regain d'une rébellion qui a fait au moins cent vingt morts, le gouvernement a renforcé sa mise. Autour du 20 janvier, il a déployé au Matabeleland une partie des effectifs de la 5e brigade – environ deux mille hommes, – unité jusqu'alors tenue à l'écart du conflit. Cette brigade autonome, formée et équipée par des instructeurs nord-coréens, est la seule qui n'ait pas recruté à parts égales d'anciens guérilleros des deux armées de libération, celle de M. Nkomo et celle de M. Mugabe. Ses deux mille combattants, appartenant à l'ethnie Shona, sont d'anciens fidèles du premier ministre (*le Monde* du 30 décembre 1981). Sa composition est donc le meilleur gage de sa loyauté.

Ces deux mille soldats de la 5e brigade sont venus prêter main forte aux cinq mille policiers et militaires déjà sur le terrain. Excès de zèle ou manque de discipline, ou les deux ? La 5e brigade s'est signalée par sa brutalité contre la population civile. Selon M. Nkomo, ses hommes ont tué une centaine de personnes en une semaine à la fin de janvier, au nord de Bulawayo, capitale du Matabeleland. Le chef de la ZAPU, citant des cas de meurtres, viols et tortures, a dénoncé l'inconduite de cette *« armée tribale »* et demandé au gouvernement de faire *« cesser le carnage »* et d'autoriser la création d'une commission parlementaire pour faire la lumière sur les incidents.

Tout en rejetant cette dernière demande, le pouvoir procède, semble-t-il, a une enquête militaire interne. M. Sekeramayi, ministre d'État à la défense, a admis que des civils innocents pourraient avoir été victimes d'échanges de tirs entre rebelles et forces de l'ordre. Les excès de la 5e brigade ne semblent pourtant pas se réduire à de simples bavures. Selon des témoignages indépendants, des éléments de cette unité ont assassiné de sang-froid des villageois, emmené de force des jeunes qui se trouvaient dans une église, pratiqué la torture et dressé des *« listes noires »* de suspects. Plusieurs centaines d'entre eux sont détenus, notamment à Tsholotsho, près de Bulawayo.

La 5e brigade étant la seule armée – comme les rebelles – de fusils AK-47, son entrée en scène risque d'ajouter à la confusion. Les paysans fuient en nombre croissant les zones rurales. Le couvre-feu, instauré en juillet puis levé en octobre, a été réintroduit sur une zone de 5 000 kilomètres carrés. Tous les trains entre Bulawayo et Victoria-Falls circulent sous escorte militaire. L'armée a pris en charge la défense des chantiers gouvernementaux, cible privilégiée des rebelles. Les forces de sécurité s'efforcent de démanteler le soutien logistique dont jouit la guérilla. Mais, comme toujours en pareil cas, les principales victimes sont les simples villageois, écartelés entre des insurgés qui attendent d'eux gîte et nourriture et une armée qui cherche à leur extorquer le maximum d'informations.

Baisse du tourisme

Tandis que l'état d'urgence, vieux de dix-huit ans, a été une nouvelle fois reconduit pour six mois, la minorité européenne a mauvais moral. Sur les 5 200 fermiers blancs vivant au Zimbabwe, 600 habitent le Matabeleland. Ils ont obtenu du pouvoir qu'il leur rende les armes automatiques confisquées il y a un an. Ils ont remis en marche le réseau « Agric-Alert » qui, pendant le conflit rhodésien, reliait par radio les fermes isolées aux postes de police. Mais ils se plaignent de la lenteur d'intervention des policiers.

Dans l'ensemble du pays, l'émigration blanche se poursuit au rythme moyen de 1 200 départs par mois. L'enlèvement par les rebelles, en juillet, de six étrangers, dont on demeure sans nouvelles, a porté un rude coup au tourisme. Les investisseurs étrangers, déjà fort hésitants, ont accueilli avec scepticisme la publication d'un plan de développement irréaliste. Les sabotages des rebelles mozambicains menacent en permanence le ravitaillement pétrolier du pays. Surtout, la redistribution des terres est en panne. 12 000 familles paysannes seulement ont été réinstallées sur un total de 162 000 familles bénéficiaires d'un programme vital dans la lutte contre le chômage urbain.

Seule une négociation politique pourrait vider l'abcès du Matabeleland. La dernière rencontre Mugabe-Nkomo en décembre n'a rien donné. Du côté gouvernemental, on ne semble guère enclin au compromis. Voilà quelques jours, le quotidien de Harare *Herald* préconisait l'emprisonnement de M. Nkomo. Le premier ministre écoutera-t-il l'avis des éléments « durs » de son parti ? Avec le recul, il apparaît que M. Mugabe a manqué de clairvoyance il y a un an, d'abord en écartant brutalement M. Nkomo – au lieu de le neutraliser en douceur, fût-ce en le couvrant d'honneurs, – ensuite en sous-estimant la capacité de riposte des partisans de celui-ci. Il semble aujourd'hui prisonnier de cette double erreur qui l'entraîne toujours plus loin sur la voie de l'affrontement.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Malawi

Le pays est gravement éprouvé par les opérations de la Résistance nationale du Mozambique

Dans une note adressée au gouvernement mozambicain, l'ambassadeur français à Maputo, M. Boyer, s'est félicité des *« efforts incessants »* de l'armée mozambicaine pour assurer la libération, sains et saufs, des deux ingénieurs français détenus pendant quarante-trois jours par la Résistance nationale du Mozambique (*le Monde* du 5 février). D'autre part, le renforcement de cette rébellion armée éprouve le Malawi voisin, ainsi que le rapporte ci-dessous notre correspondant en Afrique orientale.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – L'élargissement au Malawi des deux ingénieurs français témoigne de la grande liberté de mouvement dont jouissent les rebelles mozambicains dans cette région. Il y a quelques mois, le gouvernement de Maputo accusa la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.) de disposer de plusieurs bases au Malawi. Celle-ci opposa un démenti catégorique. Il suffit d'un simple coup d'œil sur la carte pour saisir les données du problème. Pays tout en longueur, le Malawi est profondément encastré en territoire mozambicain. La frontière n'entrave en rien les contacts entre ethnies sœurs. Au sud de Dedza, sur près de 80 kilomètres, c'est tout simplement la route elle-même qui sépare les deux pays. D'un côté, les inscriptions officielles sont en anglais, de l'autre en portugais. La population, qui traverse librement, parle quant à elle la langue locale, le chi chewa.

Un coup de semonce ?

On voit mal comment la petite armée malawite – avec moins de cinq mille hommes – pourrait contrôler plusieurs centaines de kilomètres d'une frontière aussi perméable. De plus, elle n'a guère intérêt à mécontenter les tribus frontalières par des opérations de quadrillage aux résultats douteux. Le Malawi n'abrite, semble-t-il, aucun « sanctuaire » rebelle. En revanche, il accueille les réfugiés, civils ou désarmés. Il est vraisemblable que la R.N.M., tirant profit des atouts géographiques, possède des caches d'armes et de vivres au Malawi. Certaines datent sans doute – ironie de l'histoire – de l'époque où le Frelimo, en lutte contre le colonisateur portugais, avait obtenu un droit de passage au Malawi aux termes d'un accord conclu vers 1965 entre Eduardo Mondlane et le président Banda.

Tous les liens ne sont certes pas rompus entre le Malawi et les groupes antimarxistes mozambicains. Parrain et bailleur de fonds du mouvement Africa livre (Afrique libre) – précurseur de la R.N.M., – M. Jorge Jardim, l'homme le plus riche du Mozambique colonial, séjourne de temps à autre au Malawi. Il n'empêche que les actes de sabotage rebelles affectent gravement les intérêts économiques de ce pays.

La destruction périodique des voies ferrées conduisant aux ports mozambicains de Beira et Nacala – débouchés naturels du Malawi – perturbe l'acheminement des produits importés, alourdit les coûts de transport et aggrave sa dépendance – déjà grande – envers les réseaux ferroviaire et routier sud-africains. Seule alternative au rail mozambicain, la route vers le Zimbabwe à travers la province de Tete est pratiquement inutilisée depuis juin 1982. Pour plus de 60 %, le commerce malawite emprunte désormais la voie du sud jusqu'à Durban via la Zambie et le Botswana ou le Zimbabwe. Les ruptures de stocks pétroliers provoquent des pénuries à Lilongwe, la capitale. Plus de 40 000 tonnes d'engrais, indispensables à une bonne récolte, sont restées bloquées à Beira. Pour éviter une catastrophe, le Malawi dut en novembre acheter en hâte 11 000 tonnes à Johannesburg grâce à un prêt... sud-africain. Il n'avait pas d'autre choix.

Depuis l'établissement de relations diplomatiques en juillet 1981, le Mozambique et le Malawi entretiennent – au-delà de leurs divergences idéologiques – d'assez bonnes relations de voisinage en matière de transports, mais aussi de sécurité. Les deux pays sont convenu d'échanger des informations dans ce domaine. L'an dernier, les autorités de Lilongwe ont même remis au Frelimo plusieurs opposants mozambicains réfugiés au Malawi et qui n'avaient pas observé leur devoir de réserve.

Les opérations de la R.N.M. portant atteinte au Malawi ressemblent fort à un coup de semonce inspiré par Pretoria. Irritée par la participation du Malawi à la conférence de développement et de coopération en Afrique australe (S.A.D.D.C.C.), l'Afrique du Sud aurait voulu ainsi rappeler au président Banda à quel point l'économie de son pays est vulnérable. Le chef de l'Etat malawite, en bon pragmatique, feint d'ignorer les arrière-pensées de Pretoria et tient la rébellion mozambicaine pour une affaire strictement intérieure.

Nul doute pourtant que l'avertissement a été entendu à Lilongwe. Dans ses émissions de radio, la R.N.M. s'attache à ménager le Malawi. Elle indiquait récemment que *« des instructions avaient été données pour cesser les sabotages dans la province du Zambèze qui perturbent la vie économique du Malawi »*. *« Ce dernier*, ajoutait-elle, *n'est ni un ami ni un ennemi »*, manière de rappeler qu'il pouvait être l'un ou l'autre selon les circonstances et les priorités de Pretoria.

J.-P. L.

L'EXPULSION ET L'INCULPATION DE KLAUS BARBIE

LES DÉCLARATIONS D'UN UNIVERSITAIRE DE DETROIT

L'agent secret des Américains

De notre correspondante

New-York. – *« Le 29 janvier, quand j'ai vu à la télévision la photo de Barbie dans sa prison bolivienne, j'ai dit : « C'est le saligaud avec le- » quel j'ai travaillé en Allemagne », et depuis, j'ai raconté des dizaines de fois cette histoire »*. M. Erhard Dabringhaus, qui enseigne l'allemand à l'université de Detroit, a pourtant été mis en garde par certains de ses collègues qui lui ont prédit des *« ennuis »*, mais il était tellement furieux de découvrir qui était réellement son « contact » d'Augsbourg, qu'ils ne les a pas écoutés.

Né à Essen, M. Dabringhaus est arrivé aux États-Unis avec sa famille lorsqu'il avait douze ans. Mobilisé dans l'armée américaine en 1941, M. Dabringhaus a débarqué en Normandie avec la Ire armée et a été affecté, comme beaucoup de G.I. d'origine allemande, au service de contre-espionnage en Allemagne occupée.

C'est à ce titre qu'en 1948 ses supérieurs lui ont donné l'ordre d'aller chercher Klaus Barbie, qui se cachait à Memmingen, et de l'installer secrètement à Augsbourg. C'est là que Barbie a passé plusieurs mois, habitant en ville et recevant 1 700 dollars par mois – une somme considérable, à l'époque – pour ses renseignements et le paiement de la cinquantaine d'agents qui, affirmait-il, travaillaient pour lui. Parmi ces agents, se souvient M. Dabringhaus, figurait un couple de Français.

M. Dabringhaus connaissait son « contact » sous le nom de Barbie, mais savait aussi qu'il avait plusieurs identités, dont celle d'Altman. Barbie, se rappelle-t-il, *se vantait d'être* le meilleur agent de renseignements d'Allemagne. Il était peu cultivé, volontiers brutal et M. Dabringhaus assure ne pas avoir été très étonné d'apprendre ce qu'il avait fait à Lyon.

A deux reprises, raconte M. Dabringhaus, des agents de renseignements français sont venus demander où ils pouvaient trouver Barbie. Une première fois, il s'agissait de deux hommes du deuxième bureau, la seconde fois, il s'agissait d'émissaires de la sûreté. Interrogeant ses supérieurs, M. Dabringhaus s'était vu donner l'ordre de ne rien dire aux envoyés de Paris. A l'époque, Barbie était en train de fournir des informations aux Américains sur une mine d'uranium en Tchécoslovaquie qui aurait pu aider les Soviétiques à mettre au point une bombe nucléaire. M. Dabringhaus pensait, alors, que Barbie serait livré aux Français dès que les services américains en auraient tiré tout ce qu'ils souhaitaient, mais il fut alors lui-même transféré à Stuttgart, remplacé par un autre officier de renseignements et ne devait plus rien savoir de son ancien contact, jusqu'au 29 janvier 1983.

M. Dabringhaus impute la facilité avec laquelle Barbie s'est ensuite évadé d'Allemagne au « manque de jugeotte » de l'état-major américain.

Le rôle joué par les services américains dans l'affaire Barbie promet de provoquer des remous de ce côté-ci de l'Atlantique où, périodiquement, d'anciens criminels de guerre sont découverts sous l'identité de citoyens parfaitement honorables qui ont, à un moment ou à un autre, bénéficié de complicités haut placées. *Le Secret de Belarus (le Monde* du 25 novembre), le livre d'un avocat de Boston, M. John Loftus, qui raconte comment des dizaines de membres de la brigade de SS biélorussiens, qui écuma l'Ukraine au service des nazis, ont réussi à immigrer très officiellement aux Etats-Unis, en a donné le plus récent exemple.

N. B.

LE PASTEUR POTTER : « IL SOMMEILLE EN CHACUN DE NOUS »

(De notre envoyé spécial.)

Lyon. – M. Philip Potter, le colosse antillais qui dirige le Conseil œcuménique des Églises (C.Œ.E.), était l'invité à Lyon, mercredi 9 février, de l'Association professionnelle des informateurs religieux. Après avoir présenté la sixième assemblée mondiale du C.Œ.E., qui aura lieu à Vancouver (Canada) du 24 juillet au 10 août, le pasteur Potter a répondu aux questions des journalistes.

Interrogé sur le retour à Lyon de Klaus Barbie, le secrétaire général du C.Œ.E. a répondu : *« Je suis originaire d'une île près de l'Amérique du Sud, et cela fait mal de savoir que des milliers de nazis ont trouvé asile dans des pays de ce continent. En réalité Barbie et ses semblables sont des produits de votre histoire. Hitler, Barbie, Eichmann et compagnie représentent la fin de l'Aufklärung (siècle des Lumières), qui a produit quatre choses : la révolution industrielle, qui a subordonné l'homme à la machine ; la fondation des États-Unis sur une déclaration d'indépendance où la liberté et l'égalité sont appliquées à tous les hommes – sauf aux Noirs et aux Indiens ; – la Révolution française, où la liberté, la fraternité et l'égalité sont en fait revendiquées par les seuls bourgeois ; et les impérialismes à fond raciste.*

Est-ce étonnant si de telles compromissions et de telles conspirations du silence chez les intellectuels devant la prise de pouvoir par Hitler débouchent sur de tels résultats ? Les Barbie de ce monde ne peuvent rien faire sans collaborateurs. C'est en cela que nous sommes tous coupables, car nous cherchons un bouc émissaire, alors que Barbie sommeille en chacun de nous. »

ALAIN WOODROW.

LE TÉMOIGNAGE D'UN JOURNALISTE BOLIVIEN

Dans l'avion, entre La Paz et la France

« Malheur aux vaincus ! » Ces mots prononcés par Klaus Barbie dans l'avion entre La Paz et la France montrent dans quel état d'esprit le « boucher de Lyon » a découvert que sa destination était Cayenne.

En même temps que Barbie, six Boliviens étaient montés à bord de l'Hercules C-130, vendredi 4 février : deux policiers, un médecin et trois journalistes de Canal-7, la principale chaîne de télévision du pays (*le Monde* du 8 février). Barbie, menottes aux poignets, venait de quitter le pénitencier de San-Pedro, au centre de La Paz, où il était incarcéré depuis le 25 janvier.

Commence alors le long voyage qui, via Cayenne et Orange, va conduire Barbie à Lyon. Au cours de ce périple, quatre-vingts minutes d'entretien en espagnol ont été filmées par les journalistes boliviens, avec l'autorisation du gouvernement français. L'un d'eux, Carlos Soria, qui, en dehors de ces entretiens, a eu de longues conversations avec Barbie, raconte.

« C'est un homme accablé que vous avez vu monter dans l'avion à La Paz ?

– Pas vraiment. Au début, il croyait que notre destination était l'Allemagne. Il posait sans arrêt des questions : *« Comment vais-je pouvoir vivre là-bas sans argent ?* Ou : *« Combien coûte un rasoir ? »* Il était parti sans bagages. A un moment, il a demandé combien il y avait d'heures de vol. On lui a répondu : *« Six heures. »* A ce moment-là, il a dit tout haut : *« Alors on va peut-être à Miami ? »* En réalité, il ne le croyait pas, mais il cherchait à savoir.

– A quel moment a-t-il compris qu'il était expulsé vers la France ?

– Juste avant d'atterrir à Cayenne. L'avion, un appareil militaire, était plongé dans l'obscurité. Je ne distinguais pas le visage de Barbie, mais je l'ai entendu dire : *« Alors, c'est ça, l'Allemagne ? »* Ensuite, pendant le reste du voyage, il n'a plus été le même.

– Vous avez assisté à la remise de Barbie aux autorités françaises ?

– Non. Nous nous étions engagés à ne pas filmer ni à prendre des photos à ce moment-là. Je n'ai assisté à la scène que de loin. Mais les policiers boliviens qui étaient présents ont affirmé que Barbie avait pleuré.

– Il a fait des commentaires ensuite ?

– Non, pas vraiment. Quand je lui ai demandé ce qu'il pensait de ce qui venait de se passer, il m'a dit qu'il y avait beaucoup de charges contre lui et qu'il ne se les rappelait pas toutes.

– Il en voulait au gouvernement bolivien ?

– Il n'a cessé de répéter que son expulsion était illégale. Il disait que la Cour suprême avait refusé son extradition il y a plusieurs années et qu'il ne voyait pas pourquoi le gouvernement l'avait expulsé.

– A-t-il parlé de son futur procès ?

– Quand je lui ai demandé ce que serait sa réaction quand il serait en face de ses accusateurs, il m'a répondu : *« On verra bien. »* Puis il a dit en latin : *« Vae victis »* (malheur aux vaincus). A ses yeux, le jugement porté sur cette période ne peut que lui être défavorable, car c'est lui le vaincu.

Un homme encore vigoureux

– Vous avez eu l'impression d'un homme en bonne santé ?

– Il a l'air encore vigoureux. Pendant une partie du voyage il est resté debout à parler avec nous. Il n'avait pas l'air particulièrement fatigué.

Vous l'avez interrogé sur les protections dont il bénéficiait en Bolivie à une certaine époque et sur les services qu'il a rendus au gouvernement ?

– Il affirme qu'il est resté neutre et qu'il ne s'est jamais mêlé de politique. Il a juste reconnu qu'il avait de la sympathie pour Banzer (1) parce que celui-ci avait beaucoup construit à La Paz...

Il n'a pas voulu en dire plus ?

– Non, mais il m'a parlé de sa famille. Il m'a dit qu'il laissait derrière lui une tombe au cimetière allemand de Cochabamba, celle de son fils, et une autre à La Paz, celle de sa femme.

Rien sur ses activités réelles en Bolivie ?

– Il a juste évoqué sa première année dans le pays. Il raconte qu'il travaillait dans une scierie dont le propriétaire était juif. Quand je l'ai interrogé sur ce qu'il pensait des Français, il m'a répondu de la même manière que sa belle-fille, qui vit à Santa-Cruz, était française et qu'il n'avait rien contre eux.

Que dit-il sur l'époque où il était en France ?

– Il m'a simplement dit : *« le passé est le passé. Je ne veux pas en parler »*. Mais il a admis qu'il avait participé à des commandos anti-guérilleros. C'est son expression. Ces groupes, affirme-t-il, étaient tellement nombreux qu'il ne se souvient pas auquel il a appartenu.

Quelles sont à votre avis les raisons qui ont incité le gouvernement bolivien à l'expulser ?

– Il y a des motifs juridiques. Barbie avait usurpé son identité. Et puis la Bolivie a voulu affirmer, en se débarrassant d'un criminel de guerre, qu'elle était un pays démocratique.

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE.

(1) N.D.L.R. – Le général Hugo Banzer a été président de la Bolivie de 1971 à 1977. Il avait été porté au pouvoir par un coup d'Etat militaire.

« Jean Moulin s'est tué lui-même »

affirme l'ancien chef de la Gestapo de Lyon

Bonn *(A.F.P.)*. – Jean Moulin, le chef de la Résistance française est mort des suites des blessures qu'il s'est lui-même infligées en se jetant la tête la première contre les murs de sa cellule pour tenter de se suicider, affirme Klaus Barbie dans une interview publiée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern* et recueillie en 1979 à La Paz.

Dans cette interview que *Stern* n'avait jamais publiée, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon déclare : *« Je ne l'ai pas tué. Il a tenté de se suicider dans la cave où on le détenait. On lui avait lié les mains, mais pas les pieds. Les gardes n'avaient pas fait attention. Il n'a pas arrêté de se lancer contre le mur et s'est fait éclater le crâne.*

» Imaginez-vous ça. Pendant trois heures se jeter la tête contre le mur. C'était incroyable. C'était un type bien. Il était du mauvais côté. Ou c'est moi qui était du mauvais côté », ajoute-t-il, en précisant que Jean Moulin est mort des suites de ses blessures, sans pouvoir dire exactement dans quelles circonstances.

L'ancien criminel nazi avait récemment déclaré à la télévision bolivienne qu'il avait remis Jean Moulin *« en bonne santé »* aux autorités françaises. Évoquant encore son rôle de chef de la Gestapo de Lyon, Barbie a exposé sa *« technique spéciale »* pour s'assurer de la fidélité des collaborateurs français : *« On les emmenait en uniforme allemand dans des opérations contre les résistants où ils devaient tirer sur leurs compatriotes. Comme ça, leur position était claire. »*

L'ancien criminel de guerre ne fait preuve d'aucun remords pour sa conduite pendant la guerre ou pour l'extermination des juifs sous le IIIe Reich. *« Je ne crois pas aux six millions de juifs gazés. Mais j'ai des regrets pour chaque juif que je n'ai pas tué. »* Se rappelant la guerre, il dit simplement : *« On avait des tas d'idées. Bon, on était jeune, tout nous était égal (...), on était une bonne équipe. On ne retrouvera ça jamais au monde. »*

FAITS DIVERS

A Rouen

Une explosion de gaz fait un mort et deux blessés

Une jeune femme a été tuée et deux autres personnes blessées sans gravité, après une très puissante explosion de gaz qui a soufflé, mercredi 9 février, à Rouen, une maison qui s'est écroulée sur ses occupants. (Nos dernières éditions).

L'explosion s'est produite vers 9 h. 15, dans une maison de construction ancienne, où était installé un magasin de fournitures de matériel de boucherie, situé juste en face des abattoirs de Rouen, rue Desseaux, en bordure d'un parking et mitoyen d'un restaurant le « Veau d'or ».

La caissière du magasin Mlle Lay, trente ans, est morte. Le directeur de l'établissement, M. André Plot, a été légèrement blessé à la tête. Son voisin, M. Marcel Letessier, a été également blessé, mais lui aussi sans gravité. Tous deux, après avoir reçu des soins au C.H.U. de Rouen, devraient pouvoir quitter l'hôpital.

LES JOURNAUX DE LA PAZ S'INTERROGENT

Livré contre récompense ?

La Paz *(Reuter)*. – L'opinion publique bolivienne a généralement bien accueilli l'expulsion de Klaus Barbie, margré certains doutes sur la régularité de la procédure employée par le gouvernement.

Pour justifier la décision prise, le ministre de l'intérieur, M. Mario Roncal, a fait valoir que Barbie avait violé les lois sur l'immigration en obtenant la citoyenneté bolivienne sous le faux nom de Klaus Altman.

Les journaux et les dirigeants politiques qui mettent en cause la régularité de la procédure ne contestent pas ce point. Ils soulignent en revanche que l'expulsion a eu lieu au moment où la Cour suprême étudiait une demande d'extradition présentée par l'Allemagne fédérale.

« La logique aurait voulu que l'on attende l'échec de la procédure d'extradition », écrit l'influent quotidien catholique *Presencia*. *« Tout s'est passé comme si on avait accordé l'extradition en marge des lois. Il est essentiel que le gouvernement présente des arguments plus solides pour sa défense. »*

Certains journaux boliviens accusent le gouvernement d'avoir précipité les choses parce qu'il craignait que la Cour suprême, composée en majorité de magistrats conservateurs, ne rejette la demande d'extradition présentée par Bonn.

Des éditorialistes sont allés jusqu'à écrire que les autorités ont peut-être expulsé Barbie pour obtenir une aide économique de la France et de la C.E.E.

« Le gouvernement a vendu Klaus Altman, un citoyen bolivien, pour une récompense encore inconnue de la population », affirme un quotidien du soir.

« La Bolivie a adopté le rôle peu appétissant de chasseur de primes », écrit d'autre part *Presencia*.

Dans un premier temps, l'expulsion de Barbie a également été critiquée par certains dirigeants de gauche. Le vice-président de la République, M. Paz Zamora, chef du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) a regretté que Barbie n'ait pas été jugé en Bolivie pour le soutien qu'il a apporté aux régimes militaires successifs. Depuis quelques jours, M. Zamora est quelque peu revenu sur cette position en reconnaissant que l'expulsion et le procès pour crimes contre l'humanité étaient préférables à une libération pure et simple.

Dans un message au président Siles Zuazo

M. MITTERRAND REND HOMMAGE A LA DÉMOCRATIE BOLIVIENNE

La Paz *(A.F.P.)*. – M. Mitterrand a proposé le mercredi 9 février, au chef de l'Etat bolivien, M. Siles Zuazo, de le rencontrer prochainement afin de le féliciter pour le courage et l'intégrité qu'ont manifestés, selon lui, les autorités boliviennes en expulsant le criminel de guerre nazi Klaus Barbie. Dans un télégramme envoyé au président Zuazo et rendu public par le ministre des affaires étrangères, M. Mario Velarde, M. Mitterrand rend également hommage à la démocratie bolivienne.

SELON UN SONDAGE IFRES

56 % des Français souhaitent le rétablissement de la peine de mort pour l'ancien SS

« Est-ce que vous rétabliriez la peine de mort pour Klaus Barbie s'il était reconnu coupable de la mort de milliers de Français et notamment de celle du résistant Jean Moulin ? » A cette question posée par la société IFRES pour l'hebdomadaire *V.S.D.* du 10-16 février, 56 % des mille personnes interrogées ont répondu : « oui », 40 % : « non » et 4 % : « ne savent pas » (1).

Le même sondage fait apparaître que 80 % des personnes questionnées estiment que la France a eu raison de réclamer Barbie à la Bolivie, 15 % répondant négativement. Pour ce qui concerne la juridiction qui doit juger l'ancien chef du S.D. de Lyon, elle doit être un tribunal français pour 54 % des personnes interrogées, un tribunal international pour 33 %, un tribunal allemand pour 3 %, 10 % des réponses estimant que *« la France doit se désintéresser de cette affaire et expulser Klaus Barbie vers un pays de son choix »*.

Quant au procès à venir, il sera, selon ce sondage, suivi *« avec intérêt »* par 71 % des personnes interrogées, *« avec passion »* par 18 %, *« avec indifférence »* par 10 %.

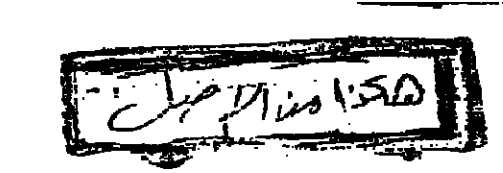
Au sujet de la première réponse concernant un rétablissement de la peine de mort pour Barbie, le ministère de la justice a déjà fait savoir que cette éventualité était formellement exclue.

(1) enquête réalisée les 5, 6 et 7 février 1983 auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus.

● *« Barbie vaincra ! »*. – Les murs du marché, du bureau de poste et la mairie de Boussy-Saint-Antoine (Essonne) ont été recouverts mardi 8 février, d'inscriptions antisémites sur une hauteur de 20 centimètres et déclarant : *« Non aux juifs, oui à Barbie ! » ; « Barbie vaincra ! »*, et *« Six millions de juifs exterminés valent moins que Barbie mort ! »*.

Par ailleurs, un buste de Jean Moulin, le chef de la Résistance torturé par Barbie en 1943, a été souillé de peinture noire à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 février.





AMÉRIQUES

Mexique

Le gouvernement tente de prévenir une explosion sociale

De notre correspondant

Mexico. — Les mesures de lutte contre le chômage rendues publiques récemment indiquent que le gouvernement de M. de la Madrid a déclenché la deuxième phase de son plan de redressement. Après avoir tout fait en octobre pour tenter de regagner la confiance du secteur privé, il cherche maintenant à répondre aux plus défavorisés.

Les dispositions annoncées par M. Salinas de Gortari, ministre du plan et du budget, visent à la création de sept cent mille emplois environ pour lutter contre le chômage, officiellement estimé à 8 % de la population active.

Le gouvernement espère atteindre cet objectif grâce à quatre programmes. Le premier, dans le cadre du plan d'amélioration des voies de communication, devrait fournir du travail à près de trois cent cinquante mille ruraux. Le second sera appliqué dans douze zones urbaines « critiques » du pays. Il devrait employer près de trois cent mille personnes, essentiellement à des tâches d'amélioration d'infrastructure et d'« autoconstruction » de logements. Les effets du troisième programme sont plus difficiles à chiffrer. Il s'agit de sauver les entreprises en difficulté, grâce à des aides financières et à des facilités pour l'obtention de devises. Enfin, quarante mille étudiants, sur le point de terminer leurs études supérieures, seront employés dans un programme de « service social obligatoire ».

Le plan comporte également une extension du bénéfice de la Sécurité sociale, un point particulièrement important dans un pays où il n'y a pas d'assurance-chômage et où la couverture médicale de l'assuré et de sa famille est directement liée à l'exercice d'un emploi. Aux termes des nouvelles dispositions, les assurés bénéficieront de la Sécurité sociale non plus pendant huit semaines après leur licenciement, mais pendant vingt-six semaines.

M. Fidel Velasquez, « patron » des syndicats officiels, s'est déclaré satisfait mais demande, en outre, la réduction de la semaine de travail à quarante heures avec maintien du salaire sur cinquante-six heures. Les syndicats indépendants, largement minoritaires, font remarquer pour leur part que les décisions gouvernementales sont insuffisantes dans la mesure où elles ne règlent pas le problème du chômage dans la seule industrie de la construction, où il est estimé à près de 900 000 personnes. Ils constatent, en outre, que les emplois créés sont temporaires et non productifs.

Les risques d'explosion sociale demeurent en raison de l'augmentation brutale du coût de la vie (100 % d'inflation en 1982) et du chômage. Les problèmes de l'emploi sont dus à la réduction de l'activité industrielle (le secteur de l'automobile, par exemple, a enregistré une chute de 18,5 % en 1982), aux mauvaises conditions climatiques dans les campagnes et à l'arrivée sur le marché du travail de couches de population nées dans le milieu des années 60, au moment où le taux de natalité mexicain était un des plus élevés du monde. On estime généralement que le pays devrait créer plus d'un million d'emplois par an rien que pour satisfaire ces nouveaux demandeurs.

Les mesures annoncées devront être suivies de beaucoup d'autres du même genre si le gouvernement veut être sûr de contrôler les risques de débordements sociaux.

FRANCIS PISANI.

Etats-Unis

Les réserves indiennes contestées par... leur ministre de tutelle

De notre correspondant

Washington. — Le secrétaire à l'intérieur, M. James Watt, ne s'est pas fait beaucoup d'amis parmi les Indiens en déclarant à une chaîne de télévision de l'Oklahoma : *« Si vous voulez une exemple des échecs du socialisme, n'allez pas en Russie. Venez en Amérique et voyez les réserves indiennes. »*

Dans la bouche du ministre le plus conservateur de M. Reagan, socialisme est quasiment une insulte. Les réserves, selon lui, comptent *« les plus forts taux de divorce, de chômage et d'alcoolisme »* des Etats-Unis. La faute en incomberait particulièrement à certains chefs de tribu qui *« ont intérêt à maintenir ces gens dans un désert (...) pour conserver leur statut de fonctionnaires gouvernementaux »*. M. Watt pense que si les Indiens étaient *« libérés »*, ils pourraient trouver du travail à l'extérieur.

Quelque sept cent mille personnes — la moitié de la population indienne des Etats-Unis — vivent dans les réserves fédérales. Ce sont des espaces immenses que les résidents utilisent à leur guise, avec des conseils tribaux élus sous le contrôle du gouvernement de Washington. Réorganisées en 1934, après l'échec d'une politique d'intégration forcée, les réserves couvrent actuellement 26,2 millions d'hectares, dans vingt-sept Etats. La plus grande est celle des Navajos, qui occupe à elle seule 7,5 millions d'hectares en Arizona, au Nouveau-Mexique et dans l'Utah.

Les Indiens ont réclamé la démission immédiate de M. Watt, leur ministre de tutelle. Ils apportaient ainsi de l'eau au moulin des écologistes qui, pour d'autres raisons, considèrent cet ancien avocat de quarante-cinq ans comme l'ennemi public numéro un.

Mais l'intéressé a surpris tout le monde, quelques jours plus tard, en se rendant à une réunion des chefs de tribu. *« Si mes paroles ont blessé,* a-t-il dit, *je m'en excuse. Mais je ne m'excuse pas pour le message, car le peuple indien a été malmené pendant trop d'années par le gouvernement des Etats-Unis, et nous devons changer cela. »*

Paroles ambiguës, qui ont divisées l'auditoire. D'autant que le président Reagan a annoncé une politique *« nouvelle »* à l'égard des Indiens. Voulant donner aux conseils tribaux *« leur juste place parmi les gouvernements de cette nation »*, il les encourageait à *« prendre le contrôle de leurs propres affaires »*.

Ce principe d'autodétermination n'est pas nouveau. On le répète à Washington depuis 1960. MM. Reagan et Watt lui donnent cependant une autre dimension : la réduction progressive des subventions fédérales et l'exploitation des réserves par des entreprises privées. Le budget des affaires indiennes vient d'ailleurs d'être réduit pour la troisième année consécutive.

L'audétermination paraît logique. Au siècle dernier, après avoir exterminé de nombreux Indiens, on avait parqué les survivants dans ce qui semblait être les terres les plus pauvres des Etats-Unis. On s'est aperçu depuis que ces terres contenaient parfois des trésors, sous forme de pétrole, de gaz, de charbon ou d'uranium. Des appétits se sont éveillés.

Cependant, compte tenu de leur manque total d'infrastructures, les réserves n'attirent guère les entrepreneurs privés. Les subventions fédérales diminuent, le chômage et l'alcoolisme prolifèrent. Un certain nombre d'Indiens « se libèrent », selon le vœu de M. Watt, et vont chercher du travail à l'extérieur. Mais ils ne font généralement que grossir le prolétariat des centres urbains, perdant leur identité sans trouver un emploi.

C'est un immense problème, chargé de toutes les erreurs — et horreurs — d'un passé très proche. La Maison Blanche n'a ni les moyens ni la volonté de le résoudre. L'annonce de sa « nouvelle » politique indienne a occupé bien moins de place dans la presse que l'« affaire Watt », résumée par la caricature d'un journal de Philadelphie. On y voit le secrétaire à l'intérieur en officier de cavalerie de western arrivant à cheval devant un camp indien qui brûle et s'écriant : *« Mon Dieu, ces pauvres gens ont subi un raid socialiste ! »*

ROBERT SOLÉ.

Nicaragua

PARIS DOIT MAINTENIR SON ASSISTANCE A MANAGUA, estiment des parlementaires français

La France doit poursuivre son assistance au Nicaragua et œuvrer en faveur de la paix en Amérique centrale, ont déclaré, le mercredi 9 février, des parlementaires français de retour de Managua.

Les parlementaires, qui appartiennent au groupe d'amitié France-Nicaragua (trois socialistes, un communiste, un U.D.F. et un non-inscrit), ont affirmé, dans une conférence de presse, que le Nicaragua traverse de graves difficultés socio-économiques dues à l'état de guerre dans lequel se trouve le pays. Ils ont souligné que 25 % à 40 % du budget du pays étaient consacrés à la défense, ce qui retarde considérablement le plan de reconstruction nationale.

Evoquant les promesses de « pluralisme politique » de la révolution sandiniste, ils ont considéré que *« seul existe un pluralisme de gauche, regroupant ceux qui acceptent le principe de la révolution »*. Les parlementaires ont toutefois noté qu'une loi sur les partis politiques était à l'étude et *« devrait être suivie d'une loi électorale »*.

A propos des élections promises pour 1985, ils ont rapporté des propos du ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge, selon lesquels le pouvoir a commis *« la grande erreur de ne pas avoir organisé des élections dès la première année de la révolution »*. Ils ont précisé que le ministre a assuré que si la contre-révolution cessait des élections seraient organisées.

Suriname

DES SOVIÉTIQUES ET DES CUBAINS FORMERAÍENT DES MILICES

Caracas *(A.F.P.)*. — *« Des soldats soviétiques et cubains instruisent des forces spéciales pour former des milices au Suriname »*, affirme un communiqué du parti démocrate-chrétien COPEI au pouvoir au Venezuela publié le mercredi 9 février à Caracas. Le même communiqué précise que des étudiants surinamiens sont emmenés à La Havane pour y subir une formation alors que les Cubains se rendent de plus en plus nombreux au Suriname.

« Un nouveau Cuba se prépare en Amérique latine », affirme le COPEI, selon qui le régime du lieutenant-colonel Bouterse *« est responsable de la plus féroce épuration sociale jamais conduite dans ce pays »*.

Des journalistes, des avocats et des éducateurs ont été tués au cours des derniers mois et *« les exploitations agricoles, principale source de revenus du pays, sont abandonnées en raison de la persécution dont souffrent les paysans, qui avaient été les premiers à protester contre le massacre du 8 décembre dernier »*.

AFRIQUE

Tunisie

Le président Chadli attendu prochainement à Tunis

De notre correspondant

Tunis. — Le président algérien Chadli Bendjedid fera très prochainement — probablement dans le courant de ce mois — une visite officielle en Tunisie qui devrait consacrer une relance de la coopération que les dirigeants des deux pays préparent déjà depuis plusieurs semaines.

Les accords devant être signés durant cette visite et qui porteront principalement sur la réalisation de projets industriels communs, ont fait mercredi 9 février, à Tunis, l'objet d'entretiens entre les premiers ministres tunisien et algérien, MM. Mzali et Abdelghani. La venue du président algérien pourrait être aussi l'occasion de l'annonce du règlement définitif du bornage de la frontière que des difficultés d'ordre essentiellement technique avait retardé.

M. Abdelghani, qui a regagné Alger en fin de journée, était arrivé la veille en Tunisie pour assister à la célébration du vingt-cinquième anniversaire du bombardement par l'aviation française du village frontalier de Sakiet Sidi Youssef (*le Monde* du 10 février). Lors de cette cérémonie, les deux premiers ministres ont réaffirmé la *« volonté politique »* de leur pays d'asseoir une fois pour toutes leur coopération qui a longtemps stagné, sur des bases solides et de l'étendre ensuite aux autres pays de la région dans la perspective d'un Maghreb uni, auquel d'ailleurs, M. Abdelghani a tenu à associer le Maroc en déclarant : *« Tout jalon entre la Tunisie et l'Algérie ou entre l'Algérie et le Maroc est un apport à l'édifice du grand Maghreb arabe qui doit se fonder sur une confiance réciproque et une volonté commune. »*

M. D.

Algérie

M. ZEGHAR SERA TRADUIT DEVANT « UNE JURIDICTION MILITAIRE »

Alger *(A.F.P.)*. — Le riche homme d'affaires algérien Messaoud Zeghar, arrêté récemment (*le Monde* des 4 et 8 février), sera prochainement traduit devant « une « *juridiction militaire* » pour « *atteinte à la défense et à l'économie nationale* », a annoncé mercredi 9 février l'agence de presse algérienne A.P.S. En même temps, seront jugés deux hauts fonctionnaires accusés d'avoir diffusé des « *secrets d'Etat* », MM. Abdelkader Maizi, directeur général de la Société nationale des matériaux de construction, et Laid Anane, directeur au ministère du Plan.

« *L'enquête*, écrit A.P.S., *a mis en lumière les méthodes pernicieuses utilisées par ces individus pour tenter de freiner notre développement en empêchant certaines de nos entreprises économiques de fonctionner normalement. Par le recours à la corruption, le trafic d'influence et les pratiques immorales, ces personnages manipulés de l'étranger participaient au sabotage économique de notre pays.* »

Nigéria

LE CONSEIL DE L'ENTENTE CONDAMNE LA FAÇON DONT LAGOS A PROCÉDÉ A L'EXPULSION D'ÉTRANGERS

Lomé *(Reuter)*. — A l'issue de deux jours d'entretiens, les présidents des cinq Etats francophones qui forment le Conseil de l'Entente (Togo, Niger, Haute-Volta, Bénin et Côte-d'Ivoire) ont blâmé mercredi 9 février le Nigéria pour avoir expulsé brutalement deux millions d'étrangers. « *Confrontés aux conséquences de ces expulsions*, précise un communiqué conjoint, *les présidents estiment que la fraternité et la solidarité africaines auraient dû jouer de façon que les Etats africains concernés soient informés à l'avance pour leur permettre d'organiser l'accueil de leurs ressortissants.* »

D'autre part, le Conseil de l'Entente a chargé son président en exercice, M. Kerekou (Bénin), d'une mission à Lagos pour y rencontrer le président Shagari. De son côté, le président tchadien, Hissène Habré, qui n'est pas membre du Conseil, était attendu ce jeudi à Lomé pour s'entretenir de ces expulsions avec le président Eyadema. Environ soixante-dix mille ressortissants tchadiens ont été affectés par les mesures prises par le Nigéria.

Enfin, une centaine de ressortissants ouest-africains en « *situation irrégulière* » ont été arrêtés dans le nord du Nigéria, a rapporté mercredi l'agence nigérienne de presse NAN.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Service des Domaines
VENTE AUX ENCHÈRES
Salle des Ventes, 17, rue Scribe, PARIS (9e)
2e QUINZAINE DE FÉVRIER
— Lundi 21 février, à 14 heures :
ARMES :
fusils de chasse, carabines, pistolets et revolvers d'alarme.
— Mercredi 23 février à 14 h et jeudi 24 février à 9 h 30 et 14 h
VÉHICULES
TOURISME ET UTILITAIRES
toutes marques.
RENSEIGNEMENTS : S.C.P., 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09 (tél. 266-93-46 P. 204)
Pour connaître le détail de ces ventes et de toutes les ventes faites par les Domaines, abonnez-vous au *B.O.A.D.* Magazine illustré, 65 F les 22 numéros. Chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public à adresser au S.C.P., 17, rue Scribe, 75436 PARIS Cedex 09, (tél. 266-93-46 poste 204).

Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), 24 février 1983, 14 h
PAVILLON A GOUSSAINVILLE
(95) 21, rue de la Convention
avec garage et jardin **M. A PRIX 80.000 F**
Consignat. 25.000 F (ch. cert. banque)
Rens. **Me Buisson**, avocat, tél. 032-31-62, 29, rue P.-Butin à Pontoise (95).

Vente sur sais. immob. Palais Justice Bobigny, mardi 22 févr. 1983, à 13 h 30
UN APPARTEMENT
rez-de-ch. Bât. III, comp. 3 P., cuis., cave au 2e ss-sol, gar., park., dans ens.
à NOISY-LE-GRAND (93)
11 et 13, avenue Emile-Cossonneau, allée de Maintenon, sans numéro
(biens situés 1, allée du Parc)
MISE A PRIX : 60.000 F.
S'adr. Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats associés, 14, rue d'Anjou, Paris (8e), 265-92-75 : tous avocats près T.G.I. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; sur lieux pour vis.

Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), le 24 février, à 14 heures
PROPRIÉTÉ à HERBLAY (95) - 12, boulevard Joffre
MAISON EN BOIS, 2 ATELIERS
Consign. 25.000 F (ch. cert. banque) **M. A PRIX : 150.000 F**
Rens. **Me BUISSON**, avocat, tél. 032-31-62, 29, rue Pierre-Butin à PONTOISE (95).

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le mardi 22 mars 1983, à 9 h 30
à Nice, Hôtel des Impôts, 22, rue Cadeï
CANNES (06) CENTRE VILLE
12, rue Latour-Maubourg, à 200 mètres de la Croisette
PROPRIÉTÉ S.N.C.F. - 1.916 m² - LIBRE
bâti 587 m² au sol
MISE A PRIX : 5.360.000 FRANCS
Renseignements :
Hôtel des Impôts, susnommé
tél. (93) 51-91-10, poste 330-31

VENTE JUDICIAIRE après liquidation de biens en la forme de saisie immobilière, au Palais de Justice à Paris, le jeudi 17 février 1983, à 14 heures
En un lot
ENSEMBLE IMMOBILIER à usage INDUSTRIEL ET HABITATION
Composé essentiellement de HUIT BATIMENTS dont un à usage de conciergerie et d'habitation ; un magasin (60 m²) ; deux hangars de 648 m² et 390 m² ; une maison d'habitation (surface bâtie 135 m²) et terrain en nature de sol, cour, passages, jardin, pré en friche le tout cadastré AB nos 41, 52, 53, 54 et AH no 67 pour 27.346 m²
formant USINE CHATEAU-FORT, entièrement libre
Lieudit le Chand-Moulin
à FRAIZE (Vosges)
MISE A PRIX : 600.000 FRANCS
S'adresser à Me Hugnette AMBROISE-JOUVION, avocat à la cour de Paris, 160, rue de la Pompe à Paris (16e), tél. 727-32-39 +, dépositaire d'une copie de l'enchère ; Me Antoine CHEVRIER, syndic près les Tribunaux de Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée à Paris (5e) : au greffe des criées Tribunal de Grande Instance de Paris où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter les mercredi, jeudi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

VENTE *sur* liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 3 MARS 1983, A 14 HEURES
PROPRIÉTÉ A MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
(pavillon, atelier, jardin), 2 ares 8 centiares
130, rue Etienne-Marcel
MISE A PRIX : 350.000 FRANCS
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à PARIS (8e), 70, avenue Marceau, tél. 720-82-38 ; Me FERRARI, syndic, 85, rue de Rivoli à PARIS.

OP
Pour cette rubrique s'adresser :
7, rue Ste-Anne - 75038 Paris Cedex 01 - 261.51.52

EUROPE

Turquie

Le projet de loi sur les partis risque de défavoriser les mouvements de gauche

De notre correspondant

Ankara. – La commission chargée de préparer la nouvelle loi sur les partis politiques a remis, le 5 février, un projet à l'Assemblée consultative, qui en débattra avant de le soumettre aux généraux du Conseil national de sécurité. Après cette loi, qui répond au souci des militaires de combattre l'*« oligarchie des leaders des partis »*, un texte instituant unnouveau système électoral doit encore être adopté avant que ne soient organisées des élections législatives.

Selon le projet, les partis, qualifiés d'*« éléments indispensables de la vie démocratique »*, pourront être créé sans autorisation préalable. Ils ne doivent cependant avoir pour objectif ni d'*« attenter à l'indivisibilité de la nation et de son territoire »*, ni de *« supprimer les droits et libertés fondamentaux »*, ni d'*« instaurer la dictature d'une classe sociale sur les autres »*. Les partis ne peuvent poursuivre des objectifs liés à des particularismes de langue, d'ethnie, de religion ou de secte. La création de formations répondant aux qualificatifs de *« communiste, anarchiste, fasciste, théocratique et national-socialiste »* reste interdite.

D'autre part, les partis politiques ne pourront établir de *« relations d'ordre politique ou agir à cette fin »* avec les associations, les syndicats, les coopératives ou les organisations professionnelles, ni en recevoir des fonds. Il s'agit donc d'un *« carcan légal »*, affirment certains observateurs qui craignent que cette loi n'affaiblisse davantage la position des mouvements de gauche.

Parmi les « corrections » apportées par le présent texte à l'ancienne loi sur les partis politiques figurent notamment la suppression de l'aide financière accordée par l'État en fonction des scores électoraux ; l'interdiction aux moins de vingt et un an de s'affilier à un parti ; la suppression des branches « jeunesse » et « féminine » ; l'impossibilité pour les étudiants ainsi que les enseignants universitaires d'en devenir membres ; la fixation de dix à vingt du nombre minimum d'élus pour constituer un groupe politique à l'assemblée ; ainsi que le relèvement de quinze à trente-quatre du nombre de départements dans lesquels les partis devront s'être organisés pour pouvoir se présenter aux élections législatives. Cette disposition constitue un handicap pour les nouveaux partis s'ils sont un peu « courts » en adhérents et en moyens financiers, comme cela risque d'être le cas pour la gauche.

L'affaiblissement des dirigeants

Le projet ouvre à tous les adhérents la possibilité de participer aux primaires organisées dans chaque parti pour désigner les candidats aux élections dans la circonscription. Dans le passé, seuls les délégués élus par la base pouvaient y participer, ce qui donnait parfois lieu à l'« achat » de certains délégués par des aspirants à la candidature ayant les moyens. Les instances nationales ne pourront opposer leur veto, comme par la passé, à un candidat sorti vainqueur d'une primaire qu'elles jugeraient indésirable.

On notera aussi un retour en arrière de nature à favoriser la participation des citoyens à la vie politique : comme avant 1960, les partis pourront s'organiser à l'échelon des villages et des quartiers. Entre 1961-1980, ils ne pouvaient s'organiser qu'à partir du niveau des districts départementaux.

Le texte prévoit que les diverses fractions seront représentées dans les instances centrales de chaque parti au prorata des voix qu'elles auront recueilliés au congrès national. Cette disposition, estime-t-on, permettra à l'opposition intra-parti de se manifester avec plus d'autorité face aux leaders en place. Les élus d'un parti ne seront pas tenus d'obéir aux consignes de vote de leur groupe parlementaire. Cette disposition risque d'affaiblir la discipline de vote et, par là même, l'autorité des leaders.

Il est interdit aux nouveaux partis de reprendre le nom ou les emblèmes des anciennes formations dissoutes en octobre 1981 par le pouvoir militaire. Mais tous s'accordent ici à penser que, comme en 1961, au lendemain du coup d'Etat de mai 1960, les anciennes forces politiques réapparaîtront sous des étiquettes nouvelles. Le premier ministre, M. Ulusu, a d'ailleurs cru récemment utile d'indiquer que la vie politique turque a toujours été dominée par les deux tendances principales, libérale d'une part et étatiste, toutes deux demeurant fidèles au principe d'une économie mixte chère à Atatürk mais dont le dosage et la priorité varie selon chacune.

Les militaires, dont l'objectif déclaré est de rétablir la stabilité politique dans le pays, souhaitent-ils la formation d'un « parti du centre », dont les cadres pourraient être issus des ailes modérées des deux principales anciennes formations, le Parti de la justice et le parti républicain du peuple ?

Tout porte à croire, en tout cas, que la Turquie sera gouvernée au centre dans les années à venir, le président de la République, dont les pouvoirs ont été élargis par la nouvelle Constitution, devant jouer un rôle important.

ARTUN UNSAL.

Pays-Bas

UNE BOMBE A EXPLOSÉ AU CONSULAT DE FRANCE A AMSTERDAM

Amsterdam *(A.F.P., A.P.)*. – Le consulat de France à Amsterdam a été sérieusement endommagé dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 février par l'explosion d'une bombe de moyenne puissance. Les vitres ont été soufflées dans un rayon de 200 mètres. L'attentat n'a pas fait de victime.

Cet attentat présente des analogies avec celui qui a endommagé dimanche dernier l'ambassade de France à Bruxelles. Ni l'un ni l'autre n'ont été revendiqués.

A Bruxelles, les recherches s'orientent vers les milieux néonazis. Il est vraisemblable qu'elles prendront la même direction aux Pays-Bas, où les milieux juifs se sont déclarés impressionnés par la coïncidence entre l'attentat de Bruxelles et le retour de Klaus Barbie à Lyon.

DIPLOMATIE

«Notre sécurité est inséparable de celle de l'Europe»

déclare à Londres le vice-président américain

Londres. – Le vice-président américain George Bush devait regagner Washington, ce jeudi 10 février, au terme d'une tournée qui l'a conduit dans les principales capitales d'Europe occidentale. Au cours d'une conférence de presse à l'ambassade américaine à Londres, il a tiré des leçons de cette série d'entretiens. *« Je rentre profondément encouragé,* a-t-il déclaré. *Permettez-moi de dire sur la base de mes consultations avec les dirigeants européens qu'il ne doit y avoir aucun malentendu sur la détermination de l'Alliance atlantique. Nous sommes résolus à commencer le déploiement des missiles à moyenne portée de l'OTAN à la fin de 1983, mais seulement si les négociations ne sont pas couronnées de succès. Ce n'est pas une menace, mais la réaffirmation conjointe de l'engagement de l'OTAN. (...)*

Mercredi, M. Bush avait eu un dîner de travail avec Mme Thatcher, dont le soutien à l'installation des missiles de croisière et des Pershing américains en Europe ne s'est jamais démenti. Auparavant, il avait reçu à l'ambassade américaine, les dirigeants des partis d'opposition, travailliste d'une part, social-démocrate et libéral d'autre part, hostiles au déploiement.

M. Bush, qui a également prononcé un discours devant l'Institut royal pour les affaires étrangères, a eu l'occasion de connaître directement les sentiments d'une importante minorité de l'opinion britannique.

« Rien ne nous met plus en colère que l'affirmation selon laquelle nous nous préparerions à mener une guerre nucléaire, a affirmé le vice-président des Etats-Unis. *Nous ne nous préparons pas à faire la guerre, nous voulons dissuader toute agression. »* M. Bush a souligné que les Soviétiques ne réussiraient pas à *« découpler »* les Américains des Européens. La meilleure garantie de l'engagement des Etats-Unis en Europe est la présence des soldats américains : *« Notre sécurité est inséparable de celle de l'Europe,* a-t-il dit. *Une attaque contre vous est une attaque contre nous. »*

Mais les Etats-Unis attendent de leurs alliés européens un soutien dans la recherche de l'équilibre des forces et dans le refus de laisser à l'U.R.S.S. le monopole des armes nucléaires à moyenne portée. L'OTAN doit s'en tenir à la double décision de décembre 1980 – négociations et déploiement en cas d'échec des négociations : *« Nous sommes restés fermes pendant trois ans sur cette double démarche,* a déclaré M. Bush, *malgré les tentatives stakhanovistes des Soviétiques de la renverser et les tentatives d'Occidentaux bien intentionnés mais égarés qui croient qu'une seule démarche peut être poursuivie sans l'autre. »*

D'accord avec Mme Thatcher, l'envoyé du président Reagan a réaffirmé que « l'option zéro » n'était pas *« à prendre ou à laisser »* et que les Etats-Unis étudieraient toute proposition sérieuse des Soviétiques. Ils refuseront cependant que les forces nucléaires française et britannique soient prises en compte dans les négociations, comme ils avaient déjà refusé qu'elles le soient dans les discussions SALT dans les années 70

DANIEL VERNET.

Du bon usage des immigrés

Ils sont un peu plus de quatre millions installés en France, « dont près de la moitié d'actifs ». Ils auraient pu voter aux élections municipales. Le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, avait indiqué, au mois d'août 1981, lors d'un voyage à Alger — se conformant en cela aux positions du P.S. — que cette reconnaissance d'une citoyenneté locale, en quelque sorte, pourrait leur être accordée dès 1983. Le rêve a duré quarante-huit heures, jusqu'à ce que le secrétaire d'Etat chargé des immigrés assure que, l'opinion publique « n'étant pas préparée à une telle réforme », il ne s'agissait là que d'un objectif « à très long terme ».

Bien que l'on n'ait pas demandé leur avis aux immigrés sur la question, l'annonce et le démenti avaient, à l'époque, provoqué une polémique. Droit de vote aux municipales ? Ce serait « concevable », estimait M. Chirac, mais, « hélas », les municipales, en France, sont des élections éminemment politiques... Abandon, donc, du vote des immigrés, et pour longtemps.

Ils pèsent pourtant lourdement sur le débat. A preuve, les grèves de Renault-Flins et Citroën-Aulnay. A preuve, l'exploitation — sur le thème de la sécurité et de l'emploi — qui est faite, par une partie de la droite et par l'extrême droite, d'un sentiment de méfiance — pour le moins — largement répandu dans l'opinion. « *Nous refusons d'être la poubelle de l'Europe* », proclame, en pleine campagne électorale, M. Maurice Arreckx, maire (U.D.F.-P.R.) de Toulon. M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, voit déjà la France « submergée » sous le nombre.

Pour tous les autres, le sujet est d'un maniement délicat. M. Pierre Mauroy en a fait l'expérience lorsqu'il a déclaré, le 27 janvier, à propos des conflits chez Renault, que les travailleurs immigrés « *sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises* ». Bien qu'il s'agisse là de la simple constatation d'un fait — implicitement confirmé par M. Mitterrand (*le Monde* du 1er février), — le premier ministre a été accusé de pratiquer l'amalgame et de réveiller, à son corps défendant, l'hostilité latente d'une partie de l'opinion à l'égard des étrangers, et singulièrement des Maghrébins.

Les dirigeants du parti communiste prennent garde, pour eux, de ne pas renouveler les erreurs du passé. A la veille de l'élection présidentielle de 1981, le P.C.F. avait soulevé de vraies questions : concentration d'immigrés dans les villes de banlieue, drogue, sécurité. Mais il l'avait fait de manière si brutale, en pratiquant l'amalgame à des fins électoralistes, qu'il avait prêté le flanc aux critiques les plus justifiées et les plus violentes. M. Pierre Bérégovoy, alors membre du secrétariat national du P.S., considérait que le P.C., dans cette affaire, se comportait « *comme un groupuscule d'extrême droite* ».

Racistes ? Nul ne l'est, pas même les auteurs des propos les plus nauséeux. Pas même ce candidat du Front national qui, à Dreux, cohabite avec le R.P.R. sur une liste d'opposition et qui veut « *renvoyer dans leur pays les chômeurs, les oisifs, les délinquants* ». Raciste ? « *Absolument pas* », dit-il.

JEAN-YVES LHOMEAU.

ENTRETIEN AVEC UN FRANC-TIREUR

M. Jean Royer veut rester au-dessus des partis

De notre correspondant

Tours. — « *Ces élections vont se dérouler dans un contexte passionnel. On ne peut éviter le durcissement, la politisation. Tous les partis vont compter leurs points. Dans la majorité comme dans l'opposition. Je souhaite pourtant que cette consultation amène les Français à réfléchir un peu plus sur l'avenir qui n'est pas à la division mais au rassemblement...* »

Dans son bureau très sobre du cinquième étage de la mairie de Tours dont il est le seigneur et maître, M. Jean Royer fait campagne pour la cinquième fois. « *J'ai médité quelques instants avant de vous recevoir* », précisera-t-il au fil de la conversation. Le ton est naturellement grave, le propos volontairement détaché, l'expression délibérément sereine.

M. Jean Royer se veut non seulement à l'écart des partis, mais au-dessus. Bref, il veut être l'homme d'un possible recours... « *On a souvent dit que j'étais apolitique. C'est une contre-vérité. Je crois que l'action est naturellement politique. Mais je n'ai jamais eu une action partisane. J'ai été en Touraine délégué du R.P.F. Mais lorsque j'ai été élu au début de la Ve République, j'ai été un député non inscrit. C'était là un prolongement naturel de mon appartenance au mouvement gaulliste, dont la vocation est de rassembler au-dessus des partis. Je suis toujours resté fidèle à cet idéal, même s'il a fait de moi un solitaire. Et je crois que plus que jamais l'heure est au rassemblement. C'est la seule façon de répondre aux défis de notre temps.* » « *Il faut,* ajoute le maire de Tours, *que la France dépasse ses dimensions désormais modestes, son importance relative, par un effort sur le plan de la qualité. Mais elle n'y arrivera que si elle n'est pas divisée en deux camps avec, à chaque élection, une minorité qui fait la différence. Les divergences qui séparent les Français sont autant de failles sur la route de l'avenir. Il faut arriver à une unité plus profonde. Le souvenir de de Gaulle est plus important que jamais. Il faut que les Français se rassemblent.* »

Et, à 25 kilomètres de cet hôtel de ville d'Amboise où règne M. Michel Debré, M. Jean Royer précise son message dans des termes que ne désavouerait pas l'ancien premier ministre du général de Gaulle : « *Il faut déployer de grands desseins en matière d'emploi, de sécurité. Pour venir à bout de la crise il faut autre chose que des techniques financières ou juridiques. Il faut un grand effort qui rassemble non seulement dans chaque camp mais les deux camps. Le véritable ressort de l'action ne se trouve pas dans les conflits mais dans la main tendue. J'essaie de mettre le cap sur l'intérêt suprême du pays. Je pratique, vis-à-vis du pouvoir, une opposition constructive. Librement. Avec une liberté que reconnaissent à la fois le gouvernement et l'opposition. Mais en ces journées où l'on reparle beaucoup des années 40, je ressens profondément à quel point l'unité intérieure, l'effort de tous, auraient pu — peut-être même sans guerre — faire échec à la montée du nazisme. Et je me souviens aussi de ce qui a été fait à partir de 1958...* »

Pour un gouvernement d'« unité nationale »

M. Royer veut-il se présenter comme le véritable héritier du gaullisme ? « *Je ne veux pas entrer dans des considérations de ce genre,* précise-t-il rapidement. *Je laisse à chacun sa liberté. L'idée de rassemblement n'est pas ma propriété exclusive.* »

Reste que, dans le contexte des municipales, il lui a fallu prendre position. Pour la première fois sur le plan local, il a ouvert sa liste à des militants de l'U.D.F. et du R.P.R. N'est-ce pas là se ranger dans un camp contre l'autre et accentuer le clivage ?

Il est vrai que le maire de Tours n'est pas tendre avec le gouvernement. Il critique avec virulence la réforme scolaire, qui, assure-t-il, « *veut insérer artificiellement l'école privée dans l'école publique* », fustige une politique économique qui n'a pas accompli pour le privé l'effort qu'elle a fait pour le secteur public, déplore la montée d'un syndicalisme politisé et en arrive à sa politique électorale : « *J'ai pratiqué l'ouverture en fixant les règles du jeu qui me paraissaient essentielles. Il fallait que chacun prenne exactement la mesure des problèmes. Je crois que l'important c'est la qualité des hommes. Comment regrouper les forces vives du pays si les dirigeants ne donnent pas l'exemple par le savoir-faire, la sérénité, l'objectivité, le désir de coopérer. C'est comme dans une équipe de football. Elle ne gagne pas s'il y a des divergences à l'intérieur. Je le dis sans cesse à mes joueurs.* » (M. Royer préside aux destinées du F.C.-Tours.)

Quant à ce qui pourra se passer après le 13 mars, M. Royer veut rester, là aussi, fidèle à l'héritage gaulliste : « *Je respecte les institutions. Il faut laisser le président de la République décider. C'est à lui d'arbitrer. Je compte sur lui pour mener une politique d'union. Il peut radicaliser l'action du gouvernement, dissoudre l'Assemblée. Il peut aussi infléchir son action, adapter sa politique à la volonté des Français. Je crois que ce serait la meilleure route. On finira bien par arriver à un gouvernement d'unité nationale* ».

M. Jean Royer parle alors avec une pointe de nostalgie de l'époque où il faisait partie du gouvernement Messmer. Un bon équipier, M. Royer ? Pour l'instant, en tout cas, la solitude ne lui fait pas peur, et si on lui demande s'il accepterait de faire partie d'une équipe de football, il pense là encore à l'avenir et répond par ce qui n'est peut-être pas tout à fait une boutade : « *Oui, sans doute. Mais à condition de la diriger et d'en être le capitaine...* »

PIERRE MAILLARD.

FARÉBERSVILLER : la messe en sept langues

(De notre correspondant.)

Metz. — A Farébersviller, en Moselle, 41 % des habitants ne prendront pas part au scrutin des élections municipales. Ils n'ont pas la nationalité française.

Les 2 500 étrangers de « Far », comme on dit ici, assistent en témoins passifs à la préparation de cette consultation. « *C'est comme ça* », dit Marotta Matteo, président de la Ligue culturelle italienne de Farébersviller, tout en regrettant cette situation :

« *Nous travaillons depuis de nombreuses années dans cette région. Nous payons des impôts. Nous faisons vivre le commerce local. Nos enfants vont à l'école ici, mais nous n'avons pas droit de vote.* »

Cette commune de 7 300 habitants, implantée au cœur du bassin houiller lorrain, comporte le plus fort pourcentage d'étrangers du département. Vingt nationalités sont représentées. Mieux encore, plus de la moitié des 3 300 inscrits sur les listes électorales sont naturalisés français.

En fait, il existe deux « Far » : le village et la cité, dont la construction a été entreprise en 1954 en plein boom charbonnier. La cité des grands blocs en béton un peu tristes entourant l'hôtel de ville donne l'image d'un dortoir vivant au rythme du va-et-vient des cars qui transportent les habitants à la mine, où la population travaillent pour 90 %.

Les chiffres, cependant, traduisent mal la réalité. Au travers de quelque trente associations, les étrangers perpétuent leurs traditions. Chaque année, la messe de minuit est chantée en sept langues. Le marché hebdomadaire est haut en couleur, à l'image de ceux des pays méditerranéens. Au printemps prochain, la construction d'une mosquée est annoncée. Le permis de construire est déjà délivré.

L'absence de chômage a permis l'intégration des étrangers. On est loin de Vénissieux. En moins d'un quart de siècle, la population est passée de 600 habitants en 1954 à 8 500 en 1962 avant de revenir à 7 900 en 1975, et de retomber à 7 300 en 1982. Aujourd'hui, les jeunes quittent Farébersviller. Il n'y a pas de chômage, mais pas de nouveaux emplois. Construits pour la mine, la cité et tout le village de Farébersviller souffrent du mal lorrain, la mono-industrie.

J. B.

A DREUX : ceux des plateaux

De notre envoyé spécial

Dreux. — Ce gros bourg beauceron, à 80 kilomètres de Paris, a toutes les apparences de la France tranquille. Au pied de la chapelle royale, Dreux se languit mollement de la capitale. Pourtant cette calme cité d'Eure-et-Loir souffre d'une affection étrange : elle a mal à ses immigrés. Entre 22 % et 24 % sur les 35 000 habitants (les chiffres varient). Une surdose pour beaucoup. *Ce n'est pas qu'ils soient plus mauvais que les autres, mais ils sont beaucoup trop.*

Voilà le leitmotiv. Les Drouais ne se sentent plus chez eux. De les voir si nombreux, ça dérange ! La cohabitation n'est pas toujours facile, même si elle se fait sans véritables accrocs. Alors, chacun chez soi. On aimerait mieux qu'ils restent plus souvent là-haut, chez eux, sur les plateaux qui dominent la ville, qu'on ne les voit pas trop. Et de plaindre ceux qui vivent à leurs côtés : « *Que voulez-vous, ça n'est pas la même civilisation, la même culture.* »

Dreux en proie au classique phénomène de rejet. Et d'évoquer une fois de plus le contesté « seuil de tolérance » et la non moins contestée équation « immigrés = chômage = insécurité ». Le débat avait déjà dominé les élections précédentes. Il est au cœur des municipales, d'autant que le Front national est de la partie. Pas seul d'ailleurs, mais sur une liste R.P.R. Cas unique en France, ce qui ne manque pas d'intriguer les états-majors politiques. A Dreux même, il y a ceux qui sont contre Jean-Pierre Stirbois, numéro deux de la liste R.P.R. conduite par un avocat, Me René-Jean Fontanille, et ceux qui sont pour ce militant du Front national, secrétaire général de son organisation. Le clivage a provoqué une rupture au sein de l'opposition, ce qui n'est pas pour déplaire à Françoise Gaspard, le maire socialiste sortant.

« La France aux Français ! »

M. Stirbois est un homme qui compte à Dreux, puisqu'il a obtenu 12,60 % des voix dans le canton ouest, et son épouse 9,50 % dans le canton est aux dernières cantonales. Score qui a impressionné tout le monde, d'autant que le thème de sa campagne était « Deux millions de chômeurs, deux millions d'immigrés ! La France aux Français ! ». Ce jeune imprimeur de trente-huit ans, qui avait lancé, lors des assises du Front national à Nice, en octobre 1982, « *Immigrés d'au-delà de la Méditerranée, retournez à vos gourbis !* », représentait donc un courant.

Devait-il faire partie de la liste de l'opposition sous la houlette de M. Jean Hieaux, banquier gaulliste sans parti qui faisait l'unanimité ? L'ancien maire, le sénateur Jean Cauchon, et son fils, Yves, un avocat, tous deux C.D.S., ont dit non. Le premier parce que « *Jean-Pierre Stirbois est un raciste, un fasciste et qu'il a une doctrine totalitaire* ». Le second, parce que « *tous les moyens ne sont pas bons pour battre Françoise Gaspard et qu'il faut savoir se battre pour des idées* ». D'ailleurs, le comité départemental de l'U.D.F. n'a pas donné son accord.

Ne pouvant faire l'union, M. Hieaux a renoncé. Le R.P.R. a donc fait alliance seul avec le Front national. Me Fontanille a constitué une liste avec 18 R.P.R., 10 non-inscrits, 9 Front national et 2 P.R. De son côté, M. Yves Cauchon tente d'établir la sienne. Il a déjà renoncé à en prendre la tête, au profit du docteur Jean-Pierre Allibert, un inconnu.

C'est loin d'être l'entente cordiale dans l'opposition, et les deux avocats rivaux en affaires — le R.P.R. Me Fontanille, le C.D.S. Me Cauchon — le sont devenus en politique. D'accord pour bouter Françoise Gaspard hors de la mairie, mais pas avec n'importe qui.

Le candidat du Front national ne fait pas peur à Me Fontanille. Même si, en face et sur ses côtés, on laisse entendre qu'il sera dévoré tout cru par le jeune loup Stirbois. Me Fontanille en fait son affaire. « *Les choses sont très claires dès le départ, car,* dit-il, *on ne s'engage pas sur l'idéologie, mais sur un programme. Tous mes colistiers ont signé un engagement sur l'honneur de ne pas faire entrer des considérations d'ordre politique dans la gestion de la ville. C'est un contrat précis.* » Son slogan de campagne sera pourtant : « *Inverser le flux de l'immigration à Dreux.* » Première concession ? Non, car, pour lui, les immigrés, c'est le problème numéro un, et « *c'est rendre service aux immigrés, rendre service à la ville que d'arrêter l'immigration* ». Me Fontanille ne partage pas toutes les idées du Front national, mais celle-là, assurément, ainsi que « *la promotion de la famille, le rôle de la nation et de la patrie* ».

Cet avocat de trente-quatre ans, pied-noir installé à Dreux depuis peu, a conscience qu'il prend un risque politique. Secrétaire départemental du R.P.R., il a obtenu l'investiture du comité fédéral et le soutien des conseillers généraux de son parti. Cependant, M. Jacques Chirac avait déclaré, le 30 janvier, au « Club de la presse » à propos de cette alliance : « *Je n'ai, pour ce qui me concerne, aucune espèce de rapports ou de contacts avec un mouvement qui se réfère à des principes que je condamne.* » Désaveu ? Me Fontanille ne le pense pas. Ce n'est pas une caution en tout cas.

Il réfute aussi l'idée qu'il sera le cheval de Troie du Front national, indiquant : « *Qu'on m'apporte des preuves que je devrais passer sous ses fourches caudines.* » C'est vrai que des militants du Front national ont fait jadis campagne en treillis sur le marché de Verdun. Mais des incidents, ajoute Me Fontanille, il n'y en a jamais eu, excepté trois bricoles depuis 1977 : « *Un nez cassé, une portière enfoncée et un fils de Jean Cauchon assis sur une voiture.* » « *Il faut battre Françoise Gaspard cette fois, sinon on ne la battra plus jamais.* » Et le thème des immigrés, ça peut marcher !

Pas raciste

Démagogie ? M. Stirbois ne connaît pas et ne veut pas connaître. « *Nous avons l'avantage de la clarté* », dit-il. C'est vrai : c'est clair. Voyez plutôt : « *Il n'y a pas de possibilité d'assimilation d'une population qui a une culture et une civilisation différentes. Si cette population devient majoritaire, elle tend à imposer son propre comportement. Ce n'est pas nous qui craignons le racisme. Il existe !* » Il accuse le parti socialiste de « *vouloir faire voter les immigrés pour conserver le pouvoir politique* ». Il affirme que l'intégration est impossible et tranche : « *La progression constante de l'immigration est l'une des causes principales de l'accroissement de l'insécurité et du chômage.* » D'ailleurs, sa fonction dans le prochain conseil municipal, s'il est élu, sera de s'occuper de l'insécurité.

Il a des idées là-dessus. D'abord, « *renvoyer dans leur pays les chômeurs, les oisifs, les délinquants* ». Ensuite, revenir au « seuil de tolérance ». Enfin, leur montrer qu'« *ils ne sont pas les maîtres chez nous* ». Raciste ? « *Absolument pas. Je suis invité le 12 février au congrès du Front national de confession islamique.* »

Pourtant, ces immigrés, ils ne sont pas venus tout seuls. On a bien fait appel à eux à l'époque où il fallait de la main-d'œuvre, quand on en avait besoin, notamment à la Société radiotechnique. Il y avait des panneaux à Marseille et à la gare Montparnasse les incitant à venir à Dreux, où ils pouvaient trouver du travail et un logement. Maintenant, avec la crise, ils sont de trop. Mais qui donc a laissé le chiffre monter autant ? L'ancien maire, M. Jean Cauchon, déclare que depuis 1977 leur pourcentage a doublé. Faux, répond Françoise Gaspard : « *En 1977, il y en avait au moins 18 % et le chiffre dans les H.L.M. est passé, en six ans, de 19,4 % à 19,7 %.* » Ce jeune maire de trente-sept ans, à peine sorti de l'ENA lorsqu'elle a été élue député, admet qu'il y a une *réaction de rejet et qu'il va falloir* compter avec l'évolution démographique. 41 % des *naissances*, en 1982, ont en effet eu lieu dans des foyers immigrés. Que faire ?

Le chômage n'arrange pas les choses. Dreux est l'une des villes de la région Centre les plus touchées. 3 600 sur l'arrondissement, pour Mme Gaspard ; 4 600, réplique M. Stirbois en montrant le titre d'un journal local : « 4 396 *demandeurs d'emploi fin septembre* ».

Les Drouais sont inquiets pour l'avenir. Françoise Gaspard avait un objectif en 1977 : « *Rassembler la population et en faire une ville parce qu'il y a encore plusieurs villes dans la ville.* » Elle reconnaît qu'elle n'est pas allée aussi loin qu'elle le désirait. L'union entre le R.P.R. et le Front national ne va pas lui faciliter les choses en radicalisant le débat politique. Mais se battre, elle a l'air d'aimer ça.

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. Le Pen : les « incendiaires » et les « pompiers »

Décidément, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, *n'a pas de chance. Non seulement il n'a pas réussi à se faire* entendre des instances nationales de l'U.D.F. et du R.P.R. auxquelles il proposait une large union pour affronter les échéances municipales, mais encore voilà que, selon lui, les médias et les partis politiques lui volent un thème qui lui est cher : l'immigration. Et ce, en toute impunité ! Attitude d'autant plus agaçante que lorsqu'il parle, lui, d'immigration il est taxé d'« *extrémisme* », voire de « *racisme* ». « *Ce n'est pourtant pas le Front national qui crée le racisme, c'est l'immigration* » s'exclame-t-il, s'étonnant que les « *incendiaires* » puissent être *dénoncés comme les « pompiers »*. M. Le Pen explique que, si ce thème a fait irruption « *en dépit des tabous antiracistes qui pesaient sur la simple approche du problème* », c'est que, « *sous le poids des réalités, tout le monde doit bien reconnaître que l'immigration est une grosse faute politique, économique et sociale* ». Pour lui, il ne fait pas de doute que nous serons bientôt « *submergés* » et que des « *minorités nationales étrangères armées et organisées menacent la sécurité intérieure et extérieure des Français* ». Il conteste les *chiffres officiels de l'immigration* qui à son avis approche davantage des huit millions que des quatre millions deux cent mille, et *dénonce* la trop forte concentration d'immigrés dans le secteur industriel, notamment dans l'automobile qui, « *comme on l'a vu dans d'autres pays, joue le rôle de casernes de la révolution* », dit-il.

Mais si, comme le pense M. Le Pen, il n'y a pas de racisme sans immigration, peut-être peut-il considérer qu'il n'y aurait plus, non plus de Front national sans étrangers ; un pompier au chômage, en somme. — C.F.-M.

POLITIQUE

A Beauvais : « VIVE LE ROI ! »

(De notre correspondant)

Beauvais. – M. Marcel Dassault, député (appar. R.P.R.) de l'Oise, a offert, mercredi 9 février, un gala animé par la chanteuse Chantal Goya pour soutenir la liste d'opposition à Beauvais, conduite par M. Jean-François Mancel, secrétaire national du R.P.R., qui affronte le maire sortant, M. Walter Amsalem (P.S.). Trois mille cinq cents places gratuites avaient été distribuées. La représentation s'est déroulée sous un chapiteau dressé sur un terrain privé situé dans une zone industrielle. Les spectateurs étaient transportés par autocars sur des circuits-navettes à partir des différents quartiers de la ville. A l'entracte, une trentaine d'hôtesses, élèves d'une école privée parisienne, ont distribué des glaces.

A la fin du spectacle, M. Dassault montait sur scène pour remercier la chanteuse d'une gerbe de roses et pour déclarer que *« M. Mancel est un bon papa »*, avant de conclure par : *« Merci, papa Mancel. »*. Il se coiffait ensuite d'une couronne de roi en carton, identique à celle qui était distribuée à chaque enfant présent. Chantal Goya lançait un *« Vive le roi ! »*.

Sous un deuxième chapiteau, un buffet géant attendait les invités. Chacun recevait une part de galette. Dans chaque part se trouvait une fève représentant des avions ou des satellites.

M. L.

LA CAMPAGNE A PARIS

M. Jacques Chirac : priorité à l'Est et lutte contre le bruit

M. Jacques Chirac s'est rendu mercredi 19 février dans deux des arrondissements les plus populaires de la capitale et dont les conseillers sortants appartiennent à la gauche : les dix-neuvième et vingtième arrondissement. Dans ce dernier, le maire de Paris a parcouru le quartier de la rue de Ménilmontant accompagné de M. Didier Bariani, ancien député, président du parti radical, qui conduit la liste R.P.R.-U.D.F. face à M. Michel Charzat, député socialiste.

M. Chirac a déclaré au terme de cette visite : *« Depuis 1977, constatant un manque d'intérêt pour ces quartiers, j'ai voulu mener une politique de rééquilibrage à long terme, et pour cela j'ai donné la priorité aux investissements dans les arrondissements de l'Est parisien. Mais, pour réussir cette politique, il faut une étroite collaboration entre les élus locaux, la municipalité et le maire de Paris. »* Il a indiqué : *« Dans le budget définitif de la Ville nous avons donné priorité aux arrondissements de l'Est. C'est, par exemple, dans le treizième arrondissement que le plus grand effort a été fait par tête d'habitant. »*

L'Humanité du 10 février répond par un éditorial de Jacques Coubard à ces déclarations du maire de Paris. L'éditorialiste écrit : *« Tout un symbole. S'il est en effet des quartiers de Paris qui souffrent de la politique menée par la droite, ce sont bien ceux-là. Notons encore que sous le règne du chef du R.P.R. les loyers des logements dits « sociaux » ont connu une ascension qui les met hors de portée des bourses les plus modestes.*

» Et si Chirac manifeste une fébrilité particulière dans l'est de la capitale, c'est que son nouveau statut permettrait à ses habitants et à ses élus de mettre un frein à la mise en coupe de ces quartiers populaires.

» En tout état de cause, des promesses aux actes on peut mesurer ici les performances démagogiques déployées par la droite pour tromper les électeurs sur sa politique réelle. »

Dans la soirée de mercredi, M. Chirac a présidé une réunion publique dans le dix-neuvième arrondissement, sous un chapiteau dressé place Jean-Jaurès. Il y soutenait la candidature de M. Jacques Féron, ancien député, CNIP, qui affrontera M. Paul Laurent, ancien député communiste, membre du comité central, qui conduit la liste d'union de la gauche.

Le maire a insisté sur une partie du programme de la future mandature en assurant que, s'il était réélu maire de la capitale, l'une de ses priorités serait de lutter contre le bruit.

Il a rappelé que certaines portions du périphérique avaient déjà été aménagées, a assuré que ces travaux seraient continués et que des revêtements spéciaux seraient posés dans certaines rues. Il a annoncé qu'il mènerait cette action en accord avec l'industrie automobile et des motocycles, avec le secteur du bâtiment et avec les utilisateurs d'engins bruyants.

M. Chirac a aussi parlé de la signification politique du scrutin municipal en affirmant : *« Si demain, les Français se prononcent contre les listes présentées par les hommes qui aujourd'hui nous gouvernent, ces derniers seront bien obligés d'en tenir compte, c'est pourquoi ces élections municipales permettront de dire »* Non, nous ne vous avons pas élus pour cela. »

Mercredi, M. Christian de La Malène, sénateur R.P.R., premier adjoint au maire, chef de file de la liste Union pour Paris dans le quatorzième arrondissement, a ironisé au cours d'une conférence de presse sur *« la tendresse des socialistes pour Paris – qui ressemble à celle de M. Thiers à Versailles pour la Commune »*. Il a poursuivi : *« Aucun Parisien n'a oublié le communiqué du 30 juin dernier dans lequel il était dit que Paris serait découpé en vingt communes de plein exercice. »*

M. de La Malène a d'autre part estimé que la volonté de la gauche de *« considérer les prochaines élections municipales comme un simple scrutin local »* constitue *« un aveu d'inquiétude face à la perspective de voir les Français désavouer l'action gouvernementale »*.

Ces déclarations ont provoqué dans la soirée une réaction de Mme Edwige Avice, ministre déléguée à la jeunesse et aux sports, candidate d'Union de la gauche dans cet arrondissement, qui a indiqué dans un communiqué : *« Ccomparer les socialistes aux Versaillais est inconvenant, la surenchère électorale n'excuse pas un tel propos. »*

Le programme du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

Le « Grand Jury R.T.L.-le Monde » a ainsi établi son programme pour la période électorale.

Les prochaines émissions hebdomadaires du dimanche, en direct de 18 h 15 à 19 h 30, auront pour invités: Raymond Barre, ancien premier ministre, le 13 février, et M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, le 20.

Chaque jour, y compris le dimanche, du lundi 21 février au lundi 28, puis après le second tour, du lundi 7 mars au vendredi 11, un « multiplex » sera organisé de 18 h à 19 h entre les journalistes de R.T.L. et du *Monde* et les rédactions de quinze journaux quotidiens régionaux : (*Nord-Éclair*, de Roubaix ; *l'Union*, de Reims ; *l'Est républicain*, de Nancy ; *le Républicain lorrain*, de Metz ; *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, de Strasbourg ; *le Bien public*, de Dijon ; *le Dauphiné libéré*, de Grenoble ; *le Provençal*, de Marseille ; *le Midi-Libre*, de Montpellier ; *Sud-Ouest*, de Bordeaux ; *la Montagne*, de Clermont-Ferrand ; *la Nouvelle République*, de Tours ; *Ouest-France*, de Rennes et *Paris-Normandie*, de Rouen).

Les quatre derniers jours précédant le premier tour des élections municipales seront consacrés à des « Grands Jury R.T.L.-*le Monde* » de 18 h à 19 h réservés aux chefs de partis dans l'ordre suivant : mardi 1er mars, M. Georges Marchais, secrétaire du parti communiste ; mercredi 2 mars, M. Jean Lecanuet, président du l'U.D.F. ; jeudi 3 mars, M. Jacques Chirac, président du R.P.R. ; M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socaliste.

Le dimanche 20 mars, le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » reprendra ses émissions hebdomadaires habituelles.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres du mercredi 9 février a successivement examiné le projet de loi sur la Nouvelle-Calédonie, décidé la création de trois nouveaux postes de commissaires de la République délégués pour la police (*le Monde* du 10 février), adopté un décret confirmant à la Société nationale des poudres et explosifs le statut d'une société anonyme gérée par un conseil d'administration, et entendu le compte rendu du conseil des Communautés des ministres de l'économie et des finances.

● LES HANDICAPÉS ET LES TRANSPORTS

Sur les handicapés et les transports, le communiqué déclare :

Le ministre d'Etat, ministre des transports, a présenté au conseil des ministres, sur la base des conclusions du rapport remis au gouvernement par le docteur Jacqueline Fraysse-Cazalis, parlementaire en mission, diverses mesures destinées à apporter des solutions aux problèmes de transport rencontrés par les personnes handicapées.

1) Pour soutenir l'effort propre des collectivités locales et des entreprises de transport, l'Etat consacrera en 1983 10 millions de francs à l'amélioration de l'accessibilité des diverses modes de transport et au développement des services spécialisés ;

2) Un bilan des actions en faveur du déplacement des handicapés sera joint chaque année au budget de l'Etat et des entreprises publiques nationales de transport. Les collectivités locales sont invitées à faire de même pour leur propre budget ;

3) L'Etat proposera à la R.A.T.P. et aux collectivités territoriales concernées l'engagement en 1984 d'un programme de mise en accessibilité progressive du R.E.R. ;

4) A compter du 1er mars 1983, l'Etat versera aux fonctionnaires qui sont handicapés lourds et ne peuvent utiliser les transpors publics une allocation égale à 40 % du prix de la carte orange qu'ils achèteraient si l'usage des transports publics leur était possible. Il est souhaitable que les partenaires sociaux mettent en place une disposition analogue par voie conventionnelle ;

5) Toute nouvelle ligne de métro sera conçue pour être accessible aux handicapés ;

6) Tout contrat de développement entre l'Etat et les autorités organisatrices de transports devra inclure une clause relative à l'accessibilité ;

7) A partir du 1er mai 1983, la gratuité sera accordée les « jours bleus » sur les grandes lignes S.N.C.F. à la personne accompagnant un handicapé titulaire d'un avantage de tierce personne, et une réduction de 50 % à celle accompagnant un titulaire de la carte d'invalidité. Les mêmes dispositions seront applicables sur le R.E.R. au fur et à mesure de la réalisation du programme d'accessibilité aux handicapés. Air Inter prendra d'ici la fin de 1983 des mesures tarifaires dans le même sens.

D'autres dispositions ont également été adoptées pour promouvoir la recherche, pour améliorer l'information destinée aux personnes handicapées et pour instituer des structures de concertation nouvelles.

Le conseil s'est occupé ensuite des contrats de plan entre l'Etat et les entreprises nationales du secteur industriel *(lire page 26)*, de la retraite à soixante ans (*le Monde* du 10 février), de l'emploi des cadres *(lire page 28)*, et a entendu le compte rendu des résultats de la politique en faveur des personnes âgées.

● *Le conseil des ministres* a été informé de la prochaine nomination comme président du Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé du professeur Jean Bernard, hématologue et cancérologue, membre de l'Académie française et président de l'Académie des sciences.

La confusion règne au Mans à gauche comme à droite

De notre correspondant

Le Mans. – Décidément le jeu électoral ne cesse de se compliquer au Mans. A gauche d'abord, où la décision des militants socialistes de partir seuls derrière M. Jean-Claude Boulard, le chef de cabinet du ministre de la mer, paralyse la négociation P.S.-P.C. au plan départemental et empêche un accord global.

Malgré les pressions de la direction nationale du parti socialiste, la commission exécutive départementale qui s'était prononcée une première fois contre une primaire vient d'approuver la décision des militants du Mans rejetant la responsabilité de la rupture sur les communistes : *« Les socialistes ayant accepté la tête de liste communiste, ils étaient en droit d'obtenir deux contreparties, le poste de premier adjoint et un siège de plus que les communistes au conseil municipal. »* M. Jean-Claude Boulard y avait ajouté une autre raison : *« Il faut éviter de voir le maire sortant devenir un maire sorti au bout de quelques années »*, avait-il déclaré en guise d'avertissement aux communistes auxquels on prête depuis longtemps l'intention d'écarter rapidement M. Robert Jarry, le maire communiste sortant jugé dit-on trop « gestionnaire » et pas assez militant, pour le remplacer par M. Daniel Boulay, ancien député communiste, secrétaire de la fédération de la Sarthe et membre du Comité central.

Dans l'opposition, l'entrée en lice de M. Jean-Paul Couasnon, un cadre de trente-neuf ans complique la situation. C'est l'un des anciens adjoints du docteur Maury, prédécesseur de M. Jarry à la mairie du Mans. Même s'il s'est mis en congé de parti l'an passé lorsque M. Chaumont, sénateur R.P.R., lui a été préféré pour conduire la liste d'opposition, M. Couasnon n'en a pas moins été longtemps l'une des chevilles ouvrières du R.P.R. Son but : *« Ecarter l'appareil communiste de la direction des affaires municipales et proposer un choix plus large que celui des unions forcées par les partis politiques. »* Sans doute une partie de la droite se reconnaîtra-t-elle dans M. Couasnon : celle qui rend responsable M. Chaumont de la défaite de M. Maury en 1977.

Terrorisme intellectuel

Venu soutenir la candidature de M. Chaumont, le 6 février, M. Jacques Chirac avait déclaré : *« Toute action dissidente apparaîtra come une machination contre l'opposition. »* M. Couasnon et ses partisans lui ont répliqué le lendemain : *« En n'étant dépendants d'aucun parti, nous ne pouvons être dissidents. Si ne pas être avec, c'est être forcément contre, il y a là un terrorisme intellectuel inadmissible. »* Mais la candidature de M. Jean-Paul Couasnon ne brouille pas seulement les cartes à droite. Sur les trente-trois membres de sa liste, douze appartiennent à la Fédération socialiste des démocrates, qui se réclame du socialisme mais qui refuse *« l'alliance contre nature avec le communisme »*. Il s'agit donc aussi pour M. Couasnon d'attirer l'électorat de gauche le plus tiède par une coloration centre gauche.

ALAIN MACHEFER.

L'affaire des fausses factures d'Aix-en-Provence sera instruite à Lyon

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. – Dans un arrêt rendu le 9 février, la chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon pour instruire l'affaire de fausses factures dans laquelle le maire (radical-socialiste) d'Aix-en-Provence, M. Alain Joissains, a été mis en cause.

Cette décision fait suite à la saisine de la Cour de cassation, le 31 janvier dernier, par le procureur de la République d'Aix-en-Provence, en application de l'article 681 du code de procédure pénale concernant le privilège de juridiction dont bénéficie un élu municipal.

Outre M. Joissains, six personnes sont susceptibles d'être inculpées. Il s'agit de deux reponsables de la société Mistral-Travaux, du directeur de la société Mirabeau-Constructions, de deux architectes aixois et du beau-père de M. Joissains, M. Roger Chartron. Les faits qui leur sont reprochés sont relatifs à la construction d'une villa à Saint-Antonin-sur-Bayon (Bouches-du-Rhône) pour le compte de M. Chartron, mais dont M. Joissains aurait été le véritable commanditaire. Cette villa aurait été partiellement payée par la société Mistral-Travaux grâce à des marchés fictifs passés avec l'entreprise Mirabeau-Constructions. L'enquête préliminaire effectuée par la section économique et financière du S.R.P.J. de Marseille aurait permis de réunir des charges pouvant entraîner l'inculpation pour corruption de fonctionnaires, abus de biens sociaux, faux en écritures de commerce et complicité de faux.

En outre, dans une autre procédure judiciaire indépendante de la précédente, Mme Nicole Salas, trente-quatre ans, adjointe aux affaires sociales de la municipalité sortante a été inculpée, le 9 février, de dénonciation calomnieuse par M. Baillet, juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence. Mme Salas avait porté dans une réunion publique, en décembre 1978, des accusations de pédophilie contre l'animateur d'un centre social de la ville, M. Richard Giraud, qui avait déposé plainte (*le Monde* du 10 février).

GUY PORTE.

D'une ville à l'autre

ALPES-MARITIMES

NICE. – Les affiches électorales de M. Jacques Médecin – représentant une jeune femme qui se déshabille en deux temps, « le haut » puis « le bas », et concluant : *« Comme promis après vingt et un mois de socialisme, je n'ai plus rien »*, – suscitent de vives réactions. Pour M. Max Gallo, député socialiste et tête de la liste d'union de la gauche, cette campagne, *« qui mêle le vulgaire à la politique, défigure la ville »*. Elle utilise *« les méthodes les plus contestables de la publicité en transformant l'image de la femme en appât »*. Pour sa part, le mouvement féministe Femmes et action méditerranéenne, appelle toutes le femmes *« à s'insurger contre l'utilisation de la femme pour toutes formes de publicité et à boycotter le produit quel qu'il soit »*.

VAL-DE-MARNE

Division dans l'opposition

SAINT-MAUR. – Les négociations n'ont pas abouti entre M. Jean-Louis Beaumont (non inscrit), maire de Saint-Maur, la plus importante ville détenue par l'opposition dans le Val-de-Marne (quatre-vingt-cinq mille habitants), et le R.P.R. Le mouvement de M. Chirac a décidé de présenter une liste ouverte à tous les partis de l'opposition sur la base des trois tiers. Conduite par M. Jacques Martin, secrétaire fédéral du R.P.R. du Val-de-Marne, cette liste comprend en deuxième position Me Giraud (U.D.F.-C.D.S.), et, en troisième position, M. Jean-Claude Smits (U.D.F.-P.R.), conseiller municipal sortant et ancien responsable du parti républicain à Saint-Maur).

L'U.D.F., qui regrette cette cassure, maintient sa confiance à M. Beaumont. Toutefois elle ne lancera aucune exclusive contre les candidats de la liste Martin, président de l'union pour le Val-de-Marne, qui regroupe au niveau départemental le R.P.R., l'U.D.F. et le CNIP.

Des négociations vont être ouvertes avec M. Bousquet (ancien R.P.R.), ancien maire adjoint, dissident de l'actuel conseil municipal, qui présente déjà une liste. – *(Corresp.)*

VAUCLUSE

La gauche réunie

AVIGNON. – Après l'accord réalisé dans l'opposition derrière M. Jean-Pierre Roux (R.P.R.), ancien député de Vaucluse, M. Henri Duffaut, sénateur socialiste et maire sortant, a annoncé le mercredi 9 février que la majorité avait réussi à mettre sur pied une liste d'union, qu'il conduira. Cette liste comprend 28 socialistes, 13 communistes, 3 M.R.G., 7 personnalités proches du P.S. et 2 proches du P.C. Initialement, le P.C. réclamait 17 candidats (dont 13 en position d'être élus), alors que M. Duffaut lui en proposait 11 (dont 8 en position d'être élus). Les Avignonnais risquent cependant d'avoir le choix entre trois listes le jour du scrutin : les autogestionnaires ne désarment pas et préparent une liste Avignon Alternatives. – *(Corresp.)*

M. Jospin : Si nous gagnons...

Enfin dans *l'Humanité Dimanche*, organe du parti communiste, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, écrit : *« Si nous gagnons à Paris dans le maximum d'arrondissements et, pourquoi pas, à l'Hôtel de Ville, nous pourrons aider le gouvernement à faire entrer le changement dans la vie quotidienne. »*

Quant à M. Paul Laurent, il écrit : *« A tous ceux qui éprouvent des doutes, des impatiences, je dis : Attention ! Chirac veut faire oublier le bon bilan de la gauche pour mieux faire oublier le bilan désastreux de la droite. »*

● *Le logement à Paris*. – M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, nous a déclaré : *« Le domaine privé de la Ville de Paris reste dans l'ombre. Sa gestion demeure occulte. Cette politique du secret alimente les rumeurs et les supputations. Jacques Chirac ne s'en tirera pas par une manœuvre de diversion laissant croire que majorité et opposition se partageraient l'attribution de ce domaine réservé. Il ne dit rien sur tous les amis logés dans le patrimoine privé de la Ville. Je mets donc Jacques Chirac au défi de remettre sans délai aux élus du Conseil de Paris la liste des propriétés de la Ville et de leurs occupants. »*

● *Le Mouvement solidarité-participation*, qui a succédé au Mouvement pour le socialisme par la participation et que préside M. Philippe Dechartre, ancien ministre, apporte son soutien aux listes se réclamant de M. Jacques Chirac. Dans une déclaration, M. Dechartre estime : *« La preuve est faite, aujourd'hui, qu'il est seul capable de réaliser l'indispensable mutation pour une nouvelle société. »*

● *M. François Léotard*, secrétaire général du P.R., a décidé de *« suspendre de leur qualité de membres du parti républicain »* les cinq candidats de son parti qui figurent sur la liste de M. Michel Noir (R.P.R.) à Lyon. M. Emmanuel Hamel, député U.D.F.-P.R. du Rhône se déclare entièrement solidaire des *« suspendus »* et fait appel de cette décision. Il estime que *« si cette suspension était maintenue, cela signifierait que le parti républicain n'est plus ce qu'il prétend et doit continuer d'être une force de liberté pour la liberté »*.

● *Un « groupe de liaison et d'information »*, créé sur l'initiative de FR 3, sera chargé *« d'apprécier et de donner suite aux réclamations ou observations »* qui pourraient être adressées à la chaîne pendant la campagne des municipales. Présidé par M. Jean-Loup Vichniac, directeur de cabinet du P.-D. G., M. André Holleaux, ce groupe devra établir *« un lien permanent entre la Haute Autorité de la communication audio-visuelle, la présidence de FR 3, la direction de l'information et les bureaux régionaux d'information »*.

DÉCÈS DE M. BIZET DÉPUTÉ DE LA MANCHE

M. Émile Bizet, député apparenté R.P.R. de la deuxième circonscription de la Manche (Avranches), est décédé, mercredi 9 février, à Caen. M. Bizet, qui devait se représenter aux prochaines élections municipales à Barenton, dont il était le maire, sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. René André (sans étiquette, modéré), avocat à Avranches.

[Né le 17 octobre 1920 au Teilleul (Manche), Émile Bizet, ingénieur agricole, docteur vétérinaire, était maire de Barenton (Manche) depuis 1952. Conseiller général depuis 1964, il avait été élu député de la deuxième circonscription de la Manche en novembre 1962. Inscrit au groupe Centre démocratique, il siégeait depuis sa réélection en 1967 comme apparenté au groupe U.D.Ve, devenu U.D.R. puis R.P.R. Membre du comité de soutien de M. Michel Debré, candidat à l'élection présidentielle de 1981, Émile Bizet avait finalement rejoint M. Jacques Chirac. Spécialiste des questions agricoles, il avait notamment été, en 1975, le rapporteur de la commission de la production et des échanges pour la réforme du statut du fermage.]

M. MAUROY, GRIPPÉ INTERROMPT SES ACTIVITÉS

L'hôtel Matignon a publié, mercredi 9 février, un communiqué pour indiquer que M. Pierre Mauroy *« présente les signes d'un état grippal qui l'oblige momentanément à interrompre ses activités publiques »*. Le premier ministre, qui s'est rendu à l'hôpital du Val-de-Grâce, mercredi après-midi, pour y subir des examens complémentaires, a dû renoncer à participer, jeudi soir 10 février, à l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2. Cette émission est reportée au mercredi 16 février.

Le premier ministre a annulé les visites qu'il devait faire vendredi 11 février à Epinal et à Besançon. En revanche, les déplacements prévus pour le lundi 14, à Marseille et à Hyères, sont maintenus.

M. Mauroy, qui pourrait participer à la présentation de son programme municipal, samedi, à Lille, ne prononcera pas le discours de clôture du rassemblement des jeunes candidats socialistes qui est réuni le même jour dans sa ville. Il ne participera à aucune des manifestations prévues à son programme du week-end, et il a reporté d'une semaine la rencontre avec la communauté juive de Lille, fixée au samedi soir 13 février.

RECTIFICATIF. – Une regrettable erreur – nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser – nous a fait citer (*le Monde* du 10 février, page 8) parmi les locataires de la Ville de Paris, Mme Vincent Auriol. La veuve de l'ancien président de la République est décédée le 21 janvier 1979.

Le Monde

société

FAITS ET JUGEMENTS

Légitime Défense s'intéresse aux élus locaux

Une association Sécurité-Légalité, qui se définit comme un *« rassemblement des élus locaux pour la sécurité des personnes et des biens »*, vient d'être créée par cinq maires et conseillers municipaux. Dans la lettre-circulaire qu'il a adressée, le 15 janvier, *« à tous les maires de France »*, le docteur Jacques Patin, maire de La Feuillie (Seine-Maritime), dit sa volonté de *« stopper le démantèlement de toutes les défenses sociales »* et de combattre l'*« impuissance »* de la police et le *« laxisme d'une certaine partie de la justice »* en instaurant une *« politique de complète sécurité des personnes et des biens »*.

Cet appel émane en fait de l'association Légitime Défense. *« Tous les membres de l'association Sécurité-Légalité font partie de Légitime Défense »*, nous a assuré son président, M. François Romerio. Simplement, les deux associations ne visent pas le même public, Sécurité-Légalité *« ratissant plus large »*, selon Mᵉ Henri-René Garaud, en ne faisant pas du rétablissement de la peine de mort une de ses revendications principales, mais en concentrant son action sur la petite délinquance quotidienne. *« Il n'y a pas de divergence*, assure M. Romerio. *Mais Sécurité-Légalité s'intéresse à la sécurité au plan local, alors que Légitime Défense a une doctrine répressive globale. Pour nous, la bombe atomique du droit pénal, c'est la peine de mort. »* Pour l'association de Mᵉ Garaud, *« il n'est évidemment pas question de mettre une guillotine devant chaque mairie !... »*.

En raison de la proximité des élections municipales, la première assemblée de Sécurité-Liberté, qui devait se réunir à Paris le 9 février, est reportée au lendemain du 13 mars. Mᵉ Garaud affirme avoir déjà reçu près de quatre cents adhésions de maires ou conseillers municipaux *« de petites villes en général »*.

L'enlèvement d'un pur-sang en Irlande

Dublin *(A.F.P.)*. – Le cheval de course le plus cher du monde, Shergar, l'un des plus célèbres pensionnaires de l'écurie de l'Aga Khan, a été enlevé au cours de la nuit de mardi 8 au mercredi 9 février, aux haras de Newbridge (comté Kildare, Eire) par deux hommes armés, contre une rançon de deux millions de livres. Les deux hommes ont pris en otage la famille du chef palefrenier, M. John Fitzgerald, qu'ils ont contraint à identifier Shergar.

M. Fitzgerald, emmené avec un cheval dans un van, a été libéré quatre heures plus tard après que les deux hommes lui avaient précisé le montant de la rançon exigée pour le retour du pur-sang. *« Nous entrerons en contact avec vous un peu plus tard dans la journée »*, ont-ils assuré.

L'Aga Khan, qui a récemment vendu plusieurs actions de Shergar, est toujours le propriétaire majoritaire du cheval, qui a abandonné la compétition en 1981. Son palmarès prestigieux comporte notamment les derbies d'Epsom et d'Irlande. Le 3 juin 1981, *Shergar*, en gagnant le derby d'Epsom, battait un record vieux de cinquante-six ans ; il distançait son second de dix longueurs ce qui ne s'était jamais vu dans cette épreuve classique. Destiné, depuis sa retraite des courses, à la reproduction, Shergar est assuré pour 10 millions de livres.

Règlement de comptes : deux morts

Une fusillade a éclaté, mercredi 9 février dans la soirée, au Majestic, un bar situé 35, boulevard Malesherbes, à Paris (8ᵉ). Deux hommes, en cagoule, armés d'un fusil à pompe et d'un revolver de gros calibre, sont entrés et ont ouvert le feu sur un consommateur qui se trouvait au bar. La victime est Michel Allalinarde, trente-cinq ans, connu de la police et recherché pour proxénétisme à Lyon. Un autre consommateur, M. Marcel André, cinquante et un ans, directeur de société, qui essayait de désarmer l'un des tireurs, a également été tué. Les deux malfaiteurs ont pris la fuite. Il s'agit probablement d'un règlement de comptes.

● *Une partie du butin volé* les 21 et 27 janvier dernier lors des hold-up commis dans les bijouteries Van Gold et Cartier à Paris a été récupéré mardi 8 février à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) par les policiers de la brigade de répression du banditisme. Quatre hommes, des receleurs, Alain Hamdani, trente-huit ans, de Champigny, deux ressortissants yougoslaves, Tomy Salmager, vingt-quatre ans, et Hamid Crnoursanin, trente-cinq ans, ainsi que Gérard Laurent, trente-huit ans, de Bagnolet ont été interpellés à la sortie d'un café alors qu'il allaient vraisemblablement procéder à une tractation. Un septième du montant de ces deux hold-up estimé à 20 millions de francs a pu être récupéré.

LE RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les risques du fichage

Le bilan de la commission informatique et libertés s'alourdit chaque année. Chaque fois un peu plus volumineux, son rapport d'activité est aussi plus alarmiste.

L'an passé, la commission s'inquiétait de l'existence de *« centaines de milliers de suspects qui ignorent être considérés comme tels »*. Cette année, la situation lui paraît plus *préoccupante encore. Fiché*, contrôlé, dépouillé de sa personnalité, l'individu aura bientôt du mal à *« se perdre dans la foule »*. Comme *« la bille du flipper, il heurtera des bornes qui déclencheront des signaux »*.

Voilà pour l'image. Sur le fond, le rapport laisse percer une inquiétude, alimentée par douze mois d'observations quotidiennes, du 15 octobre 1981 au 15 octobre dernier. Certes, l'ordinateur a fait faire un pas de géant à l'humanité, mais il fait peser sur elle une menace permanente. Aucune innovation informatique n'échappe à ce risque, que ce soit la monnaie électronique ou la facturation détaillée du téléphone.

Remis comme chaque année au chef de l'Etat et aux présidents des deux Assemblées, le rapport de la CNIL revient sur les grandes affaires de l'année écoulée et évoque celles dont on a moins parlé. Il en ressort un tableau complet et alarmant de risque informatique. Au fil de ses investigations, il est apparu à la commission qu'il existait *« une tendance, par trop répandue,* [à] *vouloir apprécier la valeur humaine sur la base du comportement »*. Il en résulte par exemple une classification schématique des individus à base de renseignements *« de moralité »*, *« qui encombrent tant de fichiers »*.

Les sondages, les études de marketing et la publicité n'ont guère meilleure presse auprès de la CNIL, qui leur reproche de s'intéresser d'un peu trop près aux *« ressorts de la conscience collective »*. Qu'on y prenne garde : à persister dans cette voie, on risque d'*« étouffer progressivement les libertés »* dans une *« gigantesque toile d'araignée »*.

Le pire, c'est que cette situation ne résulte pas d'une *volonté totalitaire »*. Le mal se développe subrepticement, indolore et mortel à terme, estime la CNIL, qui s'alarme du peu de réactions qu'a suscités l'été dernier l'annonce de la création d'un fichier antiterroriste. Tout le monde a applaudi sans songer un instant au risque informatique. *« Eveilleur »* de l'opinion publique, – c'est ainsi qu'elle se définit – la commission en garde un souvenir amer, car elle sait que si son rôle est de *« contribuer à protéger notre société »*, c'est l'attitude des citoyens qui, aujourd'hui comme demain, sera en fait *« décisive »*. – B. L. G.

★ Commission nationale de l'informatique et des libertés, *Troisième Rapport d'activité*, la Documentation française, 339 pages, 70 F.

SPORTS

RUGBY

L'équipe de France contre l'Irlande

LES SÉLECTIONNEURS CONSERVENT LES MÊMES DEMIS

A une exception près – le Niçois Bernard Herrero remplaçant l'Agenais Jean-Louis Dupont au talonnage, – les sélectionneurs du XV de France ont *reconduit* le 9 *février* à Toulouse l'équipe qui a battu l'Ecosse à Paris, en vue du déplacement à Dublin, le 19 février, pour rencontrer l'Irlande en Tournoi des *cinq nations*.

En l'absence du titulaire, le Tarbais Philippe Dintrans, toujours blessé, le benjamin de la « tribu » Herrero, dont le frère aîné, André, fit ses débuts internationaux il y a vingt ans, a obtenu sa première « cape » en raison de sa solide charpente (1,82 m pour 97 kg) et de son adresse dans les lancers en touche.

En revanche, les sélectionneurs ont décidé, après avoir longuement regardé le match France-Ecosse au magnétoscope, de donner une nouvelle chance aux demis, le Lourdais Pierre Berbizier à la mêlée et l'Agenais Christian Delage à l'ouverture. Leurs carences techniques et leurs fautes ont été mises sur le compte des conditions de jeu : des avants dominés ; mais la charnière Martinez-Camberabero, beaucoup moins critiquable contre l'Angleterre, n'avait pas eu droit à une seconde chance.

Le troisième ligne montois Laurent Robriguez a rassuré les sélectionneurs sur son état de santé. Il tiendra donc sa place et l'Agenais Erbani restera sur le banc des remplaçants.

Le composition de l'équipe est la suivante : Blanco (Biarritz) – Sella (Agen), Codorniou (Narbonne), Belascain (Bayonne), Esteve (Narbonne) – Delage (Agen), Berbizier (Lourdes) – Rodriguez (Mont-de-Marsan), Joinel (Brive), Rives (R.C.F.) – Orso (Nice), Condom (Boucau) – Paparemborde (Pau), Herrero (Nice), Dospital (Bayonne).

D'un sport à l'autre

SKI ALPIN. – *le Suisse Peter Luescher, récent vainqueur de la descente du « Kandahar » à San-Anton (Autriche) a gagné le 9 février à Garmish (R.F.A.) le dernier super-géant de la saison comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin. Il a devancé son compatriote Pirmin Zurbriggen de 20 centièmes de seconde et l'Autrichien Hans Enn de 1 seconde 15 centièmes. Les meilleurs Français sont Tavernier et Pessey, ex aequo à la vingt-septième place. Grâce à cette victoire Luescher a ravi à l'Américain Phil Mahre, qui a refusé de courir les super-géants, la tête du classement général de la Coupe du Monde.*

A Maribor (Yougoslavie), la Suissesse Erika Hess, qui avait été opérée d'un genou en décembre, a renoué avec la victoire en enlevant un slalom spécial devant Hanni Wenzel (Liechtenstein) et Anni Kronbichler (Autriche). La meilleure Française a été Fabienne Serrat, quinzième. Cette victoire a permis à Hess de revenir à la troisième place du classement de la Coupe du Monde, avec 160 points, derrière Wenzel (170 points) et l'Américaine McKinney (162 points).

TENNIS. – *Le Français Henri Leconte a été éliminé le 9 janvier au deuxième tour du tournoi (W.C.T.) de Richmond (Virginie), doté de 300 000 dollars. Il a été battu par l'Américain Brian Teacher (6-3, 6-3). De son côté, John McEnroe a renoncé à disputer le double à cause d'une tendinite à l'épaule.*

ÉDUCATION

Un projet pour l'enseignement agricole

Les établissements publics et privés deviendraient des « centres polyvalents ruraux »

M. Mauroy a tranché : il y aura pour l'enseignement agricole privé une négociation distincte de la concertation engagée par le ministre de l'éducation nationale. Des groupes de travail associant les diverses parties intéressées seront mis en place à la mi-février pour achever leurs travaux fin mars. Ensuite le ministre de l'agriculture présentera un projet de loi au gouvernement avant l'été. Le premier ministre et les responsables du Conseil national de l'enseignement agricole privé (C.N.E.A.P.) sont convenus de ce scénario qui devrait dépassionner le débat, dans les campagnes du moins.

M. Mauroy a pris un risque politique, en dissociant la question du privé agricole de celle de l'enseignement privé en général. Il s'expose, en effet, à supporter deux débats nationaux sur le même thème dans la même année. Ce choix a été fait, parce que l'enseignement agricole privé présente des originalités qui justifient un traitement différent : d'une part, il accueille nettement plus d'élèves que l'enseignement agricole public (60 % contre 40 %) ; d'autre part, ses représentants ne semblent pas opposés à une telle négociation ; enfin l'insertion de l'enseignement agricole privé dans un grand service public unifié d'éducation se double d'un autre débat, celui des rapports entre le ministère de l'agriculture et celui de l'éducation nationale.

Avec l'ensemble des établissements agricoles privés et publics, le ministère de l'agriculture entend conserver des relations privilégiées, *« tout en étant à l'origine d'un rapprochement avec le ministère de l'éducation nationale »*. C'est que cet enseignement présente plusieurs spécificités qui appellent une pédagogie adaptée.

En premier lieu, il fonctionne à 60 %, dit-on au ministère de l'agriculture, pour « fabriquer » des non-salariés. Les 40 % restant seront eux des salariés travaillant en liaison avec les premiers. Dans la mesure où l'agriculture française continuera de reposer sur un modèle original de travailleurs individuels propriétaires en partie de leur outil de production, l'enseignement agricole devra préparer les futurs agriculteurs, et les autres, à vivre ensemble.

A l'instar des autres enseignements techniques, l'enseignement agricole peut permettre de réhabiliter la culture professionnelle. Autre particularisme : c'est un système qui peut être facilement contrôlé ou géré du fait de sa dimension réduite.

Rattrapages sociaux et culturels

L'enseignement agricole que le ministère de l'agriculture souhaite aujourd'hui promouvoir vise à permettre aux 400 000 à 600 000 exploitations familiales d'exister et de se développer à côté des quelque 400 000 agriculteurs entreprenants qui cherchent à atteindre un haut niveau de productivité. La politique de l'enseignement agricole coïncide ainsi avec le projet politique des socialistes pour l'agriculture : aboutir en 1990 à 1 million d'exploitations viables.

La volonté de la direction des enseignements au ministère de l'agriculture est de favoriser les contacts entre l'enseignement et le milieu rural qui l'entoure. C'est dans cet esprit que les établissements de l'enseignement agricole pourraient devenir des *« centres polyvalents ruraux »*. *« A une époque où l'on constate que la campagne se meurt, l'enseignement se doit de contribuer utilement à combattre l'échec scolaire et à participer aux rattrapages sociaux et culturels nécessaires »*, écrivait le ministère de l'agriculture en avril dernier dans un bulletin d'information.

Paradoxalement, ce sont les maisons familiales rurales, qui tout en ayant le plus d'atomes crochus avec ce projet pédagogique, risquent d'être les plus difficiles à convaincre dans une négociation sur les apports du privé à un service public unifié. Ces maisons familiales, pratiquent l'alternance, fonctionnent sur le mode associatif, ne négligent ni les formations courtes ni les formations féminines. Elles sont précisément les outils nécessaires à la formation du plus grand nombre, si l'on veut éviter d'*« américaniser le bocage »*.

Comme le dit un observateur, *« c'est un système qui fonctionne : les jeunes à la campagne sont moins zonards que dans les banlieues »*. Mais les promoteurs de cet enseignement tout en ne participant pas aux manifestations du privé contre le projet socialiste, sont aussi les plus rigoureux dans leur critique de l'éducation nationale et de la rigidité de l'État.

A l'inverse, le C.N.E.A.P., dont l'opposition au gouvernement est de nature politique, est plutôt demandeur d'une négociation ; la rencontre en décembre dernier avec le premier ministre en est la preuve. Il faut cependant nuancer : la nature même de cette opposition est différente selon les régions. Les départements du grand Ouest n'ont certes pas trop de sympathie pour le gouvernement mais honorent au minimum le dialogue républicain, tandis que d'autres ne l'envisagent même pas. Il reste que le C.N.E.A.P. veut négocier, car ses établissements se trouvent dans une situation financière difficile, résultat de la stricte application de la loi Guermeur par le ministre du budget du gouvernement précédent.

Les moyens financiers sont un aspect important de la future négociation. Le budget de la direction de l'enseignement agricole ne représente que 2 milliards de francs alors que l'ensemble des moyens dont dispose le ministère de l'agriculture est proche des 30 milliards. Rénover l'enseignement agricole suppose une légère augmentation des sommes qui lui sont affectées. Un petit plus qui permettrait d'approcher les sommes que consacrent d'autres pays européens au développement de la formation des futurs agriculteurs. L'exemple des Pays-Bas où 50.000 élèves — soit deux fois moins qu'en France — bénéficient d'un budget de 1 milliard et demi est édifiant.

Un effort financier de la part du gouvernement permettrait peut-être aussi d'améliorer la situation des personnels. Ces derniers se plaignent beaucoup et regardent leurs homologues dépendant du ministère de l'éducation nationale avec envie. Là encore, des crédits supplémentaires permettraient une harmonisation des statuts des personnels et de leurs conditions de travail.

Selon Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, *« l'enseignement technique agricole doit s'affirmer comme une composante originale du grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale »*. Mais, elle précise aussitôt que l'unification ne nécessite pas la constitution d'un grand ensemble administratif unique et centralisé et *« exige la mise en œuvre d'efforts garantissant à la fois la cohérence de la politique d'éducation et la spécificité des différents types d'enseignement »*.

Des responsables de la direction de l'enseignement au ministère de l'agriculture ont rencontré des membres du cabinet de M. Alain Savary. Un groupe de travail interministériel a même été constitué. Son but : faire des propositions afin de définir les missions assignées aux enseignements techniques et d'étudier les questions de carte scolaire, d'orientation des élèves et de possibles « passerelles » entre les deux systèmes de formation (enseignement général et enseignement agricole).

Lutter contre les inégalités sociales et l'échec scolaire est un thème commun pour Mme Cresson et M. Savary. Au ministère de l'agriculture, les responsables cherchent à faire converger, dans le respect de leurs spécificités, deux enseignements qui s'ignorent encore trop. Et déjà ils évoquent la possibilité *« d'une enveloppe budgétaire commune »* qui garantirait une progression équivalente des crédits des deux ordres d'enseignements.

SERGE BOLLOCH
et JACQUES GRALL.

La répartition des effectifs

En 1981-1982, 49 226 élèves ont été accueillis dans l'enseignement agricole public. L'enseignement agricole privé en a scolarisé 74 716.

Les établissements privés sont surtout concentrés dans le Nord et le grand Ouest de la France. Dans les Pays-de-la-Loire et en Bretagne, il est majoritaire alors que son influence est plus faible dans l'Est et presque insignifiante dans le Limousin.

L'enseignement agricole privé est assuré par deux types d'établissements bien distincts :

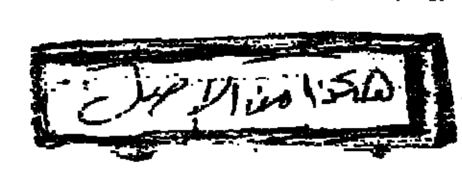
● LES ÉTABLISSEMENTS DISPENSANT UN ENSEIGNEMENT A PLEIN TEMPS. Ils sont groupés, pour la plupart, au sein du C.N.E.A.P. (Conseil national de l'enseignement agricole privé) qui est la seule organisation véritablement confessionnelle de l'enseignement agricole (36,4 % du total des établissements privés) et qui accueille plus de la moitié des élèves du privé.

● LES ÉTABLISSEMENTS ASSURANT UN ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE. Ce sont les écoles groupées au sein de l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (U.N.M.F.R.E.O.). Ces écoles sont très dispersées.

Les autres organismes d'enseignement privé sont : le Centre familial national lié au C.N.E.A.P. ; l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (U.N.R.E.P.) spécialisée dans les formations horticoles et hippiques ; la Mutualité sociales agricole enfin spécialisée dans les formations féminines.

● *Création d'une commission de l'informatique.* — Un arrêté publié au *Journal officiel* du 8 février porte création d'une commission de l'informatique au ministère de l'éducation nationale. Chargée de définir les objectifs d'une politique informatique, la commission se compose d'une section : « Systèmes d'information et pédagogie » compétente pour l'ensemble des services du ministère et des organismes placés sous sa tutelle, et d'une section : « Recherche et universités » dont relèveront les activités de recherche dans des établissements d'enseignement supérieur.





Le Monde
LIVRES

Comment devient-on immortel ?

Le tribunal de l'histoire

NOS professeurs nous ont, presque toujours, enseigné que la postérité rendait justice aux grands écrivains ignorés ou dédaignés par leurs contemporains. Nous avions ainsi l'impression, sur les bancs du lycée, que nous faisions partie d'un tribunal de l'histoire littéraire, équitable et clairvoyant.

Négligé, de son vivant, Stendhal trouvait avec nous les lecteurs qu'il avait souhaités. Le passage du temps nous permettait de porter sur la littérature du dix-neuvième siècle un meilleur jugement que les gens de 1840, ou de 1860, qui, le nez sur leur époque, célébraient des petits-maîtres, et méconnaissaient des auteurs considérables. Nous avions le pouvoir de redistribuer, sagement, les cartes, et nous étions secrètement satisfaits d'en user, augmentant l'importance des uns, rabaissant celle des autres.

En écrivant : « Il n'y a... que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages », *le vieux Boileau nous confirmait dans notre sentiment de supériorité, fondé sur la croyance que l'esprit de discernement n'appartient qu'au futur. Nous étions le futur.*

Ensuite, lorsque, fouillant davantage le passé, on redécouvre des écrivains comme La Boétie, Gracian, Mme du Deffand, Joubert ou André Suarès, et lorsqu'on mesure l'obscurité dans laquelle demeurent ces auteurs aussi profonds que séduisants, on soupçonne la postérité de ne pas faire toujours son métier. Les siècles précédents et les débuts du vingtième siècle recèlent un somptueux cortège d'« oubliés », qui nous oblige à douter de l'infaillibilité de l'avenir.

Montrant qu'il n'était guère optimiste à cet égard, Chamfort rapportait les propos d'un certain M. de B... : « La postérité n'est pas autre chose qu'un public qui succède à un autre ; or, vous voyez ce que c'est que le public d'à présent. » *Remarque sévère, mais elle nous invite à nous demander si la distance rend forcément meilleur juge que la proximité.*

FRANÇOIS BOTT.

Le rôle des manuels littéraires

« Un écrivain devient immortel par les livres de classe. L'élève de seconde est le cobaye de l'immortalité. Dans le manuel est publiée une page du grand homme. Page souvent ridicule que l'élève analyse, description insipide d'un paysan ou d'un braconnier (voyez Giono ou Genevoix). (...) Ainsi s'accumulent de petites gloires, des noms dispersés dans les journaux, les revues, les manuels. Une population savante et laborieuse étudie le texte de Le Clézio ou de Modiano. Le critique porte son papier au rédacteur, le rédacteur publie, le public regarde, le nom se fait, l'élève apprend (...). »

Ce texte de Rafaël Pividal, tiré de *la Maison de l'écriture* (Le Seuil, 1976), est reproduit par Bruno Vercier et Jacques Lecarme dans leur livre *la Littérature en France depuis 1968*, qui est à la fois un manuel et une anthologie, prenant le relais du volume précédent des mêmes auteurs : *la Littérature en France depuis 1945 (1)*, que les rééditions successives ne parvenaient plus à mettre à jour. Et voici leur commentaire, destiné à susciter la réflexion des élèves : « *Le rôle des manuels de littérature : notre propre mise en abyme... Que Giono, Le Clézio et Modiano (notez la rime...) nous pardonnent !* »

Le ton est donné : allègre. Allégresse de l'intelligence, intelligence de qui ne se prend pas trop au sérieux. En l'occurrence : la conscience des limites d'un genre, entraînant une discrète ironie des auteurs sur leur travail. En même temps, une question posée : qui choisit dans la production littéraire contemporaine les œuvres destinées à durer ? Et au nom de quoi ? Qui fait autorité ? Voilà donc la mise en abyme : introduire dans le travail lui-même une réflexion sur sa validité, sur la place de celui qui l'accomplit.

Lecteur, il se peut que le style drapé et marmoréen de Chateaubriand vous irrite. Ça ne regarde que vous. Mais si vous êtes professeur, votre allergie ne vous autorisera pas à remettre en question son statut de grand écrivain. De même, plus près de nous, pour Malraux, quelle que soit votre antipathie pour l'emphase, la grandiloquence et les vaticinations agitées. Mais Jean-Edern Hallier, votre voisin de palier tapageur, qui s'évertue, dans le même style, à dresser sa statue sur le toit ? Vous avez le pouvoir, si vous dessinez aujourd'hui le plan de la maison, de remiser ce trublion, d'un mot négligent, dans la cave.

Des silences polémiques

C'est ce que font, et ce n'est qu'un exemple, Vercier et Lecarme, à ma grande satisfaction. Ils font mieux encore : le silence absolu sur Jean Cau et sur René Girard, pour prendre deux exemples qui n'ont rien à voir. Étant donné la notoriété présente de ces noms, un tel silence est évidemment polémique. Il ne me choque pas. C'est que nous sommes de mèche, Vercier, Lecarme et moi. Entendons : de la même époque, de la même génération, de la même famille intellectuelle, de la même maison, pour ainsi dire, l'université moderne, avec ses partis pris, ses goûts, ses couleurs, y compris politiques, qu'un journal comme *le Monde*, dans son supplément littéraire, par sa diversité et son ouverture, recoupe en définitive assez bien.

(1) Bordas, 1970, écrit en collaboration avec Jacques Bersani et Michel Autrand.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 15.)

(Dessin de Cagnat.)

Pécher par omissions...

DANS sa version à la fois « scolaire » et « grand public », le sixième et dernier volume de l'*Histoire littéraire de la France* (de 1913 à 1976) est un manuel... pour grosses mains, de neuf cents et quelques pages fort serrées, fort noires. Un pavé. Désolé, mais il n'y a pas d'autre mot. Si encore c'était un pavé dans la mare de nos habitudes ! Hélas, non.

Aucune concession, aucun sourire ne viennent tempérer l'aridité scolastique du texte : deux millions de signes, ou pas loin, et plus de quinze cents auteurs cités, sans parler des artistes, peintres ou musiciens. Il faut attendre la page 137 pour qu'il soit enfin question de littérature, après un hors-d'œuvre bourratif et passablement fastidieux de généralités et de considérations sur l'environnement.

Nous voici donc déjà un peu loin d'une « histoire littéraire ». La volonté de citer ou de mentionner beaucoup trop d'écrivains pour ces soixante ans nous en éloigne encore davantage. De ces quinze cents, combien la postérité (disons un volume qui paraîtrait en 2013) en retiendra-t-elle ? Une trentaine si elle est sévère, une centaine avec de l'indulgence. Ici, les plus grandes lignes possibles d'une histoire littéraire contemporaine sont noyées dans le fouillis des mentions accumulées, inutiles dans le meilleur cas (puisqu'elles ne disent rien de plus de l'auteur et de son œuvre qu'un nom), et en fait nuisibles à l'ensemble.

Si bien qu'on est tenté de dire que ce que nous proposent les auteurs, n'est pas une histoire littéraire, et pas même une histoire de la littérature, mais avant tout un fichier de littérateurs. Et un fichier dont les mêmes auteurs n'auraient pas eu le courage d'éliminer l'anecdote.

Au moins, se dit-on, ce fichier surabondant qui prend par pages entières l'allure d'un annuaire des gens de plume de notre époque, aura le mérite de n'avoir oublié aucun de ceux qui peuvent prétendre y figurer. Las ! Nous sommes loin du compte ! Ni Henri Calet, ni Cioran, ni Paul Gadenne, ni Raymond Guérin, ni André Hardellet (arrêtons-nous ici) n'y sont même mentionnés. Inconnus au régiment de la gloire, même de la simple notoriété. C'est pour eux le finale de *Lorenzaccio* : « *Quelle horreur ! Eh, quoi ? Pas même un tombeau...* »

Il nous reste une chance : qu'il s'agisse, pour les rédacteurs de cette histoire littéraire, d'auteurs trop difficiles, précieux ou stylistes, négligés pour des raisons de doctrine ou de méthode que connaîtrait le lecteur. Mais Pierre Bourgeade, par exemple, figure en bon rang, si ce n'est que son œuvre la plus belle (c'est affaire de goût ; disons la plus travaillée), *l'Aurore boréale* (1973), est seule à manquer au fichier...

Des gens si sérieux...

« A vrai dire, confessent sagement les auteurs (ici E. Carassus, p. 473), *les critères, ceux qui jouent lors de la publication, et tout aussi bien ceux qui jouent lors du tri effectué par la postérité, sont loin d'être assurés. La valeur esthétique reconnue risque fort de coïncider avec les valeurs culturelles et sociales prônées par les classes dirigeantes... »*

Alors, avec quoi « coïncident » les critères qui autorisent à ignorer Guérin ou Gadenne au profit de deux cents écrivassiers ? Un refus de l'élitisme ? Mais M. Décaudin note (p. 137) : « *On estime généralement (dans la mesure où il est ici très difficile de déterminer des critères précis et objectifs) que 10 % seulement* (des titres publiés chaque année) *peuvent appartenir à ce que l'on appelle une « littérature de recherches », autrement dit, une littérature non démagogique, ne cherchant pas à flatter les goûts du plus large public et s'inscrivant dans une perspective de recherche créatrice.* »

Fort bien, sinon que c'est faire là, sans aucune preuve, un procès d'intention à des auteurs comme Guy des Cars, San Antonio ou même Jean Bruce, dont rien ne permet de dire qu'ils ne sont pas, à leur façon, honnêtes dans leur démarche. Et que peuvent bien être, pour des matérialistes historiques, « *les goûts du plus large public* », sinon d'authentiques aspirations des masses à une culture ?

Si encore, et une fois de plus, nous savions sur quel pied entendent nous faire danser les auteurs ! Mais non. Georges Brassens est-il ignoré, totalement, de ce manuel (alors que Léo Ferré et Juliette Gréco ne le sont pas), parce qu'il « *cherche à flatter les goûts du plus large public* », ou au contraire parce qu'il ne le cherchait pas ? On s'y perd.

La plus stupéfiante de ces inconséquences touche précisément l'immense catégorie des livres de gare : la littérature « démagogique », cette réalité incontournable de l'histoire littéraire et de la lutte des classes. Frédéric Dard (San Antonio), Delly, dans un autre genre, Jean Bruce (OSS 117), et même Gérard de Villiers, sont présentés, ou au moins signalés. Mais Simenon, Georges Simenon ! n'est que mentionné très négligemment trois fois : pas un titre *d'œuvre, mais une date, pas même* le nom du commissaire Maigret, encore moins (si l'on peut dire) l'ombre d'un soupçon sur l'importance et les *profondeurs de son œuvre*. Et cet escamotage ahurissant se justifie d'une simple phrase : « *Le cas de Georges Simenon est bien connu* » (E. Carassus, p. 471).

Bien connu ? Bien connu de qui ? Pas des lecteurs de ce sixième volume de l'*Histoire littéraire de la France*, s'ils s'en tiennent à cette source capricieuse. Mais s'agit-il vraiment de caprices ? Des gens si sérieux...

JACQUES CELLARD.

• HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, *de 1913 à 1976*, ouvrage collectif, coordination d'André Daspre et Michel Décaudin, 920 p., bibliographie, index, tableaux synoptiques, 1 vol. relié. Éditions Sociales, 130 F.

le feuilleton

Les Serpents, de Pierre Bourgeade
Domestique chez Montaigne, de Michel Chaillou

Innocence perdue et temps retrouvé

LES collections de recherche qu'entretiennent certains grands éditeurs ne vont pas sans inconvénient. Certes, elles drainent les lecteurs essuyeurs de plâtres, s'il en reste, mais leur réputation d'opacité décourage un public élargi, qui, bien souvent, y trouverait son compte. Voyez « Le chemin » chez Gallimard. Nombre de ses auteurs ne semblent s'y maintenir que par fidélité au directeur de la collection, Georges Lambrichs. Leur lisibilité et leur classicisme devraient leur valoir la fameuse couverture blanche à liséré rouge. C'est le cas de Le Clézio, Trassard et, aujourd'hui, dans des genres très différents mais pareillement accessibles, de Pierre Bourgeade et Michel Chaillou.

LES *Immortelles* ou *New York Party* justifiaient, à la rigueur, que Bourgeade se maintînt dans le ghetto d'une collection expérimentale ; pas *les Serpents*. Voilà un livre particulièrement limpide, sur le sujet le moins abstrait qui soit : la guerre d'Algérie.

Albin, le bien-nommé, est la candeur même. Instituteur à peine sorti des jupes maternelles, il est encore sursitaire et puceau quand la France l'envoie « pacifier » la Kabylie, via Marseille et Tizi-Ouzou. Au quartier, les anciens d'« Indo » lui apprennent à la fois la vie et comment la perdre. Par vie, il faut entendre, au sens militaire : le boxon.

par Bertrand Poirot-Delpech

Le jour où Paris parle d'autodétermination, Albin se pâme dans les bras mous d'une dame à bec-de-lièvre et dent d'or, qui sera déchiquetée, peu après, par une bombe. Il découvre ainsi que l'histoire s'écrit à notre insu, fût-ce avec notre sang.

Autre enseignement : au camp de M'Silah, il apprend que le salut de l'armée réside dans le salut aux supérieurs et dans quelques préjugés soigneusement contrastés : *l'Arabe est inférieur, sobre, fourbe,* fier, paresseux, cruel, silencieux, vindicatif. Autant de sornettes qui s'effondrent à l'épreuve des faits, et des balles.

Les bons sentiments, eux non plus, ne résistent pas aux lois du terrain. Qu'Albin se déclare opposé à la torture, et il se trouve aussitôt des baroudeurs pour lui montrer des photos d'innocents égorgés par les rebelles, pour évoquer la violence partout présente, pour la glorifier telle qu'elle éclatait dans les jeux de désir des bas-fonds de Saigon, ou pour sortir son colt...

AVEC l'entêtement des fragiles, Albin réitère sa protestation et offre de démissionner, au vu d'une exécution sommaire maquillée en évasion. Cette fois, c'est décidé, les juges militaires apprécieront. Un convoi conduit le redresseur de torts à Alger, menottes aux mains. Embuscade. Albin, blessé, se cache dans une grotte avec son lieutenant. Ils mangent du lézard. Des rebelles les découvrent, libèrent l'instituteur, pour prix de sa protestation contre les sévices, et emmènent le gradé.

Enchaînement habituel : l'armée française ratisse et ratonne pour retrouver le captif. Les gardiens sont repris. Albin fait celui qui ne les reconnaît pas, pour leur éviter le pire. En vain : le lieutenant a été achevé, et les rebelles seront torturés à mort, des mains mêmes du petit instituteur, qui, de honte, se suicidera. Sa lettre d'explication ne sera pas transmise à sa mère, à qui le narrateur fera croire, le temps que dure l'imagination romancière, qu'Albin vit encore.

A LA fin, Pierre Bourgeade dévie vers le personnage annexe de l'instituteur qui a remplacé son héros, puis épousé la mère. Il se livre à des considérations sur le métier d'écrivain, et multiplie les histoires de castration réelle ou symbolique, en écho à la psychologie œdipienne d'Albin.

On se passerait de ces ajouts. L'aventure du rappelé se suffit à elle-même. Elle a la force des récits laconiques, purs d'explications et de jugements. Mieux que tout commentaire politique ou freudien, les faits parlent, hurlent. Un gentil humaniste hostile à la torture finit par *pratiquer ce qu'il exècre. L'engrenage de la guérilla a voulu que* fidélité, trahison et pitié dressent, une fois de plus, leurs sales contradictions. Pierre Bourgeade, en homme de théâtre économe d'effets et de grands mots, ramène à l'extrême dépouillement ce tragique de l'innocence impossible.

LE Livre de Michel Chaillou est plus insolite. Sous couvert de visite au château de Montaigne, l'auteur nous entraîne dans *une aventure aussi grave que savoureuse : pousser le genre du* pèlerinage littéraire jusque dans ses conséquences ultimes, jusqu'à des questions folles. Puisque la littérature ne s'inscrit pas dans les arbres, à peine sur les poutres, peut-on lire alentour les plaisirs et les *jours d'un écrivain, quatre siècles après sa mort ? Comment borner* son espace et retenir son époque ? L'écriture peut-elle naturaliser, au sens d'empailler, ce qu'on appelle le génie des lieux, en quadrillant le temps perdu comme les odeurs délimitent les territoires et les passages des bêtes ?

Donc, suivons le guide. Montaigne, sa vie, son œuvre, son château, sa tour, ses ascendants, ses descendants, ses gardiens, ses visiteurs d'hier et d'aujourd'hui, ses graffiti, ses cotignacs, ses incendies, sa vue sur la Dordogne, ses livres rangés à plat, son portrait avec fraise, sans fraise, et puis encore ce qui se flaire après l'heure de la visite et qui résiste aux mots, les frondaisons, les relents de patois, le cep cueilli au matin, le brochet pêché au bas de la Jarthe, ce qui fait ressembler la mémoire à un lièvre au cul duquel on chasse, touffe de poils qui s'escamote à la seconde où l'on épaule...

L'EXERCICE suppose une familiarité époustouflante avec les *Essais* et le *Journal du voyage en Italie*, avec les archives et les moindres boqueteaux de la région, épluchés comme oignons de Castillon. Ces morceaux de puzzle, Chaillou leur donne vie en composant une « *marqueterie mal jointe* », comme Montaigne dit des *Essais*.

L'effet de vie grouillante de son livre procède aussi de la langue même : un dialecte qu'on dirait venu, à travers champs, du vieux françois. Les métaphores sensuelles et rustiques s'y bousculent, brèves, musclées, musquées. Le terroir envahit les narines. L'air du temps passe sous la porte. Des verbes puissants confèrent aux choses une vivacité animiste. Art du « *peu* », comme titre un essai de la collection, mais à la façon des fleurs séchées auxquelles l'eau, ici la lecture, rendent taille et senteur d'origine. Au passage, on apprend une bonne cinquantaine de mots nouveaux, inventés peut-être, odorants sûrement, râpeux.

On voudrait pouvoir écrire : c'est du chaillou, comme on dit d'un patois, d'un cru fort en tanin. Appellation contrôlée et incontrôlable, qui a vite fait de monter à la tête. On se promet de n'en boire qu'un verre, comme ça, en claquant de la langue ; et pfuitt, la bouteille y passe !

★ *Les Serpents*, de Pierre Bourgeade, Gallimard, Collection « Le chemin », 274 p., 69 F.

★ *Domestique chez Montaigne*, de Michel Chaillou, Gallimard, Collection « Le chemin », 278 p., 85 F.



LE MONDE DES LIVRES

la vie littéraire

H. Hamon, P. Rotman et J.-M. Roberts passent le Seuil

Hervé Hamon et Patrick Rotman, auteurs de livres-enquêtes sur la guerre d'Algérie (*les Porteurs de valises,* Albin Michel), le monde de l'édition (*les Intellocrates,* Ramsay) et sur la C.F.D.T. (*la Deuxième Gauche,* Ramsay), apportent au Seuil la collection qu'ils dirigeaient chez Ramsay. Ils publieront aussi au Seuil leurs propres livres, et ils participeront au comité de lecture « société ».

Avec cette arrivée, un départ : *celui de* Jean-Marc Roberts, Prix Renaudot 1979 pour son roman *Affaires étrangères* (Seuil), qui va poursuivre ses activités de conseiller littéraire chez Grasset.

Dans le bain japonais

Au sens propre comme au sens figuré, c'est dans le bain japonais que nous plonge cette *Lettre à un ami français* d'Akira Mizubayashi qui ouvre l'excellent numéro de la revue *Critique* (janvier-février 1983) consacré au Japon.

Dans cette lettre, remarquable de simplicité et de tact, Akira Mizubayashi nous invite à entrer dans l'espace intérieur d'une maison japonaise. Chaque détail de cette initiation à un art de vivre réglé par mille conventions nous est restitué dans toute sa fraîcheur. Jusqu'à la cérémonie du bain qu'on suggérera à l'hôte de prendre dans les minutes qui suivent son arrivée. Le bain est un rite, certes, mais aussi un don de plaisir, au même titre qu'un bon repas. On découvrira dans cette lettre comment l'esthétisme le plus subtil s'accorde avec la volupté la plus raffinée.

Ce numéro de *Critique* offre également des analyses sur l'efficacité économique et ses limites, sur l'implantation du freudisme au Japon, sur les arts martiaux et sur la mode des japonaiseries à la Belle Epoque. Il aidera à mieux comprendre le miracle anthropologique que constitue au vingtième siècle l'histoire du Japon, pays dont Jean Piel nous rappelle qu'à l'heure actuelle on y attribue autant de diplômes d'ingénieurs que dans toute l'Europe occidentale... — ROLAND JACCARD.

Visages de l'amour au XVII[e] siècle

« Il n'y a que d'une sorte d'amour, mais il y en a mille différentes copies. » De ces copies dont parle La Rochefoucauld, on en aura entrevu quelques-unes à ce treizième colloque des dix-septiémistes qui vient de se tenir à Toulouse. L'amour, au siècle de Rodrigue et de *Phèdre, n'est pas si bien connu qu'il paraît.*

Sans doute, les tapisseries des belles demeures renvoient-elles l'idée flatteuse d'une société horrifiée et fascinée à la fois par Cupidon. Le bonheur innocent est pour le siècle à venir. Un climat érotique n'en imprègne pas moins celui-ci. *Naissance de Vénus, Amours déguisés, Psyché* : le temps des ballets de cour, sous la jeunesse de Louis XIV, exalte librement avec Bensérade force, jeunesse et sensualité. Mazarin se réjouit de ces fêtes : l'amour est un beau divertissement lié à la paix du royaume.

Les jeux et les amours ne durent pas toujours. Mais en dépit des guerres, l'opéra de *Quinault, si décrié par Boileau comme propagateur de « morale lubrique »,* reprendra la troublante célébration :

> L'Amour toujours emporte la balance.
> Impuissante vertu, laisse mon cœur en paix !

Cependant, l'Eglise ne tonne pas forcément contre le petit dieu à l'arc ; aux yeux des plus sévères moralistes, la poésie vole au secours de la vertu pour émousser l'aiguillon des passions. Déjà saint François de Sales avait su reconnaître l'extraordinaire pouvoir transformant de l'amour : la délectable amitié peut conduire à Dieu. A quoi bon prétendre « enchanter l'enchanteur » ? Composons avec lui.

« L'amour demande l'âme noble, les inclinations vertueuses et l'esprit bien tourné », pense Mlle de Scudéry, et Mme de Sévigné ne le souhaite que pour *« les gens choisis »*. C'est que l'amour procède du dangereux amour de soi et *s'oppose en fait à la monarchie centralisatrice* qui tend à relativiser tout le monde au profit de l'ordre absolutiste.

Avec des communications comme celles de Micheline Cuénin, de François Moureau ou de Philippe Hourcade, les littéraires ont apporté de précieuses informations sur ce grand siècle encore à découvrir. — BERNARD RAFFALLI.

Vaché inédit

Après avoir abordé l'œuvre et la présence de Roger Gilbert-Lecomte et d'Artaud, Alain et Odette Virmaux s'en prennent aux « trois suicidés de la société », Cravan, Vaché et Rigaut. Avec de la colle et des ciseaux, plus quelques « écrits » et dessins inédits de Vaché, ils publient un simple dossier, montage de citations et appareil *critique contestable.*

Quand Jean-Michel Place se décidera à publier les documents Vaché réunis par Carassou, on mesurera la timidité du couple Virmaux. En attendant, ceux qui veulent lire les textes, sans fausses gloses ni buissons de notes, peuvent acheter les livres suivants : *Maintenant* (la revue de Cravan), chez Place, les *Lettres de guerre,* de Vaché (Losfeld) et les *Écrits,* de Rigaut (Gallimard). — R. S.

★ **CRAVAN, VACHÉ, RIGAUT, d'Alain et Odette Virmaux, 182 pages, Rougerie. 60 F.**

vient de paraître

Romans

ALEXIS LECAYE : *la Voyante, le Bagnard et l'Espion.* — Comment, en 1918, un anarchiste, cambrioleur et ancien bagnard, un officier du deuxième bureau et une voyante extra-lucide exécutent un plan infernal susceptible de donner la victoire. (Fayard, 380 p., 74 F.)

MARCEL SAUVAGE : *la Fin de Paris.* — Une guerre civile oppose les statues de la capitale aux Parisiens dont elles n'admettent plus les jeux, les intrigues ou les traditions. Réédition d'un conte moral et humoristique paru avant la guerre. (Grasset, 172 p., 55 F.)

CATHERINE HERMARY-VIEILLE : *l'Épiphanie des dieux.* — Dans une Haïti sensuelle, violente et inspirée par le vaudou, une jeune Française, le ministre de l'intérieur et un Américain, liés entre eux comme la déesse de l'amour, le dieu-serpent et le dieu aux yeux clairs, connaîtront un destin commun au terme d'une fascinante cérémonie. Par l'auteur du *Grand Vizir de la nuit,* Prix Fémina 1981. (Gallimard, 192 p., 57 F.)

MONGO BETI : *les Deux Mères de Guillaume Ismaël.* — Une vive amitié se noue entre un adolescent africain noir et la nouvelle épouse de son père, une jeune Française. Cette amitié ne pourra éviter à la femme blanche les tourments d'une certaine Afrique en proie aux assauts de l'histoire. Par l'auteur du *Pauvre Christ de Bomba.* (Buchet-Chastel, 200 p., 65 F.)

MICHEL PEYRAMAURE : le Printemps des pierres. — Au douzième siècle, autour du chœur de Notre-Dame qui s'érige pierre après pierre, se déchirent des êtres de chair et de sang, des grands et des humbles, des truands et des utopistes, tout en édifiant leur grande œuvre. Par l'auteur de *la Lumière et la Boue.* (Robert Laffont, 348 p., 69 F.)

MAX GENÈVE : *Ordo.* — Un récent coup d'État a conduit les femmes et les enfants de certains opposants assignés à résidence dans un lieu étrange. Une infirmière menaçante veut arracher Axel à sa mère, Marie... Par l'auteur de *Ma nuit avec miss Monde.* (Stock, 228 p., 75 F.)

Satire

PIERRE DANINOS : *la Galerie des glaces ou les Caractères de notre temps.* — A l'instar d'un illustre devancier, l'auteur du *Veuf joyeux* s'emploie, non sans audace, à cerner les caractères de ses contemporains. (Hachette, 224 p., 55 F.)

Critique littéraire

GENEVIÈVE HILY-MARIE : *le Style de Ernest Hemingway : la plume et le masque.* — Fondant son approche de l'œuvre de Hemingway sur la théorie de l'énonciation, l'auteur met en évidence un artisan minutieux à la recherche de techniques de langage double. (PUF, 358 p., 225 F.)

Témoignages

LANGLOIS dit EMILE LE NORMAND : *Compagnon du devoir.* — Le témoignage sur son métier d'un serrurier-ferronnier et compagnon du Devoir, écrit afin de *« redonner sa vraie place à la valeur des mains »* et d'éveiller des vocations. (Flammarion, 236 p., 65 F.)

KARLO STAJNER : *7 000 jours en Sibérie.* — L'auteur, communiste autrichien venu en 1932 en U.R.S.S., raconte les sept mille jours qu'il vécut dans les camps de Sibérie et livre son témoignage sur les procès de Moscou et la fin du règne de Staline. Préface de Danilokis. Adapté de l'allemand par Barbara Panchaud-Mantey et Michel Panchaud. (Gallimard, 422 p., 89 F.)

Essais

FERNAND DELIGNY : *Traces d'être et bâtisse d'ombre.* — La méditation solitaire d'un éducateur qui vit depuis 1967 dans les Cévennes avec des enfants autistes. (Coll. : « L'échappée belle ». Ed. Hachette, 114 p., 62 F.)

PHILIPPE BÉNÉTON : *le Fléau du bien.* — L'auteur dresse un bilan des politiques sociales occidentales menées de 1960 à 1980, en privilégiant *deux pays : la France et les* Etats-Unis, ravagés, selon lui, par le « démon du bien ». (Robert Laffont, 320 p., 85 F.)

JEAN BAUDRILLARD : *les Stratégies fatales.* — A l'opposé des stratégies qui lui paraissent mises en œuvre aujourd'hui, l'auteur propose une autre logique, d'autres stratégies dans la vie quotidienne. Par l'auteur de *Simulacres et simulation.* (Grasset, 274 p., 65 F.)

ULF HANNERZ : *Explorer la ville.* — L'auteur entend répondre à la question : quels sont les effets organisationnels et culturels de la diversité des rôles et de la densité des réseaux qui caractérisent le milieu urbain ? Traduit de l'anglais et présenté par Isaac Joseph. (Ed. de Minuit, 420 p., 160 F.)

Histoire

ARNO MAYER : *la Persistance de l'Ancien régime. — l'Europe de 1848 à la « grande guerre ».* — Une approche révisionniste de l'histoire contemporaine : les responsabilités de l'ordre féodal dans le déclenchement du premier conflit mondial. (Flammarion, 345 p., 120 F.)

KARL POLANGI : *la Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps.* — Première traduction française d'un ouvrage paru en 1944 : la crise européenne des années 30-40 et la mort du libéralisme économique. Préface de Louis Dumont. (Gallimard, 420 p., 120 F.)

CHARLES TILLON : *le Laboureur de la République.* — La biographie de Michel Gérard, député paysan sous la Révolution française, retracée par l'auteur de *La révolte vient de loin.* (Fayard, 316 F, 85 F.)

en poche

Tchekhov ou l'art de « faire comme si... »

AU samovar près, rien de plus proche de nous que l'éternelle Russie de Tchekhov. Rien de plus contemporain que ses personnages un peu veules, un peu lâches, qui noient leurs scrupules sous de beaux discours. De loin en loin, un illuminé sort du lot, impatient de changer le monde. Vous allez voir ce que vous allez voir : les usines, le progrès, la civilisation ! Ou, si vous préférez, le retour à la terre, les simples vertus des moujiks. *« Quand on a du sang de moujik dans les veines, on sait à quoi s'en tenir sur ces vertus »*, disait Tchekhov. Mais il ne se fiait pas davantage à la bourgeoisie ou à la noblesse. Il mettait toute l'humanité dans le même sac et s'interdisait la pitié. A l'en croire : *« Il est indispensable de rester indifférent »*.

Fier principe que toute sa vie, que toute son œuvre démentent. Certes, il regarde la réalité en face, l'ausculte sans prendre de gants et la juge mal partie. Les cinq nouvelles écrites de 1888 à 1903 (*un an avant sa mort*) *montrent, à tour de rôle, le naufrage* des illusions. Tantôt (*le Duel*), un viveur se heurte à plus coriace que lui et mord la poussière, entraînant sa maîtresse dans sa chute. Tantôt (*Ma vie*), un rebelle éperdu de bonne volonté coule à pic sous le poids de son utopie. Ce ne sont qu'échecs, dérobades, épaves glissant au fil des larmes. D'où vient que cette misère ne nous fasse pas horreur ? Roger Grenier répond dans la préface : *« On est ému quand on retrouve son pays, même s'il s'agit d'un pays désolé. »*

En outre, dans un coin du paysage, le lecteur attentif découvrira toujours une petite tache du lumière, une infime raison d'espérer *envers et contre* tout. *En arrière-plan des drames,* la voix « of » d'un comparse plaide la cause de l'indulgence et de l'amour. Quelle que soit la faute, elle a droit à des circonstances atténuantes et le coupable à une seconde chance, sinon pour lui, *pour ses descendants, les hommes de demain, délivrés par la* science, qui couleront des jours *« étonnamment légers et faciles »*.

Sans doute Tchekhov n'était-il pas dupe de cette promesse, mais il *« faisait comme si »*, osant opposer au dieu Tolstoï la conviction qu' *« il y a dans l'électricité et la vapeur plus d'amour du prochain que dans la chasteté et le refus de manger de la viande »*. Ainsi rappelait-il les grandes gueules à la vérité terre à terre, cette vérité qui n'en finit pas de nous poindre le cœur.

GABRIELLE ROLIN.

★ *Le Duel et autres nouvelles,* de Tchekhov, Folio, nº 1433, 507 pages.

∴

● *La campagne* « Points » au Seuil se déroulera en librairie du 15 février au 15 mars 1983. A cette occasion, le nº 100 de la collection « Points-Roman » fera l'objet d'un tirage limité donné en cadeau à tout acheteur de trois titres de la collection. Il s'agit du livre de Rainer Maria Rilke *Histoires pragoises,* qui réunit deux récits, *le Roi Bohusch* et *Frère et Sœur,* qui constituent une introduction précieuse à l'œuvre de l'écrivain autrichien.

● *« La mémoire du siècle »,* l'excellente collection de poche des éditions Complexe, qui ne propose que des textes inédits, publie *1956-Suez* de Marc Ferro et *1917-Mata-Hari* de Fred Kupferman. Marc Ferro analyse ce qui, selon lui, marque *« l'avènement d'un tiers-monde comme partenaire privilégié des deux grands »*. Pour Fred Kupferman, qui sous-titre son livre *« songes et mensonges »*, Mata-Hari *« a incarné l'Inde et ses mystères, puis la déloyauté de la guerre à l'allemande pour léguer enfin à la postérité l'image éternellement troublante de la danseuse espionne prise au piège de ses mensonges »*.

● *La collection « Essentiel »* des Éditions sociales publie le premier tome de *la Chine populaire* d'Alain Roux, *les Fondations du socialisme chinois, 1949-1966* ; ce volume reprend, avec quelques révisions, le livre *le Casse-tête chinois* publié par les Éditions sociales en 1980. Le second tome traitera de la Chine de 1966 à nos jours.

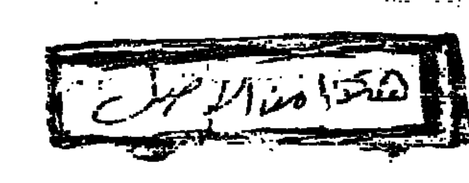
en bref

● **LE PRIX LOUIS GUILLAUME du poème en prose a été attribué à Jacquette Reboul pour son recueil « l'Apprentie sorcière », (éditeur, le Pont de l'Épée). Il est offert au lauréat un séjour de cinq jours à Ploubazlanec, face à l'île de Bréhat, île d'enfance de Louis Guillaume. (Renseignements : « Les Amis de Louis Guillaume » 31, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris).**

● **Le SLUT (Syndicat des libraires universitaires et techniques) organise du 12 au 26 février 1983 une quinzaine consacrée aux « dictionnaires techniques et dictionnaires généraux ».**

A cette occasion, le syndicat a réalisé avec les éditeurs concernés un catalogue d'environ quatre cents titres qui sera remis gratuitement par les libraires participant à la quinzaine. (Les demandes de catalogues ainsi que la liste des libraires participants peuvent être adressées au Syndicat des libraires universitaires et techniques, 35, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris.)

● **LA REVUE « MOT POUR MOT » organise une soirée le 22 février à 20 h 30 à « La Passerelle », (81, rue Pernety, Paris 14[e]) en hommage à Abdellatif Laâbi, avec la voix de Catherine de Seynes et les chants d'Ahmed ben Dhiab. Cette soirée s'achèvera par une rencontre avec les auteurs de la revue.**



au fil des lectures

ROMANS

VOYAGEURS DE L'OMBRE

Ce doit *bien* être *la* première fois qu'Hubert Beuve-Méry préface un roman. Il est vrai que ni le roman ni le romancier ne sont tout à fait comme les autres. Ce néophyte est fort connu. De sa chaire de l'université Columbia et de son laboratoire de Paris, le professeur Nahas a déclaré la guerre à la toxicomanie, après qu'il eut mis en évidence la nocivité des drogues dites douces.

Mais ce roman autobiographique est l'histoire d'un tout autre combat, contre la pire forme de la peste. Très vieux combat : celui de 1940-1944.

Le héros, Georges Brantès, interne à l'hôpital de Toulouse et perceur de frontières, convoyeur d'étranges « colis », ressemble comme un frère jumeau à l'auteur. Le « jour », il revêt la blouse blanche, la « nuit » (qui peut durer une petite semaine) il se livre à un tout autre travail, très « criminel », puni de mort. Ce qui n'empêche que l'activité du Dr Jekyll et de M. Hyde soit dans ses deux formes aussi hautement recommandable. Georges est au centre d'une toile où se rencontrent des filières d'évasion, et il conduit lui-même les personnalités les plus recherchées par l'ennemi. Il y a beaucoup d'humour rétrospectif à voir ce qui pouvait être alors une promenade aussi banalement touristique que le parcours Genève-Toulouse-Madrid-Alger. En fait d'obstacles, d'épreuves, de pièges, de dangers de mort qui s'enchaînent et s'accumulent, le roman d'aventures le plus inventif ou le voyage initiatique le plus romantique ne sont que contes de fées auprès de ce récit vrai et vécu.

De ces personnages, dont beaucoup sont morts pour avoir *fait ce* qu'il voulaient faire, nul ne pensera qu'ils sont de papier. Seuls les noms sont imaginaires. D'autres apparaissent en clair, à la fin, quand nous sommes transportés dans les maquis de la Montagne Noire. Il pourra arriver au lecteur d'en saluer de familiers, par exemple Pierre Dunoyer de Segonzac, Hubert Beuve-Méry : où l'auteur retrouve son préfacier.

YVES FLORENNE.

★ **LA FILIERE DU RAIL, de Gabriel Nahas, Ed. France-Empire, 256 p., 62 F.**

LA FILLE POUSSIÈRE DE L'EURASIE

Depuis son remarquable *Continental Saigon* — sans doute le livre qui fait le mieux comprendre l'Indochine jadis française — Philippe Franchini nourrit son œuvre de sa double nature de Corse né d'une mère vietnamienne. La richesse et la malédiction du métissage sont encore le thème de ce nouveau roman. Elyssa est la « fille poussière » au surnom d'un mépris caressant. Née d'un colonial aux amours passagères, elle a encore en France un frère qu'elle ne connaît pas. Après la victoire des communistes, elle quitte son pays pour le rejoindre dans son autre patrie incertaine, tentant d'abord de déposer une demande de visa. *« Dès lors, elle n'existait plus socialement, elle était pulvérisée. »*

Pour exister enfin, elle traverse le purgatoire des camps de Thaïlande, du mépris et du viol. Entre deux terres, deux cultures et deux refus, sa beauté lui sert un instant de passeport avant de l'entraîner dans le malentendu d'une passion mortelle. Roman émouvant parce que vrai et où défile un monde que l'auteur connaît admirablement : celui des Eurasiens contradictoires, toujours *en retard d'un continent.*

P.J. FRANCESCHINI.

★ **LA FILLE POUSSIÈRE, de Philippe Franchini, Presses de la Cité, 245 p., 50 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

LES GRANDS-PARENTS DE FAKINOS

Bien qu'il vive en France depuis une quinzaine d'années — il quitta la Grèce à l'époque de la dictature des colonels, — Aris Fakinos est resté très proche de sa terre natale. Il écrit toujours en grec (il a fait paraître quatre romans au Seuil) et parle essentiellement de son pays. Il nous conte dans ce *Récit des temps perdus* l'histoire de ses grands-parents, paysans déshérités de l'Attique, qui font face avec un courage peu commun aux difficultés de l'existence. Nés dans un monde qui ne connaissait pas encore l'électricité, ils le quittent au moment où apparaissent les premiers tracteurs.

Vanguélis et Sophia traversent mille et une épreuves — sécheresse, famine, épidémies, guerres, tremblements de terre — sans jamais fléchir. C'est un couple qui aurait bien plu à Kazantzaki, et on retiendra le charme de scènes comme celle où Vanguélis et Sophia voient pour la première fois une ampoule d'électricité s'allumer ; ou bien encore le récit des pérégrinations de Van*guélis et d'un puisatier aveugle à* travers les champs de bataille où ils sont chargés de ramasser les cadavres.

Le meilleur du livre est dans cette tendresse que témoigne l'auteur à ses ancêtres, tendresse qui le conduit à leur donner une dimension presque mythique. Fakinos voit toujours ses grands-parents avec les yeux du petit garçon qu'il a été — et c'est peut-être ce petit garçon, qui n'apparaît jamais mais qui semble être toujours présent, le véritable héros du livre.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ **RÉCIT DES TEMPS PERDUS, d'Aris Fakinos. Traduit du grec par Roselyne Majesté-Larrouy. 221 pages, 59 F.**

romans policiers

Les anciens et les modernes

● *L'Almanach du crime 1983,* « Encyclopédie permanente de la littérature criminelle sous toutes ses formes », dirigée par Michel Lebrun, recense les titres parus du 1er octobre 1981 à septembre 1982. Il présente cinq cents rubriques, érudites ou subjectives, sur les grands détectives, la poésie policière, etc., une étude de l'œuvre d'Horace McCoy, les réponses d'Ed. McBain au questionnaire de Marcel Proust. On y parle aussi de Marcel Aymé et de Lemmy Caution. Les illustra*tions sont de Tardi. (Éditions* de la Butte aux Cailles, Diff. Casterman, 65 F.)

● La Série noire continue à sortir les « nouveaux Américains ». *C'est pas un métier !* (nº 1895), de Bill Pronzini, remet en piste le « privé sans nom », qui fait collection de *pulps* (les magazines policiers), ne boit pas, est honnête et cafardeux. Spencer, le détective cynique et violent de Robert B. Parker, que l'on trouvait dans *Ramdamdame* et *Printemps pourri,* est de retour avec *la Fugueuse enchantée* (nº 1897). Il recherche une mineure qui préfère la prostitution *à sa famille. Dans la Pétroleuse et le pur-sang* (nº 1901), James Sherburne, révélé par *la Mort sur un cheval blême,* introduit son limier amateur, Paddy Moretti, au cœur de la Mafia et des milieux anarchistes, à la fin du XIXe siècle. Deux de ses personnages sont inspirés des grandes figures du mouvement anar américain, Emma Goldman et son amant, Alexandre Berkman.

● « Choc Corridor », une collection dirigée par Williams *Jouffroy, l'un des animateurs* de la librairie du même nom, à Lyon, a publié *« le Bourdon »* de Pierre Marcelle et Hervé Prudon, *Palier sud,* de Richard Prieur, et *Jaune banane rouge sang,* de J.-Y. Berchet. Berchet s'amuse avec les clichés et les ficelles du polar, entre Spillane et Bukowski. On roule en Corvette dans une Californie de rêve. Palmiers, piscines, drugstores, tueurs et nymphettes, la panoplie est complète. (Éditions J.-L. Lesfargues, 5, rue *A.-Boutin, 69100 Villeur*banne.)

● Le romancier anglais Denis Wheatley a inventé le « roman-dossier » dans les années 30. Les Editions Ramsay en proposent deux, *l'Affaire Prentice* et *Meurtre à Miami* (145 F chaque volume). Wheatley invitait le lecteur à mener lui-même son enquête, grâce à *des pièces à conviction, et à* vérifier sa solution en ouvrant une pochette scellée. Pour *Meurtre à Miami,* qui tourne autour du suicide de Bolitho Blame, un des rois du savon, nous avons plusieurs suspects, quelques indices, des traces de sang, des mégots, des cheveux, etc. Bien réalisés, ces livres sont aussi des objets d'époque, un peu désuets.

RAPHAEL SORIN.

POÉSIE

LUC ESTANG ET LES ÉLANS DE L'AMOUR

Célébrer la femme, l'amour, la passion, la tendresse, est devenu chose rare dans notre poésie, depuis Paul Éluard et Lucien Becker, dans les années 40 et 50. En un volume vibrant, qui se détourne de toutes les recherches linguistiques, Luc Estang revient à ce thème *éternel*, dans *Corps à cœur*. Les lecteurs de ses ouvrages précédents ne sau*raient s'en étonner : il y a chez lui* un besoin de clarté qui préfère se rattacher à la tradition, plutôt que de suivre les chemins tortueux d'un art voué *souvent* à l'ésotérisme.

La première partie, *Blason*, fait état d'un élan, charnel et spirituel, *qui renouvelle, par un vocabulaire* direct, ce qu'un Ronsard ou un Jodelle ont ressenti, il y a quatre siècles. On notera un curieux et *vivifiant mélange d'*archaïsme et de discours réaliste.

Dans *Malamour*, la deuxième partie, une synthèse s'opère entre l'éblouissement et la perdition. L'amour prend conscience de sa mort future, puis de sa mort prochaine, puis de la mort, dont il est l'annonce et en même temps la négation. Comme chez Rilke ou chez Dylan Thomas, c'est, à travers le corps et à travers l'âme, que l'*autre* permet au *moi* de s'affirmer, quitte à se révéler son double ou son bourreau. Ces poèmes sont beaux et graves. D'abord, ils traduisent avec faste et sérénité une union pathétique et toujours menacée, ne serait-ce que par l'esprit qui l'analyse ; ensuite, parce qu'ils nous replongent dans un art de la rime que nous pensions révolu :

Il n'y a pas de mérite en /amour,
la bête y vaut l'ange et le laid /la belle
le mal-aimé vainement en /appelle
à la justice : elle n'y a pas /cours.
Il n'y a pas de sagesse en /amour,
si jeune tête y manque de /cervelle
tête chenue extravague autant /qu'elle
et les grands conseils y sont /pris de court.

La troisième partie, *Elégies et romances,* offre des poèmes plus libres dans leur forme et dans leur sonorité. Ils marquent une certaine distance : une sorte de sérénité dans le tragique et de sourire dans la passion. Dire d'un livre de poèmes actuel qu'il est *senti*, c'est nier la mode : il est heureux qu'un poète *comme* Luc Estang *se présente*, pour bousculer cette mode-là.

ALAIN BOSQUET.

★ **CORPS A CŒUR, de Luc Estang, Gallimard, 180 pages, 85 F. Luc Estang vient également de publier un roman : *les Femmes de M. Legouvé* (Le Seuil, 318 pages, 69 F).**

Le rôle des manuels littéraires

(Suite de la page 13.)

Simplement, il faut annoncer ces couleurs, avec honnêteté, et dire bien haut qu'un tableau de la littérature contemporaine ne préjuge pas, du moins théoriquement, le jugement de la postérité, mais que celle-ci s'en servira peut-être à titre de témoignage de l'époque sur elle-même.

L'aveu de leur subjectivité se lit chez Vercier et Lecarme dans la parodie qu'ils font, sans y toucher, du style universitaire, prudence et objectivité. Ainsi ce jugement en forme de question sur Aragon, dernière des « grandes figures du siècle » disparues durant la décennie (les autres étant Morand, réhabilité, Malraux et Sartre) : *« Aragon, un maître ? En tous les cas, une figure qui dans les années 70 va accéder à une curieuse impopularité. Tout en maintenant une fidélité d'un demi siècle au parti communiste, et en ne cessant d'épouser toutes ses variations tactiques, Aragon refuse désormais de se présenter comme un « écrivain communiste ». Il va se livrer à un insistant plaidoyer qui évite toute autocritique et toute espèce de révélation véritable. Le jeu des masques, des miroirs, des dédoublements, n'est-ce pas, à la longue, un procédé assez commode pour ne plus assumer un itinéraire esthétique et politique ? »* On ne saurait suggérer plus équitablement qu'Aragon est un grand écrivain regrettable (c'était écrit avant sa mort).

Viennent ensuite les « nouveaux classiques », Giono, Prévert, Gracq, Yourcenar, Tournier, irrécusables, illustrés chacun par une page et des commentaires dont la justesse frappe. Pas de problème non plus pour les « inventeurs » dont les années 70 consacrent « l'avènement » : Queneau, Leiris, Michaux, Beckett, Genet. C'est au sujet de la deuxième partie que les contestations pourront s'élever. Y sont regroupés prudemment sous le titre général « formes » et sous les rubriques « la nouvelle », « roman et histoire », « romans d'éducation », « romans de l'Œdipe », « autobiographies », « récits de voyage », « indécidables ou autofictions », des écrivains notoires mais dont le statut n'est pas encore définitif : Roland Dubillard, Jean-Loup Trassard, Daniel Boulanger, Bertrand Poirot-Delpech, François Nourissier, Pascal Lainé, Angelo Rinaldi, Cavanna, Claude Roy, Jean-Louis Bory, Michèle Manceaux, Muriel Cerf, Gilles Lapouge, Antoine Blondin, Serge Doubrovsky.

Si justifié que soit ce choix, on ne peut s'empêcher de penser qu'il le serait davantage s'il n'excluait pas des écrivains comme Zoé Oldenbourg, Alain Jouffroy, Alain Gerber, Gabriel Matzneff, Raymond Jean, Claude Courchay, Max Gallo, Robert Sabatier, Bernard Clavel, François Weyergans.

Les exclusions de Vercier et Lecarme tiennent sans doute à leur goût pour les écritures nouvelles et à leur volonté de classification par genres afin de ne pas présenter un fourre-tout informe et banal. Mais elles s'expliquent peut-être aussi, parfois, par un défaut d'information. Ainsi, dire — à juste raison dans l'ensemble — que la guerre d'Algérie reste ignorée du roman contemporain, en ne citant comme exception que *les Feux mal éteints* de Philippe Labro, c'est manifester qu'on ne connaît pas l'existence du cycle romanesque qu'a inspiré à Jean-Pierre Millecam le drame algérien. Et omettre purement et simplement un écrivain aussi rare que Roland Topor, c'est avouer que l'originalité vraie déjoue classements et hiérarchies.

Ces dernières reprennent le dessus avec la place faite, dans des chapitres spéciaux qui sont aussi de brillantes études, à Albert Cohen, Gary-Ajar, Barthes, Duras, Modiano, Le Clézio et Perec, promus au rang d'écrivains majeurs de notre époque, ce qui ne prête plus aujourd'hui à contestation. De même, les écrivains du Nouveau Roman, Sarraute, Robbe-Grillet, Claude Simon, Butor, Pinget, se voient confirmer l'importance que l'histoire littéraire du présent leur a déjà assignée. Le tableau est plus incertain et lacunaire avec l' « après-Nouveau Roman » : Sollers, oui, sans doute, mais Pascal Bruckner et Rafaël Pividal, leur prééminence se maintiendra-t-elle hors de ce livre ?

Poser cette question, c'est cependant méconnaître ce que cette anthologie apporte de plus *neuf* et qui n'est pas ses jugements, mais une perspective d'ensemble sur la littérature contemporaine. Elle fait apparaître dans celle-ci des traits spécifiques : la parodie généralisée, la tendance à l'autobiographie, la floraison des essais aux frontières des sciences humaines, la mise en question de l'acte même d'écrire, le brouillage des codes et des genres, l'écriture fragmentaire (ainsi Blanchot, Cioran et Perros se voient reconnaître la place qu'ils méritent), l'avènement des « écritures fémi*nines », la légitimation culturelle de* la paralittérature et, de façon générale, l'extraordinaire libération des formes qui coexistent dans une inventivité effervescente et un retour marqué à la lisibilité.

Le tour de force de ce manuel est ainsi de nous mettre sous les yeux un paysage littéraire incroyablement diversifié (qui inclut l'histoire, la poésie et la critique) et d'être lui-même un livre offert au plaisir de la lecture et de la découverte.

Quand on sait l'importance qu'un tel livre peut prendre pour la formation des futurs enseignants et le rôle que jouent ceux-ci dans la reproduction des valeurs littéraires, au sens presque financier de ce terme, on ne peut que regarder Vercier et Lecarne, bien malgré eux, comme les représentants de la postérité, déjà des Lagarde et Michard. Il sera intéressant de voir comment, dans dix ans, ils réordonneront leur palmarès. Et il faut bien mesurer, ici, combien la presse littéraire, où ils puisent comme tout le monde leur information, influe sur leur choix. Pour ne considérer que les romans, il en paraît en France environ mille cinq cents ; la presse et les médias ne rendent *compte* que d'environ *un* dixième de cette production : le carnage que l'insuffisance de nos moyens nous contraint d'opérer dans *la littérature vivante* a quelque chose d'effrayant. D'autant plus qu'on ne peut guère compter sur la postérité pour ressusciter beaucoup de nos victimes, puisque, cette postérité, nous la conditionnons, déjà, pour une si large part.

MICHEL CONTAT.

★ **LA LITTÉRATURE EN FRANCE DEPUIS 1968, de Bruno *Vercier et Jacques Lecarme*, avec la participation de Jacques Bersani, Bordas, 320 pages, 85 F.**

lettres étrangères



à travers le monde

ITALIE

Gaumont et Feltrinelli

Gaumont aurait acheté la maison d'édition Feltrinelli : lancée par le quotidien *Il Manifesto*, cette information a reçu un démenti indigné d'Inge Feltrinelli. « *Il n'y a pas eu et il n'y a pas de négociations pour changer la composition des actionnaires de la société* », a-t-elle déclaré.

Mais elle a précisé que « *des premiers contacts* » ont été pris « *pour créer la partie italienne d'une société de services déjà existante, qui permettrait à notre production éditoriale de se développer sur d'autres voies, telles que les films TV et les vidéocassettes* »

Rien n'indique si la Gaumont-Italie est partie prenante en l'affaire. Indépendante juridiquement de la Gaumont-France, elle a néanmoins de solides liens avec elle.

Gourmet jusqu'à la folie

Oui, on peut être gourmet jusqu'à la folie et cultivé jusqu'à la sophistification. C'est le parti pris par une nouvelle revue gastronomique italienne, *la Gola* (« la Gueule »), qui tranche résolument sur un genre où l'on croyait avoir tout vu. Publiée sur papier journal dans un grand format délicieusement « rétro », le mensuel est illustré de gravures anciennes et de dessins d'une savante naïveté. Quant aux auteurs, ils se recrutent dans l'intelligentsia la plus « avancée » et traitent, avec une distanciation érudite et pleine d'humour, des sujets du type « Les vins italiens jugés par le pape Paul II », « La complexité du discours gastrologique », « Conditions de vie chez les théoriciens matérialistes » et autres « Philologies d'une recette »... Pour se sentir très intelligent en passant à table.

★ *La Gola*, mensuel de la nourriture et de la technique de la vie matérielle. Via Caposile 2, 20137 Milan.

CUBA

Prix littéraire pour Mme Régis Debray

Le jury du concours littéraire annuel organisé par la Maison des Amériques, qui dépend du ministère cubain de la culture, a décerné, dimanche 6 février, l'un de ses six prix 1983 à Elizabeth Burgos, épouse de Régis Debray. Elisabeth Burgos, de nationalité vénézuélienne, a été couronnée pour son livre *Rigoberta Mencha m'a appelé*.

Par ailleurs, le prix de « littérature des Caraïbes en langue française » récompense le Martiniquais Vincent Placoly pour *Dessalines ou la passion de l'indépendance*.

Le jury a examiné plus de trois cents manuscrits de vingt-cinq pays.

Les vainqueurs recevront 5.000 dollars et verront leur œuvre publiée à Cuba.

L'ironie féroce de Lars Gustafsson

• Une découverte : « la Mort d'un apiculteur. »

Le romancier Lars Gustafsson occupe en Suède, son pays natal, une place importante. La philosophie est l'une de ses passions (on lui doit notamment un essai sur *Langage et mensonge)*, l'écriture en est une autre : en témoignent ses récits de voyages, ses recueils de contes, de poèmes, ses romans au nombre de cinq. La France l'a longtemps boudé. Un comble quand on sait la qualité des récits de cet écrivain qui, de surcroît, parle très bien notre langue. La publication aux Presses de la Renaissance de *la Mort d'un apiculteur* vient, en somme, réparer cette lacune.

Lars Gustafsson est un personnage entier. Il a le physique du parfait Nordique, sa détermination aussi. Interrogé sur ses affinités avec quelques-uns de ses compatriotes écrivains, il répond sans hésiter. Sur Per Olov Enquist, il dit : « *Oh ! c'est quelq'un de très sympathique. Ses romans sont assez intéressants. Mais il a trop envie de se faire aimer...* » Sven Delblanc semble davantage lui plaire : « *Son dernier roman,* Sperenza (1), *est vraiment très bon. Delblanc est un écrivain qui a suivi une évolution parallèle à la mienne. Nous sommes tous les deux partis du fantastique pour en arriver à des romans plus « réalistes »*.

Cette évolution, le traducteur, C.-G. Bjurström, nous la retrace très fidèlement dans la préface de *la Mort d'un apiculteur*. Indubitablement, la période-clé pour Gustaffson se situe à la fin des années 60 lorsque les mouvements contestataires viennent bousculer l'ordre de la social-démocratie. « *A l'époque*, dit-il, *j'ai protesté contre la guerre au Vietnam, ce qui était normal. Les bombardements américains constituaient un crime contre l'humanité.* » Parallèlement à cela, Gustafsson s'en prend à la bureaucratie et aux erreurs de gestion des politiciens suédois dans deux romans respectivement intitulés *la Laine* et *la Fête de famille*. Mais il se défend d'être un romancier politique. « *Dans tous mes romans, il y a un aspect journalistique : je souhaite rendre compte d'une réalité. Bien sûr, mon sentiment est influencé par le fait que j'appartiens à une génération d'intellectuels suédois qui se sentent aujourd'hui frustrés. La possibilité existait de construire ce que nous voulions construire, mais on a tout gâché.* » Alors, pessimiste ? « *Moi ? Certainement pas. On ne peut être pessimiste que lorsqu'on a des espérances...* »

Le voilà bien, Lars Gustafsson, généreux, mais féroce et ironique. Il aime déconcerter, déranger les certitudes. Surtout, il tient à son indépendance. Pourtant, quoi qu'il en dise, il paraît avoir maintenant d'autres préoccupations, comme le montre son roman *la Mort d'un apiculteur*.

« *Dans ce livre, je raconte l'histoire d'un instituteur à la retraite, Lars Lennart Westin, qui se devine atteint d'un cancer. C'est un personnage assez intellectuel, mais pas très intelligent. Je dirais même qu'il est assez médiocre. J'ai beaucoup hésité sur la forme à donner au récit et finalement si j'ai retenu un procédé assez artificiel, celui du journal, c'est parce qu'il s'agissait de la seule structure qui me permette d'instaurer une confrontation entre une personne et cette terrible chose, totalement impersonnelle, qu'est la douleur.* »



★ *Dessin de Bérénice Cleeve.*

Le héros vit seul, coupé du monde. Dans son journal, il note aussi bien les formes que prend sa maladie, sa comptabilité personnelle, des histoires fantastiques, des impressions ou des commentaires (ici, le Suédois moyen se voit accusé de n'avoir qu'une « *forme de rhétorique : la plainte* »). L'aspect décousu du texte n'en accentue que davantage l'impression de malaise : Lars Lennart Westin est coincé entre son passé – une succession d'échecs – et un présent entièrement dominé par la douleur, ce « révélateur » du corps.

« On ne se rend pas. On recommence »

Son drame véritable vient du constat qu'il fait concernant une vie qu'« *il n'a jamais vraiment vécue* ». Et l'on devine que sa mort ne sera pas même un salut pour lui ; d'ailleurs, il ne veut pas la voir, il s'obstine à vivre. Par habitude et par désespoir.

La Mort d'un apiculteur est un très beau roman. Tel un paysage immobile où résonnent les cris étouffés d'un voyageur égaré. On sait qu'il ne retrouvera jamais le chemin des hommes. Mais toujours, comme Gustafsson, il scande : « *On ne se rend pas. On recommence.* »

BERNARD GÉNIÈS.

(1) Ed. Bonniers, Stockholm.

★ **LA MORT D'UN APICULTEUR, de Lars Gustafsson. Traduit du suédois par C.-G. Bjurström et Lucie Albertini. Préface de C.-G. Bjurström. Presses de la Renaissance, 204 pages, 55 F.**

• Le Centre culturel suédois organise, le jeudi 17 février, à 19 heures, une « table ronde » sur le thème du « Roman contemporain en Suède », avec Lars Gustafsson (11, rue Payenne, 75003 Paris).

poésie

Jacques Réda et « les petits sujets »

EN littérature, pour faire grand, rien ne vaut les « petits » sujets : rencontres, cafés ou marches en plaine. Jacques Réda confirme cette évidence avec les poèmes d'*Hors les murs* et *P.L.M.*, un recueil d'écrits déjà publiés par des revues.

Dans *P.L.M.*, il y a donc les trains qui passent la gare de Laroche-Migennes, une nouvelle marque de cigarettes ou la « manie ferroviaire » de Duke Ellington. Avec ces riens, Réda parle gravement de tout ; de l'histoire et de la géographie humaines, par exemple.

Après *Les Ruines de Paris*, *Hors les murs* confirme ses dons de flâneur. Il déniche les zones et les lieux oubliés, ces épaves urbaines déposées à la périphérie de la capitale. Qui hante encore le rond-point Gagarine, à Malakoff, ou les boulevards dominant Arcueil ?

Familier et savant, il a l'œil précis d'un Brassaï et des musiques de vers anciens dans l'oreille. Quand il suit la ligne du bus 323, depuis Ivry jusqu'à Vanves, c'est pour finir sur un terminus de halos, de dédales et de semences de roses. Grâce à lui, en attendant les urbanistes qui vont nous arranger tout ça, on se promène une dernière fois entre Javel, Bercy, Plaisance et la Butte-aux-Cailles.

R. S.

★ **P.L.M. et autres textes**, de Jacques Réda. 79 p. Ed. Le Temps qu'il fait (1, rue Lenôtre, 16100 Cognac).

★ **Hors les murs**, de Jacques Réda. Coll. « Le Chemin », Gallimard, 111 p., 42 F.

« Un art que rien ne décourage »

APRÈS *Amen* et *Récitatif*, deux recueils de poèmes où se manifestait une disposition lyrique plutôt « rilkéenne », c'est avec *la Tourne* qu'est d'abord apparue chez Jacques Réda cette grisante poésie de la déambulation qui donne une ampleur rêveuse aux espaces prosaïques, familiers qu'elle recense avec précision. Puis, dans Paris, Jacques Réda a fait le projet de photographier des lieux menacés de disparaître. Le photographe amateur s'est lassé, mais a écrit les magnifiques textes des *Ruines de Paris*, des proses denses et subtilement rythmées.

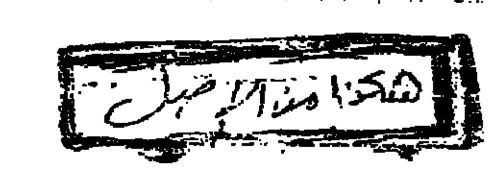
« *Le poème est un art que rien ne décourage* ». *Hors les murs* renoue avec l'« *insatiable prosodie* » que cet écrivain manie et subvertit savamment. On y trouve, entre autres, des alexandrins, et même une sextine, exercice de virtuosité inventé par le troubadour Arnaut Daniel. « *Il me semble après coup*, explique Jacques Réda, *que, si j'ai fait des vers réguliers pour parler de la banlieue, qui est une région en apparence totalement chaotique et irrégulière, c'était moins par contraste que par adéquation, parce que la banlieue, c'est aussi le lieu de la convention, de la parodie. Partout, il y a un effort pour ressembler à quelque chose. Par exemple, vous voyez ces petits villages avec des tuiles mécaniques d'un rouge sang de bœuf séché, ce sont les villages sans église dont parle Apollinaire, ils existent maintenant.* »

Ainsi, ce qui peut paraître du « classicisme » renvoie à une démarche que Réda admire dans les poèmes de Borges. Son goût pour les recherches formelles lui fait apprécier des « *natures complètement antinomiques* » comme Claudel et Toulet. « *Il y a dans les* Contrerimes, dit-il, *une demi-douzaine de poèmes qui sont l'extrême pointe de la poésie française. Sous une apparence de désinvolture, de légèreté, chaque sonorité a été pensée, dosée avec une sensibilité fantastique.* »

Une des formes favorites de Réda – sa « petite invention » à lui – est le vers de quatorze syllabes « *mâché* ». « *Mâché* » car, suivant le parler usuel au nord de la Loire, on y élimine la plupart des *e* muets. « *J'ai procédé à des élisions qui me sont naturelles. C'est une tentative pour que la poésie puisse être dite comme on parle.* » C'est parce qu'un « savoir-faire » ici s'enracine dans le langage commun que cette poésie donne un sentiment profond d'évidence. Réda a su garder « *les mots de tout le monde* », renouvelés par les images, par le rythme. Né en Lorraine, en 1929, issu de grands-parents les uns venus d'Italie, les autres de Bourgogne, il a toujours porté une grande attention aux parlers, aux accents.

L'humour a-t-il sa place dans la poésie ? L'humeur plutôt. Et c'est bien avec ses humeurs que Réda traverse ses poèmes, faisant l'emplette d'un cirage dont il *n'a pas besoin*, buvant un crème au comptoir d'un café-bar, achetant le dernier baba au rhum d'une boulangère d'Ivry. On trouve aussi les bribes d'un autoportrait dans les proses de *P.L.M.* : le narrateur évoque, notamment, la passion qu'il voue à la seule musique vraiment faite pour son cœur, pour ses nerfs : le jazz. Dans *l'Improviste*, où sont réunies de très belles chroniques, Réda écrit que « *le swing transforme en jubilation l'épreuve de notre passage et nous réconcilie avec l'espace de notre transit* ». Réconcilié, le poète de *Hors les murs*, marcheur métaphysique sous « *l'héraclitéen soleil* », se sent devenir nuages, ravin, ville, garenne, lorsqu'avec ferveur et détachement il traverse ferraille et gravats, léger d'une sorte d'ébriété, tout au bonheur inquiet de sa trajectoire.

MONIQUE PETILLON.



essais

BAUDELAIRE ET BENJAMIN

Coïncidence heureuse, la traduction des écrits de Walter Benjamin sur Baudelaire est publiée en France peu après la parution en Allemagne des deux tomes formant le cinquième volume des *Gesammelte Schriften*, la remarquable « édition critique » due au Dr Rolf Tiedemann et à ses collaborateurs (1). Ce volume, intitulé *Passagenwerk*, le *Livre des passages*, contient les ébauches, produit de douze années de réflexion et de travail, de ce qui devait devenir le *Magnum Opus* de l'auteur et livrer l'image sociologique d'un Paris considéré comme la capitale du dix-neuvième siècle. Un des chapitres devait porter sur Baudelaire, mais les textes aujourd'hui traduits s'en étaient peu à peu détachés pour constituer dans l'esprit de l'auteur d'abord une étude autonome, puis un livre entier, lequel finalement n'a pas non plus été écrit.

Les liens étroits qui unissaient ainsi les deux œuvres inachevées se sont encore resserrés depuis la mort tragique de Benjamin en septembre 1940. En effet, quelques semaines à peine avant la sortie du *Passagenwerk* et sa célébration dans un vaste colloque tenu à Francfort au début de l'été dernier, un chercheur italien, Giorgio Agamben, annonçait qu'il avait, plus d'un an auparavant, réussi à faire exhumer des armoires de la Bibliothèque nationale un second lot de manuscrits de Benjamin, lesquels, à la suite d'un assez étonnant oubli de Georges Bataille, n'avaient pas été, avec les autres documents confiés à ce dernier, envoyés en 1947 à T.W. Adorno pour former la partie principale du *Passagenwerk*.

Un premier examen effectué par R. Tiedemann, enfin saisi de cette affaire, aboutit à la conclusion que rien dans ces documents ne venait modifier la physionomie du *Passagenwerk*. Un certain nombre de notes, en revanche, concernent le livre projeté sur Baudelaire. L'édition critique devra ainsi comporter un ou deux tomes de plus qu'il n'avait été envisagé tout d'abord. C'est dire que l'œuvre de Benjamin n'a pas fini de solliciter l'attention des critiques et des chercheurs. Le Colloque international qui doit avoir lieu à Paris du 27 au 29 juin prochain, grâce à la coopération de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, de la Maison des sciences de l'homme et de l'Institut Goethe, sous la responsabilité des professeurs H. Wismann (E.H.E.S.S.) et I. Wohlfarth (université de l'Oregon), permettra de présenter au public français l'état de la question. – P. M.

(1) Editions Suhrkamp. Lindelstrasse 29.35 6000 - Francfort.

Le poète est le frère du conspirateur

WALTER Benjamin avait déjà en France l'aura d'un écrivain mystérieux et *malheureux* et d'un interprète qui possédait les clés de Baudelaire. Le recueil d'études et de fragments, publié dans la traduction de Jean Lacoste, lui donnera un statut dans la critique baudelairienne.

Benjamin a été admirable par ses intuitions, alors qu'à l'exception des Crépet, père et fils, il ne disposait que d'une littérature documentaire pour nous le plus souvent dépassée – comme le sera la nôtre. Son traducteur pousse le respect religieux jusqu'à conserver les références à la première édition de Baudelaire dans la « *Bibliothèque de la Pléiade* » sans indiquer les concordances avec la nouvelle édition. Or cette édition d'*Yves-Gérard Le Dantec*, antérieure à 1939, est introuvable, même à la Bibliothèque nationale (« absence constatée » en... 1946).

Jean Lacoste a généralement bien traduit l'ouvrage de Benjamin, mais dans un style un peu raide, qui colle trop à l'original et qui ne va pas sans quelques gaucheries. Seule une partie : « Sur quelques thèmes baudelairiens », traduite par Maurice de Gandillac – reprise, après révision, par *J. Lacoste*, – était connue des baudelairiens français. Du volume, il est difficile de donner une idée précise, car la pensée de Benjamin se développe en une spirale sans fin. Elle ne cesse de se remettre en question, *de s'intégrer à un projet pour* s'en détacher et devenir le noyau d'un autre projet.

A un moment, le livre projeté était composé de trois parties. Baudelaire comme poète allégorique ; puis la partie rédigée : « Le Paris du Second Empire », divisée en trois chapitres : « La bohème », « Le flâneur », « La modernité » ; enfin, la marchandise comme objet poétique. « Sur quelques thèmes baudelairiens » constitue, entre autres aspects, une explication du « Flâneur » et l'anticipation, malheureusement trop ténue, de ce qu'aurait pu être la troisième partie.

Chacun a ou aura son Benjamin-Baudelaire. Voici le nôtre. Baudelaire, par nécessité comme par goût, se voulait poétiquement différent de ses prédécesseurs. Sainte-Beuve le voyait tel, à qui Valéry a repris cette idée. De même, Benjamin refuse d'adhérer à la conception poétique traditionnelle qui voyait en Baudelaire un poète symboliste. Cette conception avait pour lui en Allemagne un visage peu aimé : Stefan Georges. Du coup, Benjamin jette Baudelaire dans un milieu où se côtoient bohèmes et conspirateurs.

A l'instar de ces derniers, Baudelaire veut briser les carcans, détruire les cadres, abolir les habitudes. Sa poésie procède par attentats. On pensera à la formule de Stendhal (que ne cite pas Benjamin) : un coup de pistolet dans *un concert*. L'effet de choc est produit par la brusque apparition de l'allégorie dans un contexte lexical prosaïque et parmi des comparaisons banales, la banalité étant caractéristique de la modernité. Cette stratégie de l'allégorie est le surgissement de catégories telles que la Mort, le Souvenir, le Mal, auxquelles est conférée *brusquement ou même brutalement* une valeur insolite. Comprenons bien que Benjamin donne au mot « allégorie » un sens bien *différent* de celui que lui attribuent les rhétoriques traditionnelles : non pas la représentation imagée et univoque d'une idée abstraite (la statue de cette femme majestueusement drapée, tenant une balance, est celle de la Justice), mais la valeur étrange et pleine dont se revêt pour un instant – un instant que le poème rend éternel – une chose vue ou une idée qui dans une autre situation pourra prendre une tout autre valeur.

L'allégorie tend alors vers le symbole (au sens courant) ou, mieux, vers le mythe. Benjamin, en interprétant ainsi cette figure, est fidèle à Baudelaire : « *Palais neufs, échafaudages, blocs, vieux faubourgs, tout pour moi devient allégorie.* » *(le Cygne).*

De la banalité à l'allégorie, Baudelaire n'opère jamais la transition. Cela est conforme à sa démarche saccadée, au propre comme au figuré :

Le long du vieux faubourg [...]
Quand le soleil cruel frappe
[à traits redoublés
Sur la ville et les champs,
[sur les toits et les blés,
Je vais m'exercer seul à ma
[fantasque escrime,
Flairant dans tous les coins les
[hasards de la rime
Trébuchant sur les mots comme
[sur les pavés, [...].

En citant *le Soleil*, Benjamin y voit « *probablement le seul passage des* Fleurs du Mal *qui nous le montre en plein travail poétique* ». C'est oublier *la Mort des artistes*, qui en appelle aussi à une image belliqueuse associée à de « *subtils complots* ». Benjamin a raison : le poète est le frère du conspirateur et du criminel, en qui Baudelaire a vu les héros du monde moderne, comme l'a si bien montré Dolf Oehler à propos de la fin du *Salon de 1846* (1). *Ignorés et menaçants*, ils se frayent un chemin dans la foule, non pas la foule de Hugo, composée de citoyens, mais la foule anonyme de la modernité. Admirable page que celle de Gustave Geffroy dans *l'Enfermé*, reproduite par Benjamin : Blanqui passe en revue aux Champs-Elysées *l'armée de ses partisans sans* que personne se doute de ce spectacle insolite.

Discontinuité du poétique. Discontinuité du vécu. Baudelaire se présente comme un personnage qui change de visage, *c'est-à-dire* de rôle. Un comédien. Ce changement de masque sert à masquer une difficulté d'être, le héros de la modernité ne pouvant pleinement assumer sa vie et s'exprimer que par le meurtre ou le suicide.

Avant 1940, Benjamin avait donc emmené Baudelaire bien loin des chemins battus ; il avait rendu cette œuvre problématique.

Fascinant comme Pascal

Resterait à savoir ce qu'eût été la présentation de la marchandise comme objet poétique. L'objet poétique comme marchandise, nous le voyons bien, notamment depuis Gramsci. La pensée de Benjamin est autre. *On ne peut que la deviner* dans les notes rassemblées sous le titre de « *Zentralpark* ». L'embarras où l'on est ne proviendrait-il pas de l'embarras même de Benjamin, historien, sociologue, devant les grandes questions économiques que ses lectures de Marx devaient lui causer ? L'importance accordée à la prostitution, à la femme acquise par l'argent, conduit sans doute à voir dans le marché l'espace allégorique du vécu capitaliste, que la poésie doit intégrer.

Dans le projet initial des *Passages*, Baudelaire apparaissait comme un témoin du dix-neuvième siècle. De ce projet s'est séparé le projet du livre sur Baudelaire. Ce n'est qu'à la lumière de leur genèse que l'on comprend que, dans les chapitres parvenus à maturité, l'œuvre de Baudelaire *est surtout une* illustration de thèses de Benjamin sur le siècle. Le caractère proprement littéraire n'en est pas pour autant oublié, alors qu'il l'a été par ceux qui se recommandent de Benjamin, quel que soit l'intérêt de leurs travaux (2).

Walter Benjamin est fascinant. Fascinant comme Pascal, et si tentant à recomposer depuis les fragments qu'il a laissés ! Mais Benjamin n'est pas Pascal. Après l'avoir ignoré, il ne faudrait pas que les Français, jouant avec le puzzle auquel à tout jamais manqueront des éléments, construisent *idéalement* et figent une œuvre qui est restée en devenir. Il suffit de prendre ce recueil *pour ce qu'il est : une série* d'aperçus et de suggestions remarquables sur le siècle, une initiation au Paris de la bohème, des conspirateurs et des poètes. Le « Flâneur », c'est Baudelaire, c'est Benjamin : un écrivain.

CLAUDE PICHOIS.

(1) Dans un article des *Etudes baudelairiennes*, VII, Neuchâtel, La Baconnière, 1976. Du même D. Oehler, voir *Pariser Bilder I*, Suhrkamp, 1979, dont on attend la traduction.

(2) Signalés par Jacques Le Rider dans *le Monde Dimanche*, 20 juillet 1980.

★ CHARLES BAUDELAIRE. UN POÈTE LYRIQUE A L'APOGÉE DU CAPITALISME, de Walter Benjamin. Traduit de l'allemand par Jean Lacoste. Petite Bibliothèque Payot, 288 p., 31 F.

● La revue *Furor* publie dans son numéro 7 deux textes de Benjamin, inédits en français : *Trauerspiel et tragédie* et *la Signification du langage dans le trauerspiel et la tragédie : « Ces textes représentent la première tentative d'une métaphysique et d'une philosophie de l'histoire fondées pour l'essentiel sur une* « théorie de la tristesse (ou du deuil, Trauer) », précisent les traducteurs, Philippe Lacove-Labarthe et Jean-Luc Nancy.

[*Furor*, 1, rue du Purgatoire. CH 1204 Genève. Diffusion en France : Distique, 9, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris.]

Mort et modernité

« PHARE », comme le laisse entendre John E. Jackson dans son essai, Charles Baudelaire est aussi une « *origine* ». *La quasi-totalité* des poètes qui l'ont suivi ont lu, relu et médité son œuvre. Pour John E. Jackson, la substance de l'expérience que *les Fleurs du mal* formulent est devenue, progressivement, l'expérience centrale de la modernité.

Depuis Villon et Rutebeuf jusqu'à Apollinaire, en passant par Agrippa d'Aubigné, la mort n'a cessé de hanter les poètes. C'est le plus souvent la « dame à la faux » qui occupe *leurs vers*. Mais « *l'allégorie baroque ne voit le cadavre que du dehors. Baudelaire le voit aussi du dedans* », comme le dit Walter Benjamin. De son côté, Yves Bonnefoy écrit : « *Baudelaire a choisi la mort, et que la mort grandisse en lui comme une conscience, et qu'il puisse connaître par la mort.* »

Dans ce rapport avec la mort, Baudelaire laisse loin derrière lui *tous ses contemporains*. Le poète des *Fleurs du mal* était-il un cas clinique ? Rappelant que la critique psychiatrique l'avait longtemps considéré ainsi, l'auteur fait justice de ce jugement réductif d'Indien jivaro. Baudelaire a eu très tôt l'expérience concrète de la mort, et c'est à partir de ce « noyau », mais *aussi de « révélations »* foudroyantes et quasi indicibles, que va se développer le discours du poète. « *Le problème de Baudelaire est celui de la poésie moderne* », a écrit Pierre-Jean Jouve. En effet, les dieux sont muets sinon morts. *Le tragique* n'est gros d'aucune rédemption. La mort est définitive.

En une dizaine de chapitres nourris d'intuitions, de savoir, de réflexion, Jack E. Jackson étudie ce regard baudelairien sur le « cadavre du dedans ».

ANDRÉ LAUDE.

★ La mort Baudelaire - Essai sur « les Fleurs du mal », de John E. Jackson ; collection « Langages », Editions de la Baconnière, 149 pages (7, avenue du Collège, CH 2017 - BOUDRY - Suisse).

● M. Jack Lang, ministre de la culture, vient d'autoriser la Bibliothèque *nationale* à *acquérir* deux cent vingt lettres de Charles Baudelaire adressées à sa mère. Une subvention de 600 000 F a été attribuée à cet effet à la B.N.

Le livre utopique

UNE question se présente irrésistiblement à l'esprit du lecteur qui feuillette pour la première fois le *Passagenwerk* : à ce titre, n'aurait-il pas mieux valu préférer celui de *Passagenarbeit*, travail sur les Passages, *et non pas* œuvre. Évitant tout malentendu sur la consistance de l'ouvrage, épargnant ainsi peut-être de légères déceptions, cette désignation aurait plus fidèlement rendu compte d'un ensemble où les fragments achevés, qui incluent les deux « Exposés » rédigés en 1935 et 1939, occupent une place relativement restreinte par rapport *aux notes de premier jet*, et surtout à l'abondance des citations, en allemand et en français, patiemment recopiées par Benjamin. De ce complexe se dégagent un certain nombre de thèmes, que l'auteur a plus ou moins mis en lumière et plus ou moins complètement élaborés.

En premier lieu, parmi eux, le Passage, éponyme de l'œuvre entreprise, c'est-à-dire une forme architecturale qui est née, a fleuri et, sans disparaître tout à fait, s'est profondément altérée au cours du siècle dernier. Le propos de Benjamin était de retrouver dans une telle analyse *historique le reflet, ou mieux une expression* de l'évolution de l'infrastructure du régime capitaliste.

Il y a aussi l'*image dialectique*, ultime avatar de cette image qui jouait un rôle si important dans la pensée de Benjamin, et aussi d'une dialectique *im Stillstand*, subitement figée comme un instantané photographique : une conception qui donnera au dernier texte écrit par Benjamin, les fameuses thèses *Sur le concept d'histoire*, son caratère le plus frappant et controversé. Ou encore, sans que cette brève énumération soit bien évidemment exhaustive, le motif de la modernité qui apparait soit dominé, comme la mode, par l'éternel retour du même, soit marquant une rupture plus radicale, *peut être une* catastrophe, *mais* une de ces catastrophes indispensables pour permettre ou provoquer un nouveau départ.

Le « Coup de dés » de Mallarmé

Proche de la notion d'image, *celle* de citation a également tenu une place primordiale dans les préoccu*pations de Benjamin et* constitue, elle aussi, une des constantes qui, sans les unifier, relie les deux faces, théologico-littéraire et politico-sociologique, de son activité. L'idée qu'il avait conçue dès les années 20 de faire des citations un élément constitutif de son essai sur le drame baroque ne pouvait que se renforcer à mesure que le souci d'être concret accusait sa défiance à l'égard des diverses formes de l'aliénation culturelle, de l'intériorité, d'une critique *fondée sur l'empathie, du culte de* l'écrivain comme héros. Il en vint ainsi, lui le bibliophile impénitent, à mettre en cause le fait même du livre, menacé par les techniques modernes, et à voir dans le *Coup de dés* de Mallarmé une anticipation de la typographie publicitaire. Allait dans le même sens le projet du livre composé principalement, sinon uniquement, de citations, où l'auteur disparaîtrait derrière la matière que d'autres ont traitée. On a discuté sur le point de savoir s'il *fallait* prendre au pied de la lettre un dessein que son caractère de gageure risquait de mettre hors de la portée même d'un génie comme le sien. *La guerre* et la mort, en interrompant un travail poursuivi, de façon discontinue mais avec ténacité, pendant douze années, ont, par un retournement très benjaminien, donné au *Passagenwerk* un aspect inattendu, voire paradoxal, celui d'un certain accomplissement.

Le montage de textes, cette utopie, ne l'avons-nous pas, en effet, devant nous avec cet ensemble composite où les écrits de Benjamin *lui-même font figure de citations* parmi d'autres, et dont la disposition, nullement définitive, n'est qu'une parmi celles qu'elle sollicite instamment de se manifester ? C'est là une des facettes par lesquelles Benjamin, dont le travail et la personne sont si fortement enracinés dans le dix-neuvième siècle, annonce en même temps ou préfigure certaines dominantes du vingtième. Une idée très « moderne » assigne au lecteur une fonction dans la for*mation définitive* d'*une* œuvre, ou mieux son élaboration jamais close. Le *Passagenwerk* offre l'occasion unique de collaborer avec Benjamin, d'intervenir dans une combinatoire que l'auteur n'a pu qu'amorcer. A qui l'interrogeait sur le sens de certains poèmes de Saint-Pol-Roux, Breton répondit un jour : « *Ce que le poète a voulu dire, il l'a dit* ». De façon *analogue*, ce que *Benjamin* avait rêvé de faire, il l'a fait, si bien que la désignation du *Passagenwerk* comme œuvre, ou comme une pluralité d'œuvres, se trouve en fin de compte justifiée.

PIERRE MISSAC.

INÉDITS

Les corridors du rêve

Méthode de ce travail : montage littéraire. Je n'ai rien à dire. Seulement à montrer. Je ne détournerai rien d'important, ne m'approprierai aucune formule intelligente. Mais les loques, les déchets. Non pour les répertorier, mais pour leur rendre justice de l'unique façon possible : en les utilisant.

∴

Dans la Grèce antique on montrait des endroits où s'ouvrait une descente aux Enfers. De même notre existence est, dans la veille, un territoire où, à certains endroits, s'ouvre une descente aux Enfers, où, en mille lieux secrets, débouchent les rêves. De jour nous passons à côté d'eux sans nous douter de rien, mais sitôt endormis nous revenons à eux, les cherchons à tâtons et nous perdons dans les corridors obscurs. Dans les villes le labyrinthe des rues est au grand jour semblable à la conscience : les passages (ce sont les galeries qui y poursuivent leur existence d'autrefois) débouchent de jour dans les rues sans qu'on les remarque. Mais la nuit leur ombre, plus ténébreuse encore, surgit sinistre parmi les masses sombres des maisons ; et le passant attardé se hâte de s'en éloigner, à moins que nous ne l'ayons poussé au voyage dans l'étroite ruelle.

∴

Ce texte, qui traite des passages parisiens, a été commencé sous la voûte d'un ciel bleu et sans nuages, tendue au-dessus des frondaisons. Pourtant la poussière de plusieurs siècles s'y est déposée, venue de millions de feuilles où bruissent ensemble la brise fraîche de l'étude, la lourde respiration du chercheur, la tempête d'une ardeur juvénile, le souffle désabusé de la curiosité. Car la peinture du ciel estival qui, du haut des arcades, plonge son regard dans la grande salle de la Bibliothèque nationale à Paris a déployé sur elle une sombre nappe de rêve.

(Extraits des *Passagenwerk*, traduction de P. M.).



culture

THÉATRE

« YES, PEUT-ÊTRE », de Marguerite Duras

Une comédienne d'avenir

Yes, peut-être, l'une des œuvres le plus « hors-la-loi » de Marguerite Duras, qui avait été créée en janvier 1968, nous fait assister à la rencontre de deux femmes, sur un terrain nu, dans un paysage *« uniformément beige »*, deux femmes *« sans intelligence, sans bêtise, sans référence, sans mémoire »*. Leur dialogue, sommaire, abrupt, donne à penser que ces deux femmes n'ont pas appris le langage, qu'elles n'ont pas entendu parler, autour d'elles, lorsqu'elles sont nées ; on dirait plutôt qu'elles utilisent des mots comme un insecte solitaire utiliserait ses antennes, ses mâchoires, d'instinct.

Échange sans substance, bâti sur du vide, douloureux dans son effort, souvent comique dans ses éclats et débris raccourcis, vieilles loques de dialogue qui sont comme l'écho d'une vie disparue à laquelle ces deux femmes n'ont pas eu droit, n'ont pas eu part, – c'est un peu comme si l'on « entendait » les épaves disparates, planches brisées, fers tordus, bouts de verre plantés dans le sable d'une île après un cyclone. Et ces deux femmes, inconnues l'une et l'autre, se débrouillent avec ça, « font avec ça », tâtent en aveugles une mémoire qu'elles n'ont pas, et, ce faisant, s'écorchent, se chatouillent, dans ce commerce de phonèmes nus, éprouvent un allant fraternel, c'est très beau.

Yes, peut-être est joué actuellement dans un petit théâtre près du Châtelet, et les spectateurs pourront y découvrir une actrice tout à fait remarquable, Sylviane Simonnet. C'est une femme de petite taille, qui paraît avoir quinze ans (elle en a vingt), brune aux cheveux très courts, l'air costaud, et qui dispose de cet atout mystérieux et décisif : une grande présence. La présence des vrais acteurs. Elle a un jeu simple, clair, d'une belle fraîcheur, elle diffuse beaucoup d'intelligence et d'âme. Elle a débuté l'année dernière, en janvier 1982, au Théâtre de poche, dans une pièce de Varoujean, *Baron, Baronne*. C'est le metteur en scène Etienne Bierry qui l'avait « repérée » au cours dramatique de Jean-Louis Martin-Barbaz, où elle a appris à jouer. Nous la reverrons bientôt dans *le Maître et Marguerite*, au Théâtre de la Ville, car Andreï Serban l'a engagée.

Il est toujours émouvant de voir les premiers pas d'une comédienne d'avenir, ne manquez pas les débuts de Sylviane Simonet. Ariane Loeser, qui joue *Yes, peut-être* avec elle, est excellente aussi.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Les Déchargeurs, 20 h 30.

« LES DERNIERS DEVOIRS », à Reims

Le rire glacial de Calaferte

Louis Calaferte écrit précis, imagine exact, compose féroce, dépeint juste : il insuffle des rythmes, et glisse des leitmotivs : il fait jazzer le langue comme le recommandait Céline. Vous lisez son dernier livre *« Ebauche d'un autoportrait)*, et vous pensez (ce n'est pas une découverte) : en voilà un qui connaît l'art de construire en longues phrases tombant bien ! Puis vous allez voir *Les Derniers Devoirs* – la troisième des pièces de l'auteur à être créée à la Comédie de Reims – et, là, vous n'entendez plus que des reparties brévissimes, pareilles, croyez-vous, à des dialogues de la vie courante. Du style : *« Tu peux venir maman ? Ma fermeture est coincée... »* ; et la mère, Juliette, se dirigeant vers la chambre de Sylvie, répond : *« Pourvu qu'elle ne craque pas »* ; et la petite : *« Ne parle pas de malheur »* et le père intervient : *« Bon, alors, j'y vais »*, etc. Et cet épisode anodin de la fermeture à glissière, comme d'autres au long de la pièce, serait capable de faire tout basculer : l'histoire virerait à la tragédie insupportable...

L'histoire ? Celle d'un jour pas ordinaire dans une famille plutôt ordinaire à classer dans la catégorie Français moyens. Le grand-père est mort. Il vivait chez sa fille et son gendre, en bonne intelligence avec eux. Son cercueil est à côté : son corps attend, dans la chambre que l'on ne voit pas, l'heure de la cérémonie d'enterrement. Monsieur (François Lalande), Madame (Claire Maurier) et leur fille (Catherine Chevallier), à la fois un peu ballants et très occupés à des riens, *parlent en gros pour ne rien dire* – alors la quiche en train de cuire, alors le couvert à mettre, car les membres de la famille prendront bien un repas, etc. Ils essaient de ne pas oublier que Grand-Pi n'est plus, et font en sorte de n'y pas penser. Les fleurs arrivent. On compare le prix des gerbes, on s'accroche au concret.

L'insignifiant, ici, devient banalité insigne. Calaferte frappe dans les interstices où la raison dérape, et fait rire. Celui qui l'a mis en scène, Daniel Romand, a poussé le parti du naturalisme et presque du populisme. Le living-room des Gallifet – papier à fleurs, buffet de mise, canapés et guéridons assortis – est plus vraie qu'un chromo de salle de séjour petite-bourgeoise et encombrée. Typique. On se demande s'il y avait besoin de cette reconstitution fidèle, si la cruauté de Calaferte ne serait pas encore plus glaciale dans une boîte blanche, nue, et vide. Allez savoir... En tout cas, les acteurs, ici, font bien leur travail.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ **Comédie de Reims, 21 heures. *Les Derniers Devoirs* seront présentés en tournée en Champagne-Ardenne, puis à Amiens et à Rennes, entre autres (au total soixante représentations à venir).**

CRÉATION ET HANDICAP A MARSEILLE

La sentence

L'espace Massalia accueille, du 22 février au 15 mars, un spectacle de la compagnie Élomire Théâtre Essai, compagnie dramatique indépendante, qui travaille depuis cinq ans sur le projet Culture et handicap (1).

Anne-Marie et Frédéric Ortiz animent les ateliers de jeu dramatique et de théâtre destinés aux enfants et aux adolescents où se rencontrent valides et handicapés mentaux, sensoriels ou moteurs. Mais, depuis le mois de septembre 1982, ils ont créé deux ateliers dans le cadre de la clinique psychiatrique de l'hôpital de la Timone à Marseille, dans les services des professeurs Arthur Tatossian et Sébastien Guidicelli. Quinze malades hospitalisés y suivent des ateliers-théâtres deux fois par semaine.

Le spectacle présenté à l'espace Massalia est le prolongement de cette expérience. Quatre comédiens amateurs, anciens malades hospitalisés, ont la responsabilité du thème et du texte. L'intervention de Frédéric Ortiz ne porte que sur la mise en scène. Il se refuse à être considéré comme un thérapeute, bien qu'il y ait un lien très fort entre les buts et les méthodes des deux domaines d'activité, thérapie et théâtre, qui recherchent tous deux la communication.

« Nous donnons la parole à ceux qui n'en ont pas », dit Frédéric Ortiz. Le thème de la pièce ? C'est le handicap lui-même tel que le vivent les acteurs. Le titre de la pièce : *Nous n'avons pas compris grand-chose mais nous avons retenu la sentence... à vie.*

JEAN CONTRUCCI.

(1) Espace Massalia, 60, rue Grignan, 13001 Marseille.

★ **Élomire Théâtre Essai, 12, boulevard Vauban, 13006 Marseille. Tél. : 81-20-53.**

DANSE

PINA BAUSCH AU THÉATRE DE LA VILLE

Le corps d'ennui

Pina Bausch dérange encore. Mardi soir, après qu'une jeune foule se fut attardée devant le Théâtre de la Ville dans le vain espoir d'entrer, on a vu des abonnés s'éclipser au goutte à goutte pendant la représentation de *Bandonéon*.

Bandonéon appartient à une époque où Pina Bausch délaissait le support dramatique pour une réflexion sur l'existence qu'elle allait enrichir, d'un spectacle à l'autre, à partir d'une improvisation menée collectivement avec ses danseurs. On peut parler d'un « work in progress » où chaque artiste est identifié comme tel, chaque création du Tanztheater de Wuppertal est une démonstration ludique des interdits et tabous qui conditionnent l'individu. Le corps dans ce domaine en dit plus que tous les discours et le langage métaphorique utilisé par la chorégraphie est d'une grande efficacité.

Sa représentation en miroir de la société a atteint dans *1980* et *Ein stuck von Pina Bausch* une poésie du grotesque et du dérisoire qui ramène à une nouvelle esthétique théâtrale. *Bandonéon*, conçu cinq ans auparavant, au moment de la disparition du metteur en scène Rolf Bozik, est une œuvre austère, dépouillée, intéressante dans la mesure où elle montre comment va s'articuler la démarche de Pina Bausch.

Le climat d'enfermement est suggéré par un décor de gymnase encombré de vêtements, de chaises, de photos vieillottes, et bientôt vidé par les machinistes qui le réduisent à un espace triste et poussiéreux. Durant la représentation la salle demeure éclairée si bien que la scène devient par moments une bouche d'ombre. Le passage constant des artistes de l'une à l'autre contribue à déconcerter le public pris à contre-pied de ses habitudes théâtrales.

D'emblée le ton est donné avec un danseur moustachu, Dominique Mercy, vêtu d'un tutu flottant qui exécute des « pliés » tel une figure de Degas. Les entrées vont se succéder, développant des séquences diverses dont le schéma peut se résumer ainsi : deux filles se donnent des gifles, Jean Minarik jongle avec son chapeau, Malou Airando salue indéfiniment et mange des citrons, une séance de grattage collectif, Lutz Forster fait le pont le temps d'une chanson, les couples s'attouchent maladroitement dans le plus grand désordre vestimentaire... Chacun s'efforce ainsi de sortir de lui-même, de vaincre l'indifférence des autres, d'exister à travers les autres, et passe inexorablement du paroxysme à l'apathie. Les séquences sont liées entre elles par une matière chorégraphique qui n'appartient qu'à Pina Bausch avec ses descentes en masse vers la rampe, ses ébauches de danse cassées net par des chutes, des fuites, ou des cris.

Dans *Bandonéon* il y a aussi le tango que Pina Bausch venait de découvrir lors d'une tournée en Amérique latine, le tango lancinant fébrile et pleurard recouvrant une réalité sociale. Obstinément prodigué, coupé de silences meurtriers, il ploie brutalement les couples au sol, les renverse dans des enlacements somnambuliques et consolateurs. Les danseurs l'exécutent à genoux ou raidis comme des mannequins. Longueurs et répétitions : *Bandonéon* annonce la grande parade du sexe, l'affrontement éperdu de *Kontakthof*. Derrière les fous rires, les pleurs, les clins d'œil, c'est un constat d'impuissance et d'ennui, parfois bouleversant.

Pina Bausch a pris ses distances avec le vieil expressionnisme allemand. Dans une époque d'« incommunicabilité », elle fascine les gens de théâtre par tout ce qu'elle exprime via le corps. Sa troupe ne danse pas au sens strict du mot, mais l'énergie qui circule dans ses spectacles est bien celle de la danse. C'est peut-être aussi pourquoi les plus attachants demeurent les plus aboutis chorégraphiquement, comme *Barbe Bleue* ou *Café Müller*.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30. A partir du 11 février, deuxième programme, *1980*.

ARTS

Les relations entre la peinture et l'écriture

M. Claude Mollard, délégué aux arts plastiques au ministère de la culture, a présenté, le samedi 5 février à Nice, les grandes lignes du programme d'activité du Centre national d'art contemporain (CNAC) de la ville. Celui-ci sera définitivement installé en 1984 dans les locaux du Centre artistique de rencontres internationales (CARI), auquel il se substituera, et il aura comme vocation le développement des relations entre la peinture et l'écriture au sein du monde méditerranéen. Selon M. Mollard, il aura quatre fonctions principales : centre de documentation, lieu d'exposition, foyer de création et structure de formation. Il accueillera des artistes français et étrangers – une dizaine dans l'immédiat – bénéficiant de bourses pour la durée de leur séjour.

Le fonds documentaire du CNAC de Nice devrait être constitué par un millier d'œuvres provenant des achats effectués par les musées nationaux ainsi que par les dons ou prêts consentis par des artistes. L'École nationale d'art décoratif conserverait son autonomie, mais son enseignement serait réorganisé. M. Mollard a d'autre part indiqué que le CNAC disposerait en 1983 d'une subvention d'environ 1 million de francs à laquelle pourraient s'ajouter des participations d'autres ministères ainsi que de la région, du département et de la ville de Nice. D'ores et déjà un comité d'orientation a été créé sous la présidence de l'écrivain Michel Butor, qui est secondé au poste de secrétaire général par le peintre Henri Maccheroni.

[Sauf des questions d'emplacement – l'école d'art et le CARI étant situés dans des bâtiments récents qui dominent la ville de Nice – et sauf des questions d'influences locales, on voit mal pourquoi le CNAC, dans la formule souhaitée par M. Mollard, devrait se « substituer » au CARI dont les buts ne sont pas les mêmes, ni pourquoi l'école d'art, dont une large part de l'enseignement est fondée sur la scénographie, devrait plier son enseignement aux vœux du CNAC nouvelle formule.]

F. E.

CINÉMA

L'insolite et la métaphore

(Suite de la première page.)

L'insolite surgit. Khalima, la jeune femme, aperçoit de l'intérieur d'un autobus son mari en fuite, couché sur un wagon de charbon, *bum* paisible, aventurier qui ne croit guère aux images d'Epinal : plan sublime, jeu de cache-cache entre deux espaces en mouvement réglé comme un ballet. Le goût de l'infinitésimal atteint la préciosité un peu plus loin, quand, sur le grand écran du cinémascope, *d'un carré lumineux se détachent* en contre-jour les lignes vacillantes d'une corde à sauter maniée par une fillette invisible. Parfois l'image devient métaphore, comme cette scène de viol au fond d'un gîte campagnard, l'étreinte des amants redoublée *en une imprévisible surimpression.*

Écrit par une femme, Rosa Khousnoutdinova, *Triptyque*, titre bien plat, propose sous forme lyrique un hommage à la femme orientale, victime de siècles d'esclavage. Le film a beau parler russe – il fut tourné, semble-t-il, directement en russe sans doublage subséquent, – il dit des choses tellement fantastiques, court des chemins si peu fréquentés, qu'il prouve l'extraordinaire richesse potentielle des cinématographies soviétiques le jour où les censeurs cesseront de censurer. Le film est resté trois ans en chantier, de 1976 à 1978, il ne dure qu'une heure un quart, a été amputé ici et là, notamment dans l'extraordinaire scène du retour puis du suicide du mari enfui de la vieille Khaditcha.

Un film à voir absolument.

LOUIS MARCORELLES.

■ **Le deuxième Festival international de Manille s'est achevé vendredi 4 février avec l'attribution de l'Aigle d'or du meilleur long métrage au film chinois *Souvenirs du vieux Pékin*. Janos Rosza, Hongrie, a remporté le prix de la meilleure mise en scène avec *Mascot*. Les prix d'interprétation sont revenus au Japonais Tatsuya Nakadai pour *Onimasa* et à la Sud-Coréenne Hye Da Dim pour *Veille d'automne*. Le prix spécial du jury a été partagé entre *Fils du Nord-Est* (Thaïlande) et *Amour et Amitié* (Italie).**

■ **Le centre de loisirs municipal et le centre d'action culturelle de Corbeil-Essonnes organisent jusqu'au 12 février le quatrième Festival du cinéma pour enfants. Le pays retenu cette année est la Tchécoslovaquie, avec des œuvres récentes de Karel Zeman, Vera Simkova, présentées avec une traduction française simultanée et suivies d'une rencontre avec le (ou la) cinéaste.**

MUSIQUE

Une réponse de M. A. Boucourechliev

Stravinsky au présent et avec un «y»

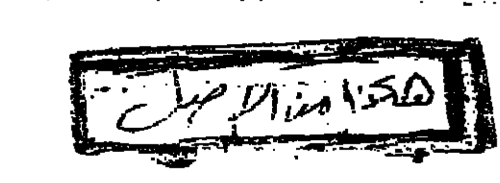
M. André Boucourechliev, auteur du Stravinsky *dont notre collaborateur Gérard Condé a rendu compte* (le Monde *du 7 janvier*), *répond aux critiques formulées contre son ouvrage :*

Je trouve inacceptable de voir dénié, avec des arguments si hâtifs et à vrai dire si peu clairs, le droit – je dirais le devoir – d'un compositeur d'aujourd'hui d'interroger l'œuvre d'un grand musicien qui aura marqué le siècle, et de jeter un vague discrédit sur un travail de recherche et de réflexion longuement mûri et d'autant plus difficile qu'il s'est voulu accessible au plus grand nombre (...).

En remettant « à un siècle ou deux » l'avènement d'un « ouvrage réellement exhaustif » sur Stravinsky, Gérard Condé promet, certes, une belle longévité au mien ; point de publications, aux yeux du critique, d'ici là... On connaît la facilité – et la stérilité – d'une telle attitude de censure au nom d'un recul historique aux vertus purement fantasmatiques. Je crois, quant à moi, à l'attitude inverse, qui est de s'engager dans *le présent*. L'œuvre d'art digne de ce nom est mouvante, en constante métamorphose dans les sensibilités et les consciences des générations successives. Ce n'est donc pas du tout « la vérité » sur Stravinsky qui se manifestera au bout d'un siècle ou deux, enfin définitive, à jamais immobile ; et nul ouvrage, d'hier, d'aujourd'hui ou de demain ne saurait prétendre la détenir. Tout au contraire, elle réside dans l'ensemble des témoignages, des mises au point, des réflexions incessantes que chaque génération, chaque musicien peuvent lui dédier *en leur temps* – et tout au long des temps (...).

M. Boucourechliev souligne d'autre part qu'il n'a jamais prétendu être « exhaustif ». Il rappelle enfin que Stravinsky s'écrit avec un « y » final, une erreur de transmission nous ayant amené à y substituer un simple « i » :

Si le compositeur a signé Strawinsky en France et Stravinsky après son installation aux Etats-Unis (pour des raisons de prononciation évidentes), il a toujours gardé, je dirais orgueilleusement, l'«y» final de son nom : dans sa signature manuscrite, le jambage de cette lettre, puissamment accentué, balaie souvent plusieurs lignes (...).



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11) : 18 h 30 : récital J.-P. Collard (Clémenti, Franck, Tchaïkovski...) à 20 h 30 : concert Schönberg/Stravinski (solistes de l'Opéra : A. Ringart ; X. Depraz, C. Schnitzler) ; à 22 h 30 : Musique traditionnelle vietnamienne.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre 20 h : Hamlet. – Théâtre Gémier 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L). 18 h 30 : Jocaste.

TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Oiseau vert.

PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Feuilleton-Théâtre (1er épisode).

BEAUBOURG (277-12-35) Cinéma-vidéo : Nouveaux films B.P.I. à 13 h : Les Lieux de V. Woolf ; à 16 h : Série introduction à la musique contemporaine. Musique et modernité ; à 19 h : Le chant des fous ; 19 h : Hearts of the World ; Hans/J. Arp, le Temps des papiers déchirés ; 18 h : Hans Richter filme J. Arp ; Concerts : 20 h 30 : Le *concept de recherche en musique* ; Théâtre : « Des écritures scéniques contemporaines » : 20 h 30 : Des Hommes aux chapeaux melons (Groupe Perspekt).

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) 21 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) 21 h : L'amour tue.

ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : le Désert ; II :21 h : Ida.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Elen.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) 18 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : la Nuit des alligators.

DEUX-PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidiables.

EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours de la nuit.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 20 h 30 : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : la Chienne dactylographe.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – After Magritte.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.

LIERRE - THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 15 : Eden cinéma ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.

MARIGNY, salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Mariage blanc.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PENICHE-THEATRE (245-18-20), 21 h : Rêves d'écluse.

POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.

POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Portraits d'amis ; 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Hamlet.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Pas de fantaisie dans l'orangeade.

THEATRE DE L'EPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : Guide des convenances 1919 ; 20 h 30 : Conte cruel.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : l'Antichambre.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Bread and Puppet Theater.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Mille et une nuits.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.

THEATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Scaramouche.

THEATRE 14 (545-49-77), 21 h : Une minute encore.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), *Grande salle*, 20 h 30 : les Strauss. Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : *Donnez-moi signe de vie.*

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Point H.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île *flottante.*

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : *Les blaireaux sont fatigués* ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Tragédie au radar.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : Etoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 30 : S. Deschaumes.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Le *chemin des dames* ; 21 h 45 : *Et si c'était vrai.*

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : *Le monde est petit, les* Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Le joueur de saxo : 20 h 30 : Santons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : A vos Ronds... Fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 30 : N. Khemir.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Ch. Couture.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 21 h : M. Sardou.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina.

La danse

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Ballet Rodeo.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle.

RANELAGH (288-64-44), 18 h 30 : New-York Baroque Dance Company.

TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Ballet Iberia.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet-Théâtre *français de Nancy.*

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : M. Chauveton, J.-M. Damase.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Th. Guschlbauer (Schumann).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, chœur de l'orchestre, chef de chœur A. Oldham (Lalo, Mendelssohn, Prokofiev).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London Allstars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Agbavia.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Los Salseros.

DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Metronome, Ch. de Dieuleveut.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : E. Guijelri, G. Villard, J. Mereu, Ch. Rollet.

FORUM (297-53-39), 20 h 30 : J.-F. Jenny-Clark/F. Mechali, H. Parlan, B. Few/A. Silva.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Dexter Gordon.

PALACE (246-10-87), 21 h : Reggae Ganja.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ph. Petit, A. Jean-Marie, R. Del Fra, O. Johnson.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), 18 h 30 : Quartette M. Roques.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Panam fusion.

VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : la Bamboche.

Jeudi 10 février

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), 20 h 30 : L'Opéra de Smyrne.

ARGENTEUIL, C.C.M., (961-25-29), 20 h 45 : Juanito court toujours.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) I : 20 h 30. *Diderot à Petersbourg.*

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), 21 h : Marat-Sade.

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), *20 h 30 : les Trois Mousquetaires* ; Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 30 : Chattelise, ma Chattelise.

PALAISEAU, Ecole Polytechnique (941-82-00), 21 h : Trio lieder.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h : le Cormoran de Bougainville.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à René Clair : Porte des Lilas ; 19 h, Hommage à L. Comencini : Bambini in citta – Fate bene fratelli – Il trattato di Eugenetica ; 21 h, The Verdict, de S. Lumet.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, L'homme qui rit, de P. Leni ; 17 h, De l'aube à minuit, de G. Douglas ; 19 h, Hommage à D. W. Griffith : les Cœurs du monde.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A.) V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AS DES AS *(Fr.) : Berlitz, 2e* (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap.) : Richelieu, 2e (233-56-70). – V.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LE BATTANT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; *Paramount Pathé, 17e* (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).).

LA BOUM 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Gloria, 18e (627-60-20).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A.) : Berlitz (Hsp.), 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75)) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – *V.f. : Paramount-*Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, *6e (544-14-27)* ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA REVANCHE DES HUMANOIDES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.,) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e *(579-33-00)* ; *Calypso, 17e* (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Denton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

TIR GROUPE (Fr.,) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

TRON (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Napoléon, 17e (380-41-48).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ;

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc), VF : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; VO : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-44-39).

DEEP END (Angl., v.f.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 4e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FAMILY LIFE (Angl. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GEORGIA (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HIROSHIMA MON AMOUR, (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Templiers, 4e (272-94-56).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

REPORTERS (Fr.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

WANDA (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.), Action-Christine bis, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), les Lois de l'hospitalité.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Une nuit à l'Opéra.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), les Fantastiques Années 20.

VOTEZ REDFORD (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), les Hommes du président ; Deuxième salle, 21 h : les Feux du théâtre.

FILMS NOIRS EN SÉRIE : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h, 22 h : Du rififi chez les hommes.

SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : Rencontres du 3e type, 1941.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : la Reine Christine.

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAMION DE LA MORT, film américain de Harley Cocklisa, V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; *Paramount-Montmartre,* 18e (606-34-25).

ÇA VA PAS ETRE TRISTE, film français de Pierre Sisser. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e *(579-33-00)* ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ENFANT SECRET, film français de Philippe Garrel. Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE MYSTÈRE DE L'ILE AUX MONSTRES, film espagnol de J. Pioner Simou : Concordia, 10e (208-32-05) ; Saint-Antoine, 12e (307-55-22) ; Cigale, 18e (606-11-75).

LES PETITES GUERRES, film libanais de Maroun Baghdadi. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER, film français de Jean Couturier. Gaumont-Halles, 1er *(297-49-70)* ; *Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : la Dernière Cigarette.
De M. Ressi, réal. B. Toublanc-Michel, avec D. Carrel, H. Garcia, P. Noelle...
Marie veut s'arrêter de fumer. Une bonne résolution, qui n'arrive pas à combler l'absence d'intrigue doublée d'une mise en scène sommaire. Passons.

22 h 15 Les idées et les hommes : Quelques pages dans la vie de Franz Kafka.
Emission de D. Huisman, M.-A. Malfray. Réal. C. Chaboud.
Une reconstitution de l'univers de Kafka, à Prague, et à travers des saynètes jouées avec talent par Daniel Berlioux. L'ensemble constitue un documentaire honnête sur l'auteur du « Procès ».

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : On recherche la femme de Sundance.
De R. Fielder, réal. L. Philips. Avec K. Ross, S. Forrest, S. Stevens.
Attaques de train, poursuites à cheval, tout y est comme dans Butch Cassidy et le Kid de Georg Roy-Hill. C'est la suite : il y a ce qu'il faut d'humour pour ne pas s'ennuyer.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Avec P. Gabriel, Pat Benatar, Laurie Anderson...

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Parole donnée : l'amère patrie.
Emission de M. Benayoum, réal. B. Martino, sur une idée de D. Karlin et Otzenberger.
Onze garçons et filles de parents musulmans de Châlons-sur-Marne parlent de leur déchirement entre leur culture d'origine et leur culture d'adoption, de leurs conditions de vie, des problèmes que pose leur intégration.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Ciné-Passion.
Désormais, chaque deuxième et troisième jeudi du mois, la comédienne Marie-Christine Barrault va présenter le film qui suit, présentation volontairement subjective. Ni speakerine ni journaliste, mais actrice.

22 h Le film : Dites-lui que je l'aime.
Film français de Claude Miller (1977), avec G. Depardieu, Miou-Miou, C. Piéplu, J. Denis, D. Laffin.
Un homme apparemment ordinaire, comptable dans une ville de province, dédaigne l'amour de sa voisine. Il aménage, en montagne, un chalet où il veut amener la femme qu'il aime depuis l'enfance. Celle-ci, mariée, le repousse.
Transposition d'un roman de Patricia Highsmith dont Miller a gommé l'aspect « aventure criminelle » au profit de la peinture d'une névrose. Mise en scène exacerbée, paroxysme dramatique de l'interprétation.

23 h 45 Une minute pour une image.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Danse espagnole nº 11, de E. Granados, par T. Llacuna au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « la Dame à la rivière », de O.T. Ulmer, suivi d'un entretien avec l'auteur; à 21 h 30, «Au creux de la vie», de S. Favier (rediff.).

22 h 30, Nuits magnétiques : les conteurs ; à 23 h, En cas d'absence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) « Allegro de concert pour piano et orchestre », « Concerto pour violoncelle et orchestre », Symphonie nº 1 en si bémol de Schumann ; par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. T. Guschlbauer ; sol. P. Devayan, piano ; F. Lodéon, violoncelle.

23 h 30, La nuit sur France-Musique ; 23 h, Studio de recherche radiophonique, musiques électroacoustiques de Bayle et Schaeffer ; 0 h 5, Nocturnes.

Vendredi 11 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info).
13 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
Les adolescents myopathes.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Coco-boy.
Émission de S. Collaro et M.-F. Brière.
21 h 40 Série : Merci Sylvestre.
Real. Serge Korber, avec A. Adair, P. Brizard, R. Carel...
Petite annonce : cherche domestique homme, quarante ans. Sylvestre encore une fois se présente, se faisant passer pour le mari de la fille d'un quincailler de Pont-l'Évêque. Dernier épisode, enfin !
22 h 45 Histoires naturelles : la pêche au brochet.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Pêche à la cuillère et au vif dans la région de Saumur.
23 h 20 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les plaisirs de la danse.
15 h Série : Hunter.
15 h 45 Reprise : Les jours de la vie :
La sclérose en plaques (diffusé le 9 février, 22 h 10).
16 h 50 Fables de La Fontaine.
17 h Itinéraires.
Émission de S. Richard. Une France différente, réal. de I. Karim.
Esquisse, pour un portrait de famille : la vie quotidienne de Soumia et N'Barek, immigrés en France : à voir.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet.
Un feuilleton avec tous les mythes de l'espionnages, de l'aventure et de la vie mondaine dans les années 20.
21 h 35 Apostrophes.
Débat politique avec P. Juquin *(le Grand Défi)*, A. Peyrefitte *(Quand la rose se fanera)* J.-F. Kahn *(la Guerre civile)* et D. Jamet *(la Guerre civile)*.
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Jean Rouch).
Courts métrages de Jean Rouch : *Bataille sur le grand fleuve* (1951), *Cimetière dans la falaise* (1952), *Les hommes qui font la pluie* (1951), *Les tambours d'avant* (1971).
Chasse à l'hippopotame, au harpon, sur le Niger. Funérailles dans un cimetière sur une falaise, en pays dogon. Cérémonie rituelle des Soughay à la saison des pluies ; danse de possession pour la protection des récoltes.
Mœurs, coutumes et rites des peuplades nigériennes filmées par un ethnologue respectueux de la culture d'Afrique noire et considéré comme le grand représentant français du « cinéma-vérité ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
C.D.S. (centre des démocrates sociaux)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le nouveau vendredi : Le choc de l'information.
Magazine d'A. Campana.
Un vieux Libanais s'adresse à la caméra de Jocelyne Saab, cinéaste libanaise et de Roger Assaf pendant le siège de Beyrouth-ouest (Beyrouth ma ville) : Grégoire Grimaldi, poète corse est retourné au village, accompagné de Dominique Colona, pour interroger un « ancien » (Corse, le mauvais œil). Ce magazine qui propose une vision volontairement subjective de l'information est une réflexion sur les magazines du genre et sur le travail des journalistes.
21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
22 h 30 Journal.
22 h 45 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Festival de Prades : « Troisième suite de Bach pour violoncelle seul » de J.-S. Bach par L. Rose.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Un livre, des voix : « le temps immobile », de Claude Mauriac.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (William Thorne).
16 h, Musique : Maurice fleuret directeur de la musique face à la presse musicale.
18 h 30, Feuilleton : Le bonheur fou.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le milieu inter-stellaire, par C. Cesarsky.
20 h, Relecture : Paul Eluard, par H. Juin
21 h 30, Black and Blue : Bob Brookmeyer.
22 h 30, Nuits magnétiques : les conteurs ; à 23 h, En cas d'absence.

FRANCE-MUSIQUE

13 h, Jeunes solistes : (en direct du Studio 119) : œuvres d'Anglebert, de Jacquet de la Guerre, Dupphly, Buxtehude, J.-S. Bach ; par E. Buckley, clavecin.
14 h 4, Boite à musique : Mozart.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : les quators de Beethoven ; œuvres de Beethoven, Bartok.
17 h 5, L'histoire de la musique.
18 h 30, Studio concert (en direct du studio 106) : B. Van Asperen, clavecin.
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h Concert (émis de Sarrebruck) : « Quatro pezzi di Gerolamo Frescolbaldi » de Ghedini ; « Symphonie nº 90 » de Haydn ; « Chorale pour violon, cordes et deux cors », « Folk-Songs » de Berio ; par l'orchestre radio-symphonique de Sarrebruck ; dir. L. Berio ; sol. C. Berberian, mezzo ; C. Chiarappa, violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de Françoise Xenakis ; Ecrans ; Musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 10 FÉVRIER

— *MM. Georges Frèche*, député socialiste de l'Hérault et maire de Montpellier, et *François Delmas*, ancien secrétaire d'Etat et ancien maire de Montpellier (U.D.F.-P.R.), participent au débat organisé par Europe 1, à 19 h 30.

— *Mme Edwige Avice*, ministre de la jeunesse et des sports, est l'invitée du journal de 19 h 30 sur Radio-Express (Paris, 100,85 MHz).

VENDREDI 11 FÉVRIER

— *M. André Asséo*, délégué général du Festival de télévision et de vidéo de Monte-Carlo, est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30.

— *MM. Alain Chénard*, maire de Nantes (P.S.), et *Michel Pinton*, secrétaire général de l'U.D.F., qui conduit la liste de l'opposition à Dourdan (Essonne), participent au journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Maurice Fleuret*, directeur de la musique au ministère de la culture, est recçu sur France-Culture, à 16 heures.

— *M. Paul Quilès*, député P.S. de Paris, est l'invité de l'émission « Rencontres avec la presse » sur Radio-Express, à 19 h 30 (Paris, 100,85 MHz).

COMMUNICATION

VU

« Cadence 3 » : en famille

Retour de Guy Lux, imposé à la direction des programmes de FR 3 sur une intervention directe de l'Elysée (« Ceux qui ont voté pour moi n'ont pas voté contre Guy Lux », a dit un jour M. Mitterrand) ; entrée de Pascal Danel dans les allées matrimoniales du pouvoir et, par voie de conséquence apparente, dans la coproduction de cette nouvelle émission de variétés et de jeux, « Cadence 3 », dont c'était le deuxième numéro, mercredi soir 9 février : il était, dès lors, bien normal que Guy Lux déclarât à Télérama *(daté 5-11 février)* : « J'aime Mitterrand, j'aime l'homme, pas forcément ses idées politiques (...). Il m'a invité à déjeuner à l'Élysée et j'ai trouvé un homme charmant, sympa, décontracté. »

Il était tout aussi normal que Pascal Danel arborât, mercredi soir, une grosse rose à la boutonnière, et que ses invités agitassent la même fleur avec un sourire béat.

A ce stade du népotisme, on préfère encore la redécouverte d'un Roger Hanin : le beau-frère du président de la République a l'excuse, lui, d'avoir du talent.

MICHEL CASTAING.

LE CONFLIT ENTRE LE PETIT ET LE GRAND ÉCRAN

Les industriels du cinéma jugent « inacceptables » les propositions de M. Georges Fillioud

Les déclarations de M. Georges Fillioud *(le Monde* du 1er février), si elles ont mis un terme au différend entre les ministères de la culture et de la communication, ne semble pas avoir réglé pour autant le conflit entre cinéma et télévision. Le bureau de liaison des industries cinématographiques (*BLIC*) vient, en effet, de juger « inacceptable » le compromis proposé par le ministre de la communication.

Le BLIC rappelle que le premier ministre s'était engagé, par lettre, le 16 novembre dernier, à ce que le cahier des charges des sociétés de télévision comportent, pour 1983, des garanties pour l'achat des droits de films. Cette promesse avait été confirmée par M. Jack Lang, lors de la conférence de presse du 11 janvier, avant de disparaître complètement de l'arbitrage rendu il y a deux semaines.

Les professionnels du cinéma estiment aussi que les conditions minimales pour le droit d'antenne des films coproduits n'ont plus aucun intérêt, à partir du moment où elles sont prévues non plus pour une mais pour deux diffusions. Le BLIC continue donc sa campagne d'information sur les écrans parisiens, malgré l'avis de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et il prépare un second film sur le thème : « *L'argent de la télévision et la production audiovisuelle* ». Seule concession : la campagne s'arrêtera pendant les élections municipales, pour ne pas prêter le flanc à des utilisations politiques.

La polémique risque donc de rebondir, même s'il est peu probable que le gouvernement revienne sur des arbitrages qui ont été, dit-on, décidés au niveau même de la présidence de la République. Mais au-delà des querelles circonstancielles et des arguments individuels, une question essentielle reste posée : celle de la capacité de notre industrie audiovisuelle à relever le défi des nouveaux réseaux de communication.

Pour y répondre, de nombreux points restent à éclaircir. Le cinéma français saura-t-il mettre à profit les aides qui lui sont accordées, pour augmenter de façon sensible sa production et la diversifier vers le *câble, la vidéo ou la quatrième* chaîne ? Le service public de la télévision a-t-il la possibilité de sortir de son marasme financier pour relancer la production ? Au-delà des équilibres indispensables entre ces deux secteurs, n'est-il pas temps de constituer un tiers secteur de l'audiovisuel plus proche des nouvelles formes de programmation, plus souple dans ses structures, plus dynamique dans ses possibilités de financement ?

On sait qu'une mission interministérielle, confiée à Mme Souné Wade et MM. Denis Chateau et Michel Fansten, doit remettre un rapport sur toutes ces questions. Un rapport qui se fait attendre, puisque prévu pour le mois de janvier, il ne sera sans doute terminé qu'en avril. Comme ont du retard les décisions relatives à la quatrième chaîne, qui devait pourtant être l'instrument privilégié de cette relance audiovisuelle.

De ce côté-là, le mystère s'épaissit chaque jour. *Le ministère de la communication* est, depuis quelque temps, d'une discrétion troublante. Ce qui n'empêche pas certains de murmurer que les arbitrages techniques ne sont pas encore rendus et d'autres de prétendre qu'Havas négocie déjà avec Hachette la direction de Canal Plus. Pendant ce temps, les vieilles polémiques ont le temps de s'aigrir.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les vidéoclubs augmentent leurs tarifs moyens de 25 %

La Direction générale de la concurrence et de la consommation vient d'autoriser l'augmentation des tarifs de location des vidéocassettes. Cette augmentation ne pouvant être supérieure à la moitié de la hausse du prix moyen d'achat des cassettes, on s'attend à un accroissement moyen de 25 %, car le prix de vente des cassettes pré-enregistrées a connu une forte hausse depuis six mois. Selon les éditeurs, cette augmentation ne fait que répercuter celle des achats de droits auprès des compagnies cinématographiques.

Cette nouvelle tarification va certainement contribuer à normaliser le marché de l'édition vidéo, dominé à 95 % par la location. La concurrence entre les quatre mille vidéoclubs français avait poussé certains détaillants à louer des cassettes pour 10 francs par jour, ce qui a entraîné ces derniers mois des faillites en série. Néanmoins, cette hausse risque de freiner un marché déjà fortement perturbé par l'instauration d'une redevance vidéo et la limitation des importations de magnétoscopes.

● *Fréquence-Nord*, la radio régionale de Radio-France, qui couvre les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, fêtera, samedi 12 février, ses mille jours d'existence. Avec le concours de la S.N.C.F., elle retransmettra de 8 h 30 à 19 h 30 ses émissions en direct des gares de Valenciennes, Boulogne, Béthune, Abbeville, Douai, Hazebrouck, Maubeuge, Dunkerque, Amiens et Cambrai, où les animateurs recevront personnalités et artistes.

CARNET

Décès

— Moulins. Yzeure.
On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Yvan CAMPMAS,
née Jeanne Marguerite Fossecave,

survenu, à Moulins le 7 février 1983, dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques seront célébrées en la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc-des-Bataillots à Yzeure (Allier) aujourd'hui jeudi *10 février, à 14 h 15.*

L'inhumation se fera dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Antoine (Gironde) vendredi 11 février, à 11 heures.

De la part de ses enfants et de la famille.

— M. André Chirol,
M. et Mme René Chirol,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Chirol
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mathilde CHIROL,
née Fouriez,

survenu, dans sa quatre-vingt-deuxième année, le vendredi 4 février 1983.

L'inhumation a eu lieu le lundi 7 février 1983 à Mézériat (Ain) dans l'intimité familiale.

Les Plans, 01660 Mézériat.

— Le docteur et Mme Léon Duchier,
Mlle Janine Duchier,
Me Hubert de Boissy et Mme, née Brigitte Duchier,
Mlle Céline de Boissy
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jules DUCHIER,
née Madeleine Bouly.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 10 février en l'église Saint-Pierre-les-Minimes suivie de l'inhumation au cimetière des Carmes.

24, boulevard de Gaulle,
63000 Clermont-Ferrand.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André HUOT,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de l'ordre du Mérite,
directeur général
de la société Desgranges et Huot,

survenu le 8 février 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 février, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Vertus, 1, rue de la Commune-de-Paris à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, 8, rue Saint-Just, Paris-17e.

De la part de sa famille,
De la Direction et du Personnel de la société Desgranges et Huot, 10, rue Bernard-et-Mazoyer, 93300 Aubervilliers.

— Besançon. Saint-Vit.
Mme Maurice Piquart, née Lerch,
M. et Mme Francis Duquesnay,
M. et Mme Jean Blocaille,
M. et Mme Paul-Etienne Bour,
leurs enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 7 février 1983, de

M. Maurice PIQUARD,
conservateur en chef honoraire,
de la bibliothèque Mazarine à Paris,

né le 30 septembre 1906.

Remerciements

— M. et Mme Charles Kablé,
Leurs enfants
Et toute la famille
remercient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, ont pris part à leur douleur lors du décès de

Mme Bernard KABLÉ,
née Henriette Favier.

— Mme Paganelli
Et toute la famille
remercient sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur peine lors du décès de

Marcel PAGANELLI.

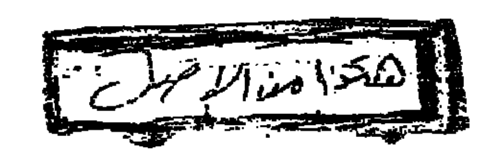
Anniversaires

— M. Pierre-Bloch, ancien ministre et l'un des sept membres survivants de la commission nationale de la médaille de *la Résistance, nous prie de rappeler que* cette décoration a été créée à Londres, le 9 février 1943, par le général de Gaulle afin de « reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui en France, dans les colonies et à l'étranger auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et ses complices depuis le 18 juin 1940 ». Quarante mille médailles et quatre mille rosettes ont été décernées et ratifiées par la commission nationale.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.







COMMUNICATION

CORRESPONDANCE

« Pour que vivent les journaux »

Une lettre du président de la Fédération nationale de la presse française

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.), qui répond à un « point de vue », intitulé « Pour que vivent les journaux », paru dans le Monde *du 28 janvier et signé « Sylvestre ».*

L'auteur, qui n'a pour le moment qu'un prénom, ne manquera pas rapidement de se faire un nom. Il a cru bon d'extraire une phrase en vue d'étayer son argumentation, d'une longue lettre que j'avais adressée à *M. Georges Fillioud, ministre de la* communication. Ce procédé, qui consiste à extirper une citation de son contexte, est fort connu. Il risque d'induire en erreur le lecteur.

« Sylvestre », reprenant en cela des idées qui avaient déjà été exprimées par M. Jacques Sauvageot, quand il était co-gérant du *Monde*, considère que pour que « les journaux vivent », il est absolument nécessaire de procéder à de nouvelles discriminations à partir de critères qu'il est peut-être facile d'énoncer, mais dont l'application se révèlerait être inévitablement partisane et subjective, donc frappée d'iniquité.

tant que je serai président de la F.N.P.F., je lutterai pour permettre à la presse écrite de survivre, pour améliorer – autant que faire se peut – le régime de franchise dont elle bénéficie, et non pour suggérer des solutions qui n'auraient pour effet que de frapper d'une mort certaine beaucoup de publications sans conforter la situation de celles qui trouvent grâce auprès de « Sylvestre ».

Ce dernier frappe d'anathème toute une presse, sous prétexte qu'elle participe à la récréation, au divertissement sous toutes ses formes (sport et spectacle entre autres) à l'approfondissement des connaissances scientifiques, techniques et professionnelles des Français.

Plus que jamais, la presse écrite – dans sa diversité – doit être protégée, non seulement contre les initiatives du genre de celles préconisées par « Sylvestre », mais aussi contre la concurrence de plus en plus âpre qui lui est faite par tous les moyens audiovisuels et télématisés.

L'introduction de la publicité sur FR 3 va inévitablement entraîner une baisse des investissements publicitaires allant vers la presse. L'inconnu que représente le développement de la télématique, l'instauration chaotique des radios locales privées, constituent un danger réel qui justifierait une mobilisation des énergies en vue d'établir un système de défense de l'avenir de la presse écrite. Jusqu'au terme de ma mission, je m'emploierai à solliciter le maximum de solidarité de la part de tous ceux qui sont attachés au devenir de l. presse écrite.

Je suis d'ailleurs persuadé que dans sa sagesse, le gouvernemen et plus particulièrement M. Georges Fillioud, qui a su aborder le problème avec beaucoup de largeur de vue, se montrera beaucoup moins intransigeant que ne l'est le distingué M. « Sylvestre ». En effet, les pouvoirs publics ne sont-ils pas éditeurs, à travers la SNEP (dont le président directeur-général est M. Jacques Sauvageot) d'un nombre important de publications dont le dessein est de divertir ?

Lu

« Produire français, le grand défi », de Pierre Juquin

Le nouveau siècle des lumières selon le P.C.F.

Les magnétoscopes arrêtés à Poitiers l'ont montré : la France est absente de trop nombreux « *créneaux* » industriels. Le bilan dressé par M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F. en est même accablant, des téléviseurs à la maroquinerie scolaire, des puces électroniques aux vis, boulons ou *rails* achetés par la S.N.C.F., des stimulateurs cardiaques à la gaze hydrophile pour les pansements. Or cette nécessité d'acheter étranger n'est pas inéluctable : la société Impex, P.M.E. de Noailles dans l'Oise, qui fabrique des seringues jetables, n'a-t-elle pas réussi en quelques mois à reprendre 25 % du marché français ?

Pédagogue convaincant des défis présents et à venir – dans l'informatique notamment – comment M. Juquin *n'entraînerait-il* pas l'adhésion à son constat de la dépendance nationale ?

Les causes de cette désindustrialisation sont en revanche plus sommairement décrites même si elles ne sont pas forcément inexactes : sans trop déformer la pensée de l'auteur on peut la résumer par un « *capital fainéant* », une « *bourgeoisie de petit calibre* », des patrons qui ne sont que des « *cancres* », dépourvus de la « *bosse de l'industrie* ». Enfin, un M. Giscard d'Estaing qui a fait depuis sept ans en matière d'industrie du « *pétainisme* ».

Le « *nouveau siècle des lumières* » promis par M. Juquin est celui des « *nouveaux ouvriers* » qui produiront « *plus* » de textile, « *plus* » d'acier (la consommation française dans ces secteurs n'est-elle pas inférieure à celle des grands pays industrialisés ?) et seront mieux payés. Un siècle où l'industrie sera la priorité : « *Nous ne croyons pas aux vertus de l'austérité mais à la relance de la production par la consommation* » continue de clamer M. Juquin comme si les difficultés économiques actuelles ne résultaient pas de la relance de la consommation passée, comme si tout était possible : financer en priorité l'industrie et accroître le pouvoir d'achat. Quant à l'objectif final du passage du P.C.F. au pouvoir il n'est pas non plus masqué : à la fin de la crise « *si nous nous retournons sur le chemin parcouru (...) nous verrons que les lois du capitalisme ne dominent plus notre pays* ».

Débarrassé de l'austérité trop fréquente du discours communiste, ce *livre illustre* avec chaleur les thèses souvent défendues par les économistes du P.C.F. Pourquoi faut-il alors que l'auteur travestisse les faits lorsque ceux-ci lui déplaisent ? En veut-on un exemple parmi d'autres ? Investir à l'étranger, pour le P.C.F., c'est *a priori* une erreur. Aussi M. Juquin, lorsqu'il parle des « *gros bénéfices qu'Elf (...) a engloutis dans le rachat de l'entreprise Texasgulf* » affirme-t-il que la décision en a été prise « *avant mai 1981* ». Or cette opération a été effectuée le 27 juin 1981 avec l'aval de l'Elysée. Ce n'est là, il est vrai, qu'un détail. Mais cette manière de dire jette le doute sur des épisodes moins connus.

BRUNO DETHOMAS.

★ Editions sociales 178 p. 55 F.

« DE L'EMPLOI DES PÉTITIONS DANS LES COLONNES DU « MONDE »

Après l'article d'Annick Cojean intitulé « De l'emploi des pétitions dans les colonnes du Monde (notre numéro daté 5 février), qui faisait état des réactions de plusieurs responsables de la rédaction de TF1 à l'« appel », publié la veille dans nos colonnes, de trente-neuf écrivains en faveur de Mme Luce Perrot, chef de la rubrique littéraire de la première chaine, cette dernière nous écrit :

Je m'inscris d'abord en faux contre les affirmations de MM. Bévérini et Guérin (1) : je n'ai en rien été associée à une réforme du traitement de l'actualité culturelle et littéraire. Aucune proposition concrète concernant la rubrique dont j'ai, en théorie, toujours la charge, ne m'a été faite à ce jour par le directeur délégué à l'information. Ma rubrique a bien en fait été retirée de l'antenne du jour au lendemain, sur décision unilatérale de Jean-Pierre Guérin. Qu'on le veuille ou non, cette décision est liée à un cas flagrant d'atteinte à la liberté d'expression, et c'est cela que Bernard-Henri Lévy ne peut bien évidemment considérer que comme « *décidément désagréable* ». Je suis donc bien mise au placard (...)

Je lis aussi avec indignation dans cet article que je serais l'instigatrice de la pétition qu'une quarantaine d'intellectuels ont signée en ma faveur. Il est pourtant explicitement dit dans le texte que vous avez accepté de publier que cette pétition a été rédigée à leur initiative. La qualité des signataires, leur vie, leur œuvre, ne sauraient autoriser quiconque à insinuer qu'ils n'assument pas pleinement leur prise de position.

D'autre part, Mme Catherine Clément et M. Marck Halter nous écrivent, au nom des signataires de cette pétition :

C'est bien évidemment de leur plein gré et en toute connaissance de cause qu'il ont donné leur accord à ce texte. Ils ne peuvent donc que s'élever contre toute insinuation de nature à porter le discrédit sur le sérieux de leur pétition.

Enfin, M. Vladimir Jankelevitch nous écrit notemment :

Je confirme aujourd'hui, en pleine connaissance de cause, que j'ai voulu effectivement intervenir pour Mme Perrot, dès l'instant que sa cause se confondait avec la cause de la liberté d'expression.

[Beaucoup d'effervescence pour peu de chose. D'abord, il n'a jamais été écrit que Mme Luce Perrot aurait été « *l'instigatrice de la pétition* ». Dans l'article incriminé, il était dit qu'elle était « *sujet principal et origine de la polémique* », ce qui n'est pas pareil et ce qui est vrai.

Ensuite, il est confirmé que plusieurs signataires de l'« appel » ont découvert dans *le Monde* la version définitive de ce texte. C'est – tout professionnel de la pétition le sait bien – une pratique courante à Paris, où ce sont presque toujours les mêmes personnalités qui sont sollicitées. Un coup de téléphone, un rapide exposé du problème, une dramatisation de bon ton, et, pour peu qu'on soit de leurs amis, on obtient assez aisément leur aval. La meilleure preuve, dans le cas qui nous intéresse : Simone et Jean Lacouture, qui figuraient parmi les soussignés, ont retiré leur paraphe, après s'être personnellement renseignés sur la cause à défendre.

On en arrive ainsi au fond de l'affaire. La direction d'une rédaction a le droit de changer une formule qui ne lui donne pas satisfaction. MM. Jean-Pierre Guérin et Marc Bévérini affirment vouloir « *impulser une nouvelle couverture de l'actualité culturelle et littéraire* ». Il semble difficile d'y voir, comme les signataires de la pétition, une « *inadmissible atteinte à la liberté d'expression* ».] M.C.

(1) N.D.L.R. – Respectivement chef de service culturel et directeur délégué à l'information de T.F. 1.



Le Monde

équipement

CONSTRUCTION NAVALE

SIX MILLE EMPLOIS SUPPRIMÉS

Le gouvernement néerlandais réorganise les chantiers navals

De notre correspondant

Amsterdam. – Plus de six mille emplois vont disparaître dans la construction navale, aux Pays-Bas, selon un programme gouvernemental de réorganisation du conglomérat Rijn-Schelde-Verolme (R.S.V.). Le premier ministre, M. Rud Lubbers, a affirmé, le week-end dernier, que l'assainissement de l'entreprise, installée à Rotterdam et dans ses environs – qui compte actuellement dix-sept mille employés, – est *nécessaire pour sauver les secteurs* encore viables de R.S.V., tout comme ce qui reste de la construc*tion navale aux Pays-Bas.*

C'était pourtant l'État néerlandais qui, vers le milieu des années 70, incita plusieurs dizaines d'entreprises à fusionner pour constituer le conglomérat R.S.V., au moment où les chantiers navals Cornelis-Verolme étaient sur le point de faire faillite, sous l'effet d'une régression de la demande mondiale. La fusion était une condition imposée pour l'attribution de subventions. En dépit de multiples réorganisations et de l'attribution renouvelée de subventions gouvernementales, R.S.V., avec ses trente-cinq mille employés, ne parvint pas à devenir une entreprise saine. Le gouvernement de La Haye vient donc de tourner le dos à la politique du passé, soulignant que 2 milliards de florins de deniers publics avaient, jusqu'ici, été investis dans R.S.V., ce qui, au fil des ans, n'avait pas empêché des pertes énormes et des vagues de licenciement. *La Haye vient de décider que, à* l'avenir, seuls les secteurs de l'entreprise susceptibles d'être viables se*ront aidés, tout en soulignant que le* nombre des salariés devra quand même être réduit. Les autres entreprises (construction et réparation navales, construction mécanique) sont vouées à disparaître.

Ainsi, les chantiers R.S.V., travaillant uniquement pour la marine royale néerlandaise, resteront ouverts, au prix de subventions gouvernementales supplémentaires de l'or*dre d'un demi-milliard* de *florins*. C'est ce qu'a annoncé le ministère des affaires économiques.

M. Lubbers, le premier ministre, a, la semaine dernière, critiqué sans ménagement la direction de R.S.V., dont certaines erreurs ont fait couler beaucoup d'encre aux Pays-Bas. Par exemple, la construction d'un gazoduc en Algérie a représenté des pertes de l'ordre de 250 millions de *florins à la suite de calculs* erronés. Quant à la machine servant à l'extraction du charbon à fleur de terre, annoncée par *R.S.V.* comme une réalisation révolutionnaire, elle ne trouva pas d'acquéreur, et les investissements de 250 millions de florins qu'elle a nécessités ne porteront probablement jamais leurs fruits. Un député du parti libéral conservateur parlait, à cet égard, d' « *argent des contribuables perdu au jeu* ».

RENÉ TER STEEGE.

● *Dubigeon-Normandie devient une filiale d'Alsthom Atlantique.* – Dans le cadre du protocole du 19 décembre 1982 sur les regroupements des chantiers navals de l'Ouest, élaboré à la demande des pouvoirs publics, les chantiers Dubigeon-Normandie sont devenus une filiale d'Alsthom-Atlantique, du groupe *C.G.E. La mesure prend effet* rétroactivement au 1er octobre 1982. Les représentants du personnel au comité d'entreprise de Dubigeon-Nantes ont fait connaître leur opposition à toute mutation, à tout démantèlement et à une réduction des effectifs de l'entreprise. Alsthom-Atlantique souhaiterait pour sa part regrouper certains services autour de ses chantiers de Saint-Nazaire.

AÉRONAUTIQUE

L'administrateur-gérant d'Airbus-Industrie conteste le jugement du général Mitterrand sur la mévente de l'avion européen

M. Bernard Lathière, administrateur-gérant du consortium Airbus-Industrie, a contesté, mercredi 9 février à Paris, *le jugement porté*, sur les ventes de l'avion européen Airbus, par le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), dans un document, adressé le 14 janvier dernier (*le Monde du 28 janvier*) à diverses autorités gouvernementales.

Alors que le général Mitterrand avait écrit : « *Après des succès remarquables depuis 1978, les ventes d'Airbus se sont effondrées en 1982* », M. Lathière a nié qu'il y ait eu « effondrement » des ventes l'an *dernier. En 1982, selon M. Lathière*, il y a eu dix-sept commandes nouvelles (au lieu de quarante-six en *1981) et onze annulations, soit une* vente ferme de six appareils supplémentaires. Dans sa lettre au gouvernement, le général Mitterrand a évalué à neuf les commandes annuelles et à onze le nombre des annulations, soit un déficit de deux Airbus. « *On constate*, avait écrit le président de la SNIAS, *que le carnet de commandes fermes à la fin de 1982 est inférieur de deux unités à celui existant à la fin de 1981. C'est la première fois depuis le début du programme qu'une telle situation se produit.* » Le général Mitterrand avait estimé que « *le bilan de l'année est, en fait, négatif* ».

Estimant qu'il s'agissait là d'« *une campagne qui nous a porté tort et qui est un cadeau de 1 million de dollars à nos concurrents* », M. Lathière s'est, en revanche, déclaré en accord avec le général Mitterrand lorsque le président de la SNIAS a demandé une harmonisation des systèmes de prêts bancaires européens à l'exportation. L'administrateur-gérant d'Airbus-Industrie a souhaité la mise sur pied d'un organisme similaire à l'Exim-bank, aux Etats-Unis, pour les opérations de prêt.

M. Lathière a, d'autre part, indiqué que les premières livraisons de l'Airbus A-320 de cent cinquante places, s'il était construit pour un investissement de 2 milliards de dollars, ne pourront intervenir qu'en 1988, au lieu de 1986 comme il était initialement prévu.

TRANSPORTS

Pour le soixantième anniversaire d'Aeroflot

L'UNION SOVIÉTIQUE DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DES LIAISONS AÉRIENNES AVEC LES ETATS-UNIS

Les autorités aéronautiques soviétiques ont demandé à l'administration américaine le rétablissement des liaisons aériennes entre les deux pays, a déclaré, mardi 8 février à Moscou, M. Vladimir D. Samoroukov, directeur des relations internationales au ministre de l'aviation civile, au cours d'une conférence de presse réunie à l'occasion du soixantième anniversaire de la compagnie Aeroflot.

Les droits de trafic d'Aeroflot vers les Etats-*Unis ont été suspendus* par le président Reagan, en décembre 1981, après l'instauration de l'état de guerre en Pologne. *En 1980* déjà, le président Carter avait retiré à Aeroflot son autorisation de desservir la capitale fédérale après l'invasion de l'Afghanistan. Enfin, aucune compagnie américaine ne dessert plus l'Union soviétique depuis la décision de Pan Am, en 1978, d'interrompre ses vols New-York - Moscou pour des raisons d'économie.

STRASBOURG : UNE NOUVELLE AÉROGARE ET UN ROLE EUROPÉEN RENFORCÉ

M. André Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes, a inauguré, mardi 8 février, la nouvelle aérogare de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim. Il en aura coûté 47 millions de francs pour étendre les installations de 3 000 à 10 000 mètres carrés, ce qui donne à celles-ci une capacité d'accueil d'un million de passagers par an.

Le ministre a, à cette occasion, insisté sur la volonté gouvernementale de développer la vocation européenne de la métropole alsacienne qui avait d'ailleurs été réaffirmée quatre jours plus tôt par la signature, à Paris, d'un nouveau contrat triennal entre l'État, la région et la ville destiné à soutenir la « *desserte aérienne internationale* » de Strasbourg. Au terme de ce contrat, qui renouvelle celui du 12 février 1980, le ministère des relations extérieures prendra à sa charge le déficit des liaisons internationales desservant Strasbourg à hauteur de 66 %, et même de 100 % pour les vols spéciaux occasionnés par les sessions du Parlement européen.

« *Le gouvernement ira plus loin pour conforter l'ensemble des infrastructures de Strasbourg* », a dit M. Chandernagor. Des conventions sur les télécommunications, les routes et l'urbanisme, visant au développement du rôle européen de la ville devraient être signées en mars prochain. – *(Corresp.)*

● *Aéroport de Paris : près de 30 millions de passagers en 1982.* – Le trafic total des trois aéroports commerciaux (Roissy, Orly et Le Bourget) gérés par l'établissement public Aéroport de Paris s'est élevé, en 1982, à 29,6 millions de passagers, soit 3,8 % de plus qu'en 1981. Le trafic de fret (626 000 tonnes) a marqué un certain tassement (+ 0,9 %). Le nombre des mouvements d'avions commerciaux (284 000) a diminué en une année de 0,6 %.

TOURISME

M. Soisson demande la création d'un ministère

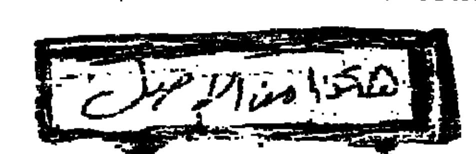
L'association Défense et avenir du tourisme français, que préside M. Jean-Pierre Soisson (P.R.), ancien ministre, vient d'adresser à M. Pierre Mauroy vingt propositions pour le développement du tourisme en France.

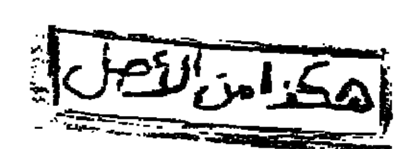
Il suggère notamment de « *redonner la responsabilité du tourisme à un ministre plein, siégeant au conseil des ministres* » et de « *développer les moyens financiers des communes touristiques* ». Pour rendre leur dynamisme aux entreprises du rourisme, il propose de « *revenir à la liberté totale des prix avant le 1er janvier 1984 accorder immédiatement cette liberté à l'industrie saisonnière* », et « *exonérer de la T.V.A. les dépenses des étrangers en France* ».

Pour développer l'effort de promotion à l'étranger et en France, l'ancien ministre propose notamment de « *redonner à l'organisme d'information des Français sur les vacances et les loisirs en France les moyens de son développement et de son action : lui rendre son appellation de* France information loisirs ».

M. Soisson demande que soit lancée « *une vigoureuse politique d'aménagement touristique du territoire, notamment sur le littoral et en montagne* ». Enfin, à propos du « chèque-vacances », il propose de « *modifier les critères d'attribution, de manière à ce qu'un ménage d'employés ou de cadres moyens puisse en bénéficier* ».

★ *Défense et avenir du tourisme français* (DAT.), 115, rue du Bac, 75007 Paris.





TRANSPORTS

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA LUFTHANSA

Les grandes recettes d'une compagnie aérienne qui gagne de l'argent

Cologne. – Mais oui, il y a encore des compagnies aériennes qui gagnent de l'argent... Même si, d'année en année, leur nombre se restreint : Lufthansa est de celles-là. M. Heinz Ruhnau, l'ancien secrétaire d'Etat aux transports du gouvernement Schmidt, président du directoire de la compagnie depuis juillet dernier, nous a expliqué, au cours d'un entretien, que 1982 a été une meilleure année que 1981. Au bord du Rhin, à Cologne, derrière les vitres fumées du building sombre qui abrite l'état-major de la société, les comptables mettent la dernière main au bilan : en plus d'un résultat final positif, la compagnie allemande enregistre un renforcement de ses actifs, une réduction de son endettement (donc de ses frais financiers) – en dépit de 600 millions de deutschemark d'investissements dans l'année, – et elle conserve une marge d'autofinancement très élevée (1).

De notre envoyé spécial

« Comment peut-on encore gagner de l'argent dans le transport aérien, alors que tant d'autres en perdent beaucoup ?

– Je pense qu'il y a à cela trois raisons principales :

1) La qualité des collaborateurs, auxquels il me faut d'abord rendre hommage ;

2) La productivité élevée dans notre entreprise, qui s'explique partiellement par le modernisme de notre flotte ;

3) La « chance » que nous avons eue avec la stabilisation du prix des carburants.

– Il y a quand même un mystère. En 1982, Lufthansa avait autant de personnel qu'en 1981, elle a transporté autant de passagers, elle avait davantage d'avions et elle les a moins bien remplis. Pourtant, elle a fait davantage de bénéfices. Il y a là quelques chose de difficilement explicable...

– Le nombre de nos avions n'a guère changé, il est demeuré de l'ordre de cent à cent vingt (2). En revanche, leur consommation s'est sensiblement réduite : la consommation spécifique par passager transporté a diminué de 6,8 %. C'est là qu'il faut reparler des raisons de réussite que j'évoquais précédemment. L'application des collaborateurs de la compagnie et l'introduction, sur le réseau court-courrier, d'une nouvelle flotte de Boeing-737 à la place d'appareils anciens, nous ont permis ces économies.

» Tant et si bien que nous sommes parvenus à une progression de nos coûts inférieure de moitié à celle de nos recettes...

Il n'est pas sûr que l'Airbus A-320 sera construit

– ... En dépit d'une augmentation de votre trafic inférieure, elle aussi, de moitié à celle de votre offre ?

– Effectivement, au début de 1982, nous pensions que la demande allait s'accroître en cours d'année et nous avons augmenté notre offre en conséquence. Mais la demande est demeurée stable (3).

» De plus, un responsable de compagnie aérienne est toujours confronté à un dilemme : une fois qu'on a un avion, est-il plus économique de le laisser au sol ou de le faire voler ? Nous préférons la deuxième solution.

– Pensez-vous que la conjoncture va évoluer ?

– Je pense que 1983 sera encore une année de stagnation.

– Comment, dans ces conditions, pensez-vous réaliser les gains de productivité qui vous permettront de maintenir votre équilibre ?

– Par exemple, par la mise en service de l'Airbus A-310, dont nous allons recevoir nos six premiers exemplaires au cours de l'année. Il sera piloté par deux hommes – contre trois pour le A-300, – ce qui réduira nos coûts de 600 000 à 800 000 DM par avion et par an. En plus, il consommera 6 à 9 % de carburant de moins par passager transporté.

» Nous n'augmenterons pas, pour autant, les capacités offertes puisque, au fur et à mesure de l'arrivée des Airbus A-310 – nous en avons commandé vingt-cinq et nous avons pris des options sur vingt-cinq autres, – nous mettons hors service la « vieille » flotte de A-300 et un certain nombre de Boeing-727.

» Notre action portera également sur le réseau. Nous allons, par exemple, ouvrir une ligne tri-hebdomadaire vers Calgary et Vancouver, au Canada, en vol direct.

– Votre politique de flotte est réputée pour sa cohérence. Or, en 1976, vous avez acheté des Airbus A-300, et, aujourd'hui, vous venez de le dire, vous cherchez à vous en défaire...

– Si nous arrivons à les vendre, notre souhait est en effet de les retirer du service opérationnel.

– Pour quelles raisons ?

– Quand nous avons acheté le A-300, il était seul dans sa catégorie. Aujourd'hui, un autre avion, le A-310, prend le relais, et il est meilleur. Je vous l'ai dit, il est plus moderne et plus économique que le A-300.

– Mais ce sont deux avions différents : le A-310 transporte deux cents passagers, et le A-300, deux cent cinquante. Le choix du second relevait-il d'une erreur de « créneau » ?

– Non. Pendant la dernière décennie, le trafic augmentait de 6,5 % par an, et les aéroports atteignaient la saturation : l'intérêt des gros avions était donc évident. Depuis 1979, le mouvement s'est inversé : le trafic stagne et le nombre des mouvements diminue sur les aéroports. D'où notre décision de remplacer le A-300 par le A-310. Entre la mise en service d'un avion très moderne et le maintien d'un autre qui l'est moins, nous avons choisi. C'est une situation qui se présente de la même manière pour tout le monde.

– Lufthansa a toujours témoigné quelque réserve envers le projet européen Airbus A-320 de moyen-courrier pour cent cinquante passagers. Pourtant, un jour, elle aura besoin d'un tel avion pour remplaceer ses modèles actuels. La version du A-320 actuellement proposée par Airbus Industrie vous intéresse-t-elle, ou bien attendez-vous qu'un autre constructeur se manifeste ?

– D'abord, d'après nos informations, il n'est pas sûr que le A-320 sera construit. Je n'ai pas de connaissance précise sur de nouveaux moteurs susceptibles d'équiper cet avion. Donc, pour l'instant, la compagnie est en attente. De toute façon, un avion de ce type nous intéresse, certes, mais ce n'est pas notre première priorité.

– Vous demandez en effet, depuis longtemps, la construction d'un quadriréacteur long-courrier susceptible de remplacer vos Boeing 707 et vos DC-10. Airbus Industrie a un projet de ce type, le TA-11, de deux cents places, mais elle lui a préféré, dans l'ordre des priorités, le moyen-courrier A-320. Aujourd'hui l'Américain McDonnell-Douglas présente à son tour un projet, le MD-100, qui répond assez bien à votre souhait. Du coup, vous donnez l'impression de le préférer au projet européen...

– Pas du tout. Nous avons témoigné à Airbus Industrie notre intérêt pour le TA-11, et nous restons persuadés qu'il offre de meilleures possibilités de marché que le A-320. Nous croyons qu'il y a une demande pour ce type d'appareil. La structure du réseau long-courrier actuel découle de l'usage de très gros avions, type *Boeing 747, qui, pour être rentables* – donc remplis, – obligent à multiplier les escales sur les lignes. Un avion plus petit permettrait de multiplier les liaisons directes, de « point à point », à la satisfaction de bien des passagers.

– La rumeur dit que vous serez un président « prudent » et « conservateur ». Tout ce que vous venez de dire tend à prouver qu'elle est fondée...

– J'ai toujours été comme cela... Notre politique d'entreprise obéit à quatre principes : risque limité, expansion prudente, modernisation technique nécessaire et stabilité financière.

» Je considère que c'est une politique raisonnable. Notre planning pour 1983 est fondé sur le même nombre de passagers qu'en 1982, et je préfère, si je dois choisir, manquer un jour de place dans mes avions que les faire voler en surcapacité permanente. L'heure n'est plus à l'expansion du trafic de passagers ou à l'achat de nouveaux avions, mais à une meilleure utilisation de nos capacités. A *Lufthansa*, une amélioration de 1 % du remplissage des avions représente 100 millions de deutschemarks de bénéfice annuel en plus. Nous ne sommes pas des missionnaires : notre but est de faire des bénéfices... »

Propos recueillis par
JAMES SARAZIN.

---

(1) Le bénéfice net était de 5,5 millions de deutschemarks en 1981. Pour les trois premiers trimestres de 1982, il s'est élevé à 140 millions de deutschemarks.

(2) Quinze Boeing 747 (dont deux cargos), quatorze DC-10, onze Airbus A-300, sept Boeing 707 (dont quatre cargos), trente-quatre Boeing 727, quarante-deux Boeing 737.

(3) Lufthansa a transporté 13 848 000 passagers en 1982, contre 13 894 000 en 1981 et 349 000 tonnes de fret contre 390 000. Exprimés en tonnes-kilomètre, son trafic a augmenté de 4,3 % et son offre de 8,4 %.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Douze mille emplois ont été créés grâce à des investissements étrangers en 1982

Les investissements étrangers en France recensés par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) n'ont pas diminué en 1982 comme on avait pu le craindre : 12 086 emplois de production ont été créés ou annoncés l'année dernière au lieu de 11 877 en 1981.

Les investissements venus des Etats-Unis sont toujours les plus nombreux et représentent 40 % des emplois recensés. Le Japon arrive pour la première fois en seconde position, avec plus de 1 100 emplois créés. Ces emplois sont réalisés, pour les deux tiers, dans des zones où ils bénéficient d'aides au développement régional (prime régionale à l'emploi et prime d'aménagement du territoire).

Ces primes sont attribuées, en totalité pour la première, en grande partie pour la seconde, par les régions. L'Etat conserve la décision d'octroi de la prime d'aménagement du territoire pour trois types d'opérations : aide aux zones touchées par des restructurations industrielles massives, aide aux projets du secteur tertiaire ou de la recherche et action d'accompagnement pour favoriser l'implantation d'investissements importants et relevant de grandes firmes.

Pour statuer sur ces trois types de dossiers, un comité interministériel pour la localisation des activités a été créé, en juillet 1982. Réuni trois fois, il s'est prononcé favorablement sur cent dix affaires représentant la création de 16 500 emplois. – O. S.

Les entreprises américaines n'ont pas peur du « rouge »

New-York. – L'arrivée des socialistes au pouvoir a-t-elle freiné les investissements américains en France ? Très peu, répond-on à la DATAR de New-York qui travaille, depuis 1969, à convaincre les grands patrons des Etats-Unis que la France est un terrain d'élection pour leurs industries.

La Délégation à l'aménagement du territoire a trois antennes aux Etats-Unis : New-York, Chicago, ouverte en 1972, et Los Angeles. Ces agences travaillent à effectifs réduits : un directeur, une secrétaire, deux « agents prospecteurs », qui sont des coopérants engagés sur place pour leurs seize mois de service « militaire », plus un an sous contrat. Chaque bureau est responsable d'un territoire qui s'étend, du Sud au Nord, sur les États-Unis et le Canada. La DATAR organise aussi des « séminaires » dans les grands centres industriels autour de conférences *faites par un patron américain* qui a déjà investi en France.

La principale fonction des « agents prospecteurs » est d'aller tirer les sonnettes en faisant valoir les avantages que le gouvernement français offre aux investisseurs.

Rude tâche au lendemain du 10 mai 1981, mais pas aussi suicidaire qu'on aurait pu le craindre... Les « clients » de la DATAR sont, en effet, de grosses entreprises qui connaissent bien les marchés étrangers et leurs aléas et qui ont des informations de première main fournies par leurs « conseils », cabinets d'avocats et banquiers américains installés sur place. En mai 1981, les inquiétudes des industriels américains portaient trois noms : nationalisations, présence de ministres communistes au gouvernement, réduction de la durée du travail. Ils ont été, depuis lors, rassurés. L'arrêt de la vague de nationalisations et les indemnisations qui ont été consenties aux actionnaires les ont convaincus que leurs firmes ne couraient pas ce genre de risque. Les *ministres communistes ont paru* être un gage de relative paix sociale et la réduction de la durée du travail n'a

De notre correspondante

pas eu d'effet économique important. Ils continuent cependant à craindre la participation éventuelle des salariés dans la gestion de l'entreprise et renâclent contre la taxation des frais de représentation.

Pourtant, en 1982, les industriels américains ont fait quarante-quatre opérations industrielles en France (les Canadiens trois) et ont fourni *5 000 des 12 000 emplois créés* par des entreprises étrangères. Au total, avec 500 sociétés et 280 000 emplois, les États-Unis sont aujourd'hui le premier investisseur étranger en France.

Les raisons pour lesquelles les Américains investissent en France sont multiples : situation géographique favorable, au cœur des moyens de communication de la Communauté européenne, avec une ouverture sur les marchés africains ; marché local important, avec ses 53 millions d'habitants et son niveau de vie élevé ; main-d'œuvre de qualité *(réputée « presque aussi* bonne » que la main-d'œuvre allemande), et plutôt moins revendicative que dans plusieurs pays voisins ; coûts salariaux raisonnables ; structure industrielle sophistiquée dans de nombreux domaines (armements, aéronautique, notamment) ; enfin, attrait culturel et gastronomique. *« Il ne faut pas sous-estimer le rôle de la femme du directeur quand celui-ci prend la décision d'investir en Europe »*, nous disait l'un des responsables de la DATAR de New-York.

La concurrence du Royaume-Uni

L'électronique est le secteur le plus tenté par l'implantation en France, notamment les composants, les petits ordinateurs, la bureautique *(« tous les fabricants y pensent »,* assure-t-on à la DATAR). Suivent l'agro-alimentaire, l'équipement médical et l'industrie pharmaceutique (avec quelques hésitations devant ce qu'elle croit percevoir de menaces contre les gros laboratoires).

Mais la France n'est pas le seul pays européen à faire la cour aux investisseurs américains : son plus gros concurrent est la République d'Irlande, qui offre encore plus de facilités financières, notamment fiscales, aux entreprises étrangères et qui pratique une politique de marketing remarquablement agressive : Dublin dispose d'une cinquantaine d'agents prospecteurs aux Etats-Unis et n'hésite pas à publier de pleines pages de publicité dans les magazines à gros tirage comme *Business Week* (25 600 dollars la page en noir et blanc, 39 000 dollars en couleurs), ce que la DATAR assure être tout à fait au-dessus de ses moyens. L'une des dernières publicités irlandaises insiste aussi sur le *fait que Dublin reste inconditionnel*lement partisan de la « libre entreprise »... Ces disparités entre les moyens français et irlandais s'expliquent par les avantages accordés par la C.E.E. à l'Eire en raison de son isolement. Les primes qu'elle peut accorder aux investisseurs étrangers sont nettement plus importantes que les primes de la DATAR, limitées *par les Dix.*

Le Royaume-Uni, surtout l'Ecosse et l'Irlande du Nord, courtise aussi assidûment les industriels américains avec l'avantage que lui confère la similarité de langue : les actifs industriels américains y sont de 30 milliards de dollars (contre 9 milliards en France).

Malgré cette concurrence dans laquelle de vieux liens historiques, culturels et affectifs jouent un rôle important, et l'arrivée d'un pouvoir « rouge » *à Paris, la France reste ap*paremment un lieu d'attraction pour les investisseurs américains : les bons résultats enregistrés en 1981 et 1982 par les entreprises qui y sont déjà implantées, grâce à l'accroissement des aides à la création d'emplois, à la hausse du dollar, aux dévaluations du franc et au maintien du pouvoir d'achat des Français, y ont sans doute largement contribué.

NICOLE BERNHEIM.

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

La Documentation française a publié les ouvrages suivants :

● *Les Sciences de l'homme et de la société en France. — Analyse et propositions pour une* politique nouvelle. (Rapport au ministre de la recherche et de l'industrie par Maurice Godelier.) La mission d'étude a procédé d'abord à une évaluation des ressources humaines et matérielles *actuellement consacrées* à la *re*cherche dans le secteur des sciences de l'homme, puis a dressé l'état des questions majeures posées par le développement scientifique des différentes disciplines. Enfin, elle a émis des *propositions concernant le déve*loppement des recherches scientifiques et la réforme du cadre institutionnel de la recherche. 560 p., 100 F.

● *Le Tambour de ville. — Ou* comment l'administration écoute, renseigne, informe (par Pierre Noël). L'administration a-t-elle pris en compte les mutations rapides de la communication audiovisuelle ou en est-elle *restée au temps où le tambour* de ville distribuait la bonne parole des édiles sur les places publiques ? A cette question générale et à d'autres plus précises portant sur des faits concrets, l'étude publiée par l'Institut national de la communication audiovisuelle s'efforce de répondre. 142 p., 65 F.

● *L'Accès aux documents administratifs.* — Le deuxième rapport d'activité de la commission d'accès aux documents administratifs couvre la période de novembre 1980 à mars 1982. La première partie retrace le bilan de son activité : avis et conseils rendus ; actions d'information ; études entreprises. *La seconde* partie est consacrée aux propositions de la commission. La troisième partie, enfin, décrit la jurisprudence de la commission. 198 p., 50 F.

● *Guides des centres d'information et de documentation des administrations.* — Paris et Ile-de-France. Cette nouvelle édition du guide paru en 1978 réunit un ensemble de cinq cent soixante-dix notices classées par *ministères comportant un* descriptif de chaque unité d'information ou de documentation. 370 p., 78 F.

● *Rapport de la Cour de cassation, année judiciaire 1981.* — La première partie du rapport est consacrée au fonctionnement général de la Cour, la seconde partie à l'examen des pourvois dont *elle a eu à connaître.* 82 p., 45 F.

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e) ; ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex, Telex : Docfran Paris 204826.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 10 février :

DES DÉCRETS

● Relatif au cumul du secours viager avec des avantages person*nels de vieillesse et d'invalidité* ;

● Relatif à la taxe parafiscale sur les vins et eaux-de-vie produits dans la région délimitée « Armagnac » ;

● Portant modification du décret du 16 décembre 1958 déterminant *le classement des cours d'eau en* deux catégories.

UN ARRÊTÉ

● *Fixant la répartition des cotisations* des assurances-maladie, maternité, invalidité, décès et de l'assurance des accidents du travail et des maladies professionnelles pour 1982.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers pour 1983.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES ORANGERS

TIRAGE N° 10 DU 9 FEVRIER 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	01	200
	81	200
	631	500
	651	500
	661	500
	991	500
	20 271	10 000
2	2	100
	292	600
	782	600
	872	600
	2 012	2 100
3	5 063	2 000
	92 633	10 000
4	144	500
	324	500
5	25	200
	075	500
	216	500
	965	500
	3 305	2 000
6	106	500
	2 676	2 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
7	7	100
	367	600
	977	600
	46 547	10 100
	80 577	10 100
8	98	200
	388	500
	1 738	2 000
	1 788	2 000
	2 008	2 000
	52 688	10 000
	80 448	10 000
9	59	200
	099	500
	169	500
	0 989	2 000
	1 559	2 200
	6 129	2 000
	40 829	10 000
	254 709	4 000 000
0	090	500
	610	500
	04 570	10 000
	10 890	10 000
	66 820	10 000
	100 070	1 000 000

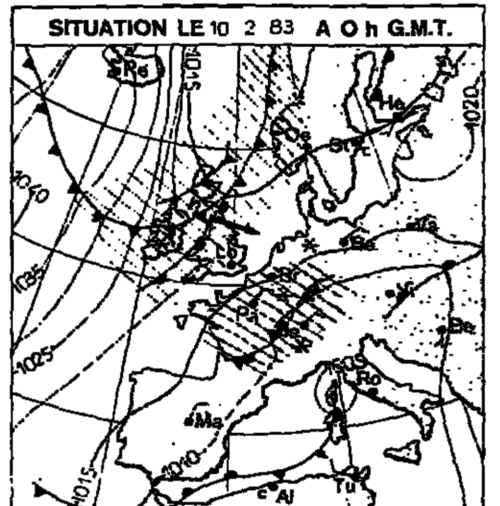
PROCHAINS TIRAGES LE 16 FEVRIER 1983
TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN A PARIS

LOTO — TIRAGE N° 06 — 6 12 17 23 29 34 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 39

PROCHAIN TIRAGE LE 16 FEVRIER 1983 VALIDATION JUSQU'AU 15 FEVRIER APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

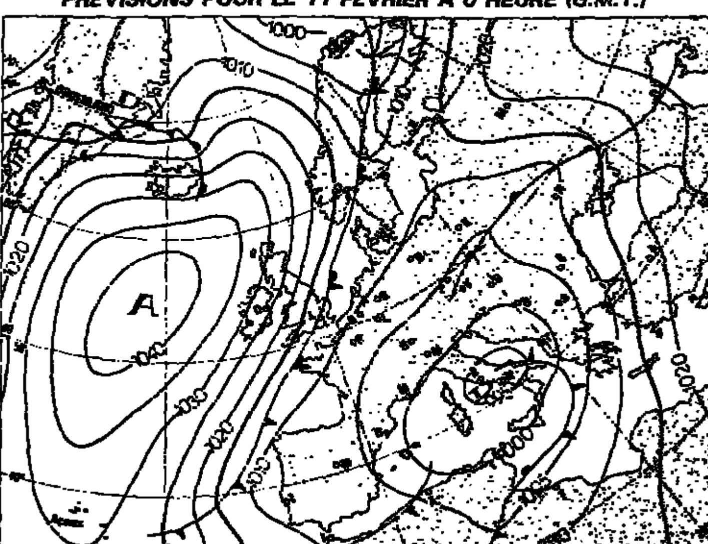
SITUATION LE 10 2 83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11. 2 83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 11 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France *entre le jeudi 10 février à 0 heure et* le vendredi 11 février à minuit.

Sur l'Europe, toujours une vaste zone de basses pressions dirigeant de l'air froid de l'Allemagne du Nord vers la France. Les vents restent orientés au secteur nord-est et sont modérés. Une perturbation descendant des îles Britanniques devrait se bloquer, à l'entrée de la Manche, contre l'air froid bien installé sur notre pays.

Vendredi, la France sera partagée en trois grandes zones. Sur le Nord-Est, le Jura, les Alpes, le Centre et le Massif Central, encore un temps très nuageux, froid, avec de faibles chutes de neige intermittentes. Le matin, il fera entre – 1 et – 4 degrés et l'après-midi le thermomètre restera légèrement en dessous de zéro.

Près de la Méditerranée, sur la basse vallée du Rhône et sur la Corse, temps variable avec de belles périodes de soleil.

Sur la Bretagne, la Normandie, la Picardie, le Bassin parisien, le Val-de-Loire et la Vendée, le ciel sera par moment nuageux, mais des éclaircies réussiront à se développer. De l'air plus doux venant de la Manche réussira à pénétrer progressivement sur ces régions. Ceci provoquera aussi pour la matinée un passage de gros nuages en *bordure de la mer. Les températures*, voisines de zéro en début de journée, *atteindront 3 à 4 degrés au cours de* l'après-midi.

Les vents, soufflant plutôt du secteur nord, seront irréguliers mais modérés.

Pour ce week-end, la France restera sous l'influence d'un vent d'est froid. Les chutes de neige se feront plus rares *et se localiseront surtout dans le Nord-Est.*

Samedi, sur les Vosges et le Jura, un peu de neige à basse altitude ; sur les autres massifs, Pyrénées, Massif Central et Alpes, un temps variable avec des éclaircies. Toujours du froid sur toutes les montagnes.

Dimanche, une dépression se réactivant *en Méditerranée donnera du mau*vais temps sur les Pyrénées orientales et *le sud des Alpes, où il neigera un peu.* Sur le reste des massifs peu de changement : temps gris, froid, avec quelques rares éclaircies.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 10 février à 7 heures, de 1 013 millibars, *soit 759,8 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 février : le second le minimum de la nuit du 9 au 10 février) :

Ajaccio, 11 et 3 degrés ; *Biarritz, 5 et* – 1 ; Bordeaux, 2 et – 3 ; Bourges, 0 et – 2 ; Brest, 2 et 0 ; *Caen, 1 et – 10* ; Cherbourg, 2 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 0 et – 3 ; Dijon, 0 et – 1 ; Grenoble, – 2 et – 3 ; Lille, 0 et – 2 ; Lyon, 1 et 0 ; Marseille-Marignane, 7 et – 2 ; Nancy, 0 et – 1 ; Nantes, 4 et – 2 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 2 ; Paris-Le Bourget, 0 et – 1 ; Pau, 3 et – 3 ; Perpignan, 7 et 1 ; Rennes, 2 et – 1 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 0 et – 2 ; Toulouse, 4 et – 2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 6 degrés ; Amsterdam, 0 et – 5 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 0 et – 6 ; Bonn, 0 et – 3 ; Bruxelles, 0 et – 2 ; *Le Caire, 19 et 8 ; îles Canaries,* 20 et 17 ; Copenhague, 0 et – 2 ; Dakar, *26 et 19 ; Djerba, 17 et 8 ; Genève, 1 et* – 2 ; Jérusalem, 15 et 4 ; Lisbonne, 11 et 3 ; Londres, 2 et – 1 ; Luxembourg, – 1 et – 3 ; Madrid, 6 et – 4 ; Moscou, – 5 et – 10 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, – 1 et – 3 ; Palma-de-Majorque, 12 et 1 ; Rome, 12 et 4 ; Stockholm, – 4 et – 8 ; Tozeur, 18 et 9 ; Tunis, 18 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 FÉVRIER

« La Mosquée de Paris présentée aux jeunes », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite, M. Lépany.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, *rue* Saint-Antoine, M. Jacomet.

« Hôtel Botterel-Quintin », 15 h, 42, rue des Petites-Écuries, Mlle Legrégeois.

« Le musée de l'œuvre Notre-Dame », 15 h, 10, rue du Cloître, Mlle Zujovic.

« Place Vendôme », 15 h, 19, place Vendôme, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Chefs-d'œuvre du Moyen Age », 15 h, 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

« De Carthage à Kairouan », 15 h, Petit Palais (Arcus).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 45, 2, rue des Ciseaux, (Mme Barbier).

« La Cour de cassation », 15 h, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Cognacq-Jay », 15 h, 25, *boulevard des Capucines*, (Mme Ferrand).

« Ecole de La Haye », 10 h 30, Grand Palais (La France et son passé).

« Victor Hugo chez lui », 15 h, 6, place des Vosges (Mme Hager).

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, *rue des Francs-Bourgeois* (Mme Hauller).

« Musée Camondo », 15 h, 6, place Furstenberg (Histoire et archéologie).

« L'île de la Cité », 15 h, métro Cité (P.-Y. Jaslet).

« L'art du XVIIe siècle dans les *carmels », 14 h 30, Petit Palais* (Mlle Leblanc).

« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 h, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Le Pont-Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« L'Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

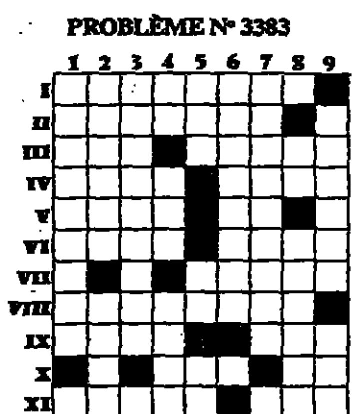
CONFÉRENCES

16 h, hôtel Bedfort, 17, rue de l'Arcade, M. P. Cordier : « Wagner, cent ans après » (Amitiés lyriques).

18 h 30 et 21 h, 28, avenue George-V : « Norvège » (Projection).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3383



HORIZONTALEMENT

I. C'est généralement de lui que dépend le style du secrétaire. — II. Ses feux de boulets possèdent des propriétés refroidissantes. — III. Devant un époux, jamais devant un mari. Ville du Nigéria. — IV. Arrose la Dordogne et la grossit. On ne la suit que lorsqu'elle est arrêtée. — V. Sa rencontre avec un drôle d'oiseau *donna naissance à de jolis* cocos. Note. — VI. Poète, fondateur du lettrisme. Perle de production. — VII. La plus lourde peut se faire en tôle. — VIII. Mouvement familier aux dauphins et aux pêcheurs de perles. — IX. Dans une sentence selon laquelle le dernier bénéficie d'une meilleure part. Toute fille l'est à sa naissance. — X. Honorable dans l'écu ; indésirable ailleurs. Article. — XI. Peuvent avoir ou n'avoir pas d'enfants selon la communauté dont ils ont la charge. Ne fait pas figure de proue.

VERTICALEMENT

1. Vider villes et campagnes pour alimenter la vile campagne. — 2. Boulots qui fatiguent. Contribue à la fortune du pot. — 3. Lourd investissement pour une entreprise de travaux publics. — 4. A la fin et aux confins du Dijonnais. A la particularité d'allonger quand elle coupe. — Pratique l'usure dès qu'on l'em*prunte. — 5. Fond perdu. Abrégé qui* rallonge. Menu à la carte. — 6. Transsibérien à train lent. — 7. Culture généralement peu étendue dans les campagnes. — 8. Divi*nité. Invalide. — 9. Parfois civile* ; toujours vile. Dort rarement dans un lit.

Solution du problème n° 3382

Horizontalement

I. Tularémie. — II. Isolement. — III. Quiète. — IV. Tris. — V. Isaurie. — VI. Lucre. Réa. — VII. Lier. Ci. — *VIII. Essanger. — IX. Us. Quitus.* — X. Reçu. Orée. — XI. Dense.

Verticalement

1. Tirailleurs. — 2. Us. Suisse. — 3. Loquaces. CD. — 4. Alu. Urraque. — 5. Reître. Nu. — 6. émeri. Agios. — 7. Métier. Être. — 8. Inès. *Écrue. — 9. Et. Mai. Sel.*

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la *dernière bande d'envoi* à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

On part à la recherche éperdue de la **Sécurité**

Et on fait par le travail au noir

Qui n'offre plus aucune sécurité

A force de nier les lois de l'espèce
On nie l'espèce... Au nom de l'Homme

Nous ne sommes pas aussi compliqués mais surtout
l'ampleur et la durée de la crise économique interdisent à une éthique que nous avons exigeante de vous *"raconter des histoires"*
Il suffit que notre vérité soit en elle-même peu *vraisemblable au plus grand nombre.*

- **Notre activité** s'articule sur l'ensemble des problèmes posés par la sécurité, l'épargne, le placement et la retraite.
- **Notre C.A.** augmente dans des conditions objectivement paradoxales, même pour nous: **+ 75 % de 82 à 81 Prévision 83 sur 82: 50 %.**
- **Notre société**, filiale spécialisée d'un groupe de réputation universelle est devenue, *en 3 ans leader de son marché spécifique.*

Que nos besoins en personnel commercial soient proportionnels nous semble une évidence. Que malgré la crise, ou à cause d'elle, les postes soient difficiles à pourvoir en est une autre,

Ce qui nous ramène au début de notre propos

Nous recherchons → les moutons à cinq pattes **qui ont des idées simples.**

- Ils établissent un rapport direct entre leurs efforts, *leur mérite, leurs résultats et leur rémunération* et leur promotion.
- Ils privilégient la personnalité et le caractère.
- Ils se servent de leur intelligence ou de leur culture comme d'une greffe, et non comme l'arbre porteur de toutes les fécondités.
- Ils comptent plus sur eux-mêmes que sur les *autres pour réussir.*
- L'assistance systématique est pour eux le pis-aller de la crise: pas une éthique.

Cette jeunesse existe. Nous l'avons rencontrée.
Nous la rencontrons toujours.

- **Notre entreprise s'est outillée pour l'aider à s'épanouir. Comme personne sur le marché**
- **Formation longue (7 à 8 mois) et aidée de façon très significative (minimum absolu 4 à 5000 F selon régions)**
- ***Rémunérations proportionnelles et salariées de très forte amplitude (moyennes mensuelles: - 10000 F/1re année - 15000 F/2e année - 20000 F/3e année).***

Promotion exclusivement interne, rapide et objective.

Il faut, pour rejoindre une équipe dont la moyenne d'âge est inférieure à 30 ans, avoir au moins 24 ans, une formation générale Bac + 2 et plus ou autodidacte solide.

Ecrire BANCE PUB. 18, rue Léon 75018 Paris
Merci de préciser s/l'enveloppe 82020

SOCIETE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
recherche

jeune collaborateur

pour renforcer l'équipe responsable du montage et de la réalisation d'opérations industrielles et commerciales.

Les candidats devront posséder une formation juridique supérieure ainsi qu'une courte expérience professionnelle - au minimum un an - acquise par exemple dans le service juridique d'une entreprise.

Lieu de travail : quartier Madeleine.
Restaurant d'entreprise.

Les candidatures (lettres manuscrite, C.V., photo et prétentions) sont à adresser à Madame ROBIN, 37, rue de Surène, 75008 Paris.

P.R.B.

SOCIÉTÉ DISTRIBUTION Pharmaceutique, siège social BELFORT, 12 établissements, RECHERCHE **DIRECTEUR COMMERCIAL** Fonction marketing et vente. Formation Ecole de Commerce *souhaitée.* Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à G. ROCHER, B.P. 75, 90003 BELFORT Cedex.

Société en période de démarrage située banlieue sud, offre opportunité à un

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE

2 à 5 ans d'expér. souhaités
Tél. : 687-92-67.

Organisme important (C.A. 82 - 298 millions de F) recherche pour développer ses services commerciaux de Paris et Versailles **COLLABORATEURS (H.F.)**
Nous demandons :
- Très bonne présentation.
- Goût des contacts ht niv.
- Sens des responsabilités.

Nous offrons :
- Marché porteur.
- Formation permanente.
- Rémunération motivante.

Tél. pr R.-V. personnalisé 500-24-03.

Entreprise d'édition de périodiques parisienne demande

BON JOURNALISTE

polyvalent. Ecrire en fournies. C.V. et prétentions de salaire. Ecr. s/nº 7.720 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

La ville des ULIS 91940, recherche une puéricultrice diplômée d'Etat pour assurer la direction d'une de ses crèches collectives municipales. Candid. à adresser à Monsieur le Maire de la ville des ULIS.

Air Secours International, organisme humanitaire, recherche :

BÉNÉVOLES

- Cadre de gestion haut niveau.
- Secrétaires.
- Pré-retraité.
- Retraité.

ASI
78210 ST-CYR-AÉRO.

E.D.F./G.D.F., recherche

JEUNES TECHNICIENS SUPÉRIEURS

disposant d'un BTS ou DUT, option électrotechnique. Candidature à adresser à E.D.F./G.D.F., 56, av. Foch 77370 NANGIS.

URGENT
Cherchons pour Paris

INTERVENANT

sur matériel Digital PTP 11.34. Cours de programmation - Langage DIBOL.
Tél. (35) 71-50-30.

Pour rédaction technique et profession, de revues industrielles leaders de leur secteur. Rech. JOURNALISTE SPÉCIALISÉ DANS PRESSE INDUSTR. à temps complet ou à la pige, angl. indisp., allem. souhaité. *Ecr. avec C.V. et prét. à : I.F.P.,* 142, r. d'Aguesseau, 92100 Boulogne.

Mieux informer les jeunes diplômés de Grandes Ecoles dont votre entreprise a besoin.

Salon du 1er Emploi des Jeunes Diplômés

Du 22 au 25 mars 1983.
17 boulevard Saint-Jacques 75014 Paris sous l'égide de la Confédération des Bureaux d'Elèves.

A cette occasion, Régie Presse/Le Monde éditera un

numéro spécial du 1er emploi

Destiné aux visiteurs et adressé gratuitement aux étudiants des grandes écoles, ce numéro vous donnera :

Le programme général des manifestations du salon.

Des articles, enquêtes, entretiens :

● Comment décoder une petite annonce, les secteurs porteurs, ● les nouvelles technologies : communication et industrie, télématique et tertiaire, ● les attentes des entreprises : les ingénieurs ● les attentes des banques sur les diplômés ● l'avenir des grandes écoles ● les écoles d'ingénieurs ● les écoles de commerce de la grande école à l'entreprise ● les jeunes femmes cadres ● l'expatriation.

Des interviews d'étudiants et de responsables de recrutement.

Des annonces de publicité institutionnelle ou de recrutement qui paraîtront simultanément dans le Journal du Salon et Le Monde Quotidien.

Publicité : RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
Jacques Degave - Danièle Le Dren
Régie Presse/Le Monde - 85 bis rue Réaumur
75002 Paris - Tél. 233.44.21.



emplois régionaux

LYON

Ingénieur électronicien

de la conception à la réalisation

*La Société est la filiale française (500 personnes d'un groupe international, premier constructeur européen d'hydraulique. C'est un marché en développement et ces équipements comprendront de plus en plus **d'asservissements électroniques.** Vous serez donc dans un département qui prend une importance croissante. A la tête d'une petite équipe, vous concevrez et ferez réaliser ces asservissements en liaison avec le responsable technique de ce domaine et les ingénieurs commerciaux. Vous aurez toute l'autonomie souhaitable pour remplir cette mission ouverte sur l'extérieur : collaboration avec des sociétés spécialisées en électronique, contacts avec certains clients et avec les autres usines du groupe. Vous avez déjà acquis une expérience des asservissements et des automatismes, par exemple chez un constructeur. Merci d'écrire personnellement à Gérard SCHNEIDER qui vous assure toute discrétion (Réf. ITM)*

SCHNEIDER RECRUTEMENT 55 montée de Choulans 69323 Lyon Cédex 05.

média-system

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE RECRUTE
Pour l'Ecole des Beaux-Arts de Saint-Etienne, rue Henri-Gonnard :
- Un professeur plasticien polyvalent à prédominance volume en 1er cycle, pouvant intervenir en département de spécialisation. (16 heures).
- Un professeur plasticien multi-media pour le département communication visuelle possédant une bonne expérience professionnelle. (16 heures).

Date limite de dépôt des candidatures : 8 AVRIL 1983.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service du personnel, porte 304 ou 306 - Tél. : 25-11-42, poste 355 ou 756 à l'Hôtel de Ville.

ADMINISTRATION PROXIMITÉ LILLE
recherche

ADJOINT A INGÉNIEUR

Niv. souhaité bac + 2, pour études hydrauliques et hydrologiques. Connais. informatique appréciée.
Lettre + C.V. + photo à : Service hydrologique centralisateur, 92, av. Pasteur, 59130 Lambersart.

Nous sommes une **ENTREPRISE DE 200 PERSONNES**, dont le siège est en **NORMANDIE**, apparentée au groupe **ELF**, et spécialisée dans la réalisation et la gestion d'équipements thermiques et le développement des énergie nouvelles.

NOUS RECHERCHONS :

UN ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

SES PRINCIPALES MISSIONS SERONT :
- Participer à la définition de la stratégie commerciale de l'entreprise.
- Entretenir et conforter le réseau de clientèle existant.
- Rechercher de nouveaux débouchés.
- Négocier les affaires à haut niveau.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce, ayant déjà acquis une expérience en entreprise.

L'importance croissante prise dans notre activité par la fonction commerciale garantit au candidat de larges possibilités de développement de carrière.

Toute discrétion est, bien entendu, assurée. Ecrire avec C.V. et prétentions référ. 4616 HAVAS B.P. 1366 76065 LE HAVRE Cédex qui transmettra.

URGENT
recherchons partenaire pour *direction* commerciale et marketing, secteur B.T.P. Poste d'avenir, implantation : BRIGNOLES (Var).
Ecr. s/nº 6458 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

propositions diverses

Gagnez plus... Nous vous apprendrons comment, avec notre activité lucrative. TESSON, Tél. : (40) 22-43-09 ou (6) 072-02-22.

L'ÉTAT *offre de nombreuses possibilités d'emplois stables,* bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) *Boîte Postale 40209 PARIS.*

La Fnac

Pour répondre au développement de ses magasins parisiens et de province, recherche un ingénieur grandes écoles (X, Centrale, Mines,...). Son expérience acquise au cours des dernières années permet, dès l'entrée dans l'entreprise, de lui confier la fonction suivante.

Ingénieur en organisation

Sous la responsabilité du directeur de l'organisation, il agit en tant que conseil auprès des utilisateurs (services opérationnels et fonctionnels) : dans la conduite des analyses et des études préalables, dans l'établissement du cahier des charges, dans l'apport de solutions adéquates et originales (informatiques ou autres).
Le poste est à pourvoir dans le centre de Paris.

Adresser lettre de candidature à Philippe Vuitteney, Fnac, Service Recrutement et Formation, 101, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE
recherche
AGENT ADMINISTRATIF
qualifié ayant des connaissances en *comptabilité* publique, titulaire du Baccalauréat pour tenir un poste de programmation budgétaire (transports en commun et voirie) et de gestion de crédits de paiement.
Envoyer C.V. à D.R.E.I.F., Bureau du Personnel D.I.T., 75732 PARIS CEDEX 15.

SOCIÉTÉ MAISONS-ALFORT
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

Mini 6

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

IBM 4.341 DL1/CICS
Env. C.V. détaillé et prétent. SONOVISION 12, rue de Reims, 94700 MAISONS-ALFORT.

---

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Lada Niva 1979, 70.000 kms, *moteur neuf, 28.000 F.* Tél. de 9 h à 19 h au 387-24-55 et le soir au 326-98-43.

---

secrétaires

STE IMMOBILIÈRE
recherche
SECRÉTAIRE-DACTYLO
pour son service Juridique expérience appréciée, sens du **CONTACT À HAUT NIVEAU** « **MINUTIEUSE et PRÉCISE** » Capable initiat. Anglais apprécié. Horaire 11 h à 13 h 30 et 14 h 15 à 19 h 15 (5 jours) lieu TROCADÉRO. Adresser curr. vitae avec photo récente à M. J. MULLER, 10, rue Scheffer, 75016 PARIS.

SERVICE CULTUREL *D'AMBASSADE*
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ARABE FRANÇAIS

(connaissance dactylo arabe et française)

Envoyer curriculum vitae à **RÉGIE-PRESSE** sous numéro 265.100 M 85 bis, r. *Réaumur*, 75002 Paris.

LE CERCLE RÉPUBLICAIN *demande secrétaire confirmée,* dactylographe, sténographe de préférence, ayant des connaissances comptables. C.V. et prétentions au Cercle Républicain. 5, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

---

capitaux propositions commerciales

RECHERCHONS ACQUISITION D'ENTREPRISES DE DISTRIB. SERVICES OU FABRICATION MOYENNE IMPORTANCE. Ecr. s/nº 6.340 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOMME D'AFF. IVOIRIEN, connais. très bien le marché *africain. Étudierait toutes propositions.* Ecr. J.-B. BOGNINI 27, bd St-Michel, 75005 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme 19 ans, niveau bac, cherche emploi bur., div. BRUNO BOUVIER. 638-84-10.

J.F. 21 a., niv. BTS Tourisme, option accueil, angl., notions *all., ch. emploi hôtesse de agence, hôtel ou société.* Tél. 202-31-95.

Militaire de carrière, sous-officier, 28 ans, fin de contrat juillet 83, formation comptable, cherche gérance appointée restauration collective, avec responsabilité du personnel, à *l'étranger* (ex. : Arabie Saoudite, etc.). Faire proposition : M. DAGAND Jean-Louis, 8, rue Spielmann, 67000 STRASBOURG.

ENTREPRISES CONSULTANTS Eh ! Vous somnolez ! Ce n'est pas le moment. La chasse au trésor peut vous prendre une demi-heure. Psy. Spéc. de la communic., j'attends votre appel. COUVRAT - 663-66-92. *9, rue des Bas-Longchamps.* 92220 BAGNEUX

J.F., 26 ans — DUT GESTION PERSONNEL

Expérience formation et gestion informatisée, propose sa collaboration au sein de votre Service du personnel. Ecrire nº 60.904 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

cours et leçons

APPRENEZ L'ALLEMAND **AVEC DES ALLEMANDS** au GOETHE Institut 17, av. d'Iéna, Paris - 16e, ou 31, rue de Condé, Paris-6e, ou 27, bd Jourdan, Paris-14e.

Maison **HEINRICH HEINE**
Cours de tous niveaux
Cours normaux
Cours spéciaux
Cours semestriel du 15-2 *au 28-5*
Inscription permanente.
Renseign. : Tél. 723-61-21.

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'augmentation des fonds propres des groupes nationalisés

C.I.I-Honeywell-Bull a signé, jeudi 10 février, son contrat de plan pluriannuel avec l'Etat. Il s'agit de la première signature, dont on relèvera la valeur symbolique, à la veille du premier anniversaire de la publication de la loi de nationalisations. Viendront ensuite, dans les jours qui viennent : Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Usinor, puis un peu plus tard C.G.E., Thomson, Renault et E.M.C. Le gouvernement a annoncé le 9 février ce que chaque groupe recevra notamment de l'Etat actionnaire comme fonds propres et quasi-fonds propres.

Ces contrats d'entreprise engagent les firmes sur des objectifs généraux d'emploi, d'investissement, de recherche, de balance commerciale. Ramassés (une quinzaine de pages environ), « *ils n'ont rien d'un Gossplan* », explique M. Jean-Pierre Chevènement. La durée des plans varie d'une firme à l'autre entre trois et cinq ans, et il conviendra de les harmoniser. De même qu'il conviendrait sans doute de coordonner ces contrats passés par les onze groupes relevant de la tutelle du ministère de la recherche et de l'industrie avec ceux qui devraient être passés par les entreprises qui dépendent des ministres de l'énergie et de la défense.

En échange de leurs engagements, les entreprises nationales recevront des sommes diverses sous la forme de « fonds propres » et de « quasi-fonds propres ». Destinées à consolider leurs structures financières, elles s'ajoutent bien entendu aux aides diverses que l'Etat pourra leur verser sous d'autres formes (crédits de recherche, aides à la création d'emplois, crédits de développement, etc.), et aux emprunts qu'elles pourront faire, comme les autres entreprises, sur les marchés financiers. Le montant total atteint 20,22 milliards de francs, dont 12,45 milliards sous forme de dotation en capital, inscrits au budget

Une telle somme peut apparaître importante. Sur les cinq ans qui ont précédé les nationalisations, les actionnaires privés des six groupes industriels n'auraient apporté que 1,6 milliard de francs... Cette somme, autre comparaison, devrait permettre aux groupes d'investir 31 milliards (dont 22 milliards d'investissements industriels en France) en 1983, soit... quelque 50 % de l'investissement total de l'industrie française. Mais elle est, en réalité, plus faible que nécessaire : 20,22 milliards de francs, soit 2,9 milliards de dollars, c'est peu comparé aux augmentations de capital régulièrement opérées par les groupes américains. 50 % de l'investissement français, ce n'est pour les nationalisées... guère plus que ce n'eût été en 1978 (49,6 %).

LA VENTILATION

	EN MILLIONS de francs
C. d. F.-Chimie (1)	1 000
C.G.E.	870
C.I.I-Honeywell-Bull	1 500
E.M.C. (1)	250
P.U.K.	2 400
Renault	1 650
Rhône-Poulenc (1)	1 800
Saint-Gobain	750
Snecma	300
Thomson (2)	1 600
Sidérurgie (3)	6 450
Engrais (4)	650
Chimie (5)	1 000
TOTAL	20 220

(1) Ces entreprises bénéficieront, en sus, d'une part des 3 milliards de francs consacrés à la restructuration de la chimie (*voir note 4*). Certaines créances sur C.d.F.-Chimie seront, en outre, abandonnées.

(2) Thomson bénéficiera en outre de remises de pénalités sur un retard de livraisons de centraux téléphoniques aux P.T.T. pour un montant d'environ 450 millions de francs. De plus, un financement supplémentaire est prévu si le groupe prend le contrôle de Grundig (environ 800 millions de francs).

(3) Somme consacrée à la restructuration de cette industrie, répartie à peu près également entre Usinor et Sacilor.

(4) Somme consacrée à la restructuration de cette industrie autour de la COFAZ et C. d. F.-Chimie.

(5) Somme consacrée à la restructuration de cette industrie autour de Elf-Aquitaine, de Rhône-Poulenc, de C.d.F.-Chimie et de E.M.C. Il s'agit d'une première tranche à répartir entre les trois derniers groupes. Elf-Aquitaine devrait bénéficier d'une part des 2 milliards supplémentaires que l'Etat souhaite voir se dégager dans le courant 1983, mais dont le financement est pour l'heure inconnu.

si ces groupes avaient été nationalisés à cette date, d'après les calculs de « réintégration » publiés par le ministère de l'industrie. L'effet d'entraînement que doit jouer le secteur public existe, certes, mais il ne se renforce guère, faute de moyens.

La volonté de développer les secteurs de pointe en priorité trouve aussi les siennes. La sidérurgie, la chimie lourde, l'aluminium, absorbent l'essentiel des fonds, même si l'électronicien Thomson peut être satisfait. Les lourds déficits des entreprises nationales, supérieurs à 15 milliards de francs en 1982, ont surpris le gouvernement. La loi de finances, qui prévoyait les dotations budgétaires, a d'ailleurs été votée avant de les connaître.

En inscrivant 12,45 milliards de francs à son budget 1983 pour les entreprises nationales, le gouvernement va contraindre les groupes à chercher ailleurs le complément indispensable, à « se débrouiller » selon le mot de M. Jean-Pierre Chevènement. Diverses mesures sont prévues (*le Monde* du 10 février), comme l'émission de titres participatifs sans droit de vote pour 2,5 à 3 milliards de francs, pour l'ensemble des entreprises ou la conversion d'anciennes obligations réputées inconvertibles. Mais, même si leurs coûts seront faibles pour les groupes, ils ne seront pas nuls comme pour les dotations budgétaires. M. Jean-Pierre Chevènement a bien annoncé la répartition (voir le tableau) des 20,22 milliards de francs qui seront injectés dans les entreprises, mais l'essentiel pour elles, la répartition croisée par groupes et par types d'apport, est encore inconnu.

Or on peut se demander si les dotations en capital versées par l'Etat ne vont pas être distribuées aux groupes les plus déficitaires, qui se trouvent être justement dans les secteurs traditionnels. Quitte à demander aux groupes les plus sains placés sur le secteur moteur de « *payer un peu plus* ». L'Etat mettra un point d'honneur à verser des dotations budgétaires à tous (Renault par exemple recevrait près d'un milliard sous cette forme et Thomson 500 millions). Mais le risque est de pénaliser encore un peu plus les industries de pointe. Le gouvernement a choisi de conserver en les modernisant les industries traditionnelle en France.

ERIC LE BOUCHER.

PUK va payer son courant électrique moins cher

Quel prix Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) paiera-t-il à E.D.F. l'électricité qui lui est nécessaire ? Depuis que M. Chevènement, ministre de l'industrie, a annoncé, le 15 novembre, que *« l'industrie de l'aluminium bénéficiera d'une électricité à bon prix »*, des négociations difficiles se sont engagées entre les deux groupes et leur actionnaire, l'Etat. Le résultat devrait être bientôt connu. PUK doit remettre dans les prochains jours son contrat de plan, dans lequel doit impérativement figurer — le groupe en a fait un préalable — le prix du kilowatt/heure accepté par E.D.F..

Après de longues discussions, le *principe aurait été retenu* d'une fourniture d'électricité à un prix inférieur au prix actuellement payé par PUK (environ 16 centimes par kW/h) mais qui ne dépasserait pas le prix de revient réel de ce kilowatt/heure pour E.D.F. Des études précises permettant de fixer les conditions réelles d'utilisation et le prix de revient correspondant devraient être bientôt terminées. Les premières estimations de ce « prix coûtant » tournent autour de 12 centimes par kilowatt/heure. *Ce prix constitue* une sorte de prix moyen entre le prix actuellement payé et celui que réclamait Pechiney-Ugine-Kuhlmann (8 centimes par kW/h), se fondant sur la moyenne des prix payés à l'étranger par ses principaux concurrents.

AUTOMOBILE

Les belles étrangères

Décidément, l'automobile française connaît bien des difficultés. Alors que le marché a continué de croître légèrement en janvier (+ 2,9 % par rapport au même mois de 1982), la chute des immatriculations des Renault (— 16,6 %) et, à un degré moindre des Citroën (— 8,5 %), est impressionnante.

La chambre syndicale qui publie ces chiffres parle « *des difficultés de production et de livraison qu'ont subies les constructeurs français* ». Il est vrai que pour la marque à chevrons, affectée par des conflits depuis plusieurs mois à Aulnay, cela peut constituer une explication. Mais pas pour Renault. M. Lamirault, directeur commercial et des affaires internationales de l'entreprise nationale, affirmait d'ailleurs il y a quinze jours que « *les grèves ne doivent pas servir à expliquer les échecs commerciaux* ». Et de fait, à la Régie, on ne se cache pas derrière les mouvements sociaux qu'ont connus les usines de Flins et de Billancourt ces dernières semaines : les immatriculations portent sur des commandes antérieures au conflit et les stocks de Renault 5 et de R 18 font que les pertes de production ne seront sensibles que dans plusieurs semaines. On reconnait, toutefois, que la part de marché de la R 5 est tombé de 13,9 à 9,8 %, et qu'il y aura décalage dans les livraisons.

Malgré l'importance de la chute (47 818 immatriculations contre 57 356 l'an passé), on se garde cependant du moindre pessimisme. Les résultats mensuels peuvent être aberrants, dit-on. Il suffit qu'un nouveau concurrent fasse une promotion ou une action commerciale pour que les résultats soient affectés. Il faut considérer, ajoute-t-on chez Renault, les chiffres sur trois ou quatre mois, d'autant que la Régie a eu en janvier « *un très bon portefeuille de commandes* » (19 à 20 % des objectifs annuels auront été réalisés en janvier et février.

Il n'en reste pas moins que, malgré de bons résultats de Peugeot (+ 15 %) et de Talbot (+ 5,3 %), qui portent la part de marché du groupe P.S.A. (31,9 %) pratiquement au niveau de celle de Renault (32,2 %) pour ce mois de janvier, cette chute de la Régie profite d'abord aux étrangères. Celles-ci prennent en effet 36 % du marché français ce mois-ci. Certes, cette part était montée au-delà de 40 % au cours des mois d'été 1982, mais juillet et août ont toujours été une période un peu aberrante, ce qui n'est pas le cas de janvier. Et les effets des grèves du mois dernier restent à venir.

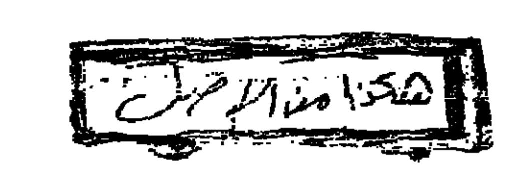
BRUNO DETHOMAS.

CONJONCTURE

Un tiers des industriels prévoient de réduire leurs commandes d'investissements

La situation de trésorerie et les résultats d'exploitation se sont dégradés dans l'industrie au second semestre 1982, et les industriels ne semblent pas attendre d'amélioration au cours du premier semestre, indique une enquête de l'INSEE réalisée en décembre auprès des chefs d'entreprise. Le blocage des prix institué à partir de juin représente la cause essentielle de détérioration des trésoreries.

N'espérant pas d'amélioration pour les mois qui viennent, un tiers des chefs d'entreprise prévoient de *ralentir leurs commandes d'investissement* : c'est la plus forte proportion depuis 1975. Le ralentissement serait général dans le secteur de l'automobile. Le pourcentage d'entreprises qui désirent accroître leurs fonds propres ou leurs emprunts à long terme augmente fortement.





ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

La stabilisation des dépenses publiques va permettre à Mme Thatcher d'alléger les impôts

De notre correspondant

Londres. – Le Livre blanc sur les dépenses publiques pour les trois prochains exercices, présenté récemment par le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, constitue un double succès pour le gouvernement de Mme Thatcher. Il montre que la progression des dépenses de l'Etat a été stabilisée, et il laisse une grande marge de manœuvre aux pouvoirs publics pour décider des allègements fiscaux substantiels dans *le budget 1983-1984, qui* sera présenté le 15 mars et qui, selon toute vraisemblance, sera le dernier avant les élections générales. « Le gouvernement ouvre la voie à un budget « attrape-votes », titrait, mercredi 2 février, le *Times*.

Pour l'année budgétaire 1982-1983, les dépenses publiques s'élèveront à 113 milliards de livres (1 198 milliards de francs), soit 1,7 milliard de moins que ce qui avait été inscrit dans le budget. La différence provient d'une réduction des dépenses liée à un ralentissement de la hausse des prix plus rapide que prévu et à une surévaluation des réserves d'urgence, qui n'ont pas été totalement utilisées malgré la guerre des Malouines. Pour 1983-1984, les dépenses de l'Etat devraient s'élever à 119,6 milliards de livres (1 268 milliards de francs), soit une augmentation de 5,8 % en prix courants par rapport à l'exercice précédent et une quasi-*stagnation à prix constants. Cette* somme est inférieure de 1 milliard aux prévisions du Livre blanc de mars dernier, *et de 500 millions* à celles de décembre 1982.

Sans augmenter le déficit du budget, qui ne devrait pas dépasser 8 milliards de livres (85 milliards de francs), soit 2,75 % du produit national brut (1), en 1983-1984, le chancelier de l'Echiquier dispose *d'environ 2,5 milliards (26,5 milliards* de francs) pour réaliser enfin les allègements fiscaux promis dans le programme électoral conservateur de 1979.

Deux écoles existent au sein du gouvernement : certains ministres sont partisans d'une aide à l'industrie, d'autres de dégrèvements pour les ménages, plus payants électoralement. La confédération du patronat britannique demande notamment la suppression de la taxe supplémentaire d'assurance sociale, considérée comme un véritable impôt sur l'emploi, un gel des prix de l'énergie pour les utilisateurs industriels et une aide aux petites et moyennes entreprises. Sir Geoffrey pourra sans doute satisfaire les uns et les autres, bien qu'il prenne garde d'éveiller trop d'espoirs et surtout de donner l'impression d'un retour au « laxisme ».

Le poids des impôts va baisser

En 1981-1982, la part des prélèvements obligatoires de l'Etat dans le *produit national brut représentait* 44,5 %, un pourcentage plus élevé que sous les précédents gouverne*ments travaillistes. Cette* part sera de 44 % en 1982-1983 et de 43,5 % en 1983-1984. Cependant le budget *militaire* augmentera de 3 % par an en volume selon la recommandation de l'OTAN. A quoi s'ajouteront les crédits destinés à maintenir une importante garnison sur les Malouines et à remplacer les équipements perdus pendant la guerre. Il en ira de même du budget de la sécurité sociale, essentiellement à cause de l'indemnisation des chômeurs, et des crédits alloués aux collectivités locales.

L'évolution des chapitres des dépenses sur cinq ans, depuis le dernier *budget travailliste et l'arrivée* au pouvoir des conservateurs, donne une idée très précise des priorités de *Mme Thatcher. Depuis 1978-1979*, les dépenses destinées au maintien de l'ordre ont augmenté de 30 % en termes réels, celles consacrées à l'agriculture de 25 %, celles de défense de 23 %. Le budget de la santé a progressé de 11 %, mais celui de l'éducation a diminué de 6,5 %, celui de l'aide au développement de 15,5 % et celui du logement de 55 %. Dans l'ensemble, les dépenses d'investissement ont régressé de 38 % alors que les dépenses de fonctionnement faisaient un bond en avant, ce qui ne va pas exactement dans le sens de l'économie et de l'efficacité souhaitées par le premier ministre.

Le Livre blanc donne une image assez sombre de la situation écono*mique. Si l'inflation est appelée* à reculer légèrement – jusqu'à 4 % en 1985, alors que Mme Thatcher voudrait revenir à une *stabilité* complète des prix à la fin d'un second mandat, – la croissance du P.N.B. restera proche *de zéro, et le* nombre des chômeurs devrait augmenter de trois cent mille, soit de 10 %. La Trésorerie indique cependant que la progression du chômage pourrait être enrayée en cas de « développements favorables » de l'économie mondiale et, à l'intérieur, d'augmentations salariales inférieures à la hausse des prix.

Cet exposé appelle trois remarques. Le taux d'inflation évalué à 5 % pour cette année ne tient pas compte des conséquences de la baisse de la livre sterling sur les prix, que certains experts évaluent à 2 ou 3 points. D'autre part, les accords salariaux signés pendant l'automne et l'hiver, pour modérés qu'ils puissent paraître aux syndicats, pré*voient* encore des hausses *supérieures* à l'augmentation des prix, même si globalement le pouvoir *d'achat moyen* à *tendance* à baisser à cause du chômage. Enfin, la « maîtrise » des finances publiques *dont se flatte le gouvernement* conservateur est obtenue principalement par une stabilisation des dépenses *alors que le P.N.B. augmente* très légèrement. L'idée de coupes « sauvages » évoquée au cours de l'été *dans* un document interne à la Trésorerie paraît abandonnée, au moins dans cette année qui verra, selon toute vraisemblance, le renouvellement de la Chambre des communes.

DANIEL VERNET.

(1) Le déficit de l'Etat comprend aussi celui des collectivités locales et des entreprises publiques.

LE JAPON ACCEPTERAIT DE LIMITER CERTAINES DE SES EXPORTATIONS VERS L'EUROPE

Les Japonais auraient accepté de limiter certaines de leurs exportations vers l'Europe, affirme une agence de presse nippone. Obtenue lors des négociations menées entre les responsables japonais et les membres de la C.E.E. actuellement au Japon, cette autolimitation concerne les magnétoscopes, les tubes de télévision et les machines-outils à commande numérique. La C.E.E. réclamait une restriction des exportations japonaises pour dix produits. Pour les magnétoscopes, le Japon a accepté de les restreindre à 4,3 millions d'unités en 1983 et au même montant en 1984, c'est-à-dire à peu près au niveau atteint l'an dernier.

Faits et chiffres

PAYS-BAS

● **La brasserie néerlandaise Heineken** a annoncé, le 8 février, qu'elle avait repris les actifs de la brasserie irlandaise Murphy's à Cork, d'une capacité annuelle de 200 000 hectolitres. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

● **La production industrielle** a reculé, en décembre, de 1 % (en données corrigées des variations saisonnières). Elle avait baissé de 1 % en novembre comme en octobre, et de 3 % en septembre. En données brutes, la production industrielle a diminué de 11,6 % en décembre. Le ministère fédéral de l'économie rappelle que décembre comprend plusieurs jours fériés et que de nombreuses entreprises avaient décidé de faire le pont entre Noël et Nouvel An. Par rapport à décembre 1981, la production industrielle a baissé de 6,3 %. Le secteur de la construction a baissé de 29,9 % en données brutes, par rapport à novembre, mais est en hausse de 9,9 % par rapport à décembre 1981. – *(A.F.P.)*.

Social

● **Entrée en vigueur du statut juridique européen des travailleurs migrants.** – La convention du Conseil de l'Europe sur le statut juridique du travailleur migrant entrera en vigueur le 1er mai au Portugal, en Espagne, en Turquie, en Suède et aux Pays-Bas. Cette convention vise notamment à améliorer la condition des immigrés en Europe dans les *domaines médical*, administratif, professionnel, familial et social. Ce document donne la possibilité aux immigrés en chômage de rester au minimum cinq mois dans le pays d'accueil afin de chercher un autre emploi.

Le mal profond de l'endettement

(Suite de la première page.)

Cependant les banques ont tout intérêt à faire croire à une amélioration de la situation. Dans le débat qui s'est ouvert aux Etats-Unis à propos de la réunion du Comité intérimaire, les informations que l'on peut recueillir sur l'ampleur des sacrifices exigés des pays débiteurs rappellent que les problèmes de fond ne sont nullement résolus.

Il semble bien que les Européens, et notamment les Français, qui se sont déclarés en faveur d'une augmentation de 50 % du total des quote-parts du F.M.I., n'auront pas de mal à conclure sur ce chapitre un accord avec les Américains, qui, après avoir fait état d'un accroissement limité à 40 %, parlaient eux-mêmes, à l'ouverture de la conférence, d'une augmentation « *de 40 à 50 %* ».

L'adoptation probable de ce dernier pourcentage aurait pour effet de porter le total des ressources théoriquement mises à la disposition *du Fonds monétaire par ses cent* quarante-six Etats membres de 66 milliards de dollars (62 milliards de droits de tirage spéciaux) à quelque 100 milliards de dollars (91 milliards de D.T.S.). L'apport en devises convertibles, les seules qui soient effectivement utilisables pour financer des prêts, serait de quelque 15 milliards de dollars.

Rappelons que le groupe des Dix (Etats-Unis, R.F.A., France, Grande-Bretagne et Japon, plus l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et le Canada), auxquels doit se joindre prochainement la Suisse, s'est engagé à porter de 6,5 à 19 milliards de dollars (en comptant un prêt parallèle consenti par l'Arabie Saoudite) le total des ressources que le Fonds monétaire est autorisé à emprunter en vertu des « accords généraux d'emprunt ».

Un renflouement contesté

Tant à gauche qu'à droite, le renflouement du Fonds monétaire fait l'objet de vives critiques aux Etats-Unis. Les républicains les plus conservateurs y voient un moyen de réparer indûment les imprudences commises par les banques en fournissant au F.M.I. les devises fortes qu'il va prêter à des pays dont la faillite entraînerait de lourdes pertes pour les banques créancières. C'est finalement le désordre monétaire ambiant qui aura permis l'extension de l'endettement international, et aucune solution durable ne pourra être trouvée aussi longtemps qu'on n'aura pas rétabli les conditions d'une certaine stabilité.

Quant aux critiques émises par les démocrates, elles se reposent sur l'idée que les fonds qui seront mis à la disposition du F.M.I. – et que le Trésor américain devra pour sa part emprunter sur le marché des capitaux, en sus de ses propres besoins de financement, – sont autant de moins qui sera disponible pour combler le déficit budgétaire ou pour prêter aux entreprises privées américaines. D'où le projet avancé par *certains parlementaires*, et inspiré par M. Félix Rohatyn, de la banque Lazard (l'artisan du plan de sauvetage *financier de* la *ville* de New-York, menacée, il y a quelques années, de faillite), de subordonner l'accord du Congrès à la création par l'administration d'une banque de reconstruction industrielle, sur le mode de celle qu'avait fondée Roosevelt pour venir en aide aux entreprises en difficulté.

Mais surtout plusieurs experts, dont le même Rohatyn, écoutés par un certain nombre de membres du Congrès, insistent sur le caractère dramatiquement insuffisant des solutions mises en œuvre. Ils font valoir qu'on n'est pas seulement en présence d'une crise temporaire de liquidités, mais devant une crise, appelée à durer longtemps, d'insolvabilité. C'est pourquoi ils préconisent la création d'une nouvelle institution financière internationale dont l'objectif serait de transformer les actuels prêts aux pays du tiers-monde et du monde communiste en prêts à très long terme (*vingt à vingt-cinq* ans), portant un taux d'intérêt plus bas que les opérations actuellement en cours. *Les banques ne seraient* pas seules à subir le manque à gagner correspondant, une partie serait prise en charge par les Etats, c'est-à-dire en définitive par les contribuables.

Ce qui est proposé est en quelque sorte une socialisation des risques. L'administration américaine a pour sa part démenti qu'elle s'intéressait pour l'instant à de tels projets. Il est pourtant avéré que plusieurs d'entre eux font l'objet d'études de la part du Trésor.

Les plans de redressement qui viennent d'être négociés (ou qui sont en passe de l'être) entre le F.M.I. et les pays qui ont sollicité ses concours doivent se traduire par une diminution souvent draconienne des dépenses publiques et des programmes d'investissements.

On a calculé qu'au Mexique le programme adopté en principe, et qui doit permettre à ce pays d'honorer les charges d'intérêt d'une dette contractée en grande partie à court terme, comporte une réduction du niveau de vie moyen, étalée sur dix-huit mois, de 10 % au minimum et de 20 % au maximum. Même le premier de ces pourcentages représente un sacrifice considérable, surtout dans un pays encore très pauvre. *Il* correspond à toute une série d'hypothèses, dont une baisse relativement *modérée du prix du pétrole (qui* vaudrait alors entre 25 et 30 dollars le baril). L'hypothèse d'une ampu*tation d'un cinquième du pouvoir* d'achat moyen de la population correspond à une baisse du pétrole plus *profonde (le prix étant de* 20 à 25 dollars le baril).

Les autorités mexicaines ont as*suré les banquiers occidentaux et les* représentants du Fonds monétaire que le gouvernement avait bien la si*tuation en main, et que des troubles* sociaux étaient peu probables.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,8320	6,8360	+ 190	+ 220	+ 400	+ 440	+1115	+1185
$ can.	5,5765	5,5815	+ 130	+ 165	+ 285	+ 330	+ 825	+ 895
Yen (100)	2,8995	2,9030	+ 130	+ 150	+ 275	+ 305	+ 895	+ 940
DM	2,8340	2,8375	+ 140	+ 165	+ 310	+ 345	+ 990	+1040
Florin	2,5670	2,5695	+ 145	+ 165	+ 325	+ 345	+ 995	+1030
F.B. (100)	14,3980	14,4120	– 95	+ 50	– 290	– 95	– 915	– 570
F.S.	3,3950	3,4000	+ 255	+ 285	+ 550	+ 585	+1600	+1660
L (1 000)	4,9210	4,9260	– 375	– 270	– 795	– 670	–2245	–2070
£	10,5640	10,5760	+ 105	+ 165	+ 300	+ 375	+1150	+1265

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9	8 1/2	9 1/8	8 15/16	9 5/16	9 3/8	9 3/4
DM	5 9/16	5 15/16	5 5/8	6	5 5/8	6	5 5/8	6
Florin	4 7/8	5 1/4	4 5/8	5 1/4	4 5/8	5 1/4	4 3/4	5 1/4
F.B. (100)	11	13	13 1/4	13 3/4	13 3/8	14	13 1/2	14 1/4
F.S.	1 1/8	2 1/8	2 9/16	2 15/16	2 7/8	3	3 5/16	3 11/16
L (1 000)	17	19	20 1/4	22 3/8	21 1/2	23	22 1/8	23 1/4
£	11 1/8	11 1/2	11	11 5/8	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 1/4
F. franç.	12 3/4	14	16 1/2	17 3/4	19 3/4	21	19 3/4	21

SOCIAL

LA CONTROVERSE SUR LES CHIFFRES DU CHOMAGE

« La réforme de 1979 ne pouvait affecter en rien les indicateurs »

nous déclare M. Jean Matteoli

Dans un article consacré au chômage et intitulé « L'art de tricher avec les statistiques », le Canard enchaîné *du 19 janvier présentait comme une astuce,* « déjà utilisée par Jean Matteoli », *le procédé consistant à classer les chômeurs en diverses catégories. Ministre du travail dans le gouvernement de M. Barre de 1979 à 1981, M. Matteoli répond à ces accusations.*

La controverse concernant les statistiques des demandes d'emploi continue d'alimenter la chronique. Mon action ayant été mise en cause dans votre journal, je souhaite user, à son égard, bien qu'un peu tardivemement, de mon droit de réponse pour mettre, une fois pour toutes, en ce qui me concerne, un terme à des assertions erronées ou mensongères.

La classification des demandes d'emploi résulte d'une instruction du 8 septembre 1969 répartissant les demandeurs d'emploi en cinq catégories. Depuis cette date, seul est publié chaque mois et repris par la presse, le nombre des demandeurs d'emploi appartenant à la catégorie I, c'est-à-dire *« les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi durable à temps plein ».*

En revanche, les mouvements statistiques concernant les demandeurs d'emploi relevant des autres catégories (emploi à temps partiel, emploi temporaire, etc.), ne sont publiés traditionnellement que dans le *Bulletin officiel des statistiques du marché de l'emploi* du ministère du travail et ne font généralement l'objet d'aucun commentaire journalistique.

Il est donc faux de prétendre ou d'alléguer que j'ai pu, soit personnellement, soit à travers les services ou organismes placés sous mon autorité, modifier de quelque façon que ce soit le mode de comptabilisation et de présentation des demandes d'emploi.

J'oppose également le démenti le plus formel aux affirmations selon *lesquelles j'aurais donné instruction* de modifier les règles de prise en compte des jeunes se trouvant en stage de formation.

Quant à la « *réforme* » des statistiques du marché de l'emploi, s'il est exact que l'étude en a été entreprise dès 1979, elle avait pour seul objet d'affiner la connaissance des caractéristiques de la demande et de l'offre d'emploi, de mieux apprécier la situation des demandeurs d'emploi, notamment au regard de leur charge de famille et de mieux identifier les catégories les plus vulnérables.

Cette « réforme », dont la mise en œuvre a d'ailleurs demandé plusieurs années, ne pouvait donc affecter en rien, comme on le voit, les indicateurs du chômage.

Je vous serais obligé de bien vouloir publier cette mise au point qui ne concerne que la période durant laquelle j'ai eu en charge le ministère du travail et de la participation. Je n'ai, pour ma part, aucun *jugement à exprimer pour celle qui* a suivi.

LE RECOURS DE F.O. AU CONSEIL D'ÉTAT CONTRE LE DÉCRET SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

F.O. a déposé, le 20 janvier, un *« recours en annulation pour excès de pouvoir »* au Conseil d'Etat pour les articles 3, 10 et 12 du décret du 24 novembre 1982 sur la réforme de l'assurance-chômage. Selon F.O., ce décret ne peut *« aller à l'encontre des dispositions de la loi du 16 janvier 1979 »* qui légalisait la garantie de ressources au-delà des soixante ans. D'où la demande de F.O. d'annuler l'article 3 qui supprime le versement de la garantie de ressources à soixante ans quand le bénéficiaire ayant 37,5 années de cotisation doit recevoir sa retraite, l'article 10 qui réduit de 70 à 65 % (et même 50 % au-delà du plafond) cette garantie de ressources et l'article 12 sur les exceptions à cette nouvelle règle.

Selon F.O., *un décret ne peut* aller à l'encontre d'une loi, en vertu de la prééminence de celle-ci. Il ne peut non plus, selon les articles 1134 et 1135 du code civil, modifier des « conventions » — accords de l'UNEDIC — qui *« tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites ».* En outre, le décret est aussi contraire à plusieurs articles du code du travail dont l'article L 135-1 portant sur l'*« exécution loyale »* des accords entre partenaires sociaux.

M. MITTERRAND : la retraite à soixante ans est une « grande conquête sociale ».

Au cours du conseil des ministres, réuni mercredi matin 9 février, le président de la République a fait la déclaration suivante :

« Conformément à mes engagements, les travailleurs ont maintenant le droit de prendre leur retraite à soixante ans à taux plein, s'ils ont travaillé plus de trente-sept ans. Cela constitue une grande conquête sociale, espérée depuis la fin du siècle dernier. Elle vient compléter heureusement l'ensemble des mesures prises depuis vingt mois en faveur des personnes âgées, telles les hausses des retraites et prestations, et la protection de l'épargne populaire.

« Je félicite le gouvernement et les partenaires sociaux d'avoir réussi à en définir les modalités et à en dégager les moyens. »

● ***Fermeture, certains jours, des*** **guichets d'ASSEDIC de la région parisienne.** — Certaines ASSEDIC de la région parisienne réduisent leurs horaires d'ouverture au public, afin de pouvoir mener à bien l'examen des dossiers individuels des chômeurs en fonction de la nouvelle réglementation sur les allocations de chômage. L'ASSEDIC de Paris annonce que ses antennes *« seront fermées les vendredi et lundi de chaque semaine, à compter du 11 février, jusqu'au 14 mars 1983 inclus ».* Les antennes ASSEDIC de Seine-Saint-Denis seront fermées au public, en février, les mardi et jeudi, la fermeture habituelle du vendredi après-midi étant maintenue. En revanche, les ASSEDIC de l'Essonne et du Val-d'Oise n'ont pas prévu de modifier leurs jours et horaires d'ouverture. Celles du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine et de Seine-et-Marne n'avaient pas précisé, mercredi, si elles entendaient prendre des mesure de fermeture partielle au public.

Les deux projets de congés « sabbatiques » et de « création d'entreprise » devront être précisés par la voie contractuelle

Lancée en septembre 1981 par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, l'idée du congé « sabbatique » — une revendication avancée depuis plus longtemps encore par les syndicats de cadres — va donner lieu au dépôt de deux projets de loi. M. Jean Le Garrec, ministre de l'emploi, qui a présenté mercredi 9 février, une communication sur ce thème, avait analysé la veille les grandes lignes de ces projets devant la commission sur l'emploi des cadres.

Le congé « création d'entreprise » sera institué par une loi-cadre et devra ensuite être défini par les partenaires sociaux. Le contrat de travail du candidat à ce congé sera suspendu pour une durée maximale de deux ans. Ce nouveau droit sera accordé à tous les salariés, sous condition d'ancienneté minimale dans l'entreprise. L'employeur pourra différer son autorisation d'absence, tenir compte d'un « quota d'absence », et exiger une clause de non-concurrence. Le bénéficiaire de ce congé sans solde restera assuré à la Sécurité sociale et disposera d'un droit au retour.

Le congé « sabbatique », sans solde, sera accordé aux salariés travaillant dans une entreprise de plus de cent personnes. Il pourra être accordé, à condition d'avoir eu une activité professionnelle d'au moins sept ans et sera d'une durée de six à onze mois. Là encore, le bénéficiaire restera assuré à la Sécurité sociale. Ces projets de loi seront examinés à la session parlementaire du printemps, après consultation des partenaires sociaux, « les problèmes de cotisation à la retraite et de financement [de ce congé] pourraient, *a déclaré M. Le Garrec,* être réglés par voie contractuelle ».

M. MARCHELLI (C.G.C.) : « Un triple zéro pointé. »

M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., nous a déclaré :

« Depuis quinze ans la C.G.C. pousse en avant l'idée de l'année sabbatique. Il semble, en effet, que ce soit l'une des réponses à l'interrogation posée par la réduction du temps de travail pour les cadres. La C.G.C. constate avec une satisfaction non dénuée d'ironie que le conseil des ministres semble avoir découvert aujourd'hui cette idée. Il note, par contre, que malheureusement le projet de loi, dont les premiers éléments ont été annoncées par M. Le Garrec, ne prévoient pas de manière explicite les moyens financiers qui vont être mis,d'une part, à la disposition des entreprises et, d'autre part, à la disposition de ceux qui voudront bénéficier de cette année sabbatique. En fait, dans cette affaire, la Confédération française de l'encadrement (C.G.C.) retrouve son idée mais constate que, depuis quinze ans, aucun progrès n'est fait, sinon un énoncé de bonnes intentions. Pour l'instant, la C.G.C., si elle devait noter le projet de M. Le Garrec, lui donnerait un triple zéro pointé. »

Satisfaction chez les cadres F.O. et C.F.D.T.

Les cadres C.F.D.T., qui *« se félicitent »* que de telles mesures soient décidées, parmi lesquelles le principe de la *création d'une maison* des Français à l'étranger, la création de bourses régionales pour le développement des congés enseignement etc., rappellent que celles-ci *« reprennent nombre de ses propositions ».*

Les cadres F.O. affirment aussi qu'ils ont été à l'origine de la loi-cadre annoncée sur les congés et *« se réjouissent »* de cette décision. Cependant, constatent-ils, *« l'accent est mis sur le déroulement de carrière des cadres mais on n'y règle en rien le problème de l'emploi ».*

AUGMENTATION DE 56 % DU NOMBRE DES JOURNÉES DE GRÈVE EN 1982

Le nombre des journées perdues, en raison des grèves dans les entreprises (grèves dites « localisées »), a fortement augmenté en 1982 : 2 256 960 au lieu de 1 442 000 en 1981, soit une hausse de 56,2 %.

Il est vrai que 1981 avait été une année particulièrement calme, ainsi que 1980 (1 511 000 journées perdues pour conflits localisés), alors que les années de 1975 à 1979 avaient été beaucoup plus agitées (3 506 000 journées perdues pour conflits localisés en 1975 et même 4 055 000 en 1976).

● **Après un mois de grève avec occupation,** le personnel de la pizzeria Cino, 36, boulevard des Italiens (Paris-2e), a quitté volontairement les lieux, mercredi 9 février. Un accord est intervenu entre l'ancienne patronne, le nouveau propriétaire et le syndicat C.F.T.C. des hôtels, cafés, restaurants, pour que les droits des salariés soient respectés après la cession de cet établissement (*le Monde* du 25 janvier).

En revanche, la pizzeria Cino a été frappée d'interdiction de réouverture, étant données les mauvaises conditions d'hygiène et de sécurité.

LES DEUX PREMIERS CONTRATS DE SOLIDARITÉ SUR LA SEMAINE DE TRENTE-CINQ HEURES

Les deux premiers « contrats de solidarité » nouvelle formule, portant sur la réduction du temps de travail, ont été signés mercredi 9 février à Paris, par M. Jean Le Garrec, ministre de l'emploi, et les P.-D.G. du groupe Gautier et de Kronenbourg (filiale de B.S.N.).

Ces deux contrats prévoient une réduction de la durée du travail avec passage immédiat ou progressif à la semaine de trente-cinq heures et des gains de productivité en allongeant la durée d'utilisation de l'outil de travail (travail le samedi chez Kronenbourg, fonctionnement quatorze heures par jour des usines chez Gautier). *Dans les deux cas, les compensations salariales* sont partielles (environ 70 % chez *Kronenbourg*, de 50 % à 60 % chez Gautier). Ces deux accords permettent aussi pour Kronenbourg (2 600 salariés) de créer 127 postes nouveaux, et pour Gautier (bois et meubles pour jeunes, huit usines en Vendée, 2 800 employés) de maintenir l'emploi dans une situation économique difficile.

M. Le Garrec a souligné « l'énorme effort » consenti par les organisations syndicales. *« Il ne faut pas avoir peur d'en appeler à leur sens des responsabilités et à leur intelligence »,* a-t-il ajouté.

Il a souhaité que de nombreuses P.M.E. aient recours à ces contrats, adoptés d'ores et déjà par deux papeteries en Dordogne, Flandres-Guyenne et les Papeteries de Guyenne.

EN 1980 ET EN 1981

Recul de la C.G.T., progrès de la C.F.D.T., de F.O. et des non-syndiqués aux élections aux comités d'entreprise

Dans une note de *Travail-Informations,* le ministère du travail publie les premiers résultats globaux des élections aux comités d'entreprise de 1981. Ces chiffres confirment les premières indications officieuses qui avaient été données de source syndicale (*le Monde* des 10 et 21 décembre 1982).

Le ministère ne donne pas d'indications sur le nombre d'électeurs inscrits en 1981, mais le taux de participation était de 69,6 % contre 69,1 % en 1979. En pourcentage des suffrages exprimés, les résultats globaux de 1981 selon l'origine des candidatures étaient les suivants : C.G.T. 32 % (— 2,4 points par rapport à 1979), C.F.D.T. 22,3 % (+ 1,8), C.F.T.C. 2,9 % (— 0,2), F.O. 9,9 % (+ 0,2), C.G.C 6,1 % (+ 0,3), C.S.L. 0,8 % (— 0,2), autres syndicats 3,3 % (— 0,5), non-syndiqués 22,2 % (+ 1).

Dans le supplément au *Bulletin mensuel des statistiques du travail* nº 100 sont publiés des résultats plus complets des élections aux comités d'entreprise en 1980. Sur 2 830 349 *électeurs inscrits, 71,2 %* ont exprimé valablement leur choix (*contre 71,1 % en 1978*). Les résultats globaux, en suffrages exprimés, sont les suivants : C.G.T. 36,5 % (— 2,1 points par rapport à 1978), C.F.D.T. 21,3 % (+ 0,9), C.F.T.C. 2,9 % (+ 0,2), F.O. 11 % (+ 1), C.G.C. 6 % (— 0,6), C.S.L. 1,9 % (+ 0,3), autres syndicats 3,1 % (— 0,4), non-syndiqués 16,8 % (+ 0,5). Dans le seul collège employés en 1980, la C.G.T. perd la première place (28,2 % contre 31,7 % en 1978) au profit de la C.F.D.T. (30,1 % contre 27,4 %). Dans le seul collège ouvriers, la C.G.T. reste majoritaire, 51,3 %, mais recule de 3,4 points.

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. a boycotté les états généraux du développement agricole

La F.N.S.E.A., première organisation syndicale paysanne, a boycotté les états généraux du développement agricole qui se sont tenus du 7 au 9 février au Palais des congrès à Paris en présence de deux mille cinq cents représentants de la « France verte » et de cinq ministres : Mme Edith Cresson (agriculture) et MM. Jean-Pierre Chevènement (recherche et industrie), André Chandernagor (affaires européennes), Marcel Rigout (formation professionnelle) et André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture.

Ni le « patron » de la F.N.S.E.A., M. François Guillaume, ni ses principaux lieutenants n'ont accepté de participer à cette manifestation qui devait permettre de dresser le bilan de vingt ans de développement agricole, axé sur le productivisme, et dégager de nouvelles orientations pour l'avenir. Motif officiel de ce boycottage : la centrale syndicale estime que le temps de parole qui lui était imparti à la tribune (trente minutes contre cinq à dix pour les autres syndicats) était insuffisant au regard de son importance. En dépit des pressions auxquelles ils ont été soumis de la part de la F.N.S.E.A., tous les autres dirigeants agricoles et de nombreux présidents des fédérations départementales de la F.N.S.E.A., ont contribué par leur participation à la réussite de ce colloque.

Les interventions mesurées du président de l'Association permanente des chambres d'agriculture, M. Louis Perrin, et de son secrétaire général, M. Pierre Cormoreche (coprésident de ces états généraux et également vice-président de la F.N.S.E.A.), en tribune, laissaient augurer d'un isolement de plus en plus apparent de M. François Guillaume, dont l'opposition jusqu'au-boutiste au gouvernement de gauche semble désormais peu appréciée par les autres notables agricoles.

Compétitivité : oui. Productivisme : non

L'absence à ce colloque de l'état-major de la F.N.S.E.A., qui, au titre de la cogestion, a partagé ces vingt dernières années le choix des gouvernements en matière de politique agricole, *aura permis* à *tous* les exclus du développement d'exprimer bien fort leur opposition à un productivisme dont ils s'estiment les victimes.

Les laissés-pour-compte du « pétrole vert » — petits éleveurs, viticulteurs, agriculteurs des zones défavorisées, des départements d'outre-mer, salariés et femmes — ont ainsi, au cours de ces trois journées, dressé un réquisitoire plus ou moins nuancé d'une politique qui a fait de la France le deuxième pays exportateur de produits agro-alimentaires dans le monde, mais qui, dans le même temps, a réduit de plus de moitié sa population agricole. Si la productivité a augmenté de 7 % à 8 % par an au cours de ces vingt dernières années et si *« le progrès a permis aux paysans de se libérer de travaux souvent très pénibles »,* comme l'a rappelé M. Cormoreche, le développement *n'a profité* directement qu'à 14 % des agriculteurs, selon les chiffres du ministère de l'agriculture, et à 25 % indirectement. Au surplus, ces « privilégiés » du progrès, qui demeurent vulnérables car surendettés, sont ceux qui ont bénéficié d'une bonne formation initiale, qui sont installés dans le Bassin parisien ou dans l'extrême Ouest, qui pratiquent des méthodes de gestion modernes et qui ont des responsabilités dans les organisations syndicales et professionnelles, selon une enquête du ministère. Au contraire, 30 % des agriculteurs — y compris chez *les* moins de trente-cinq ans — ne possèdent aucune formation et l'immense majorité des paysans ne tient toujours pas de *comptabilité.*

Les nouveaux venus du syndicalisme, *proches de l'actuelle majorité* (MODEF, Travailleurs paysans, *fédération nationale des syndicats de* paysans), ont été les plus virulents pour critiquer le *« productivisme : outil de l'intégration de l'agriculture au capitalisme industriel ». « On a considéré comme socialement normale la disparition de plus de la moitié des actifs agricoles, la concentration, la désertification des régions les plus mal situées, la spéculation, la remise en question de la qualité des produits et de l'environnement »,* estiment ainsi les travailleurs paysans. Une condamnation qui devient sans appel quand les travailleurs paysans ajoutent que ce système de production *« fonctionne également par le pillage des richesses du tiers-monde ».*

Les syndicats de salariés, notamment les deux plus importants : C.F.D.T. et C.G.T., ont également attaqué mais sous un autre angle, ce système de production, contestant pourtant *« le mythe de l'exploitation familiale »,* qui à leurs yeux *« n'est pas viable économiquement et socialement ».* Les salariés, dont le nombre diminue au fil des ans, ont demandé à participer désormais aux décisions en matière de développement agricole, entendus en cela par Mme Cresson. Ils réclament également le respect des droits sociaux, dans un secteur où le travail au noir dans certaines régions fait encore *partie des mœurs.*

Les agriculteurs des départements d'outre-mer, dont le représentant, M. Etienne Ovide (Martinique), a été vivement applaudi, ont souligné *« l'urgence des réformes »,* notamment en matière agraire. *« En Guadeloupe* a-t-il dit, *1 % des exploitants détiennent 50 % des terres, alors que 60 % des agriculteurs s'en partagent seulement 3 %. »*

Mais c'est Mme Mercheyer, agricultrice du Var, qui s'est taillé le plus beau succès en affirmant la volonté des femmes *« d'être présentes dans les organisations de décision (...), d'obtenir un statut ouvrant le droit à la retraite, aux congés maternité, à l'invalidité... et à la reconnaissance juridique ».*

Ce bilan très sévère de la politique agricole menée ces dernières années *n'est pas partagé* par M. Luc Guyau, président des Jeunes agriculteurs, qui, sous quelques sifflets, a estimé que *« les deux véritables débats sont ceux de la capitalisation et de la rentabilité ».*

Quelles que soient les divergences syndicales et politiques, tous les congressistes se sont néanmoins retrouvés pour honorer le progrès et prôner le pluralisme des modèles de production. *« Productivisme : non, productivité et compétitivité : oui, à la condition de tenir mieux compte des hommes »,* semble devoir être la devise des participants et de Mme Edith Cresson, qui *« se méfie des modèles »,* et ne veut pas d'une France agricole limitée à la fin du siècle à trois cent mille exploitations dynamiques.

Tirant les conclusions de ces débats qui vont inspirer la politique de demain, auxquels ont participé sur le terrain depuis un an deux cent mille ruraux, Mme Cresson a plaidé à la fois pour le pluralisme et pour *« l'expansion de l'agriculture française et sa compétitivité ».* Quant aux moyens du développement agricole — environ 2 milliards de francs de crédits par an financés à la fois par les caisses de l'Etat et les agriculteurs eux-mêmes, — Mme Cresson a indiqué que leur augmentation *« ne peut être envisagée dans l'immédiat »* et qu'il convient de mieux coordonner les programmes, gérés actuellement par une profession qui craint que l'administration ne se mêle de trop près de ce qui, depuis des années, passe pour son domaine réservé. Ces états généraux, qui sont un succès pour leurs organisateurs, si l'on excepte la défection de la F.N.S.E.A., ne signifient pas pour autant que la « France verte » vire au rose. Ils attestent néanmoins de la volonté d'une nouvelle génération d'agriculteurs à travailler et à vivre autrement.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 février

Glissement

L'attentisme a très largement continué de prévaloir mercredi à la Bourse de Paris. En légère reprise la veille, mais avec des courants d'affaires assez étriqués, le marché, toujours assez actif, a glissé et reperdu son maigre gain précédent. A la clôture, l'indicateur s'établissait à 0,4 % environ en-dessous de son niveau de mardi.

Il n'y avait pas plus d'explications à ce modeste repli qu'à la timide hausse qui l'avait précédé. « La Bourse se tient bien », *disaient les professionnels, sans plus de commentaires. En fait, elle semble bien suivre une certaine logique, qui consiste à privilégier les valeurs d'entreprises dont les performances en 1982 ont été bonnes ou honorables, et à délaisser les autres, qui comportent certains risques, comme ceux appartenant à la distribution.*

D'autre part, les opérateurs ne savent pas trop que penser des derniers sondages sur les résultats des prochaines élections en Allemagne fédérale. Selon que la victoire reviendra aux sociaux-démocrates ou aux chrétiens-démocrate, le franc français pourrait s'en tirer honorablement ou s'en ressentir durement.

Autre facteur d'indécision, qui fige de nombreuses initiatives : la politique française après les élections municipales. Le premier ministre a beau prêcher en affirmant qu'il n'y a pas de politique pré ou post électorale, les boursiers se méfient.

La devise titre a eu plutôt tendance à monter alors que le dollar se tassait. Elle s'est traitée entre 8,65 F et 8,70 F, contre 8,60 F-8,68 F. Sa prime est aussi ressortie à 26,2 %.

L'or s'est alourdi à Londres où l'once de métal précieux est revenu de 497,25 dollars à 492,25 dollars.

A Paris, le lingot a encore perdu du terrain, pour tomber en-dessous de la barre de 110 000 F à 109 750 F (après 109 650 F) contre 111 500 F. Le napoléon a décroché brutalement : 731 F contre 750 F. Le 4 1/2 P 1973 a baissé de 2 % environ.

NEW-YORK

Irrégulier mais encore en baisse

Wall Street est derechef passé mercredi par des hauts et des bas. Evoluant de façon très erratique, les cours avaient eu d'abord plutôt tendance à monter, puis ils se sont repliés avant de se redresser un peu. Finalement, après avoir atteint la cote 1 081,59, l'indice des industrielles s'est établi à 1 062,41, soit à 7,91 points en dessous de son niveau précédent. Ce sont, une fois de plus, les « Blue Chips » qui ont été les plus affectés. De fait, le bilan de la séance est apparu relativement équilibré. Sur 1 937 valeurs traitées, 811 ont fléchi, 755 ont progressé et 371 n'ont pas varié.

Assez modérée ces derniers temps, l'activité a augmenté et 84,52 millions de titres ont changé de mains contre 76,60 millions la veille.

Les opérateurs sont décidément incorrigibles. Après avoir tenu pour pratiquement acquis que la Réserve fédérale ne resserrerait pas sa politique de crédit, beaucoup, repris par leur vieux démon, ont craint qu'il pourrait en être autrement, leur crainte se fondant sur le dépassement des objectifs que le Fed s'était fixés pour l'accroissement de la masse monétaire. Selon les analystes de la place, le marché ne devrait pas redémarrer avant d'avoir obtenu certaines assurances à ce sujet. D'autres analystes faisaient valoir que Wall Street manquait de valeurs-vedettes pour l'entraîner. Pour tout dire, le sentiment était assez confus et nul ne s'aventurait vraiment à formuler de pronostics.

VALEURS	Cours du 8 fév.	Cours du 9 fév.
Alcoa	33 5/8	32 1/2
A.T.T.	68 3/4	69
Boeing	36 7/8	36 5/8
Chase Manhattan Bank	48	46 1/4
Du Pont de Nemours	41 1/8	40 5/8
Eastman Kodak	84 1/4	83 1/2
Exxon	29 1/2	29 3/8
Ford	39 3/8	39
General Electric	101 3/4	102 1/4
General Foods	38 3/4	37 1/2
General Motors	62 7/8	62 1/2
Goodyear	30 1/8	29 1/8
I.B.M.	95 1/8	94 1/2
I.T.T.	32 7/8	32 1/8
Mobil Oil	26 7/8	27 1/8
Pfizer	68 7/8	68 3/4
Schlumberger	44 1/8	43 1/2
Texaco	32 1/8	31 7/8
U.A.L. Inc.	34 3/4	33 3/8
Union Carbide	58 5/8	59 1/2
U.S. Steel	21 1/2	21 1/2
Westinghouse	47 1/8	48 3/8
Xerox Corp.	37 5/8	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. – L'année 1982 a été un bon cru pour le groupe, qui a enregistré une croissance supérieure à 30 % de ses résultats. Son chiffre d'affaires a augmenté de 31 % pour atteindre 13,8 milliards, et son bénéfice net consolidé devrait être de l'ordre de 285 millions de francs (+ 30,3 %).

Au niveau où se trouvait le carnet de commandes au 1er janvier dernier, ses dirigeants tablent, pour 1983, sur une nouvelle et forte progression des ventes (+ 27 %), dont le montant pourrait s'élever à 17,5 milliards de francs, dont 10 milliards (+ 10 %) réalisés en France.

Les actionnaires seront associés à cette expansion réalisée en particulier à l'étranger. Au vu des résultats obtenus, ils recevront une action gratuite pour trois anciennes, créée jouissance au 1er janvier 1982. Le dividende global étant maintenu à 31,50 F, la majoration ressort ainsi à 33,3 %. L'an dernier, les porteurs de titres avaient déjà reçu des actions gratuites (2 pour 5). Le montant du dividende n'a pas varié depuis 1980.

DUMEZ. – Excellents résultats pour ce groupe également, dont les dirigeants estiment que le bénéfice net consolidé pour 1982 serait de 300 millions de francs (+ 20,9 %) contre 248 millions pour un chiffre d'affaires de 8,56 milliards de francs (+ 56,3 %).

PORCHER. – Dans une lettre adressée aux actionnaires, le président de la société précise que le bénéfice pour 1982 sera satisfaisant vu la conjoncture, mais néanmoins inférieur au très bon niveau atteint l'année précédente. Le dividende global sera minoré : 23,55 F contre 27 F.

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 679 millions de francs contre 676,3 millions.

L'EUROPE. – La cotation des actions de cette compagnie d'assurances a été suspendue le 9 février, la chambre syndicale ayant été avertie d'une opération financière en cours.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	7 fév.	8 fév.
Valeurs françaises	104,3	104,7
Valeurs étrangères	106,1	108,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	8 fév.	9 fév.
Indice général	104,1	104,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 février .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 fév.	10 fév.
1 dollar (en yens)	237,85	236,35

BOURSE DE PARIS Comptant 9 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	27	1 085	De Dietrich	300	300	Naval Worms	108	108	B. N. Mexique	7 25	....
5 %	....	0 123	Degremont	102 50	120	Navig. (Nat. de)	80 20	....	B. Régl. Internat.	42100	42110
3 % amort. 45-54	....	1 586	Delalande S.A.	114 40	134	Nicolas	321	322	Barlow Rand	87	88
4 1/4 % 1963	101 15	1 718	Delmas-Vieljeux	495	495	Nodet-Gougis	75	78 d	Bell Canada	155	161 10
Emp. N. Eq. 6 % 67	113 60	4 175	Dév. Rég. P.d.C (Li)	120 80	121	OPB Paribas	99	98 10	Blyvoor	152	144 30
Emp. 7 % 1973	9020	..	Didot-Bottin	275	275	Optorg	82	83	Bowater	23 50	23 50
Emp. 8,80 % 77	105 10	6 341	Dist. Indochine	340	347	Origny-Desvroise	120 60	120 80	British Petroleum	39 30	40 60
9,80 % 78/93	84 70	5 719	Drag. Trav. Pub.	196	198	Palais Nouveauté	291	291	Br. Lambert	259	....
8,80 % 78/86	85 85	1 447	Duc-Lamothe	195 10	194 80	Paris-Orléans	96 30	96 30	Caland Holdings	80 20	86
10,80 % 79/94	87 10	4 705	Dunlop	4 80	4 80	Part. Fin. Gest. Im.	175	175	Canadian-Pacific	290	292
13,25 % 80/90	98 70	9 148	Eaux Bass. Vichy	942	920	Pathé-Cinéma	140	146	Cockerill-Ougre	14	15
13,80 % 80/87	98 20	4 424	Eaux Vittel	580	580	Pathé-Marconi	52	63 80	Cominco	370	....
13,80 % 81/99	98 55	0 983	Ecco	1635	1630	Piles Wonder	105 50	109 70	Commerzbank	426	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Courtaulds	9 15	....
...	[illegible]	[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	...	[illegible]	[illegible]
									Sperry Rand	320	321
									Steel Cy of Can.	153	159
									Stilfontein	190	....
									Sud. Allumettes	178	....
									Tenneco	282	296 50
									Thorn EMI	81	....
									Thyssen c. 1 000	216	....
									Toray indust. inc	13 45	13 75
									Vieille Montagne	570	570
									Wagons-Lits	275	284 50
									West Rand	78	80 d
						Un. Imm. France	183	183			
						Un. Ind. Crédit	309	309			
						Unipol	....	....			
						Viecey Bourget (Ny)	10 65	....			
						Virax	42 90	....			
						Waterman S.A.	170	165			
						Brass. du Maroc	126	126			
						Brass. Ouest-Afr.	28 90	30			

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	133	146
Alcan Alum	253	....
Algemeine Bank	961	950
Am. Petrofina	450	450
Arbed	170	....
Asturienne Mines	46 50	....
Bco Pop Espanol	76	75

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	716
Entrepose	....	....
Far East Hotels	1 44	1 40
Marlin Immobilier	1590	1595
Métallurg. Minière	145 20	145 30
M.M.B	262	260
Novotel S.I.E.H.	800	800
Sarakreek N.V.	255	253 60
Sofibus	200	208
Rodamco	415	419

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	175 50	....
Cellulose du Pin	16 55	17 70
Coparex	340	360
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	45	16 90
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	135	135
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	585	598
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sicomur	167 20	167
S.K.F. (Applic. méc.)	80	80
S.P.R.	94 80	94 80
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

9/2	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	169 74	162 04
Actions-Investiss.	216	206 21
Actions sélectives	244 79	233 69
Aedificandi	291 95	278 62
A.G.F. 5000	207 69	198 27
Agimo	302 11	288 41
Alsafi	215 28	205 52
A.L.T.O.	189 59	180 99
Amérique Gestion	430 74	411 21
Bourse-Investiss.	229 31	218 91
Capital Plus	1106 57	1106 57
C.I.P.	707 02	674 98
Convertimmo	237 56	226 79
...	[illegible]	[illegible]
U.A.P. Investiss.	273 48	261 08
Unifrance	206 72	197 35
Unifoncier	543 12	518 49
Unigestion	492 56	470 22
Uni-Japon	752 60	718 47
Unirenta	1611 20	1568 22
Univer	11582 05	11582 05
Valorem	317 42	303 03
Valrel	116322 64	116206 43
Worms Investiss.	583 03	556 59

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2198	4,5 % 1973	2195	2145	2145	2130
3030	C.N.E. 3 %	2970	2960	2960	2960
470	Agence Havas	495	490	490	493
420	Air Liquide	421	416	416	415 10
305	Als. Superm.	310 10	310	310	310
57	A.L.S.P.I.	65	67	67	67
143	Alsthom-Atl.	141	141	141	139
880	Amrep	806	805	805	795
570	Facom	586	584	584	553
720	Fichet-bauche	732	744	741	730
152	Finextel	152 10	152 10	152 10	151 9[illegible]
143	Fives-Lille	147	147 50	147 50	145 1[illegible]
17 60	Fonderie (Gén.)	23	23 70	22	23 7[illegible]
88	Fraissinet	85 10	86 10	86 10	86 1[illegible]
335	Francarep	305	305	305	299
144	Gal. Lafayette	146 10	146 10	146 10	145 1[illegible]
90	Vallourec	94	93	92 50	91 30
1230	V. Clicquot-P.	1198	1195	1195	1176
680	Viniprix	625	606	605	593
[illegible]	Elf-Gabon	960	923	925	905
[illegible]	Amax Inc.	218 80	219	219	219 50
[illegible]	Amer. Express	582	570	572	580
[illegible]	Amer. Teleph.	609	607	609	609
[illegible]	Anglo Amer. C.	169	170	168	168
49	Imp. Chemical	51 80	52	51 80	51 20
106	Inco. Limited	111 90	111 90	111 90	110 40
830	IBM	854	847	851	847
41	Ito-Yokado	42 95	42 20	42 10	42 10
270	ITT	288	294 20	294 20	295
44	Matsushita	43 80	45 05	44 90	45 20
735	Merck	740	749	749	738
670	Minnesota M.	677	673	673	676
260	Exxon Corp.	260	263	261 50	258
320	Ford Motors	343 50	349 50	349 50	347
425	Free State	476	468 50	464	462
200	Gencor	240	240	238	238
226	Gén. Belgique	223	223 20	225	223 20
810	Gén. Electr.	904	899	900	904
510	Gen. Motors	548	555	554	557
75	Goldfields	77 15	76 50	75 90	77
205	Harmony	223	221 40	222 50	225
29	Hitachi	28 90	29 60	29 50	29 60
375	Hoechst Akt.	434	438	438	428
840	Siemens A.G.	930	937	940	930
120	Sony	123 80	123 70	123 40	122
163	T.D.K.	154 10	155 50	156 50	158
630	Unilever	646	645	646	640
505	Unit. Techn.	545	545	545	545
950	Vaal Reefs	1061	1066	1067	1060
495	West Deep	545	548	545	540
490	West Hold.	526	520	521	513
345	Xerox Corp.	331 30	331 50	329 50	334
3	Zambia Corp.	3 47	3 50	3 47	3 49

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 899	6 872	6 670	7 020
Allemagne (100 DM)	283 540	283 530	275	289
Belgique (100 F)	14 447	14 424	13 500	14 600
Pays Bas (100 fl.)	257 650	257	251	263
Danemark (100 krd)	80 670	80 480	77	83
Norvège (100 k)	97 110	96 960	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 641	10 619	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	8 330	8 280	6 750	8 750
Italie (1 000 lires)	4 928	4 924	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	343 060	341 950	334	352
Suède (100 krs)	92 860	92 710	90	96
Autriche (100 sch)	40 380	40 370	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 335	5 325	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 450	7 440	6 600	7 800
Canada ($ can 1)	5 631	5 609	5 420	5 690
Japon (100 yens)	2 919	2 908	2 800	2 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/2
Or fin (kilo en barre)	111500	110000
Or fin (en lingot)	111500	109750
Pièce française (20 fr)	750	731
Pièce française (10 fr)	416	.....
Pièce suisse (20 fr)	726	716
Pièce latine (20 fr)	700	690
Souverain	890	870
Pièce de 20 dollars	3915	4000
Pièce de 10 dollars	1960	1970
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	4500	4495
Pièce de 10 florins	739	739

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. ÉCOLE : « Point mort », par Jacques Madaule ; « Un grain de sable protestant ? », par Jacques Blondel.

ÉTRANGER

3-4. PROCHE-ORIENT
— La crise politique en Israël.
— La guerre irano-irakienne.

4. ASIE
— SRI-LANKA : le second mandat de M. Jayewardene.
— VIETNAM : la visite de M. Ralite.

5. EUROPE
— TURQUIE : le projet de loi sur les partis risque de défavoriser les mouvements de gauche.

6. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : les réserves indiennes contestées par... leur ministre de tutelle.

6-7. AFRIQUE
— ZIMBABWE : la rébellion de Matabeland crée une situation politique alarmante.

8. L'EXPULSION ET L'INCULPATION DE KLAUS BARBIE.

POLITIQUE

9-10. Les élections municipales de 1983 : du bon usage des immigrés ; la campagne à Paris.

SOCIÉTÉ

— 11. Le rapport annuel de la commission « informatique et libertés ».
— SPORTS.
12. ÉDUCATION : un projet pour l'enseignement agricole.

LE MONDE DES LIVRES

13. Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech ; « les Serpents », de Pierre Bourgeade ; « Domestique chez Montaigne », de Michel Chaillou.
14. La vie littéraire.
15. Au fil des lectures.
16. Lettres étrangères : l'ironie féroce de Lars Gustafsson.
17. Essais : Baudelaire et Benjamin.

CULTURE

18. DANSE : Pina Bausch au Théâtre de la Ville.

ÉQUIPEMENT

22. CONSTRUCTION NAVALE.
22-23. TRANSPORTS : un entretien avec le président du directoire de la Lufthansa.

ÉCONOMIE

26. AFFAIRES : l'augmentation des fonds propres des groupes nationalisés.
— AUTOMOBILE : les belles étrangères.
28. AGRICULTURE : la F.N.S.E.A. a boycotté les états-généraux du développement agricole.

RADIO-TÉLÉVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (24) :
Bibliographie ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés ; Loto ; Loterie.
Annonces classées (25-26) ; Carnet (20) ; Marchés financiers (29).

POUR REMPLACER SES MIRAGE-5

La Belgique achète 44 nouveaux avions américains F-16

De notre correspondant

Bruxelles. — Après plus d'un an de négociations très difficiles et bien des controverses dans le pays lui-même, le gouvernement belge a, enfin, décidé, mercredi 9 février de signer le contrat avec la société américaine General Dynamics, qui va ainsi livrer à la Belgique 44 nouveaux *appareils de combat du type F-16, pour remplacer ses Mirage-5.*

Comme toujours en Belgique, cette affaire a donné lieu à des affrontements entre les deux communautés linguistiques. Dans les milieux wallons, on peut bien parler, aujourd'hui, d'*une « solution miracle »*, qui va assurer la survie de l'industrie aéronautique concentrée dans le sud du pays. L'accord au sein du gouvernement n'a été possible qu'à partir *du moment où les industriels flamands* intéressés ont consenti *in extremis* à abandonner leur opposition contre un contrat qu'ils n'estimaient pas assez avantageux pour leur propre *région*.

En 1975, l'armée de l'air belge *avait déjà décidé* l'achat — *contre* une offre de Dassault-Breguet de lui vendre le Mirage F-1 - M-53 — de soixante-douze F-16 livrables entre 1979 et 1984.

Depuis le début, la grande question était de savoir quelles compensations General Dynamics accorderait aux industries belges. De nos jours, aucun contrat de cette importance n'est plus signé sans que les vendeurs consentent aux acheteurs l'avantage de fournir une grande partie du matériel, de participer largement *à la fabrication ou de bénéficier* d'autres commandes. Au début des discussions, General Dynamics avait offert 46 % de compensations aux industries wallones. Dans le cours des négociations, la société américaine a dû aller jusqu'à offrir 58 %. C'est alors *qu'est intervenu* le FLAG (Flemish Aerospace Group), syndicat industriel flamand s'intéressant à cette branche industrielle qui a revendiqué à son tour des compensa*tions afin que le nord du pays ne soit* pas désavantagé par rapport au sud. En dépit des réserves américaines, les industriels flamands ont donc fini par obtenir la promesse de commandes de haute technologie équivalant à 22 % de ce marché.

Le problème n'était pas résolu pour autant. Le montant du contrat s'élève à quelque 42 milliards de francs belges (l'équivalent de plus de 6 *milliards de francs français*), *payables dans les neuf années à venir*. Or, le plan décennal d'investissement de la défense nationale n'accorde pas la priorité aux forces aériennes et ne prévoit, donc, d'engagement pour l'aviation qu'à partir de 1986. Aussi a-t-il fallu réaliser un certain nombre d'*« acrobaties »* budgétaires pour rendre possible la signature du contrat.

En fait, il a toujours été difficile de croire que les négociations à propos des F-16 pourraient aboutir à un échec. D'une part, le gouvernement belge *ne pouvait pas négliger ses engagements*, au sein de l'OTAN, vis-à-vis des Américains. D'autre part, l'arrêt du programme prévu aurait signifié tout simplement la mort de l'industrie aéronautique dans une Wallonie qui est déjà affrontée à bien *d'autres crises, comme* celle de la sidérurgie.

JEAN WETZ.

● *Le Mirage 2000 N.01* vient d'effectuer son premier vol à Istres *(Bouches-du-Rhône)* aux mains de M. Michel Porta, pilote d'essai de la Société des avions Marcel Dassault-Breguet Aviation. Au cours de ce vol d'une durée de 1 h 05, l'avion a volé en supersonique (Mach 1,5), et le domaine des basses vitesses a été *exploré*. Le Mirage 2000 N, développé pour l'armée de l'air française, est un avion monoréacteur biplace spécialisé pour l'attaque nucléaire tous temps après pénétration à basse altitude et à grande vitesse.

● *M. Paul Biya, président du Cameroun*, effectuera une visite officielle en France les 15 et 16 février, à l'invitation de M. Mitterrand, a annoncé mercredi 9 *février* l'Elysée.

EXPULSÉ APRÈS SA CONDAMNATION POUR ESPIONNAGE

M. Muntean refuse de retourner en Roumanie

Condamné le 11 janvier à deux ans de prison par la cour d'assises de Paris pour intelligence avec les agents d'une puissance étrangère *(le Monde* du 13 janvier), M. Traian Muntean ressortissant roumain, libéré le 7 février, s'est vu notifier, mercredi 9 février à Grenoble, un arrêté d'expulsion signé le 4 février par le ministre de l'intérieur en application de la loi du 29 octobre 1981 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Cette mesure est fondée sur l'article 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 que cette loi avait modifiée et dont l'article 26 autorise une expulsion *« lorsqu'elle constitue une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'État ou pour la sécurité publique »*. Ramené à Paris et conduit à Orly, pour embarquement à destination de la Roumanie, M. Muntean a protesté contre cette décision et fait valoir qu'il encourait de grands risques en cas de retour dans son pays d'origine ou dans toute autre nation de l'Europe de l'Est.

Invité à désigner la nation de son choix, il n'a pas pu fournir de réponse. Il se trouvait donc, ce jeudi 11 *février* au matin, gardé dans les locaux de la police de l'air et des frontières à Orly, dans les conditions prévues par l'article 7 de la loi qui a modifié l'article 35 *bis* de l'ancienne ordonnance de 1945. Il est, en effet, prévu que *« s'il y a nécessité absolue »* l'étranger frappé d'expulsion *« peut être maintenu par décision écrite motivée du préfet, dans les locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire pendant le temps strictement nécessaire à son départ »*.

Ce maintien ne va pas sans contrôle ni droit. Le procureur de la République doit être immédiatement informé et un magistrat doit statuer par ordonnance après audition de l'intéressé et de son conseil. Cette situation ne doit pas se prolonger au-delà de six jours. La mesure prise contre M. Muntean a surpris ses avocats, Mes Yves Lachaud et Henri Leclerc, et plus encore les amis et collègues français de cet informaticien qui pensait pouvoir reprendre son poste à Grenoble et dont le procès paraissait montrer qu'il fut surtout un espion malgré lui, ce que confirmait la peine de deux ans de prison. *Il est vrai que la D.S.T. avait* de M. Muntean une opinion bien différente. — J.-M. TH.

L'U.R.S.S. DÉMISSIONNE DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE PSYCHIATRIE

L'association soviétique de neurologie et de psychiatrie a *démissionné* de l'Association mondiale de psychiatrie que préside le professeur Pierre Pichot (France), annonce le *Times* ce jeudi 10 février. Cette démission intervient à quelques mois du septième congrès de l'Association mondiale qui doit avoir lieu en juillet à Vienne. Or, neuf organisations membres de l'Association mondiale (qui totalisent plus de la moitié des voix à l'Association mondiale) ont décidé de se prononcer à Vienne pour l'exclusion de l'Association soviétique.

Selon La Voix du Liban (phalangiste)

DEUX EXPERTS SOVIÉTIQUES ASSASSINÉS EN SYRIE

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Deux experts soviétiques ont été assassinés en Syrie il y a quelques jours, a affirmé, jeudi 10 février, la radio phalangiste, La Voix du Liban.

La radio n'a donné aucune précision sur les circonstances de l'assassinat, *qui aurait eu lieu, selon elle*, près du barrage de l'Euphrate, dans le centre de la Syrie.

A MARSEILLE

Création d'un centre de transfert de biotechnologies

De notre correspondant

Marseille. — La création et la mise en place (probablement à la faculté des sciences de Luminy à Marseille) d'un centre de transfert de *biotechnologies, destiné à assurer la* liaison entre la recherche et les applications industrielles ont été annoncées au cours d'un colloque sur les biotechnologies récemment organisé à Marseille.

Le développemant des biotechnologies *est, en effet, un des axes prio*ritaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dont le budget de la recherche est passé de 5 à 30 millions de francs depuis un an. Cette politique de développement tient compte d'un potentiel local qui met la région en pointe, notamment grâce à la présence à Luminy du centre d'immunologie INSERM-C.N.R.S que dirige le professeur François Kourilsky et d'Immunotech qui constitue l'illustration de ce que peut être le transfert de découvertes scientifiques fondamentales en immunologie en direction des industries où elles peuvent avoir une application pratique. *La région est* également bien placée dans le domaine de l'agroalimentaire, mais elle peut se développer dans ceux de l'énergie et des bioréacteurs solaires.

Le conseil régional, le ministère de la recherche, l'Institut de recherche en chimie appliquée, le Centre d'études des systèmes de technologies avancées, la chambre de commerce sont prêts à aider concrètement l'implantation du nouveau centre qui recevra en outre des aides plus générales, comme celle de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar).

M. Michel Pezet, président du conseil régional, qui concluait les travaux du colloque, a annoncé son intention d'aller plus loin et de poser officiellement la candidature de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour accueillir le centre international des biotechnologies dont le principe a été arrêté lors du sommet des chefs d'Etat à Versailles, en juin 1982.

J. C.

● *Une délégation de la C.F.T.C.*, dirigée par M. Jean Bornard, a été reçue, le mardi 8 février, par M. François Mitterrand pour l'entretenir de la situation économique et sociale *(lire page 25)*. La délégation a aussi évoqué les problèmes de l'enseignement privé. *« Nous avons souligné*, a déclaré M. Bornard, *que pour la C.F.T.C. il s'agit vraiment d'un test pour une société de liberté. M. Mitterrand nous a garanti que l'école privée ne serait pas sacrifiée, que la discussion restait ouverte. Nous avons insisté pour qu'il y ait sauvegarde de la notion de contrat et qu'il n'y ait pas intégration, ce qui signifierait la fin du pluralisme*

DANS UNE INTERVIEW A *L'ALSACE*

M. Jean Auroux se déclare « contre la religion dans l'entreprise »

De notre correspondant

Mulhouse. — M. Jean Auroux, ministre du travail, s'est déclaré *« contre la religion dans l'entreprise »*, comme il est *« contre la politique dans l'entreprise »*, dans une interview publiée jeudi 10 février par le journal *l'Alsace* de Mulhouse (Bas-Rhin), à propos des récents conflits de l'automobile.

« Il y a à l'évidence une donnée religieuse et intégriste dans les conflits que nous avons rencontrés, a déclaré M. Auroux, *ce qui leur donne une tournure qui n'est pas exclusivement syndicale. Cela étant dit, nous sommes un Etat laïc et nous entendons bien que les choses restent ainsi. Chacun est libre de sa conscience, mais je m'opposerai à l'institutionnalisation d'une religion, quelle qu'elle soit, à l'intérieur du lieu de travail. je suis contre la religion dans l'entreprise comme je suis contre la politique dans l'entreprise. »*

∴

Cette interview est à rapprocher de celle publiée la veille par le quotidien *Ouest-France*, où M. Auroux *expliquait pourquoi il avait si vivement réagi après les échauffourées du 2 février entre grévistes et non-grévistes à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois : « L'expression des salariés, si elle s'effectue dans l'ordre peut être la source d'une nouvelle organisation [du travail]... La France demeurera toujours une terre d'accueil pour tous, sans distinction de nationalité ni de religion. Mais ceci implique l'acceptation de jouer le jeu de l'entreprise et celui de la France. »*

[Dans les milieux de l'immigration, on déclare s'étonner des déclarations de M. Auroux, qui remettent en cause, à la limite, l'exercice du culte musulman dans les locaux prévus à cet effet dans certaines grandes entreprises — une liberté conquise sous les gouvernements précédents — et qui renforcent, affirme-t-on, l'amalgame trop facile entre les revendications légitimes des O.S. musulmans et la couleur religieuse de ces derniers. »]

A propos d'une affaire immobilière à Chartres

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA DÉFENSE POURSUIT « MINUTE » ET « LE QUOTIDIEN DE PARIS » EN DIFFAMATION

M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, a assigné en citation directe pour diffamation, d'une part, le directeur de *Minute*, M. Jean-Claude Goudeau, et un journaliste de cet hebdomadaire, M. Patrick Buisson, et, d'autre part, le directeur du *Quotidien de Paris*, M. Philippe Tesson, et l'un de ses rédacteurs, M. Jean-François Mongibeaux, pour des articles accusant le ministre de concussion à propos d'affaires immobilières, à Chartres (Eure-et-Loir), ville dont M. Lemoine est le maire (P.S.).

Depuis le 22 janvier, *Minute* accuse, *dans une série d'articles*, M. Lemoine d'être intervenu pour qu'un marché d'Etat, celui de la construction du futur hôpital de Chartres, soit confié à la société Bouygues. En échange, cette entreprise de bâtiment aurait exécuté des travaux *dans une ferme que*, selon *Minute*, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense possède à Ceton (Orne). *Le Quotidien de Paris* est, lui, assigné pour avoir reproduit les accusations de *Minute*.

Le procès en diffamation — au cours duquel Me Roland Dumas représentera les intérêts de M. Lemoine — a été fixé au 1er mars, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Le numéro du « Monde » daté 10 février 1983 a été tiré à 499 310 exemplaires

UNE RECONSTITUTION TROUBLÉE PAR DES POLICIERS LYONNAIS

L'intervention de policiers, sous la forme d'une manifestation silencieuse, au cours d'une procédure judiciaire lyonnaise, a été fermement critiquée par M. Bernard Grasset, préfet de police du Rhône, qui l'a jugée *« complètement déplacée »*. Cent cinquante policiers lyonnais en civil ont en effet joué, dans la soirée du mercredi 2 février, les spectateurs attentifs de la reconstitution d'une affaire mettant en cause l'un d'entre eux, M. Bernard Tassine, vingt-sept ans, inspecteur. Le 5 novembre dernier, il avait mortellement blessé d'un seul coup de feu un homme de quarante et un ans, M. Mohammed Abidou, qui l'avait préalablement frappé à l'aide d'un *cutter (le Monde* du 9 novembre).

Afin de manifester leur *« soutien moral »*, les policiers contestataires ont donc assisté durant deux heures à la reconstitution devant le restaurant La Gueulardière, théâtre du drame. Ils étaient *« le nez collé aux vitres »*, selon Me Gérard Thomassin, avocat de la famille de M. Abidou. Avec des *« ricanements »*, ajoutent des magistrats, tandis que les rappels à l'ordre du magistrat instructeur n'étaient guère entendus.

Au palais de justice de Lyon, de nombreux magistrats, syndiqués ou non, se sont inquiétés de ce précédent *« très fâcheux »*. Selon le syndicat de la magistrature, il est *« regrettable que des fonctionnaires de police dont le rôle est de concourir à l'œuvre de justice, utilisent de tels procédés »*. Le Syndicat national autonome des policiers en civil, qui avait distribué sur place un tract, critiquant *« cette procédure-fleuve »*, demande aujourd'hui à ses adhérents de *« résister aux tentations passionnelles et de respecter strictement la discipline syndicale »*. — *(Corresp. rég.)*

LA DIRECTION DE L'UNION DES BANQUES SUISSES AFFIRME QUE LA LISTE DE NICE EST UN FAUX

M. Roger Favarger, directeur général adjoint de l'Union des banques suisses à Zurich, qui dirige sa filiale de Genève, dont le sigle figurerait sur la liste de cinq mille noms de déposants français en Suisse découvert à Nice, s'est déclaré très surpris.

« On nous dit que le document en question serait à en-tête de l'U.B.S. En ce cas, ce serait manifestement un faux, fabriqué de toutes pièces par un service informatique extérieur à la banque : notre fichier de clients « à numéros » n'est absolument pas en informatique et nous ne constituons pas de listing sur ce fichier. »

NOUVEAU REPLI DU DOLLAR 6,84 F.

Amorcé mardi 8 février, le repli du dollar sur les marchés des changes s'est poursuivi jeudi 10 février. La monnaie américaine est revenue, à Francfort, de *2,43 DM à 2,41 DM* et, à Paris, de 6,87 F à 6,84 F, après avoir même touché 6,83 F.

Le mark s'est nettement raffermi, à la fois sur les sondages donnant la majorité *aux chrétiens-démocrates* lors des prochaines élections allemandes, et sur la rumeur, lancée mercredi par un quotidien d'outre-Rhin, selon laquelle la Cour constitutionnelle de Karlruhe, saisie, au début de l'année, d'un recours contre la dissolution du Bundestag, se prononcerait contre cette dissolution mercredi 16 février.

● *Le docteur Ciosi en correctionnelle.* — La chambre correctionnelle de la Cour de cassation vient de déclarer irrecevable le pourvoi formé par le docteur Pierre Ciosi, directeur de l'unité d'enseignement et de recherches d'odontologie de Nice contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le renvoyant devant le tribunal correctionnel *(le Monde* du 24 juin 1982). Il est reproché au docteur Ciosi d'avoir lors du concours organisé en 1977 pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur de chirurgie dentaire, induit en erreur les membres du jury sur sa valeur professionnelle, en mentionnant dans la liste des travaux accomplis par lui des publications s'étant révélées inexistantes dans les recueils où elles étaient censées avoir paru.

A B C D E F G

